TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 645 — JEUDI 8 JUILLET 1982

LES ÉLECTIONS EN CORSE

M. Bastien Leccia ne conduira pas la liste P.S.

LIRE PAGE 9.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les Palestiniens accepteraient de quitter Beyrouth en échange d'une reconnaissance politique de l'O.L.P.

L'attente du feu vert

Qui croire : Jérusalem, qui considère que tout est presque réglé, ou M. Arafat et l'O.L.P., qui assurent qu'il n'en est rien ? Ou Paris, où l'on estime qu'il ne manque que... l'essentiel ?

Tout est réglé en effet parce que la logistique est prête avec une méticulosité toute américaine. Il ne manquera pas un bouton de guêtre aux « marines » ni une bouteille de lait aux petits réfugiés quand le feu vert de la paix sera donné. Les forces américaines sont prêtes à participer à l'évacuation des Palestiniens et au contrôle de Beyrouth-Ouest ; les forces françaises également, si le concours des unes et des autres est *requis*. Toutes les formules sont imaginables, encore que celle des « casques bleus » de l'ONU ait la préférence de Paris.

Mais, aux yeux du gouvernement français, l'essentiel est un accord sur le principe d'une négociation politique qui ne se limiterait pas à Beyrouth-Ouest. Un pas important a cependant été fait. Au cours du débat devant l'Assemblée nationale, mardi 6 juillet, M. Cheysson a confirmé de la façon la plus officielle que l'O.L.P. avait accepté de « passer du stade de la lutte armée à celui de l'action politique ». Cette acceptation, selon nos informations, a été donnée dès le 17 juin au cours du premier entretien de M. Gutmann, envoyé spécial du président Mitterrand, avec M. Al Hassan, représentant M. Arafat.

Reste à passer, toujours selon M. Cheysson, au stade suivant, celui où Israël et l'O.L.P., « s'acceptant mutuellement (...), pourraient s'acheminer vers la paix ». C'est à quoi tendent tous les efforts du gouvernement français, mais pas de lui seul. L'appel de MM. Mendès France, Goldmann, président-fondateur du Congrès juif mondial, et Klutznick, ancien ministre américain, va dans le même sens. A l'ONU, « avec l'appui unanime des pays arabes », la France et l'Egypte s'emploient à faire adopter par le Conseil de sécurité une résolution comportant aussi clairement que possible cette reconnaissance mutuelle.

M. Arafat semble mûr pour s'engager dans cette voie si l'on en croit sa réaction à l'appel des trois personnalités et ses déclarations à l'ancien député israélien, M. Avneri, à condition, bien entendu, qu'Israël soit prêt au même geste. Il semble même que l'O.L.P. accepterait de sacrifier son sigle et de n'être désignée, *si l'on en croit* M. Cheysson, que comme « une entité représentative du peuple palestinien », sous réserve que cette représentation soit authentique. C'est le point crucial : dans une négociation, l'interlocuteur valable ne se choisit pas plus que l'ennemi sur le champ de bataille.

Le refus d'une telle solution ne laisserait qu'une alternative : l'écrasement de l'O.L.P. par les armes, avec l'effusion de sang libanais et palestinien que l'on devine, ou une capitulation humiliante qui conduirait tôt ou tard à une résistance palestinienne plus extrémiste et plus révolutionnaire. Sans parler, dans l'une et l'autre hypothèse, de tous les profits qu'en tirerait le Kremlin dans le monde arabe et même tout le tiers-monde.

C'est cette vision que le gouvernement français s'efforce sans grand succès de faire partager par Jérusalem, notamment par Américains interposés. Tâche d'autant plus difficile que le nouveau secrétaire d'Etat, M. Shultz, n'entrera pas en fonctions avant une quinzaine de jours.

Une certaine confusion se dégage des tractations en cours pour favoriser une issue pacifique à la guerre du Liban. Tandis que le gouvernement israélien se réunissait, ce mercredi 7 juillet, pour examiner un projet d'accord auquel serait parvenu M. Philip Habib, l'émissaire américain, les Etats-Unis annonçaient l'envoi de « marines » pour assurer l'évacuation des fedayin ; M. Yasser Arafat démentait *catégoriquement* qu'il accepterait la protection de la VIᵉ flotte pour évacuer ses troupes. Un porte-parole de l'O.L.P. dénonçait pour sa part la « campagne de désinformation » déclenchée par Israël et les Etats-Unis.

Le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a indiqué mardi, devant l'Assemblée nationale que les jeux n'étaient pas faits. Il a notamment déclaré : « L'O.L.P. a accepté de passer du stade de la lutte armée à celui de l'action politique. Il s'agit désormais de traduire cela dans les faits afin de parvenir au point où, s'acceptant mutuellement, Israël et l'O.L.P. pourraient s'acheminer vers la paix. »

On estime à Paris que la « centrale » des fedayin lierait son départ de Beyrouth à sa reconnaissance politique.

A Jérusalem, M. Begin n'excluait pas toutefois mardi, une « solution militaire ». L'aviation israélienne, pour la première fois depuis quatre jours, a repris ce mercredi à l'aube, le bombardement de Beyrouth-Ouest.

La marche forcée vers un compromis

par JEAN GUEYRAS

Les récentes déclarations de M. Arafat admettant implicitement la reconnaissance réciproque d'Israël et de l'O.L.P. constituent un nouveau pas dans le lent infléchissement de la *politique* de refus de la centrale palestinienne à l'égard de l'Etat d'Israël. Pour justifier leur refus de dialoguer avec l'O.L.P., les dirigeants de Jérusalem invoquent souvent la Charte nationale palestinienne, un catalogue de décisions de principe conduisant au démantèlement de l'Etat hébreu. Ils évitent cependant de rappeler que le Conseil national palestinien (C.N.P.), qui est chargé de l'application pratique de ces principes, a, depuis 1974, adopté une série de résolutions qui impliquent l'acceptation de la partition de la Palestine, c'est-à-dire la coexistence des deux peuples dans des Etats distincts.

La Charte nationale palestinienne adoptée en 1964 par le congrès constitutif de l'O.L.P., et amendée en 1968, récuse la partition de la Palestine, estimant que *« le partage de la Palestine en 1947 et l'établissement de l'Etat d'Israël sont entièrement illégaux »*, et assigne pour objectif aux Palestiniens la *« libération de la Palestine par la lutte armée »*.

En faisant de la violence l'unique moyen de lutte, l'O.L.P a négligé, au cours des premières années de son existence, l'action politique et diplomatique. Le terrorisme, en particulier, a contribué à l'isoler sur la scène internationale. De même, en se fixant pour objectif stratégique la création d'une hypothétique *« Palestine démocratique et laïque »*, la charte a fermé la voie aux compromis susceptibles de satisfaire en partie les revendications palestiniennes.

Mais la défaite infligée aux fedayin en septembre 1970 par l'armée du roi Hussein en Jordanie, où l'O.L.P. *faisait figure d'un Etat dans l'Etat*, a contribué à amoindrir l'audience de ceux qui préconisaient la politique du *« tout ou rien »*.

(Lire la suite page 4.)

Le gouvernement renoncerait à découper Paris en communes de plein exercice

M. Pierre Mauroy devait préciser, mercredi 7 juillet, lors de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15, les intentions du gouvernement quant à une éventuelle réforme du statut de Paris.

Après les déclarations faites dans nos colonnes par M. Gaston Defferre (« le Monde » du 7 juillet), il se confirme que le gouvernement envisage un assouplissement de ses positions initiales. Il pourrait notamment renoncer à faire de chaque arrondissement « une commune de plein exercice ».

M. Jacques Chirac, pour sa part, amplifie sa campagne en vue du maintien de l'unité administrative de la capitale.

Un cadeau à l'opposition

Conscient sans doute d'être allé trop loin le 30 juin en annonçant une réforme radicale du statut de Paris, le pouvoir esquisse un mouvement de repli, mais sur *des positions qui ne semblent pas* avoir été préparées à l'avance. M. Pierre Mauroy, invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, mercredi à 19 h 15, avait une occasion de s'expliquer sur la nécessité d'un ajournement. Le projet est, en effet, remis sur le chantier et M. Gaston Defferre précise qu'il ne constitue plus qu'*« une des bases de discussion »* possibles. Le ministre de l'intérieur annonce que le gouvernement est prêt à *« une discussion complètement ouverte »* qui concernera *« le fond du problème »*. Aucune date nouvelle n'a été fixée pour l'examen de ce sujet par le conseil des ministres alors que M. Defferre présentait, il y a huit jours, sa communi*cation comme une « décision »* du président de la République de doter Paris de *« vingt municipalités de plein exercice » (le Monde* du 2 juillet).

Le gouvernement, en revanche, devait adopter, lors du conseil des ministres du mardi 13 juillet, le texte fixant le mode de scrutin pour les élections municipales dans l'ensemble du pays, et la discussion de ce texte à l'Assemblée nationale commencerait le 26 juillet. Seule une première lecture pourrait se dérouler avant la fin de la session extraordinaire, les autres étapes du débat étant renvoyées à la session d'automne, qui doit commencer, en principe, le 21 septembre. Ce calendrier a été annoncé au groupe socialiste, mardi 6 juillet, par M. Jean Poperen, numéro deux du P.S.

C'est dire que le cas particulier du statut de Paris, ainsi différé, est devenu une affaire de choix gouvernemental et un problème politique majeur au plan national. Si le gouvernement a insuffisamment préparé cette réforme et mal mesuré les conséquences de l'effet de surprise qu'il avait recherché, il souhaite maintenant éviter tout nouveau faux pas.

La rapidité et la vigueur de la réaction de M. Jacques Chirac ont surpris, le réflexe de cohésion déclenché dans une opposition un peu effilochée a inquiété.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

Le dollar à près de 7 francs

Le dollar a pulvérisé tous ses records à Paris, mercredi 7 juillet 1982, passant de 6,89 F à 6,99 F voisinage immédiat de la à certains moments, au barre des 7 francs.

La fermeté de la monnaie américaine est générale sur tous les marchés des changes, que ce soit à Francfort, où elle a été cotée 2,5150 DM contre 2,48 DM mardi, ou à Tokyo, à 259 yens contre 257 yens. Elle est due à une très forte demande émanant des milieux financiers internationaux. Ces derniers, nonobstant une baisse des taux d'intérêt américains ces derniers jours, en liaison avec une contraction de la masse monétaire outre-Atlantique, pronostiquent une « explosion » de cette masse monétaire en juillet, lorsque le versement trimestriel des retraites et pensions, majorées de 7,4 %, et les gains de pouvoir d'achat dus aux réductions d'impôts (près de 40 milliards de dollars au total) seront injectés dans les circuits financiers.

Ils redoutent que la Banque centrale des Etats-Unis (la Réserve fédérale) ne veuille contenir cette explosion en durcissant sa politique restrictive, ce qui aurait immanquablement pour effet de faire monter les taux d'intérêt, d'autant que les besoins du Trésor, pour combler le déficit budgétaire, s'élèvent à 50 milliards de dollars au moins pour le second semestre de 1982.

Dans ces conditions, suivant de nombreux experts, les cours du dollar ne sauraient que poursuivre leur progession, certains d'entre eux prévoyant des cours supérieurs à 2,60 DM (près de 7,30 F à Paris). Une telle évolution ne pourrait qu'aggraver les difficultés des partenaires des Etats-Unis, aux prises avec une crise économique toujours sévère, que ce soit au niveau des taux d'intérêt ou à celui du coût des importations payables en dollars. C'est le cas essentiellement du pétrole, dont la facture, au surplus, se trouve, en ce qui concerne la France, fortement alourdie par la récente dévaluation du franc, qui a ajouté 0,40 F de plus au cours mondial du dollar, soit près de 10 milliards de francs en année pleine.

La C.G.T. demande à Peugeot d'ouvrir des négociations

L'activité de l'usine Talbot à Poissy était, mercredi matin 7 juillet, plus importante que la veille, malgré de « petits arrêts de production ». Après la mise en garde de la direction, qui s'est inquiétée auprès du médiateur de cette trop lente reprise du travail, M. Sainjeon, secrétaire général de la Fédération des métallurgistes C.G.T., a reproché à l'état-major de l'usine *« son mépris »* à l'égard des salariés.

Le leader cégétiste a surtout réclamé l'ouverture de négociations chez Peugeot : *« Si la vie va changer chez Citroën et Talbot, elle changera aussi par la force des choses chez Peugeot. »*

Lire page 29 l'article de J.-P. DUMONT

TENEZ-VOUS UN JOURNAL INTIME ?

« Le Monde des livres » a posé cette question à une trentaine d'écrivains français. Il publiera leurs réponses à partir de jeudi (numéro daté du vendredi 9 juillet).

L'enjeu allemand

par RENÉ DABERNAT

C'est avant tout par rapport à *l'Allemagne que le plan Mauroy*-Delors d'assainissement prend sa véritable dimension, maintenant que les conflits d'intérêts s'amplifient entre l'Europe et les Etats-Unis. Face à l'Amérique, le Marché commun n'a de chance de se faire respecter que si son pilier central — la coopération franco-allemande — demeure solide. Mais il ne peut en être ainsi qu'à la condition impérative que la France redevienne, pour Bonn, un partenaire crédible en matière économique, commerciale et monétaire. *Dans le cas contraire*, que personne ne saurait exclure, la République fédérale accentuerait sa suprématie européenne et pourrait être tentée par des arrangements particuliers et directs avec les Deux Super-Grands ou l'un des deux. Ce serait la fin de la Communauté.

L'enjeu intérieur français est, certes, d'une extrême importance. Pour la gauche, confrontée aux risques d'une désagrégation politique à la portugaise. Pour la nation, qui doit éviter un engourdissement industriel à l'anglaise. Mas l'enjeu franco-allemand est plus fondamental encore. Le Marché commun, en ouvrant la France à la concurrence de ses voisins, provoque avec chacun de *ceux-ci*, et d'abord avec la très performante économie d'outre-Rhin, une comparaison permanente qualité-prix. Tout recul français porte donc en germe soit une pénétration accrue de nos partenaires, République fédérale en tête, soit un repli frileux sur l'Hexagone, qui serait fatal à l'Europe. L'Allemagne resterait alors la seule grande puissance de la C.E.E. et serait de nouveau, au cœur du continent, ce que Victor Hugo appelait une *« force qui va »*.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LETTRE

M. le maire,

Né en province de père savoyard et de mère ardéchoise, j'habite à Paris, dans le quartier du Montparnasse. J'ignore l'existence des gens de Belleville, les résidents de l'avenue Foch me sont étrangers et je ne connais personne dans mon immeuble.

En tant que Parisien, je soutiens votre juste combat politique contre la transformation de Paris en communauté urbaine. La raison en est morale : urbaine ou pas urbaine, je ne veux pas vivre en communauté. Vivre ensemble, c'est déjà assez difficile !

HENRI MONTANT.

CATHERINE CLÉMENT ET L'ACTION CULTURELLE

Des tziganes aux cathédrales

Ecrivain public : telle est la modeste ambition que s'assigne aujourd'hui Catherine Clément. Philosophe, lacanienne, militante de gauche, journaliste, romancière, elle met sa plume et ses divers talents au service de la meilleure cause : la Culture, avec une majuscule. Son livre, *Rêver pour l'autre*, est tout à la fois, essai, enquête, conversation, méditation.

Dans cette construction en patchwork, à l'image de la culture « éclatée », il n'est pas toujours simple *de suivre la réflexion de l'auteur*. Les « participations » à l'ouvrage de Costa-Gavras, Cueco, Pierre Desgraupes, Maurice Fleuret, Antoine Vitez, etc., frôlent souvent la discussion de salon. L'éternelle question piège rôde : Qu'est-ce que la culture ? Nous nous garderons bien de répondre à notre tour, sinon pour suggérer que ceux qui ne la possèdent pas en ont peut-être une idée plus précise...

Deux entretiens avec le président Mitterrand et le ministre Jack Lang ferment le livre. De grands noms et des noms connus sont cités par Catherine Clément, sans lesquels une pensée sur la culture pècherait par manque de références Vilar, Malraux, Régis Debray, Aragon, Sartre, Foucault, Lévy-Strauss, Bourdieu, Sollers, Bernard-Henri Lévy, etc. De quoi couper le sifflet au lecteur.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

DIPLOMATIE FRANÇAISE

Le président de la République, pour la première fois depuis son élection, visite un pays de l'Est : la Hongrie. C'est l'occasion pour François Puaux de s'interroger sur l'efficacité de la « politique de tendance. » René Dabernat montre que la coopération franco-allemande conditionne le succès du plan de redressement. Marc Heurtaux estime que la politique de la France n'est guère différente de ce qu'elle était avant mai 1981 et s'en désole à propos du Liban. Jean-Marie Rausch, à propos de l'Afrique, croit que le changement de l'an dernier a été tout récemment suivi d'un autre.

François Mitterrand au contact des réalités africaines

par JEAN-MARIE RAUSCH (*)

EN renonçant au dogmatisme du P.S. et aux a priori de son ministre de la coopération, François Mitterrand a bel et bien chaussé les bottes de ses prédécesseurs, lors de sa dernière visite officielle en Afrique.

Bien nourris en France, une poignée d'opposants aux régimes africains ont toujours trouvé parmi de nombreux socialistes des alliés pour dénoncer avec force et hargne l'absence de démocratie dans ces pays de l'ancienne mouvance française. Bien sûr, depuis le 10 mai, ils parlent moins haut. L'idée pourtant reste présente : n'aidons pas ces Etats tant qu'ils seront dirigés par des colonels, des autocrates, des « fachos »... Qu'ils restent aux enfers ! Voilà le langage de la gauche française si généreuse !

Fait-elle semblant ou croit-elle sincèrement que des peuples, après vingt-deux petites années d'indépendance, ont déjà assimilé les principes de Tocqueville ? Pense-t-elle qu'il existe déjà en Afrique un environnement démocratique susceptible d'accueillir le pluripartisme, sans risque d'éclatement ou de guerre civile et tribale ?

Ni le colonel Seiny Kountche, du Niger, intègre mais tout-puissant chef d'État, ni Félix Houphouët-Boigny, père fondateur de la Côte-d'Ivoire, ancien membre du P.C., puis de l'U.D.S.R., ne sont disposés à introduire chez eux les clivages gauche/droite, réac ou gauchiste. Ils savent que peu de temps suffirait pour qu'agissent les forces centrifuges poussant à la création de mini-États tribaux.

Qu'on se souvienne du Biafra et de ses dizaines de milliers de morts et de mutilés dans les années 67-68 parce que le Nigéria appliquait la démocratie apprise à l'ombre de Westminster... Et du Cameroun, dont le chef Amadou Ahidjo défendait farouchement l'unité, il y a vingt ans encore, contre la déstabilisation entreprise par une extrême gauche armée par les pays socialistes.

Jean-Pierre Cot, qui a visité trente pays africains en moins d'un an, comme le rapporte complaisamment notre radio-télévision d'Etat, sait tout cela fort bien. Quant à François Mitterrand, qui effectua avant le 10 mai 1981 des voyages privés sur le continent noir, il a depuis longtemps mis sa montre à l'heure des réalités africaines, même s'il a laissé s'égosiller ses trublions d'intellectuels avec des principes, parfaits dans les livres mais vains là *où la faim et l'ignorance demeurent* des fléaux à combattre en priorité.

Le chef de l'Etat français a, on peut le supposer, laissé faire en Centrafrique. Ange Patasse, dont on semble oublier qu'il fut le collaborateur intime de Bokassa, a reçu (ou cru recevoir) le feu vert des dirigeants socialistes pour répéter sa tentative de coup d'Etat de mars 1981, en mars 1982...

Qui imaginera que, après avoir échoué contre le faible président de 1981, David Dacko, à cause de l'intervention du chef de l'armée, le général Kolingba, Ange Patasse ait été assez bête pour réitérer, alors que ce même général était devenu entre-temps président de la République, à moins, bien sûr, qu'il ait eu quelque soutien français !

Cela fera peut-être taire les apprentis sorciers du P.S. d'hier et *d'aujourd'hui. En tout cas,* le réaliste François Mitterrand est bien décidé à considérer que le socialisme à l'africaine ou la démocratie au sud du Sahara n'a rien de commun avec l'Internationale socialiste. Il sait que les nations pauvres du continent vivent au rythme propre de leurs exigences *de développement, qui ne* sont pas liées aux régimes politiques généralement autoritaires (comme le fut séculairement la chefferie traditionnelle, structure de base fondamentale).

La France doit donc poursuivre sa mission d'aide et de coopération. Notre style de démocratie s'imposera dans une génération peut-être. Mais on ne l'imposera pas en assistant ces intellectuels noirs ayant perdu tout contact avec leurs racines, depuis près de vingt ans, qui inspirent certains socialistes.

On doit à la vérité de faire une parenthèse pour le Sénégal, où règne une forme pluripartisane, associée à une liberté de presse. Mais le legs de Léopold Senghor, qui voulait aller à la découverte prudente des joies de la démocratie, hérissée d'écueils, risque de déraper dès lors que son successeur *en sape les ultimes garde*-fous. Il faut seulement espérer que la multiplication à l'infini des partis n'engloutisse pas ce pays séduisant dans un maelström tribal ou ethnique.

Cela dit, on avait parlé de changement le 10 mai 1981. Ne serait-ce que pour la politique étrangère, il semblerait bien qu'il y ait eu un deuxième changement en mai 1982. Quand on change le changement, on revient peut-être au point de départ.

Avons-nous les moyens et le temps de suivre de telles contradic*tions ? Combien de temps* cela va-t-il encore durer ?

(*) Sénateur, maire de Metz, président du conseil régional de Lorraine (U.D.F.).

Salvador, Liban, même cause

par MARC HEURTAUX (*)

ON croyait que, depuis le 21 mai 1981, la politique de la France à l'égard du tiers-monde avait changé : la déclaration franco-mexicaine sur la *représentativité* de la rébellion salvadorienne — la France intervenant dans ce qui était jusqu'alors la chasse gardée des Américains — prenait même un caractère de défi. Il semblait que, sans jouer les dons Quichottes, ce que, de toute façon, ses moyens limités ne lui permettraient pas, la France avait pris le parti d'embrasser toutes les causes justes et de se faire, dans le monde des riches, le défenseur *des humiliés et offensés contre la violence des puissants.*

Hélas ! Il faut déchanter. Lorsque l'Argentine a occupé les Malouines, le président de la République a été le premier chef d'État, ou de gouvernement, à exprimer son entier soutien à la discutable cause de Mme That*cher, et les actes ont suivi immé*diatement (embargo sur les armes, sanctions économiques qui frappent durement l'Argentine). Passe encore ! Mais quel contraste avec la passivité délibérée devant l'agression israélienne au Liban, agression pré*méditée* (et l'on se défendra difficilement de penser que M. F. Mitterrand n'en ait pas évoqué l'éventualité — au moins à mots couverts — avec M. Begin, lors de son voyage à Jérusalem), puisqu'on l'annonçait ouvertement depuis des mois, ce qui suffit à réduire à néant tous les dérisoires prétextes qu'on en a donnés (au surplus, si l'attentat contre un ambassadeur commis par des extrémistes irresponsables (1) justifie une guerre, alors la guerre déclenchée par l'Autriche en 1914 après l'attentat de Sarajevo fut une guerre juste).

Oh ! certes, le président de la République a *« condamné sans réserve »* cette *« agression »*. Les faits sont si patents qu'on ne saurait lui en savoir gré, et il faut tout l'aplomb de M. P. Giniewski, défenseur attitré d'Israël et de l'Afrique du Sud, pour tenter de la justifier. Mais que de restrictions, que de réserves mentales à cette condamnation comme l'a fort bien montré Jacques Amalric (2) ! Et d'actes, aucun ! Le ministre des affaires étrangères d'Israël n'a même pas été prié de remettre sa visite à d'autres temps, on n'évoque pas le classique *« rappel de l'ambassadeur en consultation »*. Combien faut-il de morts ?

Il est trop tôt pour prévoir toutes les conséquences des événements, mais l'évolution qui s'est produite en Amérique latine depuis la guerre anglo-argentine devrait servir d'avertissement à l'Occident. On peut prédire, sans grand risque de se tromper, que le premier résultat sera le renforcement du nationalisme arabo-musulman dirigé contre l'Occi*dent et, puisque, par myopie* politique, l'Occident a scié le nationalisme laïque, abattant Mossadegh et cassant Nasser, il risque fort — tant pis pour lui ! — d'avoir affaire à la grande poussée de fanatisme religieux partie de Qom, dont beaucoup de signes, de la Syrie à l'Égypte et *jusqu'au Maroc*, montrent qu'elle gagne de plus en plus.

Contre ce mouvement des profondeurs, religieux ou non, à quoi mènera la duplicité trop évidente de notre politique avec ses ménagements pour celui que nous qualifions nous-mêmes d'agresseur ? Croit-on qu'elle trompe qui que ce soit ? Croit-on que les peuples se contenteront de platoniques condamnations solennelles ? Croit-on que le crédit que le gouvernement socialiste a acquis auprès du tiers-monde par quelques actes *heureux comme les propositions* de Cancun et l'accord franco-algérien sur la gaz soit inépuisable ? Les peuples du tiers-monde ont, comme nous, de la mémoire, et les souvenirs qu'ils ont pu garder des gouvernants socialistes de la IVe et de M. F. Mitterrand ne les incitent pas nécessairement à la confiance. Le capital d'estime et de confiance que l'on commençait à reconstituer depuis un an risque d'être vite dissipé.

Si le nouveau pouvoir socialiste veut le garder et l'accroître, il faut qu'il le mérite par des actes et une attitude sans ambiguïté. La lutte contre l'oppression des hommes est indivisible : on ne peut soutenir la cause des peuples en Amérique centrale et se montrer plein d'indulgence pour celle des agresseurs au Proche-Orient. C'est aussi l'intérêt bien compris de l'Occident de ne pas s'aliéner le tiers-monde. Ce devrait être la tâche du pouvoir socialiste de montrer la voie.

(1) *International Herald Tribune* du 8 juin, cité par Maxime Rodinson, « Le désastre pour les autres » (*le Monde* du 12 juin).

(2) J. Amalric, « Beaucoup de nuances pour une « agression » (*le Monde* du 11 juin).

(*) Agrégé de l'Université.

La « politique de tendance »

par FRANÇOIS PUAUX (*)

FAUT-IL parler aux Russes ou les ignorer ? Le président de la République, dans sa dernière conférence de presse, n'a répondu à cette question que de manière fort ambiguë.

« Le roi lui-même n'a pas le droit de subordonner les intérêts de la patrie à l'affection ou à l'aversion qu'il peut éprouver pour des étrangers », disait Bismarck en 1857 à Frédéric-Guillaume IV, qui voulait soutenir en Espagne la légitimité de la reine Isabelle II contre les progressistes. C'est ce que le chancelier appelait curieusement la *« politique de tendance »*, qui consiste à conduire les affaires du pays en fonction de ses sympathies politiques. On ne sera pas surpris que M. Mitterrand ne cherche pas ses exemples chez Bismarck. Mais peut-on appeler l'attention du président de la République sur le comportement en la matière de l'un de ses illustres prédécesseurs, le général de Gaulle ? Le fondateur de la Ve République n'était pas suspect de philo-soviétisme, *lui qui a été non seulement* le meilleur soutien européen des États-Unis dans l'affaire de Cuba, mais qui aussi, on s'en souvient moins, a fait échouer l'ultimatum de Khrouchtchev et sauvé Berlin par sa solidarité totale avec Eisenhower, au sommet de Paris, le 16 mai *1960, alors que Macmillan insistait* pour un compromis.

Les seconds violons

Or que disait, en 1968, après l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'homme dont la politique reste un terme de référence en matière de fermeté ? Il s'en est expliqué très clairement dans sa conférence de presse du 9 septembre, moins de trois semaines après le coup de force : il condamnait le *« totalitarisme écrasant »* dans lequel s'enfermait le monde soviétique, et ajoutait : *« Mais, en même temps, ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie, je veux dire l'élan de son peuple pour obtenir un début de libération (...), démontre que notre politique, pour momentanément contrariée qu'elle paraisse, est conforme aux profondes réalités européennes et, par conséquent, qu'elle est bonne. Étant donnée la marche des choses (...), l'évolution se poursuivra inéluctablement. Il est en effet trop tard (...) pour qu'aucune idéologie, notamment le communisme, l'emporte sur le sentiment national. »* Et il concluait en constatant qu'il fallait poursuivre la politique de détente. La démarche de M. Mitter*rand est bien différente*, dans la mesure où il croit devoir privilégier ses amitiés internationales, ce qui risque de donner à notre politique extérieure un air d'inconséquence. Le président a donné à M. Shamir une audience à laquelle rien ne l'obligeait, au moment où Tsahal se livrait à un quasi-génocide au Liban, alors que M. Gromyko n'avait droit, un an après le début du septennat, qu'à un bref entretien avec son collègue français à New-York, en marge de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies. Les Afghans sont-ils plus proches de la France que les Libanais ?

On dira : il y a eu la Pologne. Mais la mise en quarantaine de l'Union soviétique par la France est antérieure au 13 décembre 1981. C'est il y a un an, alors que Solidarité tenait encore le haut du pavé et que Moscou n'osait pas intervenir en Pologne, *que M.* Cheysson déclarait à Washington que, *« tant que les troupes soviétiques seraient en Afghanistan, on ne pourrait pas s'attendre qu'il y ait des relations normales entre la France et l'U.R.S.S. »*. On sait qué, avec le style qui lui est propre, le ministre des relations extérieures exprime très exactement les vues qu'il recueille à l'Elysée. Aussi, *lorsque M. Cheysson*, le 10 janvier dernier, déclarait au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » qu'il voulait *« placer les rapports Est-Ouest sous le signe de la lutte contre le totalitarisme »*, il était permis de penser qu'on entretenait effectivement à Paris l'illusion qui avait cours au *temps de Dulles*, selon laquelle il était possible de déstabiliser le monde soviétique grâce à un climat de guerre froide. Nombre de dissidents, dont feu Andrei Amalrik, ont mis les Occidentaux en garde contre cette attitude, qui ne peut que servir objectivement le pouvoir des maîtres du Kremlin. La visite de M. Cheysson à Sofia et le prochain voyage à Budapest du chef de l'État vont dans le même sens. L'idée de parler aux seconds violons de l'orchestre rouge, en ignorant Moscou, est une erreur déjà commise dans les années 60 par le chancelier Kiesinger, qui s'étonnait de n'aboutir à rien.

Notre conduite se veut apparemment morale ; notons que celle de Jimmy Carter y aspirait aussi, avec les résultats que l'on sait. On serait moins surpris par cette approche politico-sentimentale si, au refus du dialogue, correspondait une véritable fermeté de conduite envers Moscou. Mais où est la cohérence avec le contrat qui met la France dans la dépendance du gaz soviétique ? D'autre part, si M. Mitterrand a eu le mérite de dénoncer les SS-20, il appuie en même temps l'*« option zéro »* qui prévoit le démantèlement complet des armes nucléaires à moyenne por*tée, américaines et soviétiques, en* Europe. Sans doute Ronald Reagan, qui l'a proposée, compte-t-il que les *militaires soviétiques rejetteront* cette proposition maximale. Mais si les Russes acceptaient, que se passerait-il ? Le « découplage » serait réalisé entre les États-Unis et leurs alliés européens, face à la supériorité écrasante des forces conventionnelles soviétiques. L'option zéro est une solution détestable pour toute l'Europe. Le chancelier Schmidt, gêné par l'aile pacifiste de son parti, s'est cru obligé de l'accepter. Seule la France, qui dispose d'une force nucléaire indépendante, *devrait pouvoir dire la vérité au nom* de l'Europe.

Les injures faites au duc d'Orléans

Il y a peut-être d'autres explications à l'attitude étrange qui consiste à éviter le dialogue avec la deuxième plus grande puissance du monde et à tenir la France à l'écart de la politique Est-Ouest.

Tout d'abord, M. Mitterrand ayant dénoncé les complaisances du septennat précédent à l'égard de Moscou, notamment le refus de prendre position dans l'affaire des euromissiles ainsi que la malheureuse rencontre de Varsovie, se sent obligé de corriger la ligne de son prédécesseur, qui déposait des gerbes au monument de Lénine, parlait de *« désarmement idéologique »*, des *« rebelles afghans »* que la France n'aiderait pas et des *« craintes explicables que suscitent en Union soviétique les projets d'organisation d'une défense européenne »*. Il y a aussi des griefs plus personnels. Louis XII, en montant sur le trône, déclarait que *« le roi de France ne vengerait pas les injures faites au duc d'Orléans »*. François Mitterrand, pour sa part, ne semble pas vouloir oublier l'attitude des Soviétiques lors de la campagne présidentielle. Il y aurait là un mouvement d'humeur explicable devant une ingérence peu convenable dans nos affaires intérieures qui devrait néanmoins, après un an, le céder à la raison d'État.

Le président Mitterrand, d'autre part, a toujours eu une « sensibilité » atlantiste, pour employer une expression à la mode, et il est de fait que sa politique à l'Est lui a valu des commentaires flatteurs à Washington. Mais l'administration Reagan, que l'on sache, ne se prive pas de dialoguer avec Moscou. Reste enfin, *comme hypothèse non négligable, le* désir de faire excuser la présence des communistes dans le gouvernement et, du même coup, d'embarrasser ces derniers en les associant au blâme infligé à Brejnev. On retrouverait là la vieille dimension de politique intérieure qui a tant pesé, avant et *après de Gaulle, sur les relations* franco-soviétiques.

« Non avete paura »

La détente, amorcée par la France en 1964, a donné des résultats spectaculaires, un peu négligés chez nous aujourd'hui, dans la mesure où ils sont considérés comme acquis. Les Allemands, eux, demeurent très conscients de ce que leur a apporté la dernière décennie, tant sur le plan des relations internationales et des rapports entre les deux Allemagnes que sur celui des échanges, dont toute l'Europe de l'Ouest a profité. L'accord quadripartite du 3 septembre 1971 a permis de mettre fin aux crises qui se succédaient à Berlin avec une sinistre monotonie, et les mouvements de personnes entre les deux parties de l'Europe ont pris, avant et après Helsinki, une ampleur inconnue jusqu'alors. Faut-il laisser prescrire cet acquis ? Ce serait un grave recul, pense-t-on à Bonn, où l'on estime avec raison que la seule manière d'aider la Pologne est de maintenir le dialogue. Le résultat de cette divergence franco-allemande est que la R.F.A., qui n'a pas rompu avec l'U.R.S.S., pèse aujourd'hui plus lourd que la France dans la « Mitteleuropa ». Est-il bien avisé de la laisser, seule puissance européenne, en tête à tête avec la Russie ?

Sans la détente, il n'y aurait eu ni le « printemps de Prague » ni le « renouveau de Varsovie », autant de sursauts qui, malgré la répression, auront empêché de s'éteindre à l'Est la flamme et la soif de la liberté. *« Non avete paura »* (« n'ayez pas peur »), a dit, lors de sa première allocution, le pape venu de l'Est à la foule assemblée sur la place Saint-Pierre. Le dialogue n'est pas, bien au contraire, exclusif de la fermeté. Les États-Unis ont repris le 29 juin les négociations avec l'U.R.S.S. sur les armements stratégiques, et Ronald Reagan s'apprête à rencontrer Leonid Brejnev. Qu'attend donc François Mitterrand ?

(*) Ancien directeur politique du Quai d'Orsay.

L'enjeu allemand

(Suite de la première page.)

Voilà pourquoi l'effort de redressement entrepris — même s'il ne marque qu'une étape — commande *l'avenir des rapports franco*-allemands et, par voie de conséquence, le destin de la Communauté. C'est bien dans cette perspective, d'ailleurs, que se placent les dirigeants, au plus haut niveau, des deux côtés du Rhin.

De manière significative, la République *fédérale a épaulé* de son mieux Pierre Mauroy, Jacques Delors et la Banque de France durant les journées et les nuits difficiles de juin. Depuis longtemps, elle jugeait inévitables un réajustement du franc et la reprise en main des grands équilibres. Le vendredi 11 juin — veille de l'opération, — M. Rudolf Sprung, vice-président chrétien-démocrate de la commission des finances au Bundestag, demandait que soit décidée *« sans tarder une nette dévaluation du franc »*. Celui-ci s'était, selon lui, affaibli *« en raison de la politique du gouvernement »*. Un peu avant, le ministre *ouest-allemand des finances* déplorait le maintien de *« fortes divergences »* entre les politiques des pays membres du système monétaire européen. Son avertissement, nul n'en doute, visait, entre autres, la France.

Mais, dès que la décision fut prise à Paris, l'Allemagne — après avoir soutenu le franc dans la tourmente — a appuyé de tout son poids un réajustement européen global, afin de sauver le S.M.E. Parallèlement, la dévaluation française s'accompagne de certaines mesures pour endiguer la masse salariale, le déficit budgétaire et les dépenses de la Sécurité sociale. Ces mesures, tout en laissant subsister une différence de conception entre les deux pays, rapprochent Paris de Bonn. Elles confirment que la France, fût-elle de gauche, ne pouvait pas sans danger poursuivre une action politique très éloignée de celle de la République fédérale, contrairement à ce que l'Elysée avait cru du 10 mai 1981 au 12 juin 1982.

Au-delà des contraintes de l'intendance, cette évolution reflète un choix politique de portée européenne. Il s'agit pour M. Mitterrand, nous dit-on, de *« jouer la carte allemande tant que la République fédérale s'y prête, et pourvu que la France se donne les moyens de faire jeu égal avec elle »*. Jusqu'ici, effectivement, les dirigeants des principaux partis de Bonn souhaitent préserver et améliorer les rapports avec la France, dans le cadre d'un Marché commun consolidé et d'un système monétaire européen stabilisé. Des intérêts très puissants les y poussent, au moins autant que leurs inclinations.

Un choix de portée européenne

En premier lieu, l'économie allemande a changé de centre de gravité depuis le début des années 70. Elle s'est fondée moins sur l'Amérique et s'est tournée davantage vers l'Europe, avec laquelle s'effectuent la moitié de ses échanges, puis vers les pays arabes de l'OPEP, bien qu'à un moindre degré. Les Etats-Unis, principaux partenaires commerciaux de la République fédérale il y a dix ans, ne viennent plus qu'au quatrième rang. En outre, les industries des deux pays s'affrontent en plusieurs domaines : chimie, automobile, centrales nucléaires, sidérurgie, machines-outils et autres biens d'équipement. Quant aux taux d'intérêt américains, le chancelier Schmidt les juge abusifs.

En second lieu, le passé interdit aux Allemands un leadership ostentatoire de l'Europe occidentale. Et le présent leur rend malaisé soit un renversement des alliances au profit de l'U.R.S.S., soit un axe exclusif germano-américain. En théorie, l'Allemagne pourrait prendre l'une ou *l'autre de ces directions si, dans l'hy*pothèse d'un naufrage du Marché commun, elle redevenait, au centre de l'Europe, entre l'Est et l'Ouest, l'imprévisible *« peuple du milieu »* dont parle Nietzsche. Mais ce ne serait pas sans de sérieux risques. La première direction la couperait de l'Occident. La seconde, outre qu'elle supposerait la fin des conflits d'intérêts, pourrait rallumer la guerre froide.

L'occasion se présente donc de fixer la République fédérale dans la C.E.E., pourvu — c'est primordial — que la France *« se donne les moyens de faire jeu égal avec elle »*. Sur quoi, en effet, déboucherait le traité de Gaulle-Adenauer de 1963, sinon sur une construction artificielle ou bien dirigée de Bonn si l'égalité des droits ne se doublait pas, un jour, de l'égalité des forces ? Maintes fois, Georges Pompidou, puis Valéry Giscard d'Estaing ont souligné la nécessité de *« rattraper l'Allemagne »*. François Mitterrand ne pense pas autrement.

Certes, la France joue un rôle politique international et dispose d'un arsenal thermo-nucléaire qui l'avantage par rapport à la République fédérale, tenue à la prudence diplomatique et exclue du club atomique. Elle occupe aussi un rang important en plusieurs secteurs civils ou militaires : aéronautique, espace, télécommunications, recherche scientifique, armements, etc. Mais l'économie allemande, quoique plus vulnérable qu'on ne l'a dit, pèse globalement le double de l'économie française. Son avance est très grande, parfois même proche de la suprématie, en ce qui concerne notamment les machines-outils, la chimie et, si l'on n'y prend garde, l'acier.

Quant au franc, malgré deux dévaluations en huit mois, il reste dans l'ombre du mark et subit le choc en retour des dépenses budgétaires et sociales engagées depuis un an. Ces dépenses ont, c'est vrai, favorisé un moment l'activité. Mais, outre que le chômage demeure élevé, elles ont alourdi les charges des entreprises et accru le déséquilibre extérieur. Le déficit commercial français avec la R.F.A. est passé de 16,8 milliards de francs en 1980 à 22,6 milliards de francs en 1981 ; sur la base du premier trimestre 1982, il atteint le *rythme annuel de 32 milliards. L'an* dernier, la part des voitures allemandes en France s'est accrue de moitié ; celle des voitures françaises vendues outre-Rhin a diminué de 10 %.

Sans un redressement économique et financier vigoureux, la gauche *ne pourra pas tenir ses pro*messes, l'industrie allemande accentuera sa suprématie, et le système monétaire européen éclatera et/ou deviendra, pour longtemps, une zone mark. Tel est l'enjeu intérieur et extérieur du plan Mauroy-Delors.

RENÉ DABERNAT.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

Alors que depuis plus d'un mois les pays arabes ont été dans l'incapacité de trouver un terrain d'entente pour une conférence des chefs d'Etat et que le conseil des ministres de la Ligue arabe a préféré se cantonner dans une action diplomatique, M. Habib Chatti, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (O.C.I.), a annoncé mardi 6 juillet que les ministres des affaires étrangères des pays islamiques pourraient se réunir, d'ici au 20 juillet, pour se prononcer sur la convocation d'un sommet « urgent » sur le Liban, demandée par M. Yasser Arafat. Notre correspondant à Tunis indique que onze pays sur les quarante membres de l'Organisation ont d'ores et déjà donné leur accord et que M. Chatti a bon espoir de voir rapidement atteint le quorum exigé, qui est de vingt-sept.

La réunion ministérielle pourrait avoir lieu à Tunis, qui s'est proposé pour l'accueillir.

● M. ARAFAT a demandé par ailleurs la convocation urgente d'une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays non alignés pour discuter de l'invasion israélienne. Cette réunion, dont la demande a été faite par l'intermédiaire de l'ambassade de Cuba à Beyrouth, pourrait avoir lieu à Chypre, sur la suggestion du chef de l'O.L.P.

● A PARIS, la réunion prévue pour mardi entre M. Claude Cheysson et la délégation de la Ligue arabe, comprenant les ministres des affaires étrangères d'Algérie, des Emirats arabes unis, et le chef du département politique de l'O.L.P., M. Kaddoumi, a été ajournée pour des raisons de calendrier. La mission arabe espère être reçue également par M. Mitterrand. Cependant, M. Cheysson a reçu mercredi, avant son départ pour Budapest, M. Kaddoumi.

● A AMMAN, on apprenait mardi de source arabe proche de la Syrie que le président Hafez El Assad aurait effectué récemment une visite secrète à Moscou, au cours de laquelle le chef de l'Etat syrien aurait élaboré, avec les dirigeants soviétiques, les grandes lignes d'un accord de coopération stratégique entre les deux pays.

● A MOSCOU, la radio a accusé mercredi les Etats-Unis de préparer une « intervention militaire directe au Liban » par l'envoi de « marines ». — (A.F.P.-A.P.)

Plusieurs navires de guerre américains transportant quelque 1800 «marines» font route vers la côte libanaise

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis sont prêts, dans tous les sens du terme, à participer à une force de paix au Liban. Prêts politiquement, comme l'a révélé, le mardi 6 juillet, le président Reagan. Et prêts techniquement, selon des informations officieuses du Pentagone.

Plusieurs bâtiments de guerre américains font route, en effet, vers la côte libanaise, avec quelque mille huit cents marines à leur bord. L'ordre leur en avait été donné dès dimanche dernier. Ce même groupe naval fut mobilisé précédemment pour assurer l'évacuation de plusieurs centaines d'Américains résidant au Liban.

« Le gouvernement libanais nous a dit qu'une force multinationale pourrait être essentielle à un maintien temporaire de la paix à Beyrouth et propose de manière informelle aux Etats-Unis d'y contribuer, a déclaré, mardi, M. Reagan, qui se trouvait à Los Angeles. *J'ai accepté le principe d'envoyer un petit contingent, à certaines conditions. »*

Le porte-parole de la Maison Blanche devait préciser la double mission de cette éventuelle force de paix : favoriser *« le départ d'éléments armés de Beyrouth dans l'ordre et la sécurité »*, mais aussi *« aider »* le gouvernement libanais pendant cette *« transition de pouvoir »*. On parle d'un millier d'hommes qui resteraient sur place une trentaine de jours au maximum. L'évacuation des membres de l'O.L.P. — porteurs d'armes légères — se ferait par voie maritime, grâce à des bateaux américains battant pavillon de la Croix-Rouge internationale. Les pays de destination pourraient être la Syrie, l'Algérie et l'Irak.

Le projet de M. Reagan a suscité quelques réactions négatives à Washington, avant même d'être condamné par l'O.L.P. Ce serait la première fois, en effet, depuis la guerre du Vietnam que des troupes américaines seraient dépêchées dans une zone de combat. Autant l'envoi de mille cent hommes au Sinaï pour garantir les accords de Camp David avait semblé normal, autant celui-ci paraît hasardeux.

« J'avais déjà exprimé mes réserves », a déclaré M. Howard Baker, chef de la majorité républicaine du Sénat. Paradoxalemet, son homologue démocrate, M. Robert Byrd, s'est montré plus favorable au projet présidentiel : *« Devant une requête formelle du gouvernement libanais,* a-t-il dit, *je soutiendrais le président, mais seulement si l'objectif se limite à protéger et surveiller l'évacuation de l'O.L.P. du Liban. »*

Selon le *War Powers Act*, la Maison Blanche est tenue de notifier au Congrès, quarante-huit heures à l'avance, tout envoi de troupes américaines à l'étranger. Les congressistes étant en vacances, il a fallu les appeler au téléphone. M. Reagan s'est personnellement entretenu avec plusieurs d'entre eux.

Jusqu'à présent, les dirigeants américains laissaient entendre — en public comme en privé — qu'ils préféraient ne pas participer à une force de paix au Liban. Une telle force pourrait être contrainte de faire usage de ses armes. Tirerait-on contre des Israéliens ? Et prendrait-on le risque politique de tirer contre les Arabes ? La présence soviétique dans la poudrière proche-orientale était une raison supplémentaire de prudence. Enfin, on se rappelait sans plaisir l'expédition de 1958, même si les quatorze mille marines d'alors, appelés par le président Chamoun, n'eurent pas l'occasion de combattre.

Une durée limitée

Plusieurs raisons ont amené l'administration Reagan à changer d'avis :

● L'envoi d'un contingent de paix, avec une forte participation américaine, peut être le seul moyen d'empêcher les Israéliens de lancer une grande offensive sur Beyrouth-Ouest. Or Washington est persuadé qu'une telle offensive aurait des conséquences désastreuses sur ses propres intérêts au Proche-Orient ;

● Cette expédition n'aurait pas le caractère négatif de celle de 1958. D'une part, elle serait acceptée par toutes les parties en présence. D'autre part, elle aurait une durée beaucoup plus limitée, établie à l'avance ;

● Les Etats-Unis pourraient se dédouaner partiellement aux yeux des Arabes. Après être apparus comme les soutiens, sinon les complices d'Israël, ils souligneraient ainsi que leur attitude ambiguë ne visait qu'à restaurer l'Etat libanais. Et ils se trouveraient, une fois de plus, au cœur d'un règlement pacifique au Proche-Orient, *alors que les Soviétiques sont* depuis un mois au balcon ;

● L'Amérique peut difficilement se dérober à un appel explicite du gouvernement libanais sous prétexte que l'opération présente des risques. Ne demande-t-elle pas, depuis Camp-David, aux Israéliens et aux Arabes de *« prendre des risques pour la paix »* ? Une demande qu'elle s'apprête d'ailleurs à reformuler, dès que possible, pour lancer les négociations sur l'autonomie palestinienne.

Si certains Américains craignent que les marines soient engagés dans un combat aux prolongements incertains, d'autres se demandent si l'opération envisagée ne va pas être une reconnaissance *de facto* de l'O.L.P. Officiellement, l'organisation de M. Arafat est toujours considérée par Washington comme un mouvement terroriste. Il n'est pas question, dit-on, de reconnaître son existence *tant qu'elle n'aura pas elle-même* reconnu l'existence d'Israël. Pourquoi alors permettre aux fedayin de quitter le Liban dans les meilleures conditions possibles, peut-être même les armes à la main ?

Selon M. Joseph Sisco, ancien sous-secrétaire d'Etat, qui s'exprimait mardi soir à la télévision, il ne s'agirait pas d'une reconnaissance *de facto* de l'O.L.P., mais de *« contacts plus directs »* avec cette organisation. *Le représentant de l'O.L.P.* à Washington, qui participait à la même émission, lui a répliqué : *« Pour nous reconnaître, il n'est pas nécessaire d'envoyer des marines au Liban et de chasser nos dirigeants de ce pays. »*

A vrai dire, la reconnaissance *de facto* est presque faite depuis que M. Philip Habib négocie indirectement des cessez-le-feu entre Israël et les fedayin. Washington se dirige *ainsi, pas à pas, vers la reconnaissance* explicite de l'O.L.P. que les anciens présidents Ford et Carter souhaitaient d'une même voix le lendemain des funérailles de Sadate.

ROBERT SOLÉ.

M. YASSER ARAFAT : je n'accepterai pas la protection américaine

New-York (A.F.P.). — M. Yasser Arafat a rejeté catégoriquement les propositions d'évacuation par les troupes américaines, affirmant que les Palestiniens *« n'avaient pas besoin de l'aide américaine »*, dans une interview publiée le mercredi 7 juillet par le *New York Times*.

« Les armes et la sixième flotte qui ont contribué à tuer nos femmes et nos enfants ne peuvent pas nous protéger », a déclaré le leader palestinien interrogé dans son bureau à Beyrouth. *« Je ne l'accepterai absolument pas »*, a-t-il ajouté.

M. Arafat, qui a refusé de discuter des détails des négociations et du transfert des combattants palestiniens hors du Liban, s'est cependant déclaré *« en faveur d'un effort international pour le désengagement »* des forces israéliennes et palestiniennes à Beyrouth. *« Qui dit que je veux rester au Liban ?* a-t-il dit. *Je suis un invité ici. Je veux rentrer chez moi, c'est mon droit, et chez moi, c'est en Palestine. »*

Le chef de l'O.L.P. s'est plaint de M. Habib, l'émissaire du président Reagan, qui, dit-il, *« se sert du siège inhumain de Beyrouth pour exercer des pressions sur nous »*.

M. Yasser Arafat s'est d'autre part déclaré prêt, ainsi que les combattants palestiniens, à soutenir un long siège si cela était nécessaire : *« Je ne suis pas inquiet,* a-t-il dit, *et je me prépare au pire. »*

● *Le CRIF, Conseil représentatif des institutions juives de France,* a exprimé *« les sérieuses inquiétudes de la communauté juive de France »* devant la position du parti socialiste sur la crise libanaise, au cours d'une entrevue lundi 5 juillet avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a annoncé un communiqué du CRIF. M. Jospin a rappelé que le P.S. ne pouvait approuver l'intervention militaire israélienne au Liban, mais qu'il s'était toutefois publiquement prononcé en faveur de l'évacuation de toutes les forces étrangères de ce pays, conclut le communiqué du CRIF.

CORRESPONDANCE

PERMETTRE AUX PALESTINIENS D'ÉLIRE LEURS REPRÉSENTANTS

Mme Germaine Tillion, ethnologue, directeur d'études à l'Ecole politique des Hautes Etudes, ancien chef de réseau de Résistance sous l'occupation allemande, nous écrit :

La survie physique et politique des Palestiniens peut être assurée assez rapidement si l'on ménage immédiatement l'honneur et les vies des combattants.

Les puissances neutres, par une double promesse, permettraient le désengagement militaire (c'est-à-dire la remise, par les Palestiniens, de leurs armes lourdes à l'armée libanaise et le repli des armées syrienne et israélienne). Il convient pour cela de: 1) Organiser pour les Palestiniens en exil un vote (sous contrôle international) leur permettant d'élire des représentants; 2) Reconnaître (s'engager à reconnaître) l'Etat démocratique dont ce serait le point de départ.

S'il se trouvait que les députés élus soient ceux de l'O.L.P., Israël n'aurait pas de raison de contester leur représentativité.

Aux Palestiniens, cette mesure assurerait un pavillon, un passeport, des capitaux et la possibilité protocolaire de négocier directement leur base territoriale avec des interlocuteurs concernés.

MALGRÉ UN OPTIMISME PRUDENT

M. Begin n'exclut pas une «solution militaire»

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a laissé entendre, mardi soir 6 juillet, que les négociations menées par l'émissaire américain à Beyrouth, M. Philip Habib, venaient d'entrer dans leur phase finale et qu'elles pourraient bientôt s'achever de manière satisfaisante pour Israël. Il a paru ainsi confirmer ce que la presse israélienne avait déjà conclu à l'annonce de l'envoi de troupes américaines au Liban — une nouvelle qui a fait les gros titres de tous les journaux mercredi matin.

Il est évident que, au scepticisme manifesté les jours précédents par les dirigeants israéliens à propos d'une solution pacifique au problème de Beyrouth-Ouest, a soudainement succédé un optimisme prudent. M. Begin, en s'adressant aux membres du groupe parlementaire du Likoud, ne l'a pas caché. Cependant, il a pris la précaution de déclarer qu'en cas d'échec, Israël n'hésiterait pas à recourir à la *« solution militaire »* pour chasser l'O.L.P. de la capitale libanaise. Il a fait savoir qu'au cours des derniers jours, les pourparlers conduits par M. Habib avaient abouti à des *« progrès importants »*.

Semblant admettre que, pour faciliter les discussions au Liban, les Etats-Unis avaient exercé des pressions sur Israël, afin de lever quelque peu le blocus imposé par les forces de défense d'Israël à Beyrouth, le premier ministre a déclaré que l'approvisionnement en eau et en électricité allait être rétabli.

M. Begin a, d'autre part, regretté que les négociations aient duré si longtemps, et il a accusé ceux qui, en Israël, ont manifesté contre la guerre et protesté contre un éventuel *assaut sur Beyrouth-Ouest, d'avoir* ainsi encouragé l'O.L.P. à opposer jusqu'au bout un refus. Il a porté la même accusation contre le gouvernement français, mais a exprimé l'espoir que ce dernier se joindrait aux efforts américains pour permettre le départ de l'O.L.P.

Dans les milieux gouvernementaux, on ne prête guère attention aux dernières déclarations de l'O.L.P., affirmant qu'aucun accord n'est en vue et rejetant l'initiative américaine. On estime qu'il s'agit là d'une attitude tactique avant l'achèvement complet des négociations. On ajoute même que les dirigeants syriens et ceux de l'O.L.P. ont déjà fait savoir qu'ils acceptaient les grandes lignes du « plan » américain, à la condition d'une participation internationale, et française notamment.

Vers des relations « coupables »

Maintenant qu'une *solution* est envisagée, de multiples inquiétudes se manifestent cependant à Jérusalem, car certains des détails qui devraient encore être discutés ont une grande signification pour le gouvernement israélien : *la volonté de* l'O.L.P. de conserver une présence symbolique au Liban, et le projet de retrait partiel de l'armée israélienne. M. Begin aurait lui-même fait comprendre que son gouvernement, sur *l'incitation des Etats-Unis, pourrait* être amené à faire preuve de souplesse et à oublier que, le 4 juillet, il avait fermement repoussé ces demandes palestiniennes. L'idée de l'installation d'un bureau politique de *l'O.L.P. à Beyrouth pourrait déjà* avoir été approuvée par les Etats-Unis.

A Jérusalem, certains pensent que des divergences de plus en plus grandes pourraient apparaître désor*mais entre Israël et le gouvernement* de Washington à propos de l'avenir du Liban et du sort futur de l'O.L.P. Au sein de la majorité gouvernementale, on redoute, une fois de plus, qu'Israël ne perde sur le terrain politique *l'acquis de ses « victoires »* militaires. On craint que les Etats-Unis, si l'O.L.P. est pratiquement désarmée, ne commencent à entretenir avec cette organisation des relations jugées *« coupables »* d'un point de vue israélien.

L'organe du parti d'opposition Mapam (allié des travaillistes) souligne que les conversations qui ont lieu depuis des semaines à Beyrouth ont, en fait, abouti à une reconnaissance de fait de l'O.L.P. par les Etats-Unis.

L'éditorialiste du *Jerusalem Post* est du même avis et souligne que l'O.L.P. restera de toute façon une réalité. Il fait remarquer que des centaines de combattants palestiniens se trouvent toujours au nord du Liban et qu'il sera difficile de prévoir leur départ à bref délai, de même que celui des troupes syriennes de la Bekaa. Puis, il ajoute, pour dénoncer les illusions entretenues par le gouvernement depuis le début de la guerre : *« Avant de pouvoir finalement vaincre l'O.L.P., Israël devra, d'une manière ou d'une autre, accepter l'existence du nationalisme palestinien. »*

La possibilité d'une participation *française à l'évacuation de Beyrouth* est considérée avec beaucoup de réticence à Jérusalem. On nourrit de graves appréhensions sur le rôle que la France, de ce fait, pourrait jouer auprès de l'O.L.P., afin d'assurer sa survie.

Les Palestiniens de Cisjordanie n'ont pas été surpris par la décision des autorités israéliennes de destituer le maire et les conseillers municipaux de la ville de Djenine, située non loin de Naplouse. On s'attendait dans les territoires occupés à la poursuite de l'offensive menée par M. Menahem Milson, administrateur civil de Cisjordanie, pour se débarrasser des élus *« nationalistes »* favorables à l'O.L.P., car l'on sait que le gouvernement israélien a la volonté d'agir vite *« en Judée et en Samarie »* en profitant de la déconfiture de la résistance palestinienne au Liban (*le Monde* du 7 juillet).

M. Ahmed Chaouki est le cinquième maire de Cisjordanie limogé depuis le mois de mars. Lui aussi a été accusé de ne pas vouloir *« coopérer »* avec l'administration israélienne. Inévitablement, la tension s'est encore aggravée dans les territoires occupés après cette décision. Mais le maire de Bethléem, M. Elias Freij, confirmant sa réputation de *« modéré »*, a invité aussitôt ses compatriotes à ne pas manifester violemment leurs protestations, de crainte d'un renforcement de la répression. Il a conseillé à ses collègues des autres localités de ne plus *« boycotter »* l'administration israélienne afin de ne pas fournir à celle-ci de prétexte pour de nouvelles destitutions.

Des incidents se sont produits mardi à l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah, où les étudiants ont manifesté leur solidarité avec les Palestiniens du Liban. L'armée a encerclé le campus pour en faire le siège. D'autre part, le couvre-feu a été instauré dans un camp de réfugiés près de Naplouse, où des pierres avaient été lancées contre un véhicule israélien.

FRANCIS CORNU.

Guerre contre la presse ?

De notre correspondant

Jérusalem.— Après avoir « couvert » du côté israélien la guerre au Liban durant près d'un mois, M. Alain Keler, reporter-photographe de l'Agence Sygma, s'apprêtait le 6 juillet à regagner la France lorsque, à l'aéroport de Tel-Aviv, il a été interpellé par la police au moment d'un ultime contrôle.

Ses bagages ont été fouillés une nouvelle fois, y compris une valise qu'il a fallu récupérer après l'enregistrement. On lui a saisi quatre-vingts films neufs ainsi que trois autres qui se trouvaient encore dans ses appareils et ne contenaient que des portraits pris à la sortie du dernier conseil des ministres ou des vues de Jérusalem.

Les policiers ont déclaré à notre confrère que ces documents lui seraient renvoyés à Paris après vérification. Il a en vain exigé qu'ils lui soient rendus immédiatement, expliquant que rien ne concernait la censure militaire puisque, pendant quatre semaines, il avait dû, comme tous les journalistes, soumettre à celle-ci ses reportages. Il a alors constaté que les policiers possédaient sur son compte *une fiche de renseignements établie* le 9 juin quand il avait été interpellé une première fois en Galilée pour avoir franchi sans autorisation la frontière libanaise à l'instar de nombreux collègues *étrangers ou israéliens* — à cette époque l'armée israélienne empêchait systématiquement les envoyés spéciaux de se rendre sur le front.

Lorsque M. Keler a été relâché, deux heures trente plus tard, son avion était parti depuis trente-cinq minutes. Auparavant, il avait subi un interrogatoire dont il a relevé par écrit quelques questions qui lui ont paru pour le moins singulières : *« Etes-vous pro-syrien ou pro-libanais ? », « Vos photos sont-elles contre l'Etat d'Israël ? », « Etes-vous tout d'abord juif ou journaliste ? »...* Explication embarrassée de la part d'un des policiers : *« Comprenez, nous faisons la guerre aux journalistes anti-israéliens. »*

Sottise ou intimidation ? Pendant plus d'une semaine après le début de l'invasion, les reporters ont été empêchés de se rendre au Sud-Liban, et quand ils y ont été enfin autorisés, ce fut sous bonne escorte, veillant par exemple à ne pas montrer les prisonniers dont on est toujours sans nouvelles.

A plusieurs reprises les journalistes ont été refoulés en s'entendant dire : *« Pas de femmes »* — et pourtant il avait déjà été admis par certains responsables que pareil prétexte était une « erreur ».

Trois semaines après, il est toujours impossible de visiter les camps de réfugiés palestiniens de la région de Tyr et de Saïda où ont eu lieu les combats les plus durs. Les équipes de télévision opérant à Beyrouth-Ouest n'ont pu transmettre depuis Israël leurs documents sur les bombardements de la capitale libanaise parce *qu'il y avait là des images jugées « hostiles à Israël »*. Proclamée avec d'autant plus de force par les Israéliens que ceux-ci soulignent qu'elle n'existe pas dans les pays voisins, *la liberté de la presse* peut-elle être à ce point limitée, même en *« temps de guerre »*, ou bien s'agit-il aussi d'une guerre contre la presse ? — F.C.

L'AEROPORT DE TEL-AVIV DESSERVIRA... BEYROUTH

Les citoyens libanais et les visiteurs désireux de se rendre au Liban peuvent désormais transiter par l'aéroport Ben-Gourion, à Tel-Aviv, a annoncé le mardi 6 juillet le ministre israélien de l'intérieur, M. Yossef Burg.

Des dispositions dans ce sens sont déjà entrées en vigueur, a-t-il expliqué, en raison de la « paralysie » de l'aéroport de Beyrouth.

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

La « débrouillardise » assure la survie des Beyrouthins

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Tout s'achète au Liban, même et surtout l'occupant. Hier, on achetait le syrien, aujourd'hui l'israélien. Par simple jeu, par réflexe ou par nécessité. Sept ans de guerre n'ont ici jamais arrêté le commerce. Pourquoi diable un blocus ferait-il fi des meilleures habitudes ? Incorruptible n'est pas libanais et les affaires baignent dans le bakchich comme le *hommos* dans l'huile...

Il a l'air entendu, le sourire ravi et le clin d'œil complice, ce vieux kurde de Basta qui chasse d'une main molle l'essaim de mouches au-dessus de sa roulotte. Rien ne manque à l'étal : concombres, aubergines, citrons, poivrons, ail, prunes et cerises. « *Du frais, tout frais !* » clame-t-il alentour. Un arrivage direct à l'aube, assuré par le réseau sunnite des grossistes qui creuse ses trous dans le blocus, moyennant quelques taxes passagères, vite récupérées sur le détail.

Le nouvel octroi se paye en douce, dans les dédales du port, deux à trois mille livres (de 2 600 à 4 000 francs) le camion, selon l'humeur de l'Israélien, plus ou moins âpre au gain. Arrivés dans les ruelles de la ville assiégée, fruits et légumes auront doublé, parfois triplé, de prix. Mais on pourra, le soir, à la mélopée du muezzin, compenser dignement le jeûne d'une journée de ramadan.

Quatre jours de blocus et Beyrouth a pris le pli, déniché les failles et refait ses prix. A quoi bon s'acharner à dompter une ville qui apprivoise la guerre ? Qui n'en ignore plus rien, des jours sans eau aux nuits sans sommeil, des menaces qui tombent du ciel pour inciter à fuir aux voitures qui explosent en pleine rue pour semer un peu plus de terreur. Une ville qui a tout vu et s'y est toujours fait. Une ville qui a peur de la guerre mais vit avec sa peur...

Le Syrien, voilà six ans, croyait déjà la faire plier en lui coupant les vivres, l'eau et la lumière. Cela a duré deux longues semaines. Pour rien, mais l'expérience n'est jamais vaine : Beyrouth ressort les vieilles recettes. L'ennemi l'a à peine enfermée qu'elle s'empresse soudain de faire un ménage trop longtemps oublié. des dizaines d'adolescents, masques de chirurgien sur le visage, s'attaquent aux montagnes d'ordure qui inondent les trottoirs et répandent çà et là des quantités de désinfectant.

Il est temps. Car, dans la chaleur humide de l'été, l'épidémie menace. La gale a fait son apparition dans les sous-sols poisseux où se sont entassés des milliers de réfugiés. « *Rien encore de très alarmant* », assure un médecin du « comité d'urgence » mis sur pied au début de cette guerre par le Mouvement national (progressiste) et la résistance palestinienne. « *On constate seulement beaucoup de gastro-entérites chez les enfants et sûrement plus de typhoïdes que les autres années a la même époque. Mais, si cela continue, les dysenteries vont devenir nombreuses.* »

Quarante dispensaires installés à la hâte vaccinent à tour de bras et déterminent les groupes sanguins. On ne peut accumuler trop de sang faute de pouvoir le conserver dans des réfrigérateurs en manque d'électricité. Le secteur de la santé semble cependant, de loin, le mieux préparé aux menaces du lendemain. Outre les unités lourdes de trois grands hôpitaux, onze centres de traitement ont été aménagés dans des hôtels, lycées et écoles réquisitionnés.

Une rancœur tenace

Mais tous manquent de personnel : on ne compte plus à Beyrouth-Ouest que vingt pour cent du corps médical habituel et quatre vingt dix pour cent des cabinets privés sont aujourd'hui fermés. Huit médecins spécialistes de l'hôpital américain, partis voir leur famille à l'est, le week-end dernier, ont été empêchés lundi de retourner à leur poste. Le même jour, un camion-citerne de la FINUL a été vidé de son eau avant de passer le « sas » du musée. Toutes les histoires de ces méfaits commis de l'autre côté de la « frontière » et attribués, sans souci du détail, aux phalangistes comme aux Israéliens, alimentent dans les quartiers assiégés une rancœur tenace.

« *Les comptes se régleront un un jour,* jure un jeune milicien. *Se croient-ils donc invulnérables? Les sionistes ont installé leurs canons sur les ruines de Tell el Zaatar, ils se promènent, comme chez eux, dans les rues d'Achrafieh. Qu'ils nous bombardent, ici, dans le centre, et nous leur renverront la pareille. On verra alors si les braves gens de l'est se bronzent ou nous regardent crever...* »

L'ouest compte ses stocks et pompe ses puits. Les grossistes ont été « *visités* » et « *instamment priés* », après inventaire, de ne pas jouer de la pénurie. « *Nous avons pour dix jours de farine et pour des mois de conserves en tous genres,* affirme un responsable du comité d'urgence. *Et cela sans compter les réserves des Palestiniens* ». Elles sont, au dire de tous, considérables. Le Fath, depuis vingt jours, nourrit la plupart des combattants. Il a ses propres abattoirs qui fonctionnent encore et distribue même le poulet une fois par semaine.

Le blocus, d'évidence, punit d'abord cinq cent mille Beyrouthins, mais le système, plus ou moins organisés, fait des merveilles. On monte camionnnettes qui font le tour des quartiers pour alimenter les pétrins oupomper l'eau des puits, nombreux dans la capitale. Le mazout ne manque pas, conservé dans les caves depuis l'hiver dernier *qui s'est montré* clément. Seule l'essence fait vraiment défaut, réservée pour moitié aux véhicules des milices et de la défense civile. Le reste s'arrache aux pompes, dans des cohues indescriptibles, jusqu'à ce qu'uneescouade d'hommes armés vienne tirer en l'air pour ramener un peu d'ordre. Pénurie oblige les taxis font fortune et les hôtels s'excusent auprès de la clientèle — journalistes et réfugiés de haut de gamme — de réviser leur, prix à la hausse.

Mardi, le soir venu, Beyrouth a retrouvé un peu d'eau. Quelques fermes propos du roi Fahd au président Reagan ont fait rouvrir un robinet. Beyrouth sauvée de la soif par un coup de fil entre Taëf et la Californie ? « *Pardi*, plaisante un fedayin, peu porté sur les saints canons de l'Islam, *c'est Ramadan et Fahd a dû frémir en pensant que Beyrouth manquerait aux ablutions...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

La marche forcée vers un compromis

(Suite de la première page.)

Ces derniers demeurent cependant encore suffisamment puissants pour faire adopter, en mars 1971, par le huitième congrès du C.N.P., une résolution rejetant « *l'idée de la création d'un Etat palestinien sur une partie seulement de la Palestine* ».

L'idée d'un compromis fait cependant son chemin. Elle est formulée en août 1973 par M. Nayef Hawatmeh, du Front démocratique pour la libération de la Palestine (F.D.L.P.), qui invoque la nécessité de définir « *des étapes intermédiaires* » sur la voie de la libération de la Palestine.

Le douzième congrès du C.N.P., réuni au Caire en juin 1974, envisage pour la première fois dans le programme politique qu'il adopte, « *l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur toute partie libérée du territoire palestinien* ». Le changement demeure cependant timide et ambigu, puisque ce même programme stipule « *que l'objectif stratégique de l'O.L.P. demeure l'édification d'un Etat démocratique sur l'ensemble du territoire palestinien* », conformément à l'article 21 de la Charte qui précise que « *le peuple arabe palestinien rejette toute solution de remplacement à la libération totale de la Palestine* ».

En somme, si l'objectif final *demeure toujours la création de* l'Etat palestinien unitaire — qui sous-entend le démantèlement de l'Etat d'Israël — l'accent est désormais mis sur le mini-Etat palestinien appelé à être édifié sur une portion de la Palestine historique, en l'occurrence la Cisjordanie et Gaza.

L'action diplomatique

Le mot d'ordre de la « *guerre populaire de libération* » disparaît progressivement du vocabulaire des dirigeants de l'O.L.P. qui entendent désormais tirer le maximum de profit de l'action politique et diplomatique. La « centrale » palestinienne vient d'être reconnue comme le « *seul représentant légitime du peuple palestinien* » par le sommet arabe d'Alger de novembre 1973, et par la conférence islamique de Lahore de février 1974. En octobre de la même année, le sommet arabe de Rabat reconnaît le « *droit du peuple palestinien d'établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'O.L.P.* ». Accueilli triomphalement le 13 novembre à l'assemblée générale des Nations unies, qui a inscrit à son ordre du jour la « *question de la Palestine* » et non plus « *celle des réfugiés* », M. Arafat fait toujours allusion à une « *Palestine réunifiée et démocratique* », affirmant toutefois que cet objectif ne représente plus pour lui qu'un « *rêve* » lointain. En janvier 1976, seul un véto américain empêche le Conseil de sécurité de reconnaître à l'O.L.P. le « *droit d'établir un Etat indépendant en Palestine* ».

Un nouveau programme politique adopté en mars 1977 à l'issue du treizième congrès du C.N.P. réaffirme « *le droit à l'établissement d'un Etat national indépendant sur le sol national* », mais passe sous silence l'objectif stratégique, à savoir la création d'un Etat démocratique dans les frontières historiques de la Palestine. L'ambiguïté n'est donc toujours pas levée, puisque le programme de 1977 réaffirme dans son préambule l'attachement des Palestiniens à la Charte nationale dans laquelle cet objectif est inscrit en toutes lettres.

En fait, le refus des Palestiniens de modifier la Charte constitue à cette époque une réponse aux pressions exercées par Washington pour obtenir un amendement de ce texte qui, selon les Etats-Unis, contribuerait à faciliter un règlement du *problème palestinien. Précisant la pensée du* président Carter, qui venait de lancer, en mars 1977, sa formule de « *patrie palestinienne* » (« Palestinian homeland »), le secrétaire d'Etat Cyrus Vance était même allé jusqu'à dire qu'une renonciation formelle de la Charte n'était pas indispensable et que « *l'acceptation par l'O.L.P. de la résolution 242 de l'ONU aboutirait au même objectif* ». *La centrale* palestinienne estime pour sa part qu'elle ne peut reconnaître la résolution 242 tant que le mot de « *réfugiés* » ne sera pas remplacé par une formule qui se référerait aux « *droits nationaux du peuple palestinien* ».

Les quatorzième et quinzième sessions du C.N.P., qui se sont tenues à Damas en janvier 1979 et en avril 1981, aboutissent à un nouvel assouplissement de la politique de l'O.L.P. « *Le droit à l'autodétermination et à l'édification sous l'égide de la centrale palestinienne d'un Etat indépendant sur le sol national* » est en effet réaffirmé, sans qu'il soit fait mention d'une manière ou d'une autre de la charte nationale. Les dirigeants de l'O.L.P. affirment cependant qu'il n'est pas question de réviser officiellement la charte, estimant qu'une telle mesure équivaudrait à reconnaître Israël, alors que ce dernier n'a pas encore défini ses propres frontières et refuse de reconnaître l'O.L.P., même si celle-ci devait modifier sa charte fondamentale.

Le refus israélien du plan Fahd

Depuis son arrivée au pouvoir, M. Begin a en effet fait savoir à plusieurs reprises qu'il n'engagerait jamais un dialogue avec une « *bande d'assassins* », même si ces derniers devaient accepter telle quelle la résolution 242 du Conseil de sécurité et même s'ils devaient éliminer de la charte toute référence à l'« *objectif stratégique* » impliquant le démantèlement de l'Etat d'Israël. Prenant le relais des travaillistes, les dirigeants du Likoud multiplient les déclarations hostiles à toute idée d'un « *troisième Etat* », situé entre Israël et la Jordanie, refusant ainsi aux Palestiniens le droit de constituer une entité indépendante.

C'est dans cet esprit qu'ils ont conclu les accords de Camp David, dont le volet palestinien ne prévoit qu'une autonomie administrative pour la Cisjordanie et Gaza qui ne peut, dans le meilleur des cas, que mener à la création de ce que les Palestiniens considèrent comme une « *sorte de bantoustan* » où serait parquée une fraction du peuple palestinien. Camp David a, en fait, renforcé la détermination des dirigeants de l'O.L.P. de ne pas abandonner sans contrepartie concrète — qui serait l'acceptation par Jérusalem de l'idée d'un mini-Etat palestinien — la « *seule carte* » dont ils disposent pour un éventuel marchandage, c'est-à-dire leur refus de reconnaître officiellement l'Etat d'Israël.

En fait, tous les ingrédients de ce marchandage tant souhaité par M. Arafat se trouvent inscrits en filigrane dans le plan Fahd en huit points rendu public, au début d'août 1981, par le prince héritier d'Arabie Saoudite : « *Création d'un Etat palestinien ayant Jérusalem pour capitale* » (article 6) en échange de la « *reconnaissance des droits de tous les Etats de la région à vivre en paix* » (article 7).

Pour les auteurs de ce plan — il est maintenant acquis que M. Arafat a personnellement participé à sa rédaction, — il est clair que l'article 7, en dépit de sa formulation vague, sous-entend la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'O.L.P. C'est d'ailleurs ce que le président Reagan semblait souhaiter en affirmant à la même époque à M. Sadate, en visite à Washington, que « *les Etats-Unis ne pourraient avoir de contacts officiels avec l'O.L.P. aussi longtemps que cette organisation ne reconnaîtrait pas le droit à l'existence de l'Etat d'Israël* ».

Le plan de paix saoudien est rejeté par Israël vingt-quatre heures seulement après sa publication. Pour M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, « *la reconnaissance implicite d'Israël, qui perce à travers ce plan, n'est pas un fait nouveau et est, d'une manière générale, dangereuse pour l'existence d'Israël* ». Le refus israélien bientôt suivi de celui de Washington, qui, après une brève période d'hésitation, s'aligne sur les thèses de Jérusalem, affaiblit la position de M. Yasser Arafat, qui avait cru, en s'associant publiquement à l'initiative saoudienne, convaincre les Etats-Unis de sa volonté de reconnaître *de facto* l'existence d'Israël. Contesté par les pays du Front arabe de la fermeté, violemment critiqué par les représentants du front du refus palestinien au sein même de l'O.L.P. et par ceux qui voient dans le plan Fahd « *un piège analogue à celui de Camp David* », M. Arafat est mis en minorité. A la veille du sommet de Fès, en novembre 1981, le comité exécutif de l'O.L.P. ajourne le projet Fahd persuadé qu'il n'a aucune chance d'être mis en œuvre non seulement en raison de l'opposition d'Israël, mais également, et surtout, de celle des Etats-Unis.

Il devient évident, dès lors, que les récentes déclarations de M. Arafat ne font que confirmer une volonté de liquider un contentieux vieux de plusieurs décennies. La défaite de l'O.L.P. au Liban justifie davantage la marche forcée des Palestiniens vers un compromis territorial.

JEAN GUEYRAS.

EUROPE

DANS UN SUPPLÉMENT CONSACRÉ A LA FRANCE

Le pouvoir socialiste a fait de nombreuses erreurs estime le « Financial Times »

De notre correspondant

Londres. — Pour la deuxième fois en moins d'un an le *Financial Times* consacre ce mercredi 7 juillet un supplément à la France. Le premier exprimait une vue confiante dans la politique économique du pouvoir socialiste. L'article qui ouvre le nouveau supplément est beaucoup plus critique. S'il est facile de commettre des erreurs quand on a été écarté du pouvoir pendant vingt-trois ans, les socialistes, explique-t-il, en ont fait « *en abondance* », et il se montre sceptique sur les chances de succès de la « *deuxième phase du changement* ».

Parmi les « *erreurs de jugement* » du gouvernement français, le correspondant à Paris du journal londonien relève l'appréciation de l'environnement économique international, la décision de nationaliser complètement les grands groupes industriels alors qu'une prise de participation majoritaire aurait permis à l'Etat d'atteindre les mêmes objectifs, la résolution de M. Mitterrand lui-même de ne pas imposer une réduction des salaires en même temps que la diminution du temps de travail.

« *La question est maintenant de savoir si [le gouvernement] a totalement pris en compte les déplaisantes réalités économiques* », écrit le *Financial Times,* qui en doute. Jusqu'à maintenant, dit-il, le premier ministre a conduit la politique économique « *comme un éléphant dans un magasin de porcelaine* ». Or la nouvelle politique « *souffre de contradictions internes. Le gouvernement cherche à réduire l'inflation par une politique de déflation — bien qu'il refuse ce terme, .. mais, en même temps, il veut maintenir le niveau de l'activité en soutenant l'emploi et l'investissement* ». Pour le *Financial Times,* le risque est double : à la fin de la période de blocage, on peut assister soit à une « *explosion* » des salaires et des prix, soit à un élargissement des contrôles. « *Un régime plus interventionniste serait certainement aussi plus protectionniste* », écrit le journal, qui craint une nouvelle dévaluation du franc et sa sortie du système monétaire européen.

Il s'interroge sur l'attitude profonde du président Mitterrand : « *Alors que les problèmes se compliquent, il apparaît paradoxalement plus serein et plus heureux au pouvoir.* » Est-ce à cause d'une « *remarquable confiance dans ses objectifs à long terme* » ou est-il « *quelque peu détaché de la réalité* » ? Le *Financial Times* voit dans la « *somptuosité* » du sommet de Versailles un symptôme de la seconde hypothèse.

Cette réunion, comme les nombreux voyages de M. Mitterrand à l'étranger, souligne sa « *préoccupation gaulliste du rôle et de la place de la France dans le monde* », conclut le quotidien de Londres. « *Malheureusement, la France sera jugée dans l'arène internationale sur la force de son économie.* »

DANIEL VERNET.

Espagne

M. Calvo Sotelo quitte la présidence du parti gouvernemental

M. Calvo Sotelo, chef du gouvernement de Madrid, a offert mardi 6 juillet sa démission de la présidence du parti gouvernemental Union du centre démocratique (U.C.D.). M. Landelino Lavilla, président du Congrès des députés et leader de la fraction démocrate-chrétienne de l'U.C.D., pourrait succéder à M. Calvo Sotelo pour tenter de résoudre la grave crise que traverse l'U.C.D. depuis les multiples échecs aux élections régionales.

De notre correspondant

Madrid. — Le Congrès des députés a approuvé la semaine dernière à une très large majorité une loi destinée à réorganiser le processus des autonomies. Le texte devrait être adopté par le Sénat en juillet, puis soumis au tribunal constitutionnel avant son entrée en vigueur.

Cette loi organique, dite d'harmonisation du processus des autonomies, mise au point en juillet 1981 par le parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique) et la principale formation d'opposition, le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), a des objectifs ambitieux : elle traite à la fois de la répartition des attributions entre le pouvoir central et les différentes communautés autonomes », des rapports entre ces derniers et les autorités provinciales et, enfin, de la fonction publique dans les administrations régionales. Toutes les dispositions de la loi obéissent à un même principe : « adapter » le régime juridique et administratif des « communautés autonomes » aux principes qui régissent l'Etat central.

Les nationalistes basques et catalans (ainsi que les communistes également hostiles à la loi) affirment que ce texte revient en *fait* à remettre en question les prérogatives des régions, car il consacre la prééminence de la législation centrale sur celle des « communautés autonomes » dans pratiquement tous les domaines. Dans ces conditions, estiment les adversaires de la loi, la politique régionale risque d'être une simple décentralisation. Les nationalistes critiquent par ailleurs la manière dont la loi envisage la fonction publique dans les régions. Elle prévoit en effet des transferts de fonctionnaires depuis Madrid et non un recrutement local.

L'U.C.D. et le P.S.O.E. affirment que cette loi était indispensable pour corriger les « erreurs » qui ont marqué la politique régionale suivie pendant les années de la « transition ». Ils font valoir que l'Etat doit définir le champ des attributions réservées au gouvernement central. « *L'Etat n'est pas un magasin qui transfère des prérogatives aux communautés autonomes et se contente à la fin des restes* », a affirmé le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, en défendant la loi devant le Congrès.

Les nationalistes basques et catalans reprochent encore aux deux partis d'avoir fait machine arrière dans un domaine aussi conflictuel que celui des régions sous la pression des casernes. La loi, disent-ils, est une réforme déguisée de la Constitution et des statuts d'autonomie déjà approuvés par le référendum et vise à « niveler par le bas » les pouvoirs des régions. « *C'est une rupture unilatérale du compromis historique entre la communauté basque et l'Etat espagnol* », a affirmé le président du gouvernement de Vitoria, M. Garaikoetxea, tandis que le P.N.V. (parti nationaliste basque) annonçait une campagne de protestations.

THIERRY MALINIAK.

Turquie

M. Ecevit est à nouveau condamné à près de trois mois de prison

De notre correspondant

Ankara. — M. Ecevit, ancien premier ministre turc, a été condamné, *mardi 6 juillet*, à deux mois et vingt-sept jours de prison par le tribunal militaire d'Ankara, pour avoir donné une interview au *Spiegel.*

Les condamnations inférieures à six mois de prison n'étant pas susceptibles d'appel en raison d'une disposition de la loi sur l'état de siège, M. Ecevit risque donc d'être incarcéré.

L'ancien chef du parti républicain du peuple a déjà purgé une peine de trois mois, réduite à deux mois pour « bonne conduite », pour avoir publiquement critiqué la dissolution des partis par le Conseil national de sécurité en octobre dernier (*le Monde* du 5 novembre 1981). De même, accusé « *d'avoir discrédité le régime à l'étranger* », en faisant une déclaration à un journal norvégien — ce qu'il a toujours nié —, M. Ecevit avait été détenu en prison pendant huit semaines (*le Monde* du 3 avril 1982), et, depuis, il comparaissait en prévenu libre.

D'autre part, accédant à la demande de la défense, un autre tribunal militaire d'Ankara a *décidé, mardi*, de libérer MM. Yasar Okuyan et Sadi Somuncuoglu, anciens dirigeants du Mouvement nationaliste (extrême droite), figurant parmi les principaux inculpés du procès de cette formation accusée d'avoir encouragé les menées terroristes.

La libération de ces deux proches collaborateurs du colonel Turkes, ancien président du parti du Mouvement nationaliste, détenu depuis septembre 1980, risque d'être amplement commentée dans les milieux progressistes. Ces derniers soupçonnent la justice militaire de faire preuve de plus de souplesse à l'égard des accusés de droite, dont plus de deux cents ont été libérés depuis août 1981, tandis qu'aucun des cinquante-deux *syndicalistes* de la centrale ouvrière progressiste DISK ni des trente intellectuels membres du bureau de l'Association pour la paix, jugés actuellement à Istanbul, n'a bénéficié d'une telle faveur.

ARTUN UNSAL.



AFRIQUE

La Guinée assagie

II. — *Le « dictateur au nom du peuple »*

Sortant de son isolement, la Guinée se prépare à accueillir l'année prochaine le sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Conakry compte sur la France pour l'aider à rétablir une situation économique très compromise en dépit de vastes ressources naturelles. Toutefois, ces retrouvailles sont difficiles pour des raisons tenant, pour une bonne part, à la personnalité de M. Sekou Touré (*le Monde* du 7 juillet).

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Faranah. — *« Je ne m'arrêterai qu'avec ma mort ».* M. Sekou Touré réfléchit un instant, puis confirme : *« C'est vrai ; si je m'arrête, je suis mort. »* Détendu, souriant, le président s'installe le dernier dans le salon de son Boeing-727 qui va le ramener à Conakry. Simplicité affectée ? Il prend place sur le divan, abandonnant les énormes fauteuils à ses invités. Il vient de vivre une journée comme il les aime, consacrée à célébrer le quatrième mandat présidentiel de sept ans — 100 % de *« oui »* — de *« l'homme de Guinée et d'Afrique le plus sûr, le plus constant, le plus honnête, le plus courageux, le plus persévérant, le plus perspicace, le plus tenace et le plus fidèle ».* Car tel est, selon Radio-Conakry, le candidat unique, et Faranah, sa ville natale, lui a fait une fête à la mesure de cette litanie.

La claque était au pied de la tribune que le *« prési »* avait gagnée au volant de sa voiture. Danseurs et échassiers se sont succédé. Lycéens et miliciens ont défilé. Tout le monde, en congé, était au rendez-vous. Dans cette petite ville située au nord-est de la Sierra-Leone, les tôles ondulées des toits sont neuves, la piste de l'aérodrome peut accueillir des jets, les adductions d'eau et d'électricité sont en voie, activement, et il y a même un *« village résidentiel »*, non loin de l'Institut agricole Valéry Giscard d'Estaing, construit à l'occasion de la réunion, en octobre 1980, de la haute autorité du fleuve Niger. Voici une Guinée heureuse et qui n'a pas trop de mal à bien voter !

A soixante ans — dont vingt-cinq au pouvoir et trente-cinq à la tête du P.D.G. (Parti démocratique de Guinée), promu voilà quelques années *« parti-Etat »* — M. Sekou Touré, l'ancien enfant terrible de la décolonisation française en Afrique noire, n'a pas l'intention de décrocher. Même en privé, il s'enflamme quand il parle de créer un *« homme de type nouveau »*, ou exalte cette priorité que demeure la *« libération de l'homme ».* Il passe une partie de ses soirées en tête à tête avec un dictaphone. Ses pensées, décryptées par un *pool* de six secrétaires, forment l'essentiel de la littérature en vente à Conakry. Un quart de siècle après le *« non »* à de Gaulle, le *« prési »* continue à décoloniser.

Dictateur ? *« Au nom de la fidélité au peuple guinéen. »* Il ne s'en défend pas : *« Nous sommes dictateur dans la mesure où la force que nous employons est celle du peuple et nous sommes fier d'être l'incarnation intransigeante de la volonté populaire. »* Il prend publiquement *« l'élan des masses »* dans la dernière réélection « populaire » à témoin de la *« solidité »* et de la *« stabilité »* de son régime pour mieux dénoncer ses détracteurs, selon lesquels *« la Guinée est un pays livré à la cruauté d'un dictateur ».*

Pour ceux qui en douteraient encore en invoquant son habileté et sa brutalité, le président Sekou Touré est un partisan de *« la dictature du peuple pour le peuple ».* Il n'a pas changé d'avis à ce sujet et, la politique l'emportant sur toute autre considération, l'intendance doit suivre. Avec une nuance, cependant : depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis le jour où les mères guinéennes, ces fortes femmes, sont descendues dans la rue parce qu'elles ne pouvaient plus nourrir leur marmaille de slogans anti-impérialistes et anticolonialistes, quelques correctifs ont *été discrètement apportés.*

Depuis lors, la tolérance d'un petit commerce privé a offert une bouffée d'oxygène à une population qui en avait bien besoin. Les marchés ont retrouvé leurs couleurs et leur animation. Des échanges ont repris. L'Afrique des petits trafics, des longs trajets, de la combine et de la débrouille a refait un peu surface, retissant même des liens plus solides avec les quelque deux millions de Guinéens, sur sept ou huit millions, qui se sont expatriés dans les pays limitrophes lors des grandes purges des années 60 et 70. Alors que le *« peuple de Guinée »* poursuit sa *« grande révolution »*, la population respire mieux grâce à ces circuits parallèles, bien peu étatiques, dans lesquels, finalement, tout le monde ou presque trouve son compte.

Un cercle vicieux

A cet égard, la Guinée ne constitue malheureusement pas une exception. Même s'il n'est qu'un palliatif, faute de savoir exploiter d'énormes potentialités minérales (bauxite, fer, diamant et très probablement pétrole) et la grande richesse de sols bien arrosés, le système des économies parallèles fonctionne : tandis que le « parti-Etat » semble continuer de se délabrer, le plus modeste bureaucrate trouvera, grâce au marché parallèle, les moyens de subsister.

La population vivote, quitte à payer assez régulièrement, dans un système proche de la féodalité, un impôt à ces suzerains modernes que sont les bureaucrates — préfets, sous-préfets, commissaires de police, hiérarques du parti — et à participer *« volontairement »* aux grand-messes que sont les meetings de masse — dans le style soviétique — à la gloire du *« héros de la Guinée ».*

Comme nous le dit un diplomate occidental : *« Les gens sont pauvres, mais ils vivent en se repliant sur des structures locales de solidarité. Ils sont prêts à produire plus que l'indispensable à leurs besoins, mais à condition d'obtenir en contrepartie autre chose que les silys sans valeur. Il faudrait relancer la production pour remettre en cause le système des monnaies parallèles. Mais les producteurs éventuels, surtout les agriculteurs, sont les moins favorisés par le système. C'est un cercle vicieux et c'est une erreur de croire qu'un développement industriel relancerait l'agriculture. »*

Une *nomenklatura* pléthorique y trouve son compte. A ce jeu, personne n'a le moindre souci de l'intérêt général. Les sociétés d'Etat ont beau être, pour la plupart, déficitaires, les salaires ont beau être misérables, les hauts fonctionnaires circulent en limousine et vivent parfois très confortablement. En Guinée, on affiche d'autant moins sa richesse que le président passe pour un homme intègre, que l'argent n'intéresse visiblement pas. Mais les scandales financiers sont quotidiens. Chaque contrat est l'occasion d'une ristourne. Une bonne partie des marchandises importées, même au titre de l'aide, sont détournées par des fonctionnaires qui utilisent des intermédiaires pour les revendre sur le marché libre, au taux parallèle.

Si ces pratiques découragent les investisseurs étrangers et freinent le développement du pays, elles ont l'avantage d'assurer la pérennité au pouvoir d'une classe sur laquelle le président Sekou Touré s'appuie tout en faisant campagne contre *« la corruption des cadres ».* Au lendemain de sa réélection, devant le conseil national de la révolution (le bureau politique et le comité central du P.D.G., les gouverneurs et les secrétaires de fédération du parti), après avoir écouté et fait approuver une série de résolutions qui ressemblaient fort à un véritable cahier de doléances, M. Sekou Touré a repris le thème familier de *« la priorité à l'épuration des malhonnêtes, des tricheurs, des voleurs et des menteurs ».* Discours très applaudi, même s'il visait nécessairement des dignitaires présents, car où chercher *« les cadres qui trahissent le peuple »* ?

Une stabilité sans mystère

La stabilité actuelle de la Guinée est cependant sans mystère. Après avoir subi des purges qui les ont terrorisés pendant de nombreuses années, les bureaucrates se gardent aujourd'hui de contester l'autorité de leur président tout en tirant profit de tous les bénéfices à leur portée.

Bien entendu, de temps à autre, on fait un exemple. Ce fut encore le cas, récemment, de M. Abraham Kabassan Keita, alors ministre des travaux publics, révoqué et interné *le 18 mars sous l'inculpation de dé*tournement de biens publics. M. Kabassan aurait notamment détourné dans un ensemble de marchandises valant 5,4 milliards de francs près de sept mille fûts de bitume destinés à la construction en cours de la Cité de l'O.U.A. qui doit accueillir, en principe en mai 1983, le XX[e] sommet ordinaire de l'organisation panafricaine. *La répression se faisant* moins expéditive — car M. Sekou Touré, depuis son *« ouverture »*, s'efforce de donner une image « humaine » de lui-même à l'étranger. — M. Kabassan risque, outre la confiscation de tous ses biens, d'écoper de vingt ans de travaux forcés. En d'autres temps, il y allait de sa tête.

Toutefois, l'« affaire Kabassan » *traduit avant tout une lutte entre* clans opposés qui courtisent le président et que ce dernier remet en place quand il le juge opportun. M. Kabassan ne passait pas pour être le plus corrompu des membres du gouvernement mais, à travers sa personne, était sans doute visé l'un des demi-frères du président, M. Ismaël Touré, ministre des mines, dont l'influence *devenait peut-être gênante* et dont M. Kabassan passe pour très proche.

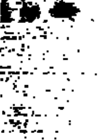
M. Sekou Touré s'est toujours maintenu au pouvoir en éliminant ceux qui lui paraissaient susceptibles de lui porter ombrage. Est-il, de ce fait, constamment menacé ? Quoi qu'on en ait dit, il ne semble pas avoir échappé à un attentat, quand, le 10 avril dernier, un garde fut égorgé à l'extérieur du palais. Si l'assassin visait la personne du président, il lui aurait en effet fallu franchir plusieurs autres barrages avant de pouvoir s'en approcher.

Hormis l'hypothèse d'un attentat, toujours possible, on voit mal ce qui pourrait remettre en cause l'autorité du *« père de l'indépendance ».* Dans ce pays politiquement essoufflé, qui recommence à vivre plus normalement, il y a sans doute encore des dizaines, peut-être même des centaines de détenus politiques, notamment dans l'enceinte du trop fameux camp Boiro. Personne n'en sait rien au juste et, de toute façon, l'heure des révoltes semble passée. Mais pour l'économie, dont une relance sensible à court terme paraît exclue, comme pour la vie politique, la volonté d'« ouverture » ne doit pas créer d'illusions. M. Sekou Touré ne tolérera une *« libéralisation »* que dans la mesure où son autorité n'est pas remise en cause, et le relâchement actuel traduit, avant tout, le découragement de ses adversaires.

Car l'homme au mouchoir blanc et au sourire énigmatique est présent, très présent, songeant plus que jamais à l'avenir. Assagi ? Prisonnier du système qu'il a mis en place, de son image et de son passé ? Quoi qu'il en soit, l'homme du *« non »* à de Gaulle, l'ancien partenaire de N'Krumah, demeure le seul interlocuteur en place à Conakry, et la politique française en Afrique de l'Ouest, pour être cohérente, ne peut le négliger.

FIN





DIPLOMATIE

LA PREMIÈRE VISITE D'UN PRÉSIDENT FRANÇAIS EN HONGRIE

A Budapest, M. Mitterrand précisera l'« Ostpolitik à la française »

M. Mitterrand était attendu, ce mercredi 7 juillet, à Budapest pour une visite officielle de 48 heures. Il est accompagné par MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, Jobert, ministre du commerce extérieur, Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, Lang, ministre de la culture, Pierre Joxe, président du groupe socialiste et du groupe d'amitié France-Hongrie de l'Assemblée nationale, et Chazelle, président du groupe d'amitié France-Hongrie du Sénat.

Le premier entretien en tête à tête entre M. Mitterrand et M. Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, est prévu pour jeudi matin. Le président de la République regagnera Paris vendredi soir.

De notre envoyé spécial

Budapest. — Le choix de la Hongrie par M. Mitterrand pour son premier déplacement officiel dans un pays de l'Est depuis son élection à la présidence de la République n'est pas innocent. Le chef de l'Etat estime que le voyage de Budapest présente un double avantage : il s'agit, d'une part, de redonner vie à des relations bilatérales chancelantes et, d'autre part, de profiter de l'originalité hongroise dans le « camp socialiste » pour affirmer ou réaffirmer à l'occasion de cette visite les principes qui guident la diplomatie française dans ses relations avec le bloc soviétique.

Les relations bilatérales franco-hongroises connaissent ce paradoxe d'être à la fois cordiales et très insuffisantes. Cordiales, comme l'avaient déjà montré de précédents échanges, en particulier la visite de M. Kadar en France en novembre 1978, celles du premier ministre, M. Lazar, en 1976 et 1979, et celle de M. Aczel en avril dernier alors qu'il était encore premier vice-président du conseil. M. Raymond Barre s'était rendu à Budapest alors qu'il était encore premier ministre, en 1977. Mais c'est tout de même la première fois qu'un président français vient en visite officielle en Hongrie...

Relations très insuffisantes pourtant, sur le plan commercial comme a pu le constater M. Jobert, ministre du commerce extérieur, lors d'un récent passage dans la capitale hongroise. La France n'est que le cinquante-neuvième fournisseur de la Hongrie, bien que ce pays commerce abondamment avec l'Ouest, et son cinquante-cinquième client. Le volume global des échanges atteint à peine 2,2 milliards de francs pour 1981.

Quant aux échanges culturels, ils ne sont guère plus brillants, en dépit d'un passé autrement favorable. La proportion des élèves du secondaire qui apprennent le français comme deuxième langue vivante (le russe étant obligatoire comme première langue) ne dépasse pas 8 %. Là aussi la présence dans la délégation française du ministre intéressé, en l'occurrence M. Lang, reflète le souci de relancer une coopération dont les bonnes intentions passées ne peuvent dissimuler la faiblesse actuelle. Ce souci qu'illustrent également certains aspects du programme de la visite de M. Mitterrand, qui doit s'entretenir avec des écrivains et des intellectuels hongrois. L'Institut français de Budapest, en particulier, pourrait être appelé à jouer un rôle actif dans cette relance des relations culturelles entre les deux pays.

Mais c'est avant tout sur le terrain diplomatique, même si ces questions commerciales ou culturelles ne sont pas sous-estimées, que M. Mitterrand souhaite de faire de son voyage en Hongrie un événement. On considère, en effet, à l'Elysée, que la France a trop longtemps sous-évalué deux données essentielles de la réalité hongroise : le degré d'indépendance que Budapest a su conquérir vis-à-vis de Moscou en dépit d'une totale fidélité apparente et, partant, le rôle que la Hongrie peut être en mesure de jouer dans le dialogue entre l'Est et l'Ouest.

Un cas spécifique

On a notamment relevé avec satisfaction à Paris la modération des commentaires de Budapest sur les événements de Pologne, commentaires dont le ton tranchait avec la vindicte antipolonaise exprimée à Berlin-Est, à Prague ou à Moscou. On s'interdit du côté français, certes, d'y voir une sorte de faille où l'Occident devrait s'empresser de glisser un coin pour la transformer en brèche : c'est là un jeu — d'ailleurs perdu d'avance — que Paris se gardera de jouer. Mais on y trouve, du moins, un encouragement à choisir Budapest comme capitale d'où l'on pourrait renouer le dialogue avec l'Europe de l'Est.

Au point que M. Mitterrand pourrait profiter de son voyage en Hongrie pour y redéfinir avec insistance les grandes lignes d'une sorte d'« Ostpolitik » à la française. Les tout premiers mois de son septennat avaient été marqués par une très grande fermeté à l'égard du Kremlin, fermeté qui contrastait avec la compréhension dont avait fait montre M. Giscard d'Estaing, accusé par M. Mitterrand d'être le « petit télégraphiste » de M. Brejnev.

A cette prise de distance vis-à-vis de Moscou (que la présence de ministres communistes rendait peut-être particulièrement nécessaire aux yeux d'un nouveau président qui tenait à rassurer les alliés occidentaux, et notamment américains, de la France) paraît avoir succédé une seconde phase, de moindre hostilité, sinon de plus grande complaisance. La signature du contrat de gaz sibérien, si controversée, en a été le signe avant-coureur. Le voyage en Hongrie peut offrir au président de la République l'occasion de préciser à cet égard sa stratégie et ses limites. D'autant plus qu'on ne serait pas mécontent à l'Elysée — où l'échec du sommet de Versailles a été d'autant plus mal admis qu'il a été tardivement révélé — de signifier aux Américains qu'à leur mépris des revendications ouest-européennes peut répondre un regain d'intérêt, diplomatique et commercial à l'égard de l'« autre Europe », celle qui est située au-delà du « rideau de fer ».

Il est vrai que la spécificité de la Hongrie dans le camp soviétique tient beaucoup plus à ce qu'il y est fait qu'à ce qui y est dit. Les discours officiels de Budapest ne se différencient guère de la « langue de bois » des autres « démocraties populaires ». La réalité, en revanche, en est fort différente. C'est bien pourquoi les Hongrois, tout en attendant beaucoup de la visite du président français, ne tiennent pas outre mesure à entendre trop célébrer leur originalité par une voix occidentale : ils ont payé trop cher, voilà un quart de siècle, leurs manquements à l'orthodoxie soviétique et leur aspiration à la liberté pour avoir encore envie de donner à écouter au Kremlin autre chose que leur ressemblance. Au profit du « non-dit », on a appris à se méfier des proclamations. Même si l'on n'en pense pas moins.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE PRÉSIDENT PERTINI PROLONGE SA VISITE OFFICIELLE EN FRANCE PAR UN SÉJOUR PRIVÉ.

M. Sandro Pertini, président de la République italienne, a pris congé, ce mercredi matin 7 juillet, à 9 heures, de M. François Mitterrand. Son séjour officiel en France est suivi jusqu'à vendredi soir 9 juillet d'une visite privée.

Au sortir de l'Elysée, M. Pertini s'est rendu à l'UNESCO puis au Grand Palais, à l'exposition Tiepolo. Après avoir rencontré à la maison de l'Italie, à la Cité universitaire, des émigrés antifascistes restés parisiens et les étudiants, le chef de l'Etat a été reçu à déjeuner par le groupe Présence italienne qui rassemble les principales personnalités de la colonie italienne à Paris.

Le 8 juillet, le président Pertini ira visiter les châteaux de Chenonceaux et Chambord, et le manoir où mourut Léonard de Vinci. Dans la soirée, il sera à Lille où le recevra M. Pierre Mauroy. Il regagnera Rome le 9 juillet dans l'après-midi, après avoir visité le Musée et rencontré la colonie italienne.

● *Le Parlement européen* s'est prononcé le 6 juillet à Strasbourg pour la création d'une union européenne, par 257 voix contre 37 et 21 abstentions. La résolution adoptée prévoit notamment que « *le Conseil et le Parlement exerceront conjointement le pouvoir législatif* ». Un tel vote n'a que la valeur d'un vœu.

ASIE

Afghanistan

LA PLUPART DES SOLDATS SOVIÉTIQUES ET AFGHANS ONT ÉVACUÉ LA VALLÉE DU PANSJIR

La majeure partie du contingent soviéto-afghan qui avait attaqué fin mai la vallée du Pansjir, à une centaine de kilomètres au nord-est de Kaboul, s'est retirée, après avoir subi de lourdes pertes, a-t-on appris de source diplomatique à Islamabad et à *New-Delhi*.

Plusieurs milliers de soldats afghans ont toutefois été laissés sur place dans des garnisons isolées pour tenter de conserver le contrôle de cette vallée stratégique, bastion de la résistance. *Selon les mêmes sources, de nombreux* cadavres avaient été ramenés à Kaboul, dont les hôpitaux sont submergés de blessés. Une partie de ceux-ci viendraient toutefois d'une autre zone de combats, à Pagman, à une quinzaine *de kilomètres au nord de la* capitale, où la garnison serait encerclée par les maquisards.

Les résistants islamiques, qui s'étaient repliés devant la puissance de l'offensive soviéto-afghane, appuyée par l'aviation et l'artillerie, *ont repris leurs attaques*. Ils harcèlent les garnisons et tentent de les isoler. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

AMÉRIQUES

DEUX DIPLOMATES CUBAINS SONT EXPULSÉS POUR AVOIR ACHETÉ DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Washington *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le département d'Etat a annoncé mardi 6 juillet l'expulsion de deux diplomates cubains accrédités auprès des Nations unies, à New-York, accusés d'avoir acheté du matériel électronique *perfectionné, en violation* de la législation américaine qui interdit l'exportation de tels équipements vers Cuba. Le porte-parole du département d'Etat a précisé que les deux diplomates, MM. Mario Monzon Barata, second secrétaire, et José Rodriguez Rodriguez, attaché, avaient été informés le 4 juillet de la décision les concernant et priés de quitter le territoire américain le plus rapidement possible.

Selon le F.B.I., M. Monzon était le chef des services de renseignements cubains à New-York et M. Rodriguez était son secrétaire. L'affaire a pour origine la saisie par le F.B.I. d'équipements de surveillance ultra-modernes le 1er *juillet* à Orlando *(Floride)*. Les deux diplomates ont été accusés d'avoir acheté par correspondance ces équipements à une société américaine. Les autorités américaines ont lancé une campagne à l'automne 1981 visant à empêcher l'exportation vers les pays du bloc socialiste de matériel de haute technologie pouvant avoir une utilisation militaire.

L'ENQUÊTE SUR LE CARDINAL CODY EST CLOSE

Chicago (U.P.I.). — L'enquête sur les fonds que le cardinal Cody, chef du plus important diocèse américain, aurait détournés au profit d'une amie d'enfance, Mme Wilson, s'est achevée par un *non-lieu, a annoncé* mardi 6 juillet à Chicago le procureur fédéral chargé de l'affaire, M. Daniel Webb. Un grand jury fédéral avait été nommé, à la suite d'une série d'articles dans le *Chigaco Sun Times*, pour savoir si l'archevêque de Chicago avait illégalement donné, au cours des années, un million de dollars à Mme Wilson, sur des fonds ecclésiastiques, exempts d'impôts.

La mort du cardinal Cody, le *25 avril, n'avait pas mis fin* à l'enquête puisque plusieurs personnes, dont Mme Wilson, restaient en cause *(le Monde* du 27 avril).

États-Unis

Les candidats démocrates se préparent déjà à l'élection présidentielle de 1984

De notre correspondant

Washington. — Pour la première fois depuis leur défaite électorale de novembre 1980, les démocrates viennent de s'exprimer collectivement. Une conférence nationale du parti a été réunie à Philadelphie à la fin de juin, en présence de tous les ténors de l'opposition. Pour les « présidentiables » de 1984, c'était l'occasion de faire un premier tour de piste et de prendre le pouls des délégués.

« *Nous n'aurions pu réunir cette conférence il y a encore un an,* constatait l'ancien vice-président. *C'aurait été un échec. Le parti était émotionnellement à plat.* » Le voilà à nouveau plein d'espoir grâce aux échecs de M. Reagan. Car si l'inflation ralentit et le *dollar se renforce*, les Etats-Unis comptent dix millions de chômeurs, les taux d'intérêt interdisent une véritable reprise, la pauvreté est accentuée par les coupes budgétaires, et ces coupes ne permettent même pas d'éviter un déficit record.

Le moment était donc propice aux « présidentiables » pour faire des discours bien sentis, même si les « primaires » démocrates ne commenceront que dans vingt mois. On a vu défiler à la tribune une demi-douzaine de candidats à la candidature qui s'étaient préparés à ce premier examen avec beaucoup d'application. Pas de surprise notable : les applaudissements des mille délégués semblaient être réglés sur les sondages d'opinion. MM. Edward Kennedy et Walter Mondale se sont nettement détachés du peloton. Aucun des autres postulants ne réussissant à électriser l'assemblée.

Pour quarante minutes de discours, le sénateur Kennedy a été interrompu cinquante-sept fois. Un vrai triomphe. Son texte, très bien rédigé et parfaitement lu, ne comprenait pourtant que des formules assez faciles, du genre : « *Ronald Reagan doit aimer les pauvres puisqu'il en fabrique tellement...* » L'orateur a su rendre hommage à M. Jimmy Carter, son ex-adversaire, en l'opposant au président en exercice sur la question des droits de l'homme. Ce qui lui a valu une immense ovation. Il a conclu solennellement : « *L'aube est proche, nos cœurs sont joyeux, notre cause est juste et notre heure revient.* »

M. Walter Mondale n'a pas la même aura, bien qu'étant considéré comme le candidat le plus sérieux pour 1984. A Philadelphie, sa prestation eut le malheur d'intervenir le jour même de la démission du général Haig, ce qui devait lui interdire une grande couverture télévisée. Agé de cinquante-quatre ans, l'ancien vice-président est deuxième dans les sondages. Gallup assure que s'il affrontait aujourd'hui M. Reagan, il serait à égalité avec lui, alors que M. Kennedy battrait le président par 51 % des suffrages contre 45 %. Quant au vice-président *Bush (qui se présenterait* certainement si M. Reagan renonçait à un second mandat), il serait battu aussi bien par M. Mondale que par M. Kennedy.

Encore faut-il que l'un ou l'autre de ces vétérans emporte la *nomination démocrate*. Malgré sa popularité, le sénateur Kennedy incarne un peu trop les années 60. Beaucoup d'Américains l'assimilent à une politique d'assistance sociale qu'ils *jugent* dépassée. Quant à l'ancien vice-président, il doit faire oublier ses *liens* avec M. Carter, lequel symbolise l'échec et n'était d'ailleurs pas présent à la conférence.

Trois autres sénateurs sont entrés en lice à Philadelphie. Le premier n'est autre que M. John Glenn, l'ancien astronaute, qui représente l'Ohio depuis 1974. Ce centriste de soixante ans a l'avantage d'être très populaire et d'évoquer une Amérique triomphante. Il a acquis une compétence indéniable à la commission des affaires étrangères du Sénat, mais c'est un homme assez terne, qui ne crève pas le petit écran.

Son collègue de Californie, M. Alan Cranston, est, au contraire, peu connu du public, quoique très respecté au Congrès. Il a presque soixante-huit ans et serait donc septuagénaire lors des élections. Même le candidat Reagan n'avait pas atteint ce record historique. Trop vieux, M. Cranston ? Il défie tous les concurrents à la course présidentielle de le battre sur 100 yards : son temps est de 12 secondes 6 dixièmes.

Le troisième candidat, M. Gary Hart, aurait plutôt le problème inverse : quarante-trois ans, avec cet air de séducteur qui fait frissonner les secrétaires du Capitole, on le juge un peu trop jeune premier. Mais son vrai handicap — et son principal atout — réside dans une certaine ambiguïté politique. Le sénateur du Colorado est un « post-libéral », soucieux de justice et de défense de l'environnement, mais qui ne compte pas sur le gouvernement pour défendre ces valeurs. Il veut accorder beaucoup d'allégements fiscaux aux entreprises et favoriser les industries de pointe. Et s'il critique le développement des armes nucléaires, c'est pour vanter les forces conventionnelles...

Une unité artificielle

En attendant de reprendre la Maison Blanche en 1984, les démocrates veulent améliorer leurs positions au Congrès. Les élections législatives de novembre prochain peuvent leur donner vingt à quarante sièges supplémentaires à la Chambre des représentants, où ils sont déjà majoritaires. Ce supplément interdirait aux républicains de *continuer à gagner des votes* en s'alliant aux conservateurs démocrates du Sud.

Au Sénat, en revanche, il sera très difficile à l'opposition de s'emparer des cinq sièges nécessaires pour mettre en minorité le parti de M. Reagan. Ce résultat ne pourrait être atteint qu'en deux fois, c'est-à-dire en 1984. Les démocrates rêvent enfin aux élections des gouverneurs, prévues elles aussi, en novembre. Ils détiennent actuellement vingt-sept postes (sur cinquante) et comptent bien dépasser la trentaine.

Les délégués ont souhaité un « gel » des arsenaux nucléaires de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis. Proposition repoussée à la Convention démocrate de 1980 et qui est passée, cette fois, comme une lettre à la poste. On a noté, d'autre part, une forte poussée en faveur de l'égalité des sexes. Ces deux tendances, pacifiste et féministe, peuvent rapporter des militants au parti démocrate : il en a absolument besoin pour compenser les moyens financiers considérables du camp républicain.

Les démocrates ont tout de même pris soin de ne pas se radicaliser. Si les victimes du reaganisme et les minorités en général, leur sont acquises, il leur faut attirer aussi la classe moyenne, sans oublier l'électorat juif, ce qui explique le soutien à l'offensive israélienne au Liban.

L'unité était le maître mot à Philadelphie. Une unité assez artificielle, qui ne manquera pas de se rompre aux « primaires » pour se reconstituer ensuite, comme d'habitude, le temps d'une élection.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Haig a officiellement quitté ses fonctions.* Le département d'Etat a annoncé que M. Haig avait quitté ses fonctions le dimanche 4 juillet et que M. Walter Stoessel, vice-secrétaire d'Etat, le remplaçait par interim jusqu'à la confirmation par le Sénat de la nomination de M. Georges Shultz. Les auditions du Sénat sont prévues pour la mi-juillet. —*(UPI.)*

Après son voyage au Canada

UNE MISE AU POINT DE M. FITERMAN

M. Fiterman conteste l'interprétation de son voyage au Canada faite par notre correspondant à Montréal dans *le Monde* du 7 juillet. « *Cette interprétation ne correspond ni à la lettre, ni à l'esprit des propos que j'ai tenus. Il suffit de se reporter au texte de ceux-ci pour s'en convaincre. Je regrette vivement que l'on se livre à une telle manipulation* », écrit le ministre des transports.

[Le titre de l'article paru le 7 juillet en première édition : « M. Fiterman souhaite un resserrement des liens entre la France et les Etats-Unis », était en effet inexact et a été rectifié en seconde édition. Le ministre des transports, tout en exprimant « la volonté de la France d'avoir de bonnes relations avec tous, en particulier avec les Etats-Unis », appelait en fait ces derniers à faire preuve de plus de solidarité envers leurs alliés.]

A TRAVERS LE MONDE

Guatemala

● CINQUANTE GUERILLEROS ont trouvé la mort le 1er juillet au cours d'un affrontement avec les forces armées dans le département du Quiche (ouest du pays), a-t-on annoncé à Guatemala de source militaire, le mardi 6 juillet. Un camp rebelle aurait été localisé, attaqué et détruit, et un grand nombre d'armes découvertes, a-t-on indiqué de même source. L'armée ne fait pas état de ses pertes. Lundi, les porte-parole de l'armée avaient déjà annoncé de sérieux affrontements dans cette région et la mort de plus de trente guérilleros. Le gouvernement du général Rios Montta a ordonné la semaine dernière la « *mobilisation partielle* » de réservistes pour lancer une « offensive finale » contre la guérilla. — *(A.F.P.)*

Lesotho

● ASSASSINAT D'UN LEADER DE L'OPPOSITION. — M. Koenyama Chakela, secrétaire du Basuto Congress Party (B.C.P.), parti d'opposition au gouvernement du premier ministre, M. Leabua Jonathan, a été assassiné lundi 5 juillet. M. Chakela a été abattu dans un taxi, dans la localité de Ralikuku au Lesotho, par un inconnu qui a pris la fuite. Il est mort au cours de son transport à l'hôpital. Il y a plus d'un an, deux filles de la belle-sœur de M. Chakela, Mme Matjato Chakela, membre de l'Assemblée nationale sous l'étiquette B.C.P., avaient été tuées dans un attentat dirigé contre leur mère. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LA REUNION, A SAN SALVADOR, *des ministres des* affaires étrangères du Honduras, du Costa-Rica, du Guatemala et du Salvador est « *une nouvelle tentative d'isolement de la révolution nicaraguayenne* », a affirmé, mardi, M. Sergio Ramirez Mercado, membre de la junte de gouvernement du Nicaragua. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● RECTIFICATIF. — Dans un article de Patrice Claude, daté du 22 juin, une erreur de transmission nous a fait écrire : « ... Pretoria a décidé d'offrir au Swaziland 100 000 *hectares de terres* ». Il fallait lire 600 000 hectares (400 000 hectares représentant la superficie totale du Kangwane et 200 000 hectares appartenant aux bantoustans zoulous).

Sénégal

● RECTIFICATIF. — A la suite de la publication dans *le Monde* du 7 juillet d'une *information concernant* la modification de la Constitution *sénégalaise*, M. Amadou Cissé, ambassadeur du Sénégal, nous adresse le rectificatif suivant : « Il y a eu dans la dépêche de l'Agence France-Presse *une simple confusion*, car le projet de loi adopté en conseil de cabinet concerne l'article 35, non pas de la Constitution, mais de la loi organique sur l'élection du président de la République... Il n'y a aucun *projet de modification de l'article* 35 de la Constitution sénégalaise qui fait du premier ministre le successeur du président de la République en cas d'empêchement définitif... »

Seychelles

● CONDAMNATION A MORT DE QUATRE MERCENAIRES. — Quatre mercenaires impliqués dans la tentative de coup d'Etat aux Seychelles du 25 novembre dernier ont été condamnés à mort mardi 6 juillet par la Haute Cour de Victoria. Les quatre hommes, deux Zimbabwéens, Aubrey Brooks *(trente-huit ans) et* Roger England (vingt-sept ans), un Britannique, Bernard Carey (trente-neuf ans) et un Sud-Africain, Jeremiah Puren (cinquante-sept ans), avaient plaidé coupables. Martin Dolinchek, agent des services secrets sud-africains, a été condamné lundi à vingt ans de prison. — *(A.F.P.)*

Cuba

● M. PAUL ROA, membre du conseil d'Etat cubain, et ministre des relations extérieures de 1959 à 1976, est mort le mardi 6 juillet, à La Havane, à l'âge de soixante-quinze ans. M. Roa avait été le représentant de Cuba à l'organisation des Etats américains (O.E.A.) avant de détenir pendant quinze ans le portefeuille des relations extérieures. Il avait été élu, en 1976, président de l'Assemblée nationale cubaine. Il avait été relevé de ce poste en 1981, en raison de son état de santé. — *(A.F.P.)*

Publicité

Sauvons Paris.

Il vous paraîtra quelque peu inhabituel que nous nous adressions à la population par une page dans ce journal. La gravité de la situation justifie l'appel qui vous est adressé.

Un mauvais coup.

Par un coup de force préparé dans l'ombre, le gouvernement a décidé de remplacer la Ville de Paris par vingt communes de plein exercice détruisant ainsi l'unité de la Capitale.

Cette opération de démantèlement a fortement surpris tous ceux qui avaient entendu les déclarations solennelles et publiques du Chef de l'État et du Ministre de l'Intérieur. Avec quelle force le Président de la République ne s'élevait-il pas contre les atteintes successives portées par le pouvoir central contre Paris. Reçu à l'Hôtel de Ville le jour de son installation à l'Élysée, M. Mitterrand déclarait : "L'absolutisme ne pardonne pas au pouvoir municipal, à celui-ci moins qu'à tout autre. Ce n'est pas un hasard si Napoléon Bonaparte supprima le Conseil Municipal de Paris, ce n'est pas un hasard si Louis Napoléon à son tour..."

M. Gaston Defferre, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, quant à lui, assurait devant l'Assemblée Nationale le 28 juillet 1981 : "En matière d'arrondissement, je puis vous assurer que la Capitale sera soumise au droit commun. Si une structure est mise en place pour Paris, elle sera identique à celles que connaîtront les autres grandes villes du pays."

En réalité – et les Français l'ont compris – il s'agit de punir une ville coupable d'avoir mal voté et soupçonnée de persévérer en mars 1983.
Paris gêne le gouvernement. Le gouvernement veut supprimer Paris. Rien ne dit que, demain, ce mauvais coup porté à la démocratie ne se traduira pas par d'autres régimes d'exception appliqués à tous ceux qui refusent la mainmise de la coalition socialo-communiste.
Un tel coup porté à la hâte traduit à l'évidence, l'affolement d'un pouvoir qui voit s'approcher la sanction électorale des élections municipales de 1983.

Des conséquences absurdes et ruineuses.

Comment le pouvoir a-t-il pu ne pas être sensible à l'absurdité d'une décision qui transformera notre Capitale en une nébuleuse de communes de plein exercice, très inégalement peuplées? Comment les Parisiens pourraient-ils comprendre et admettre que désormais, en changeant de trottoir, ils changeront également de régime d'aide aux personnes âgées et aux familles? Comment pourraient-ils comprendre et admettre que d'un quartier à l'autre les moyens consacrés à la construction et à l'entretien des locaux scolaires, des crèches et équipements sportifs soient différents? Et quelle commune portera le nom de Paris?

La dissolution et la dislocation de notre Capitale auront également des conséquences ruineuses sur le plan financier pour les contribuables parisiens. L'accroissement considérable du nombre des conseillers qui passera de 109 à 800 environ, la création inévitable par les futures communes de services administratifs nouveaux, l'acquisition des locaux indispensables à leur fonctionnement, grèveront très lourdement la fiscalité des Parisiens qui auront à payer des impôts à l'État, à la Région, au Département, à la Municipalité, mais également à la Communauté urbaine dont le gouvernement a décidé la création. De surcroît, ces très lourdes charges fiscales seront inégalement supportées. Les arrondissements les plus pauvres en seront injustement les premières et principales victimes. Ainsi, le 16ᵉ arrondissement avec 8,4 % de la population contribue actuellement pour 18 % au produit de la taxe d'habitation. Inversement, avec 9 % de la population, le 18ᵉ arrondissement n'y contribue que pour 4,5 %. Cet exemple montre à l'évidence que seule une collectivité unique permet de répondre aux exigences de la solidarité entre tous les parisiens.

Les mauvaises raisons du gouvernement.

L'opération politique à laquelle nous assistons est d'autant plus inacceptable que le bilan de l'action de la Municipalité depuis 1977 est largement positif : en matière d'urbanisme, de logement social, de réhabilitation de l'habitat ancien, d'aide aux personnes âgées et aux familles, de politique culturelle, de propreté, de voirie et d'environnement... Les Parisiennes et les Parisiens ont pu juger des progrès accomplis grâce à l'alignement du statut de la Ville de Paris sur celui des 35.000 communes de France.

Pour tenter d'expliquer sa conduite, le gouvernement invoque la nécessité de rapprocher les citoyens de leurs élus. Qui ne voit qu'il s'agit là d'un faux prétexte? D'ailleurs, plusieurs personnalités proches de la gauche ne s'y sont pas trompées et l'ont écrit, avec une objectivité qui leur fait honneur.

Faux prétexte, en effet, car s'il s'agissait réellement d'améliorer les rapports entre mairies et administrés en rapprochant élus et citoyens, comment expliquer que seuls les Parisiens, à l'exclusion de tous les autres français, bénéficient de cette "sollicitude" gouvernementale? Puisqu'il va être créé à Paris des Communes de moins de 30.000 habitants la logique propre à la thèse du pouvoir exigerait que toute commune de plus de 50.000 habitants soit divisée en plusieurs autres.

Or, Paris seule est concernée. Paris qui est pourtant, de toutes les grandes Villes, celle où les citoyens sont le plus étroitement associés à l'étude, à l'élaboration des décisions qui les concernent, celles où les services sont le plus largement décentralisés et proches, géographiquement et humainement, des citoyens.

Il existe dans chaque arrondissement une Mairie annexe où peuvent être accomplies la plupart des formalités et démarches, réglés les problèmes d'ordre social. Les Parisiens peuvent y rencontrer personnellement et facilement le Secrétaire Général responsable des services administratifs, les fonctionnaires du Bureau d'Aide Sociale, les Officiers Municipaux, collaborateurs du Maire et naturellement les élus.

Pratiquement tous les services techniques de la Mairie sont implantés dans les divers arrondissements et facilement accessibles à la population. Contrairement à l'image qu'essaient d'accréditer les élus de gauche, la gestion administrative de la Ville s'effectue pour l'essentiel à ce niveau et n'est pas concentrée à l'Hôtel de Ville.

Dans chaque arrondissement existe une commission dite d'arrondissement dont font partie tous les élus. Elle est consultée sur tous les projets soumis au Conseil Municipal et relatifs à l'arrondissement. Elle peut faire toutes suggestions qu'elle estime utiles. On ne rencontre rien de pareil dans aucune grande Ville de France.

En outre la Mairie, pour améliorer encore plus la concertation avec les Parisiens, a créé sept Commissions extra-municipales largement ouvertes à toutes les opinions et au sein desquelles sont recueillis les avis sur les grands problèmes de la Capitale.

Ce que le gouvernement propose pour Paris, c'est donc le contraire de la décentralisation : la bureaucratisation et la régression.

Les habitants de Paris ont pourtant beaucoup gagné à ce qu'une équipe municipale élue au suffrage universel direct soit responsable devant eux des affaires de la Capitale et, à juste titre, ils sont satisfaits d'y être, depuis 1977, traités et reconnus comme des citoyens à part entière.

Quant aux propos du Premier Ministre indiquant que Marseille serait érigée en Communauté urbaine dès lors qu'elle atteindrait un million d'habitants ils révèlent une étonnante légèreté. Pour nous l'exercice de la démocratie municipale et l'expression du suffrage universel ne sont pas fonction de seuils démographiques arbitraires.

Les vraies raisons du gouvernement.

Il s'agit de la part du gouvernement d'un comportement qui tente à fausser les règles du jeu démocratique. Devant l'échec, il se raidit.

Il lui faut à tout prix faire une diversion tout en essayant d'affaiblir les bases de l'opposition. Celle-ci, par son action unitaire et son dynamisme devient insupportable pour le pouvoir socialo-communiste.

Le coup porté à Paris est l'illustration éclatante de la formule marxiste selon laquelle on a juridiquement tort quand on est politiquement minoritaire. La remise en cause de l'unité de notre Ville est d'autant plus choquante que le gouvernement a soigneusement évité de consulter la population et ses représentants légitimes sur cette mesure de démantèlement de la Capitale.

Il sait en effet – tous les sondages le confirment – qu'une très large majorité de la Population est profondément hostile à un tel bouleversement.

Chaque Parisien est justement fier d'être dépositaire et responsable de l'inégalable patrimoine historique, culturel et artistique que constitue pour l'humanité toute entière la Ville de Paris. Il est conscient d'être le gardien et le garant des valeurs d'humanisme et de liberté qui s'y sont forgées, parfois douloureusement. Il ne peut que voir une action sacrilège dans le remplacement de la Capitale de la France par un quelconque organisme de coordination.

Il est inconcevable qu'une décision aussi grave et aussi lourde de conséquences sur la vie quotidienne des Parisiens, ait été dictée unilatéralement à l'heure même où l'on se targue d'appliquer la concertation.

Appel aux Parisiens.

Nous appelons toutes les Parisiennes et tous les Parisiens mais également toutes les Françaises et tous les Français épris de liberté et de démocratie à relever le défi auquel nous sommes aujourd'hui confrontés.

Vous devez exiger avec nous l'organisation d'une consultation populaire permettant aux habitants de Paris d'exprimer leur avis sur une réforme qui les concerne directement.

MM. J. CHIRAC - L. ASSOUAD - P. BAS - P. GUILLAIN de BÉNOUVILLE - A. BISE - Mme M. BLEYNIE - MM. BOURGINE - J.P. BURRIEZ - M. CALDAGUES - R. CARTER - R. CASSO - C. CHALLAL - P. CHEDOR - J. CHÉRIOUX - R. COLIBEAU - F. COLLET - J. CONNEHAYE - M. COUVE de MURVILLE - L. CROS - P. DANGLES - O. DASSAULT - C.A. DEBRION - R. DOHET - J. DOMINATI - M. ELBEL - G. ESCUDIE - Mme M. FIALON - MM. E. FRÉDÉRIC-DUPONT - G. GANTIER - Mme M. GARNIER-LANÇON - MM. GENNESSEAUX - R. GRILLOU - Mme N. de HAUTECLOCQUE - MM. J.P. HUBIN - S. JEANNERET - M. JUNOT - G. KASPEREIT - P.C. KRIEG - P. LAFAY - Y. LANCIEN - F. LEBEL - P. LÉPINE - R. LONG - G. LONGEVILLE - H.D. MAGNIN - C. de LA MALÈNE - Mme S. MARCHAL - MM. C.G. MARCUS - J. MARETTE - J.P. MARLIAC - G. MESMIN - A. MEUNIER - Mme H. MISSOFE - MM. P. MITHOUARD - R. MONNET - Mme J. NEBOUT - MM. D. PADO - Mme F. de PANAFIEU - MM. P. PERNIN - C. PILIPENKO - A. PLANCHET - E. POLI - B. PONS - J. de PRÉAUMONT - P. RÉCAMIER - B. ROCHER - J. ROMANETTI - R. ROMANI - F. ROMBACH - C. ROUX - P. de SAEVSKY - P.C. TAITTINGER - Mme C. TALMON - MM. J. TIBÉRI - B. TIELES - J. TOUBON - A. VEIL - M. WEILL

Élus de Paris*

*Maire, Maires-Adjoints, Conseillers de Paris, Députés et Sénateurs.

Pour Sauver Paris vous pouvez écrire au Maire à l'Hôtel de Ville de Paris, 75004 Paris.

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Cheysson : l'O.L.P. a accepté « de passer du stade de la lutte armée à celui de l'action politique »

L'Assemblée nationale, comme le gouvernement français, est solidaire du Liban. Ce *« pauvre » Liban, n'est-ce pas, est un vieil ami* de la France. Beyrouth écrasée sous les bombes, les enfants libanais martyrisés... Qui peut rester *insensible à cette insoutenable horreur ?* Personne. Alors, tous les députés condamnent, la France condamne. Et puis, M. Cheysson l'a dit, la France est prête à répondre à tout appel du gouvernement libanais légitime, d'autant que l'O.L.P. a accepté « de passer du stade de la lutte armée à celui de l'action politique ». Parallèlement, elle apporte une aide humanitaire non négligeable. Que peut-elle faire d'autre ? *Favoriser un règlement politique, proposer sa* médiation ? Elle le fait. Quoi d'autre ? Rien, apparemment. C'est ainsi. En se prolongeant, le *conflit libanais jette une lumière insupportable* sur l'incapacité de la communauté internationale à arrêter les bombes, le massacre.

***Peut-on pousser plus loin ce raisonnement,* dire que les cris d'indignation poussés par quelques grandes puissances cachent mal un cy*nisme politico-diplomatique fondé sur une satis*faction contenue : Israël se livre à une opération de police qui consiste à « nettoyer » le foyer « terroriste » du Liban, d'où pourraient — demain comme hier — partir d'autres actions, d'autres « Lod », « Munich », « Rome »...**

***Mais on ne dit pas ces choses-là. Elles ne* sont pas convenables. M. Couve de Murville (R.P.R.) estime, lui, que le gouvernement fran*çais a été longtemps insensible au drame liba*nais. L'ancien premier ministre pense que l'action diplomatique de la France est de peu de *poids, dès lors que sa situation économique* ne la rends pas crédible aux yeux de ses partenaires. M. Couve de Murville est « triste et *humilié* ». On comprend mal. Faudrait-il d'abord assainir la situation économique avant d'engager la moindre action diplomatique ?**

Le député R.P.R. n'est pas avare de critiques. En substance : la France est devenue un partenaire zélé de Washington. M. Couve de Murville nourrit « les plus grands doutes » concernant « le jeu diplomatique indépendant de la France ». Est-il permis d'imaginer quelles *auraient été les réactions si l'on avait pu sus*pecter la gauche d'être un partenaire zélé de Moscou ? La France a choisi son camp, a *répondu M. Cheysson. Elle est un partenaire* « fidèle, sûr » de l'alliance atlantique. Elle n'en est pas pour autant un vassal. A l'Est, c'est *vrai, la France ne pourra pas avoir avec* l'U.R.S.S. une « relation politique normale » tant que durera l'occupation de l'Afghanistan.

***M. Couve de Murville aurait pu, peut-être,* s'interroger aussi sur l'absence de position commune de l'opposition dans le domaine de *la politique étrangère. Il aurait pu écouter* M. Daillet (U.D.F.), qui a salué la démarche « réaliste et constructive » du gouvernement en ce qui concerne le *dialogue Est-Ouest, son* langage « de lucidité, de raison » à l'égard de l'U.R.S.S., la « franchise » du ministre des relations extérieures. N'est-ce pas là un problème aussi intéressant que celui de savoir si la France a des « changements d'âme » ?**

Il en est d'autres. Et notamment le fait que MM. Montdargent (P.C.) et Couve de Murville semblent — presque — se rejoindre pour dénoncer l'attitude américaine. De même peut-on s'interroger sur les thèses que défend le député communiste à propos du pacifisme, d'une fausse infériorité militaire de l'OTAN par rapport au pacte de Varsovie, et des Etats-Unis-fauteurs-de-guerre. C'est un pur hasard, mais il semble bien que l'on ait entendu ces thèses-là ailleurs, un peu plus à l'Est... La cohérence de la position de la gauche pose donc aussi quelques problèmes. D'autant que, lorsque M. Maurice Faure (M.R.G.), après avoir critiqué le principe même du sommet de Versailles, est applaudi par plusieurs députés U.D.F., cela n'ajoute rien à cette cohérence : M. Chaban-Delmas (R.P.R.) est visiblement satisfait des propos tenus par l'ancien signataire du traité de Rome.

On le voit, dans le domaine de la politique étrangère, le *partage droite-gauche passe par* d'étranges combinaisons. Pourtant, les députés, à quelque groupe qu'ils appartiennent, se *rejoignent sur un point* : la France est l'amie du Liban ! A Beyrouth, ce n'est pas un moindre sujet de satisfaction...

LAURENT ZECCHINI.

Mardi 6 juillet, l'Assemblée nationale entend une déclaration de politique étrangère du gouvernement. Le ministre des relations extérieures, évoquant le conflit du Liban souligne : *« Il faudra retrouver un Liban libéré de toute présence militaire étrangère, et pas seulement israélienne. »*

Après avoir rappelé la position de la France — *« Droit à la justice pour tous les peuples, donc pour le peuple israélien, et aussi pour le peuple palestinien qui doit pouvoir exercer sur droit à l'autodétermination et, à notre sens, son droit de constituer un Etat »* —, M. Cheysson souligne : *« Il faut desserrer l'étau, donner au Liban un espace de souveraineté et faire, à la faveur de la trêve, le premier pas vers la transformation de la nature de la présence palestinienne d'une force armée en une force politique. »*

A propos de l'O.L.P., le ministre des relations extérieures indique : *« Je peux confirmer ici qu'elle a accepté de passer du stade de la lutte armée à celui de l'action politique : il s'agit désormais de traduire cela dans les faits afin de parvenir au point où, s'acceptant mutuellement, Israël et l'O.L.P. — ou une entité représentant les Palestiniens —, pourraient s'acheminer vers la paix. Nous n'en sommes évidemment pas encore là : mais je lance un appel aux uns et aux autres à progresser en ce sens, dans le respect des principes du droit et de la justice. »*

M. Cheysson souligne ensuite que la caractéristique commune à tous les conflits qui ont éclaté depuis la seconde guerre mondiale est qu'ils se sont tous produits dans des pays du Sud. Il explique à ce sujet : *« Il s'agit donc de parvenir à un certain désarmement, afin de permettre à ces peuples de consacrer plus de ressources à leur développement sans que pour autant leur intégrité nationale risque d'être menacée. A cette fin il importe d'abord que tous les conflits qui les opposent ne soient pas aussi aggravés et dénaturés en devenant des éléments de la grande rivalité entre l'Est et l'Ouest, alors que leurs racines se trouvent sur place dans des rivalités séculaires, des luttes sociales, des révoltes contre différentes formes d'injustice. Laisser chaque pays maîtriser son destin est un principe fondamental de notre politique : nous sommes favorables à un véritable non-alignement des pays du Sud.*

M. Cheysson poursuit : *« Pourquoi la communauté internationale ne faciliterait-elle pas de tels accords en faisant bénéficier les intéressés des moyens de contrôle et de surveillance existants — par exemple dans le cadre de l'agence des satellites ? Nous pourrions nous associer aussi à ces accords en nous engageant à respecter ces espaces de vide nucléaire, en commençant par l'Amérique latine, dès que le traité conclu à cette fin aura été ratifié par tous les pays signataires, et pourquoi pas aussi, ensuite, l'Afrique. Ce pourrait être le préalable à une éventuelle coopération régionale dans le domaine de l'enrichissement et du retraitement de l'uranium. »*

Mettant ensuite en garde contre *« une confusion entre pacifisme et volonté de paix »*, M. Cheysson souligne : *« Ce n'est pas en exploitant une psychose de guerre qu'on préservera la paix. »* Il explique : *« S'il existe une corrélation entre le niveau d'armement et le degré de tension, ce ne sont pas forcément les armes qui créent la tension, ce peut être l'inverse (...). L'arme nucléaire a été l'arme de la paix. Sans elle quelles auraient été les conséquences de l'effrayant déséquilibre des forces conventionnelles en Europe en un temps où les pays démocratiques consacraient l'essentiel de leurs ressources à la reconstruction ? »*

M. Cheysson critique la *« solution miracle »* que constituerait, selon lui, *« l'engagement unilatéral de ne pas utiliser le premier l'arme nucléaire. S'interdire la menace de la riposte nucléaire,* observe-t-il, *ce serait accroître la menace opposée d'attaque conventionnelle et donc les risques de guerre »*.

En conclusion, M. Cheysson indique : *« Il serait heureux que ce désir de paix s'exprime dans une volonté de trouver un nouvel équilibre, un ordre mondial meilleur. Il faut en débattre : la défense, la sécurité, ne doivent plus être des sujets tabous (...) Les grandes consciences doivent prendre position sur ces problèmes ; la presse, les médias doivent en favoriser la discussion. Ce même désir de paix, il doit exister là-bas aussi, chez les membres du pacte de Varsovie. Pourquoi ne pas organiser avec eux sur le sujet de la paix des débats contradictoires en utilisant les médias les plus modernes ? Au total, s'il appartient aux exécutifs de prendre les mesures concernant la défense et le maintien de la paix, c'est aux élus des peuples de marquer devant la multiplication des conflits susceptibles de s'aggraver leur volonté de paix. »*

M. MAURICE FAURE (M.R.G.) : les fruits amers de Versailles

M. Hernu, ministre de la défense, déclare notamment : *« Si le fait de posséder l'arme nucléaire nous met à l'abri de certaines entreprises, il nous condamne, en même temps, à modérer nos propres entreprises. Nous parlons, face à des pertur- Nous pouvons, face à des perturbateurs, organiser des démonstrations, ou simplement, comme on le dit dans la marine, « montrer notre pavillon ». Nous pouvons aussi mettre des contingents à la disposition de l'ONU ou participer à des forces multinationales. Il ne saurait donc y avoir déconnexion entre notre politique des relations extérieures et notre politique de défense, pas plus qu'entre nos prétentions et nos capacités. »*

M. Maurice Faure (app. P.S., Lot), président de la commission des affaires étrangères, évoquant le conflit des Malouines, souligne : *« J'ai apprécié la réaction spontanée de la Grande-Bretagne, qui n'a pas toléré la violation du droit international perpétré par un commando argentin (...) Reste le problème du statut des Malouines, que la Grande-Bretagne aurait tort de considérer comme un territoire relevant purement et simplement de sa souveraineté ».*

A propos des conflits du Proche-Orient, M. Maurice Faure, évoquant la naissance, en 1948, de l'Etat hébreu, rappelle : *« Contesté par ses voisins, doté de frontières aussi peu rationnelles que possible, cet Etat s'est vu imposer trois guerres pour sa survie et il les a remportées toutes les trois. Il est évident que les sentiments d'inquiétude que l'on éprouvait pour ce petit Etat pris entre les mâchoires du monde arabe se sont peu à peu estompées jusqu'à disparaître complètement. »* Il ajoute : *« Israël aurait tout à fait tort de s'imaginer qu'il pourra éternellement assurer sa survie par la force. »*

Parlant des rapports entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis, le député du Lot observer : *« Les fruits de Versailles ont été quelque peu amers. Il est vrai qu'il n'est pas de bonne méthode de réunir, sous l'œil vigilant de trois mille journalistes, sept chefs d'Etat pour lesquels les choses deviennent une affaire de politique intérieure. Par la mondiovision, chaque chef d'Etat, chaque soir, explique à son opinion publique que c'est lui, qui a marqué des points ! Equivoques, malentendus, phrases à double sens se son multipliés, voilà où nous en sommes. »* M. Maurice Faure poursuit : *« En vérité, nous n'avons pas la même conception de la détente : pour les Etats-Unis, elle est un code de bonne conduite sur la stratégie nucléaire ; pour l'Europe occidentale, c'est une conception beaucoup plus humaine, il s'agit de multiplier les échanges de personnes et de marchandises pour en arriver, avec le temps, à obtenir un changement de l'intérieur. »*

Le président de la commission des affaires étrangères assure ensuite que sans la Communauté européenne *« nous céderions à la tentation du protectionnisme »*, et ajoute : *« Il est anormal que les deux tiers du budget communautaire soient consacrés à financer cette seule politique commune et que la moitié de cette somme sosit employée à soutenir le seul cours du lait. »*

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R.) : zèle atlantique

M. Couve de Murville (R.P.R., Paris) évoque *« la nouvelle dévaluation du franc intervenue dans la panique »* et déclare : *« Il n'est pas de politique étrangère valable si, d'autre part, la politique conduite à l'intérieur, et d'abord dans les domaines économique, monétaire et financier, n'est pas de nature à offrir au monde extérieur l'image d'une nation solide, assurée de son présent et confiante dans son avenir. La tenue de la monnaie est, de ce point de vue, le critère qui s'impose avant tout. »* L'ancien premier ministre ajoute : *« Comment pouvez-vous prétendre inspirer confiance aux autres et faire accepter votre autorite dans la situation qu'a créé depuis un an une gestion des affaires publiques fondée sur les préjugés idéologiques et l'ignorance des réalités et marquée par deux dévaluations successives de la monnaie ? »*

Le député R.P.R. souligne ensuite qu'il a ressenti *« avec tristesse et humiliation »* la période marquée à la fois par le sommet de Versailles, la conférence de presse de M. Mitterrand et, le lendemain, *« la panique sur le marché des changes »* enfin *« la navrante réunion de Bruxelles »*. Il affirme : *« La France est vraiment isolée dans son comportement et critiquée par tous, pays à gouvernement socialiste y compris. »* M. Couve de Murville note que *« rien ne subsiste du programme commun socialiste-communiste, qui proclamait jadis que le but à atteindre était la dissolution simultanée du pacte atlantique et du pacte de Varsovie »*, et souligne que, dès mai-juin 1981, a été affirmée *« la loyauté et la fidélité de la France à Washington, qui a été enchanté de ce zèle atlantique »*. Il observe que l'arme atomique, y compris l'arme à neutrons, est entrée *« dans le credo socialiste avec l'assentiment communiste »* et constate : *« Les nécessités nationales dont il s'agissait, et dont il s'agit encore, sont reconnues et s'imposent au-delà des idéologies et des préjugés dès lors que l'on devient responsable... »*

Le député de Paris poursuit : *« Je ne sais s'il y a, comme certains, peut-être mieux informés, le soutiennent, un mouvement discret en vue de nous rapprocher de l'organisation militaire atlantique. Mais je nourris les plus grands doutes concernant le jeu diplomatique indépendant de la France. Pourquoi, par exemple, serions-nous le seul pays occidental à jeter l'anathème contre les contacts directs et à haut niveau avec l'Union soviétique ? »* Il ajoute : *« Vous me direz peut-être : comment oser parler d'alignement sur Washington alors que, de tous les gouvernements européens, le gouvernement français est celui qui tient le langage le plus énergique dans le domaine économique et monétaire ? Il s'agit des déconvenues que vous avez rencontrées après le néant de Versailles du fait des mesures prises par les Etats-Unis contre le commerce européen avec l'Union soviétique et de la montée continue du dollar comme des taux d'intérêt. »*

Parlant de la conférence de Bruxelles et de « l'indignation » manifestée après par la France, il assure : *« Vous savez que cela n'émeut guère des interlocuteurs bien décidés à n'en tenir aucun compte et, d'autre part, n'est-ce pas vis-à-vis de vos alliés communistes un alibi bien commode et donc bienvenu ? »* A propos du conflit libanais, M. Couve de Murville souligne : *« Vous vous êtes efforcés de trouver un rôle. Compte tenu de votre effacement antérieur, de vos hésitations et même de vos changements d'âme, c'était évidemment trop tard et trop peu. L'Amérique est de fait entièrement maîtresse du jeu, ses responsabilités dans cette guerre et son extension bien au-delà des 40 kilomètres annoncés étant d'ailleurs immenses. »*

Evoquant le problème des prix agricoles et de la contribution financière britannique, l'ancien premier ministre critique *« une décision prise à la majorité, qui est fondamentalement contraire à notre position de toujours, contraire aussi aux traditions établies de la Communauté, et, finalement, à ses intérêts évidents puisque rien de sérieux ne peut tenir sans l'accord de tous. Voilà qui poserait de graves problèmes si jamais certains voulaient se servir de ce précédent ».*

M. MONTDARGENT (P.C.) : la doctrine Reagan

M. Montdargent (P.C., Val-d'Oise) souligne que, outre la nouvelle escalade de la course aux armements, *« l'angoisse des peuples résulte aussi de la nouvelle doctrine stratégique exprimée par le président Reagan, qui considère comme plausible une guerre nucléaire « limitée » sur le continent européen. C'est dans cette perspective,* ajoute-t-il, *qu'il convient de considérer l'immense mouvement des peuples qui crient halte à cette course, à cette folie qui menace la survie de l'humanité (...). Cette pression morale ne fait pas le jeu de telle ou telle puissance, elle relève du combat de la vie contre la mort »*. M. Montdargent estime que *« la thèse de l'infériorité militaire des Etats-Unis et de l'OTAN par rapport à l'U.R.S.S. et au pacte de Varsovie est loin de faire l'unanimité des stratèges occidentaux »*. Il estime également que la guerre nucléaire, *« froidement envisagée dans les plans militaires américains »*, signifierait la fin de la civilisation européenne.

Le député communiste ajoute : *« La nouvelle escalade dans la course aux armements ne se comprend qu'à la lumière de cette nouvelle doctrine sur la plausibilité de la guerre nucléaire limitée »*. Pour lui, *« l'heure impose le gel des arsenaux actuels des deux plus grandes puissances nucléaires, puis des négociations constructives pour trouver de meilleurs équilibres »*. Après avoir demandé *« l'interdiction universelle »* de l'arme à neutrons, et plaidé en faveur d'accords régionaux de sécurité et de la constitution de zones dénucléarisées, M. Montdargent, évoquant la politique menée par les Etats-Unis à l'issue du sommet de Versailles, souligne : *« Peu importe à l'administration américaine si cette fuite en avant compromet ailleurs la croissance et l'emploi »*.

M. BARROT (U.D.F.) : une diplomatie de parade

M. Barrot (U.D.F., Haute-Loire) estime que la proposition française concernant la « neutralisation de Beyrouth-Ouest » *« ne peut que préluder à la partition d'un Liban livré au nord aux Syro-Soviétiques et, au sud, aux Israélo-Américains. Contrairement à ce que vous aviez fait pour le Tchad,* ajoute-t-il, *vous vous êtes laissé aller, au Liban, à une diplomatie de parade « onusienne » dont le seul objectif était d'embarrasser les Etats-Unis. Notre influence sur Israël s'en trouve réduite »*, souligne-t-il.

M. Guidoni (P.S., Aude) reconnaît qu'il n'y a pas de séparation entre la politique intérieure et la politique internationale d'un pays. Il réfute la thèse selon laquelle les contraintes extérieures marqueraient *« une limite infranchissable »* qui empêcherait toute politique de changement réel dans notre pays. Il souligne, d'autre part : *« Aujourd'hui comme hier, la politique menée est celle de la France, le gouvernement est celui de la République ! J'aurais aimé que chacun des orateurs s'en soit souvenu. »* Après avoir insisté sur la nécessité de *« sortir de Yalta »*, et de refuser *« la logique des blocs »*, le député socialiste affirme : *« Il n'y a aucune servilité dans le fait de réaffirmer que les engagements de la France dans l'alliance atlantique seront tenus. C'est une des exigences de la paix. »* M. Guidoni ajoute : *« Nous n'avons oublié ni l'Afghanistan ni la Pologne. Il y a là aussi des initiatives à prendre, des gestes à faire, des paroles à prononcer. »* Parlant des relations avec les Etats-Unis, le porte-parole du groupe socialiste souligne : *« La France ne peut pas accepter d'être considérée comme une puissance secondaire. »*

M. Daillet (U.D.F., Manche) félicite le ministre des relations extérieures de sa démarche *« réaliste et constructive pour ce qui est du dialogue Est-Ouest sur la paix en Europe et le désarmement »*, et de son langage *« de lucidité, de raison, de fermeté à l'égard de l'U.R.S.S. »*. Il salue également l'« excellent » discours que M. Cheysson a prononcé aux Nations unies, ainsi que sa « franchise ». Pour lui, il s'agit là de la « continuité » qui, sur ce chapitre, *« marque la diplomatie française »*.

Le député U.D.F. se félicite également de l'appel lancé par M. Maurice Faure en faveur d'une relance de l'union européenne. Il regrette ensuite l'instauration d'un *« climat de suspicion »* envers *« la jeune démocratie espagnole »*, et s'étonne que la France *« traite les hommes de l'ETA comme du temps de la dictature franquiste »*. M. Daillet déplore, d'autre part, une certaine « radicalisation » de la diplomatie française en Amérique latine, indiquant : *« Pourquoi votre démarche paraît-elle être si souvent celle de dévots de la théologie de la révolution ? »* En conclusion, il souhaite que la France prenne la tête d'une *« stratégie mondiale de la liberté »*.

Le ministre : « Je vous conseille d'y aller voir ! »

Répondant aux orateurs, M. Cheysson s'insurge contre la thèse selon laquelle la France aurait montré de l'indifférence face *« aux misères du Liban »*, soulignant : *« Qui, au monde, a été plus actif, plus passionné, que la France depuis l'invasion de ce pays ? »* Il indique ensuite : *« L'O.L.P. sera-t-elle écrasée — ce qui ne serait d'ailleurs pas si facile ? Nous pensons surtout que cet écrasement aurait pour effet, en le privant de toute représentation, de contraindre le peuple palestinien à recourir aux pires modes d'expressions — terrorisme ou insurrection. C'est pourquoi nous souhaitons que l'O.L.P. demeure un partenaire politique, certes désarmé — nous savons qu'elle est prête à l'accepter. Quant à la question, qui nous paraît cependant prématurée, de la surveillance du cessez-le-feu et de l'évacuation du Liban, notre choix est fait : nous souhaitons une force créée par les Nations unies et organisée par elle. La FINUL, malgré les critiques dont elle a fait l'objet, a acquis une certaine réputation sur place, et je sais que différents intéressés, à Beyrouth, accepteraient que quelques-uns de ses bataillons, dont le bataillon français, contribuent aux contrôles. Cettes formule aura-t-elle la préférence, ou sera-ce une autre, nous verrons plus tard. »*

Evoquant, d'autre part, le débat entre l'Est et l'Ouest, M. Cheysson déclare : *« Nous savons de quel côté nous nous trouvons : nous sommes des partenaires fidèles, sûrs, de l'alliance atlantique, mais non pas pour autant des modèles de fidélité à Washington, M. Couve de Murville : aucun membre du gouvernement n'a employé cette expression. (...)*

» Nous l'avons annoncé : tant que l'Union soviétique occupera l'Afghanistan, nous ne pourrons pas avoir avec elle une relation politique entièrement normale. La France a pris cet engagement, elle doit le tenir rigoureusement, sans quoi elle ne serait pas crédible. »

Le ministre des relations extérieures répond ensuite à la thèse selon laquelle la France aurait dû différer la signature du contrat de livraison de gaz sibérien, parce que la situation n'était pas satisfaisante en Pologne. Il observe : *« Mais, que je sache, elle ne s'est pas améliorée, il faudrait donc continuer à différer : jusqu'à quand ? Or, ce contrat, nous en avons besoin, c'est un élément de notre politique d'indépendance énergétique appuyée sur la diversification de nos approvisionnements, politique lancée avant nous d'ailleurs. Pas de gaz algérien, pas de gaz soviétique : que deviendrait donc cette diversification ? Si les rapports politiques avec l'U.R.S.S. sont espacés, les rapports techniques demeurent, et, dans le domaine économique, chaque fois que cela servira nos intérêts, nous n'hésiterons pas à conclure des opérations, sauf si elles aboutissaient à renforcer le potentiel militaire de l'Union soviétique. Pas plus nos partenaires européens que nous-mêmes, nous ne sommes prêts à accepter une guerre économique contre l'U.R.S.S. »*

En conclusion, M. Cheysson souligne : *« Quelqu'un a dit que notre diplomatie a-ait un profil bas. Généralement, je suis critiqué pour avoir le verbe haut.*

» On a parlé aussi de diplomatie de parade, terme inacceptable, alors que nous avons perdu un ambassadeur au Liban, que nous avons un ambassadeur en situation difficile en Iran, un autre qui n'est pas à la fête à Beyrouth, pas plus qu'il ne l'était à N'Djamena. Si c'est de la diplomatie de parade, je vous conseille d'y aller voir. »

Les députés apportent plusieurs retouches au projet de loi sur la communication audiovisuelle

Mardi 6 juillet, l'Assemblée nationale reprend en nouvelle lecture l'examen du projet de loi sur la communication audiovisuelle. La commission mixte paritaire, n'ayant pu aboutir à l'adoption d'un texte commun aux deux Assemblées (« le Monde » du 3 juillet), les députés sont saisis du texte modifié par le Sénat en première lecture.

Les principaux points de désaccord entre députés et sénateurs portent sur les dispositions suivantes : la composition et les pouvoirs de la haute autorité ; la régionalisation du service public; la composition des conseils d'administration des organismes du service public ; les dispositions financières applicables au service public et le financement publicitaire des radios locales privées.

Sur proposition de M. Schreiner (P.S., Yvelines), rapporteur de la commission spéciale, l'Assemblée adopte plusieurs amendements qui apportent notamment les modifications suivantes :

— *A l'article premier*, elle supprime une disposition visant à rendre explicitement inapplicables au *domaine de la communication audiovisuelle* les articles du code des postes et télécommunications consacrant et sanctionnant le monopole des télécommunications.

— *Article 3* (garanties fondamentales du pluralisme et de la liberté) : les députés suppriment la garantie suivante : *« L'absence de toute tutelle gouvernementale sur les services d'information des différentes sociétés de programme de radiodiffusion sonore et de télévision. »* Pour la commission — cette disposition est de caractère polémique et constitue *« un procès d'intention politique »*.

— *Article 5* : suppression de deux dispositions relatives aux missions du service public : 1) assurer *« égal accès à l'expression des principales tendances de pensée et des grands courants d'opinion »* (précision redondante pour la commission) ; 2) *« la durée totale des émissions télévisées de publicité de marque, diffusées par chaque société nationale, régionale, ou territoriale, doit rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralisme et d'égalité du service public »* (ce texte aurait entraîné des difficultés d'interprétation).

— *Article 6 bis* (droit de réponse) : *ce droit est accordé* à toute personne physique ou morale *« sans but lucratif »*.

— *Article 7 et 9* (régime juridique des activités de communications audiovisuelles) : l'usage des fréquences radio-électriques « sur le » territoire national (et non plus « à partir » du territoire national) est subordonné à autorisation de l'Etat. Cette autorisation devra prévoir *« l'obligation d'un contrôle technique effectué par l'Etat ou pour son compte »* (disposition supprimée par le Sénat).

— *Article 12 bis* : *« La haute autorité veille au respect par les organismes qui en sont chargés des missions de service public mentionnées dans la présente loi. »* (article supprimé par le Sénat).

— *Article 13* (compétences de la *haute autorité*) : *celle-ci, par* ses « recommandations », est chargée de « veiller » à l'application d'un certain nombre de principes (le Sénat avait spécifié que la haute autorité « fixe » les « règles » concernant ce principe).

— *Article 13 bis* (consultation de la haute autorité sur les garanties des charges et la répartition des ressources) : cette instance donnera son « avis » sur les cahiers des charges mais ne les approuvera pas comme l'avait prévu le Sénat (amendement du gouvernement).

— *Article 14* (services privés locaux de communication) : la haute autorité délivre les autorisations en matière de services locaux de radiodiffusion sonore par voie hertzienne et de radio-télévision par câbles (le Sénat avait élargi ses compétences aux services locaux de télévision et à l'élaboration du plan de fréquences).

— *Article 16* (déontologie publicitaire), suppression de l'alinéa suivant : *« La haute autorité veille à l'équilibre des rapports entre le cinéma et les sociétés de télévision, afin de permettre l'épanouissement de la création et de la diffusion, tant cinématographique qu'audiovisuelle »*. Pour la commission, il n'appartient pas à la haute autorité d'arbitrer entre les exigences des sociétés de télévision et celles des professions du cinéma.

— *Article 19* (rapports de la haute autorité) : Reprise des dispositions prévoyant l'élaboration par la haute autorité d'un rapport public annuel adressé au président de la République et au Parlement et publié au *Journal officiel*.

— *Article 20* (mode de désignation des membres de la haute autorité) : Reprise du texte adopté par l'Assemblée en première lecture : la haute autorité comprendra neuf membres, dont le mandat de neuf ans n'est pas renouvelable, etc. *« Les membres de la haute autorité ne peuvent être nommés au-delà de l'âge de soixante-cinq ans. »*

La suite du débat est renvoyée à mercredi 7 juillet.

Polémique à propos de perquisitions en Nouvelle-Calédonie

Le début de la séance du mardi 6 juillet avait été marqué par plusieurs rappels au règlement.

M. Lafleur (R.P.R., Nouvelle-Calédonie) indique qu'il a donné, ce jour, sa démission de député *« pour rendre la parole au peuple » (le Monde* du 24 juin). Il explique : *« Un régime arbitraire cherche à persuader les Calédoniens que la France ne veut plus d'eux. La population va répondre. Le vote que je vais lui demander sera un appel solennel à la France profonde. »*

M. Julia (R.P.R., Seine-et-Marne) déclare que le lundi matin 5 juillet un Français de Nouvelle-Calédonie, collaborateur de M. Lafleur, a fait l'objet d'une perquisition à son domicile. Il explique que celui-ci *« a été réveillé par trois gendarmes munis d'une commission rogatoire relative à l'association Légitime défense qui, sur le plan local, avait distribué des tracts il y a quelques mois »*. Les gendarmes, poursuit M. Julia, ont emporté *« une pile de 50 centimètres de documents, parmi lesquels se trouvaient des brouillons de notes destinés au député M. Lafleur »*. Le gouvernement *« a fait procéder à un acte d'instruction contre un parlementaire, a fait saisir des documents parlementaires, dans la perspective des élections qui vont se dérouler. De tels actes sont sans précédent dans un régime démocratique ! »*. (Durant l'intervention de M. Julia on entend sur les bancs du groupe R.P.R. les exclamations suivantes : *« Ce sont des procédés dignes de la Gestapo ! », « Etat policier ! », « SS ! »*. M. Krieg, R.P.R., Paris, parle du *« gauleiter Nucci ».)*

[N.D.L.R. : M. Christian Nucci est haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et dépendances.]

Après une suspension de séance de quinze minutes demandée par M. Labbé, président du groupe R.P.R., M. Joxe, président du groupe socialiste, dénonce *« la recherche d'un incident »*.

M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) estime d'autre part *« indécent »* que le premier ministre *« ait cru devoir choisir l'ambassade d'un pays étranger, fût-il ami et allié, pour faire une déclaration sur un problème de politique intérieure, le statut de Paris »* [allusion aux propos tenus, en privé, par M. Mauroy, lundi 5 juillet, au cours d'une réception à l'ambassade des Etats-Unis].

M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, indique ensuite : *« S'il y a eu des perquisitions en Nouvelle-Calédonie au domicile de telle ou telle personne, quelle que soit son appartenance politique, elles ont été décidées par le juge d'instruction qui a donné commission rogatoire à un officier de police judiciaire. Il y a deux affaires en cours, consécutives l'une à l'assassinat de Pierre Declercq* [secrétaire général de l'Union calédonienne, principal parti indépendantiste, tué en septembre 1981 d'une décharge de fusil de chasse], *l'autre à la détention illicite d'armes, et c'est dans ce cadre qu'il a été procédé à des perquisitions. Ce matin, le député de Nouvelle-Calédonie m'a téléphoné pour me dire qu'on aurait perquisitionné chez son fils (...). En fait, il n'y a pas eu de perquisition chez son fils. Toutes les perquisitions qui ont été opérées l'ont été en application du code de procédure pénale en vigueur dans le territoire et j'ignorais qu'on pût assimiler cela aux pratiques de je ne sais quel service de police étranger. Je regrette ces excès de langage (...). »*

M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, se déclare surpris par le rappel au règlement de M. Foyer. Il rappelle qu' *« un candidat à la présidence de la République avait annoncé sa candidature dans une capitale étrangère »* [allusion aux déclarations faites par Georges Pompidou, en 1969, à Rome].

● *Le conseil d'administration de l'Union des conseillers généraux de France*, que préside M. André Nicolas (U.D.F.-rad.) et qui regroupe des élus modérés, a pris connaissance *« avec intérêt et satisfaction »* du rapport de M. Marcel Debarge (P.S.), sénateur de Seine-Saint-Denis, sur le statut de l'élu local *(le Monde* du 4 juin). L'U.C.G.F. souhaite que le projet de loi relatif à ce statut *« soit le plus possible en conformité avec les propositions formulées »* dans ce rapport, *« sous réserve d'améliorations à apporter à certaines dispositions »*.

AU SÉNAT

Le projet sur les compétences de la «région Corse» est adopté

Le Sénat a adopté à main levée, mercredi, à une heure trente du matin, en première lecture avant l'Assemblée nationale, l'ensemble du projet de loi fixant les compétences de la région Corse.

Ce texte constitue le second volet du statut particulier de cette région, dont les sénateurs avaient rejeté le premier volet en février dernier. Ils se sont contentés cette fois d'apporter des modifications, (souvent en accord avec le ministre d'Etat, M. Defferre) au projet initial, notamment au sujet du régime fiscal de l'île et de la création d'offices. Une partie du débat nocturne a été consacrée à ce nouveau type d'établissements publics. Deux offices sur six seulement ont été maintenus : celui des transports et un office cumulant le développement agricole et rural et l'équipement hydraulique. Plusieurs orateurs, et en particulier les deux rapporteur, MM. Girod (Gauche dém., Aisne) et Francou (Un. centr., Bouches-du-Rhône), ont regretté d'avoir à débattre des compétences particulières à la Corse sans avoir eu le temps de connaître le projet sur les compétences générales des régions.

Dans son exposé liminaire, M. Defferre a évoqué les spécificités de la Corse et indiqué que le nouveau texte donne des compétences supplémentaires à cette région. Ces compétences, a-t-il précisé, s'ajouteront aux compétences générales des autres régions. Elles répondent à deux soucis majeurs : favoriser l'identité culturelle des habitants de l'île, organiser les conditions du développement économique ; l'Assemblée de Corse établira la carte scolaire qui relève actuellement de l'Etat, elle pourra organiser librement l'enseignement de la langue corse ; un comité corse de la communication audiovisuelle adoptera les cahiers des charges des programmes propres à l'île. L'Assemblée de Corse établira le plan régional de développement économique.

La création de plusieurs offices favorisera le développement touristique, agricole et rural et l'équipement hydraulique. Chaque office, souligne le ministre d'Etat, disposera de représentants au conseil d'administration de l'autre office. Du moins en sera-t-il ainsi des offices chargés des problèmes agricoles et du problème de l'eau. Pour assurer la « continuité territoriale », un office des transports permettra à la région d'avoir la maîtrise des transports intérieurs et de la desserte des transports entre continent et l'île.

Tous les transferts de compétence comporteront des moyens de financement correspondants.

En conclusion, M. Defferre souhaite que le texte soit rapidement voté pour que les élections du 8 août prochain se fassent dans la clarté. *« Le nouveau statut*, proclame-t-il, *donnera aux Corses les moyens de prendre eux-mêmes en main l'avenir de l'île ; non seulement d'être associés, mais d'agir en acteurs du changement. »*

Les offices

M. Girod reconnaît que la région Corse reçoit des compétences étendues pour le logement et les transports. Il regrette, en revanche, que, pour l'emploi, la formation professionnelle et l'enseignement, l'Assemblée de Corse n'ait que la possibilité d'adopter ou de refuser les choix du représentant de l'Etat. Le rapporteur conteste, d'autre part, l'utilité des six offices dont la création est prévue. Il propose de regrouper l'office de développement rural et l'office d'équipement hydraulique et de supprimer l'office du développement industriel, artisanal et commercial, ainsi que l'office de l'équipement et de développement touristique. En l'absence de précisions suffisantes sur les conséquences de la création de l'office foncier urbain, il demande également la suppression de celui-ci.

Ces suppressions lui paraissent répondre aussi à l'objectif de démocratie qui implique d'éviter le développement de technostructures plaquées sur la réalité corse sans consultation des élus.

Pour M. Francou, qui exprime l'avis de la commission des finances, ce projet présume la cohérence du législateur, puisque le Parlement doit apprécier la réalité du caractère spécifique des compétences qu'il va confier à cette région avant de savoir ce que sera le droit commun. De toute façon, estime-t-il, la réforme aura un coût budgétaire non négligeable sans que soient rigoureusement prévues les ressources correspondantes. M. Chauvin (Un. centr., Val-d'Oise), présente l'avis des affaires culturelles et critique les ambiguïtés du projet.

M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, intervient alors pour défendre le bon usage des fonds publics, mais son intervention se rapporte au document que vient de déposer sur le bureau du Sénat le premier président de la Cour des comptes.

Interrompue quelques instants par le dépôt de ce rapport, la discussion générale sur le statut de la Corse reprend avec l'exposé très critique de M. Bouvier (Haute-Savoie), porte-parole des centristes, et les interventions approbatrices de deux sénateurs des Bouches-du-Rhône, MM. Ciccolini (P.S.) et Minetti (P.C.).

M. Charles Ornano (non-inscrit), sénateur de la Corse-du-Sud et maire d'Ajaccio, est le seul élu de l'île à intervenir. Il ne croit pas que le nouveau statut puisse rétablir la paix civile. *« N'eût-il pas mieux valu*, déclare-t-il, *laisser à l'Assemblée de Corse le soin de définir les organismes à créer ? Les offices que vous allez instituer feront double emploi avec les institutions existantes, qu'il s'agisse du tourisme, de l'office foncier urbain, de l'office foncier agricole ou de l'office d'équipement hydraulique. Quant à l'office des transports, c'est un cadeau empoisonné, car l'exploitation des chemins de fer a toujours été déficitaire (...). » « Ce projet*, conclut le maire d'Ajaccio, *transfère bien des charges, mais, sur les moyens, il reste évasif. Je redoute un désengagement de l'Etat, et je rejette un texte de loi aussi hâtivement rédigé. »*

Les modifications

● Deux offices (au lieu de six) seraient créés.

● Transports ferroviaires : une convention passée entre l'Etat et la région définira les conditions dans lesquelles celle-ci se substituera à l'Etat.

● Audiovisuel : le comité régional de la communication audiovisuelle devra établir un rapport annuel qui sera soumis aux assemblées régionales de Corse.

● L'article 9 sur la planification de la Corse est supprimé. Il énonçait des principes et rappelait soit des dispositions en vigueur, soit des règles générales.

● Ressources : le Sénat, sur proposition du rapporteur M. Francou, a regroupé dans une dotation spécifique la compensation des transferts de compétence.

● Fiscalité : la Corse bénéficie d'un statut fiscal particulier qui remonte aux décrets Miot de 1811, pris à l'initiative de Napoléon. Un article additionnel prévoit le maintien de ce statut et son extension au bénéfice des investissements privés, qui étaient moins favorisés par ces décrets que la consommation. — A. G.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DU 8 AOUT

M. Bastien Leccia renonce à conduire la liste du P.S.

M. Bastien Leccia, délégué ministériel pour les affaires de la Corse, a annoncé à Corte qu'il renonçait à conduire la liste du parti socialiste aux élections régionales du 8 août prochain.

De notre correspondant

Bastia. — La convention régionale du parti socialiste réunie dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 juillet à Corte, s'est achevée par un véritable coup de théâtre. Alors que les représentants des sections étaient convoqués pour ratifier la liste conduite par M. Bastien Leccia, celui-ci fit, en cours de séance, une déclaration solenelle, expliquant que le gouvernement lui demandait de continuer sa mission de délégué ministériel aux affaires corses. En conséquence, *« la fonction de représentant du gouvernement étant incompatible avec celle de candidat à l'assemblée de Corse »*, il renonçait à conduire la liste socialiste.

C'est M. Ange Pantaloni, premier secrétaire de la fédération de la Corse du Sud, qui le remplacera. M. Leccia a soutenu que le gouvernement entendait assurer *« la complète mise en place des institutions, prévue dans les statuts particuliers »*, notamment l'installation des agences spécialisées et que, pour cela, la prolongation de sa mission avait été jugée nécessaire.

On peut cependant s'interroger : pourquoi cette décision a-t-elle été prise si tard, alors même que M. Leccia avait officiellement, le 15 juin dernier, engagé sa campagne, tandis qu'une liste de dissidents, conduite par M. Charles Santoni, premier secrétaire de la fédération de la Haute-Corse, se déclarait, au début de juillet, notamment en réaction à la candidature de M. Leccia *(le Monde* du 3 juillet) ?

Le délégué aux affaires corses explique cette mauvaise coordination entre le gouvernement et lui-même par *« un certain retard dans les réponses, les transmissions d'informations »*. En fait, il semble que le pouvoir ait décidé d'infléchir sa stratégie pour la Corse. Tenant compte d'abord de la multiplication des listes — près d'une vingtaine déclarées — le ministre de l'intérieur a, sans doute, voulu éviter que l'éparpillement des suffrages n'affecte le score de la liste socialiste et de son leader, ce qui aurait pu être alors directement interprété comme un désaveu de l'action gouvernementale dans l'île. En « préservant » M. Leccia de ce risque, en confortant son pouvoir en tant que représentant du gouvernement pour une période indéterminée, il est clair que les socialistes entendent maîtriser le mieux possible la mise en place du statut particulier, et cela quels que soient les résultats du 8 août.

L'autre objectif de cette opération, apparemment coûteuse au moment où s'amorce une campagne électorale difficile, pourrait être à usage interne. En laissant les dissidents se déclarer notamment contre la désignation d'une tête de liste imposée, selon eux, de Paris, les dirigeants nationaux du parti n'ont-ils pas voulu tailler dans le vif en se débarrassant des socialistes à tendance autonomistes rassemblés autour de M. Santoni ? C'est ceux-ci qui ont suscité la constitution d'une seconde liste. M. Paul Quilès, présent à Corte, a indiqué qu'ils seraient exclus dans les jours qui viennent par le bureau exécutif, comme le prévoit le règlement intérieur durant les périodes électorales.

Invectives

La première partie de la convention s'est déroulée dans un climat particulièrement houleux entre les dissidents, au nombre d'une centaine, qui ont longuement invectivé les partisans de M. Leccia, plus nombreux, dénonçant la *« convention préfabriquée pour ratifier une liste non communiquée à la base et imposée par Paris »*. Paradoxalement, la suite des débats, qui ont continué après que les dissidents eurent quitté la salle, tinrent en partie compte des préoccupations de ces derniers. La liste, loin d'être *« imposée par Paris »*, sera, dans les jours qui viennent, « bouclée » sur place. Une commission locale de huit membres doit fixer l'ordre des douze premiers secrétaires, les autres étant déjà désignés. En outre, la tête de liste est confiée à un secrétaire fédéral investi de la légitimité de la base du parti.

DOMINIQUE ANTONI.

LES DIFFICULTÉS DU R.P.R. DANS LA LOIRE

M. Neuwirth répond à ses détracteurs

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Lucien Neuwirth, membre du comité central et président du comité départemental du R.P.R., vient de se trouver conforté dans sa position de leader de son parti dans la Loire à la suite de la décision prise par le secrétaire général, M. Bernard Pons, de relever de ses fonctions de secrétaire départementale Mme Martine Victoire. Cette décision est intervenue deux jours après la bagarre entre militants du R.P.R. à Saint-Etienne *(le Monde* des 1er et 6 juillet).

Répondant point par point à ses détracteurs, reprochant implicitement à certains d'entre eux d'être par leurs méthodes proches du SAC, M. Neuwirth estime :

« Les élections de Cannes en 1977 ? Les électeurs bien éclairés sur le motif ont répondu en me réélisant en 1978 député de Saint-Etienne. Ma mise en congé de vote en 1979 ? Je m'en félicite, car elle condamnait des choix budgétaires et une attitude étriquée qui ont conduit l'ex-majorité à la défaite de mai-juin 1981. Ma volonté de conserver au R.P.R. la présidence du conseil général de la Loire ? Elle était la démonstration que je n'avais pas démérité pendant trois ans de présidence et il était légitime de ma part de vouloir le démontrer. Les élections municipales ? J'ai dit publiquement quelle était mon attitude. Je redis qu'on ne peut à la fois exercer le double mandat de président du conseil général et de maire d'une ville aussi importante que Saint-Etienne. »

POLITIQUE

LA POLÉMIQUE A PROPOS DU STATUT DE LA CAPITALE

Le personnel de la Ville de Paris : plus de 40 000 fonctionnaires

Nous donnons ci-dessous la liste des différentes directions de la mairie de Paris avec leur budget de fonctionnement et d'investissement. L'opposition (socialiste et communiste) à l'actuelle majorité du Conseil de Paris a, à plusieurs reprises et tout récemment, après l'« affaire du statut », critiqué le caractère « pléthorique » de certains secteurs de l'administration municipale.

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, que nous avons interrogé à ce propos, nous a déclaré :

« Le personnel de la Ville de Paris est un personnel de qualité. Dans le cadre du nouveau statut de Paris, il est évident que ce personnel gardera les avantages acquis et aura la même évolution de carrière que celle prévue actuellement. Mais, aujourd'hui, l'organisation administrative de la Ville est une machine bureaucratique particulièrement lourde, source de difficultés et donc de gaspillages. Si l'on décentralise et « déconcentre » cette administration au niveau des arrondissements, comme nous le proposons, elle sera plus efficace. Enfin, je rappelle qu'à chaque présentation du budget de la Ville j'ai demandé que soit jointe une annexe indiquant les effectifs nominatifs des fonctionnaires. »

JEAN PERRIN.

Cabinet du maire de Paris

Il a pour mission de mettre en œuvre la politique du maire de la capitale, en liaison avec les élus et le secrétariat général de la mairie, de veiller au bon fonctionnement des circuits administratifs, d'animer les commissions extramunicipales, d'assurer la liaison avec les deux mille cinq cents associations subventionnées par la Ville, de participer à l'animation locale, et enfin de s'assurer que les actions prioritaires décidées par le maire sont administrativement bien mises en œuvre.

Personnel : le maire dispose d'un secrétariat de 5 personnes. Sous l'autorité du directeur de cabinet travaille : 18 conseillers techniques et chargés de mission, 13 attachés d'administration, 32 secrétaires administratifs, 93 adjoints administratifs (personnel d'exécution) et 24 agents de bureaux. (A titre d'exemple, le maire de Paris reçoit environ 5 000 lettres par mois dont les réponses mobilisent une quarantaine de personnes.)

Budget de fonctionnement : 2 millions de francs.

Secrétariat général du Conseil de Paris

Sa mission est d'assurer le fonctionnement de l'assemblée municipale. Il assure le service des débats et des commissions de la mairie. Il assure également les secrétariats des adjoints au maire et des groupes politiques.

Personnel : 287 agents.

Secrétariat général

Service d'organisation et d'informatique.

Personnel : 200 agents ; budget de fonctionnement : 59.8 millions ; budget d'investissement : 8 millions de francs.

Direction générale de l'information et des relations extérieures

Cette direction est de création récente puisqu'elle a été installée en 1977, date de l'entrée en application de la réforme du statut de la Ville de Paris. Sa mission concerne essentiellement les relations avec la presse, l'information des administrés (journal *Ville de Paris*, brochures d'informations mises à la disposition du public, notamment sur l'urbanisme et le logement), l'organisation d'expositions dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, salons professionnels, et grandes manifestations artistiques à Paris ou à l'étranger. Et, enfin, l'accueil des Parisiens à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes d'arrondissement de la capitale.

Personnel : 10 cadres auxquels s'ajoutent 20 agents d'exécution. Budget de fonctionnement : 9 millions de francs. Il faut ajouter à cette somme 7.5 millions destinés à l'association pour l'information municipale qui publie le journal *Ville de Paris*.

Direction de l'inspection et du contrôle

La Ville s'est dotée d'une inspection propre, apte à intervenir dans de multiples domaines et susceptibles par ses avis, recherches, études, vérifications et enquêtes d'éclairer toute décision de l'autorité municipale.

Personnel : 20 personnes ; budget de fonctionnement : 1 million de francs.

Direction de l'Administration générale

Sa mission est de mettre au service des autres directions les personnels nécessaires et les moyens en matériel pour qu'elles puissent mener à bien leur mission. En outre, elle représente la Ville devant les tribunaux, elle assure le service de l'état civil par l'intermédiaire des mairies annexes. Enfin, elle prépare et met en œuvre la politique du Conseil de Paris en matière de personnel.

Personnel : 1 300 agents (non compris les 750 agents des mairies annexes) ; budget de fonctionnement : 1 178 millions de francs (les dépenses de personnel ont progressé de 69 %, passant de 142 millions à 240 millions de francs en un an. Cette augmentation doit permettre de financer les mesures concernant la fonction publique et les créations d'emploi).

Direction des finances et des affaires économiques

Cette direction a la responsabilité générale de l'ensemble de la gestion financière de la Ville.

Personnel : 367 agents ; budget de fonctionnement : 64, 3 millions de francs ; budget d'investissement : 10 millions de francs.

Direction de l'action sociale, de l'hygiène et de la santé

Les attributions de cette direction concernent la protection maternelle et infantile, la protection médico-sociale, aides financières à certains organismes sociaux et les liaisons avec le bureau d'aide sociale.

Personnel : 3 000 agents ; budget de fonctionnement : 959 millions (dont 610 millions pour le bureau d'aide sociale) ; budget d'investissement : 60 millions de francs.

Direction des affaires culturelles

Cette direction a pour mission de protéger et de mettre en valeur le patrimoine culturel de la Ville, de favoriser l'enseignement des arts, de développer la création artistique et d'assurer l'animation culturelle au niveau de chaque arrondissement(atelier d'expression culturelle et de voisinage par exemple. Il en existe actuellement 250 dans la Capitale).

Personnel : 2 290 agents ; budget de fonctionnement : 350,4 millions de francs ; budget d'investissement : 81,7 millions de francs.

Direction des affaires scolaires

Elle a pour mission de mettre à la disposition des Parisiens les équipements nécessaires pour assurer la scolarisation de l'ensemble des enfants de six à seize ans. Elle exerce aussi sa mission dans le cadre d'activités de loisirs et d'enseignements périscolaires.

Personnel : 11 603 agents ; budget de fonctionnement : 879,2 millions de francs ; budget d'investissement : 240 millions de francs.

Direction de l'aménagement urbain

Cette direction est chargée d'étudier toutes les questions d'aménagement qui se posent à la capitale, de fournir tous les éléments d'appréciation à l'autorité municipale et de mettre en œuvre, sous les directives du maire, la politique d'aménagement décidée par l'assemblée délibérante.

Personnel : 128 agents ; budget de fonctionnement : 20,4 millions de francs ; budget d'investissement : 159 millions de francs.

Direction de l'architecture

Cette direction assure l'ensemble des travaux de réparation, de modernisation et de construction décidés par la municipalité.

Personnel : 2 000 agents ; budget de fonctionnement : 234,6 millions de francs ; budget d'investissement : 29,7 millions de francs.

Direction de la construction et du logement

Cette direction est responsable de la politique foncière de la Ville. Il contrôle l'acte de construire dans la capitale, il gère le domaine privé et public, enfin, il a également la responsabilité du logement à Paris.

Personnel : 839 agents ; budget de fonctionnement : 99.3 millions de francs ; budget d'investissement : 290 millions de francs, auxquels il faut ajouter 220 millions de francs qui représentent les avances effectuées par la Ville aux organismes construisant des logements sociaux.

Direction de la jeunesse et des sports

Cette direction gère le domaine sportif et socio-éducatif de la Ville. Elle soutient et aide les associations qui exercent des activités visant les mêmes objectifs.

Personnel : 2 150 agents ; budget de fonctionnement : 217,4 millions de francs ; budget d'investissement : 55 millions de francs.

Direction des parcs, jardins et espaces verts

Le rôle de cette direction est d'assurer la création, l'extension, l'aménagement et l'entretien des espaces verts et plantations de la Ville.

Personnel : 3 000 agents ; budget de fonctionnement : 253,8 millions de francs ; budget d'investissement : 15.8 millions de francs.

Direction de la propreté

Cette direction a été créée par le maire en 1979. Elle a notamment pour but d'améliorer la collecte des ordures ménagères, le nettoiement des trottoirs et des chaussées, de mieux traiter les déchets et d'organiser des campagnes pour sensibiliser les Parisiens à cette question.

Personnel : 7 500 agents ; budget de fonctionnement : 956,7 millions de francs ; budget d'investissement : 15,8 millions de francs.

Direction des services industriels et commerciaux

Cette direction assurera en régie la gestion de divers services publics municipaux dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des pompes funèbres.

Personnel : 6 430 agents ; budget de fonctionnement : 658,7 millions de francs ; budget d'investissement : 64 millions de francs.

Direction de la voirie

Le rôle et les attributions de cette direction portent sur les études, les travaux d'aménagement et l'exploitation de la voie *publique*, les travaux d'éclairage et de signalisation.

Personnel : 1 458 agents. Budget de fonctionnement: 523,4 millions de francs Budget d'investissement : 335 millions de francs.

A ces budgets de fonctionnement répartis par direction, il convient d'ajouter 2 767 millions de francs (participation de la Ville au budget du département), 609,6 millions (contribution de la Ville aux dépenses de police), 345 millions (charge de retraite du personnel de police étatisé), 118.1 millions (personnel mis à la disposition d'autres collectivités), 400 millions (financement des grosses réparations), 440 millions (coût de l'autofinancement), 936,7 millions (remboursement d'emprunts), 135 millions (fonds de roulement) et, enfin, 34 millions (Imprimerie municipale).

A ces budgets d'investissements répartis par direction, il convient d'ajouter 68 millions (contribution de la Ville au budget de l'assistance publique), 8 millions (bureau d'aide sociale), 5 millions (participation au budget de la police), 10,7 millions (budget départemental), 7,5 millions (sapeurs-pompiers), 131,6 millions (réévaluation des coûts d'opérations déjà décidées) et, enfin, 19 millions (subventions aux associations culturelles, sociales, sportives notamment).

Près de 15 % des dépenses de l'ensemble des communes

Paris est une des 36 394 communes de France (chiffres du recensement de 1975) et l'une des trente-neuf villes de plus de 100 000 habitants. Mais cette quarantaine de « métropoles », grandes ou moyennes, ne regroupent que 18 % de la population du pays. Il serait dès lors intéressant de connaître les réactions et les commentaires que suscite, en Lozère ou dans les Alpes de Haute-Provence, l'affaire du statut de Paris. 26 506 communes (13,5 % des Français y vivent) comptent en effet chacune moins de 700 citoyens, et chez eux on pense davantage à se regrouper dans des syndicats intercommunaux — pour survivre et assurer les services publics indispensables — qu'à s'émietter...

Les communes, c'est aussi un bataillon de main-d'œuvre non négligeable : 553 900 agents, soit 2,5 % de la population active. Mais ce chiffre ne comprend pas les fonctionnaires de Paris, qui, à eux seuls, sont plus de 40 000. Là encore, il faut faire le partage entre les bourgades et les grandes cités qui peuvent « se payer » des fonctionnaires de haut niveau. Ainsi, les villes de plus de 150 000 habitants ont 4,3 % du total de leurs agents qui disposent d'un diplôme supérieur au baccalauréat (0,3 % dans les communes de moins de 2 000 habitants).

L'ensemble des dépenses des communes (en fonctionnement et investissement) a représenté en 1979 103 milliards de francs, non compris la capitale. Les chiffres correspondant pour Paris s'élèvent, au total, à quelque 14,4 milliards.

Enfin, si le produit fiscal par habitant à Paris dépasse de très loin la moyenne de celui des villes de plus de 10 000 habitants, selon les classifications du ministère de l'Intérieur (1 884 F au lieu de 1 062 F en 1981), on remarquera que les taux d'imposition ont baissé de 0,8 % à Paris l'an dernier alors qu'ils augmentaient de plus de 4 % dans l'ensemble de la France. — F. GR.

M. Malberg (P.C.F.) : le procès fait à la gauche est « démagogique »

Dans une interview publiée par *l'Humanité* du 7 juillet, M. Henri Malberg, membre du comité central du P.C.F. et secrétaire de la Fédération communiste de Paris, explique que *« la réforme envisagée par le gouvernement est avant tout un pas en avant de la démocratie qui inquiète les forces conservatrices de la capitale »*. Il estime que ces forces *« craignent que les Parisiens, disposant de plus de pouvoirs, mieux informés des affaires, pouvant mieux intervenir, rendent plus difficile la politique que la capitale connaît depuis des dizaines d'années »*.

M. Malberg observe : *« L'immensité de Paris rend le Parisien anonyme. Il en était déjà ainsi du temps du statut d'exception, du temps où Paris était dirigé par un préfet. Et lorsqu'en 1975, il a été décidé que le maire de Paris serait élu, ce qui était un premier pas, le pouvoir giscardien s'est bien gardé d'aller au bout d'une démarche démocratique. La gauche le fait aujourd'hui, et c'est une très bonne chose. »*

Avec l'élection de municipalités dans chacun des vingt arrondissements, *« le débat sur le logement, l'emploi, les équipements (...) sur tous les problèmes, va prendre une dimension humaine* [et] *s'en trouver renforcé en permettant aux associations, aux gens, d'intervenir »*, estime-t-il. Après avoir assuré que *« personne n'a davantage défendu la capitale* [et son unité] *que les communistes et la gauche »*, M. Malberg affirme que *« le procès que la droite fait à la gauche est un procès démagogique »*.

Quant à l'organisation éventuelle d'un *référendum* à Paris, M. Malberg note : *« La gauche met en œuvre (...) le programme démocratique dont le pays l'a chargée l'année dernière (...). Fallait-il faire un référendum sur les nationalisations, sur la décentralisation, sur les droits nouveaux des travailleurs dans les entreprises ?... »* Il indique d'autre part que P.C. et P.S. s'orientent *« vers une initiative commune par arrondissement. Nous allons*, précise-t-il, *rencontrer ensemble les responsables des associations locales* [et] *notre fédération s'engage (...) dans la poursuite d'un grand effort d'information. »*

● *Le président de la chambre de métiers de Paris*, M. Conrad Ibarreche redoute de *« voir disparaître un interlocuteur qui traitait de tous les problèmes de l'artisanat parisien et craint de voir une trop grande complexité dans les discussions avec vingt mairies qui risquent d'avoir des points de vue divergents sur la politique artisanale à mener dans leurs arrondissements (...). L'objectif est politique*, ajoute-t-il.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Freinage, recul

En manifestant le souhait d'une *« discussion complètement ouverte »* et en envisageant le report à l'automne de toute décision sur le statut de Paris, M. Defferre *« actionne les rétrofusées »*. C'est du moins ce qu'estime *LE MATIN* qui considère : *« Le jeu du maire de Paris est désormais des plus simples : relever au jour le jour les hésitations et les incohérences du gouvernement sur le sujet et attendre. Tout en se gardant une porte de sortie. En une semaine, le rapport de forces entre les deux camps en présence s'est inversé : on a le sentiment que c'est la majorité qui cherche le compromis. »*

Pour *LE FIGARO*, *« le pouvoir recule »*. Charles Rebois observe : *« Le gouvernement n'en finit pas de nous surprendre. Après avoir joué les boutefeux avec une grande légèreté, il se reconvertit avec la même bonne conscience en pompier pour éteindre l'incendie qu'il vient d'allumer. L'affaire de Paris illustre une nouvelle fois ce comportement irresponsable. »*

Dans *Libération*, Eric Dupin s'interroge : *« François Mitterrand a-t-il finalement reculé devant la perspective de poursuivre une bataille mal engagée contre le principal chef de l'opposition ? »* Il ajoute : *« L'actuel président de la République nous avait habitué à plus de continuité stratégique. Autre hypothèse : la maladresse, cette maladie maudite du pouvoir socialiste (...). Une telle légèreté sur un sujet dont aucun dirigeant socialiste ne pouvait ignorer qu'il était explosif a de quoi étonner. Toujours est-il que l'image de la cohérence que le gouvernement souhaitait renforcer sort mal en point de cette péripétie politique. »*

Paul Guilbert, dans *le Quotidien de Paris*, ne se montre guère surpris par le *« mouvement de recul »*. Il écrit : *« Que le pouvoir politique se soit aperçu, non certes par vertu démocratique, mais par intérêt bien compris, que sa brutale agression contre le maire de Paris ressemblait à une erreur politique de première grandeur, c'était bien le moins qu'on pût attendre de gens qui ont montré par ailleurs leur aptitude à la navigation électorale. Du strict point de vue du machiavélisme ordinaire, le Prince socialiste avait fauté. »* En conclusion, Paul Guilbert considère que le président de la République et le premier ministre *« viennent de perdre les qualités qui permettaient à de très nombreux citoyens, opposants ou non, de se reconnaître dans leur parole »*. Il poursuit : *L'excellente culture de François Mitterrand et la qualité humaine de Pierre Mauroy ne présentaient pas que des caractères d'agrément personnel : on pouvait en attendre quelques retombées sur le fonctionnement toujours précaire de la démocratie. Nous savons désormais que ces hommes-là sont aussi des hommes de pouvoir nocturne. »*

Un cadeau à l'opposition

(Suite de la première page.)

Le pouvoir semble bel et bien avoir été pris de court par ces réactions qu'il a provoquées sans les avoir prévues. Il ne parvient pas à les maîtriser, ni à riposter très efficacement.

L'offre de débat public faite, mardi, par M. Jospin, premier secrétaire du P.S., à M. Chirac a reçu dans l'heure un refus catégorique et cinglant. Cette initiative, elle aussi, avait-elle été suffisamment mûrie ? Le maire de Paris, qui cherche à se poser en adversaire direct de M. Mitterrand, ne tient pas à débattre avec un chef de parti. Il n'accepterait de contact qu'avec le premier ministre, accompagné au besoin par le ministre de l'Intérieur, puisque la réforme a été engagée par le gouvernement lui-même.

M. Chirac rappelle que l'unité de la commune de Paris n'est pas *« un objet de discussion et encore moins de compromis »*. La probabilité d'un arrangement est donc, désormais, bien limitée, mais elle laisse, en dehors de ce principe intangible, d'autres possibilités.

Le premier ministre avait envisagé, il y a trois mois, d'inclure la réforme du statut de Paris dans le projet de loi de décentralisation. Mais le désir de placer sous le même régime Paris et Marseille avait suscité l'opposition de M. Defferre. Le gouvernement a alors envisagé de régler le problème parisien dans la future loi municipale. Mais les dispositions prévues risquaient alors de retarder de façon excessive l'adoption de cette loi. Le gouvernement a une fois encore changé son fusil d'épaule. Il a mis au point un projet spécifique pour Paris ne comportant que huit articles et renvoyant pour sa mise en œuvre à des décrets d'application. Il a dû y renoncer en raison notamment de la complexité des liens à dénouer et à renouer ensuite dans le cadre d'une communauté urbaine, en raison aussi des complications juridiques et administratives qui en seraient nées. Le gouvernement a ainsi mis en chantier un nouveau texte. On ne peut plus exclure aujourd'hui l'abandon du découpage de Paris en vingt communes de droit commun et un retour aux propositions initiales des socialistes parisiens avec des conseils d'arrondissement élus à la proportionnelle et qui désigneraient ensuite le maire de Paris, la capitale conservant son unité.

Au sein du P.S., les partisans d'une réforme du statut de Paris sont aujourd'hui contraints de s'adapter précipitamment à ces brusques évolutions. Le texte gouvernemental du 30 juin allant plus loin que les propositions faites initialement par M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, une sorte d'émulation réformiste s'est déclenchée. M. Paul Quilès, député de Paris, a tenté de ravir à son collègue le leadership parisien, mais M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. et de surcroît député et conseiller de Paris, a voulu ravir l'initiative en se posant en interlocuteur direct du maire de la capitale.

Les socialistes se retrouvent, en revanche, pour redouter les retards pris par le gouvernement. Si le projet n'est débattu par l'Assemblée qu'en septembre, si le Sénat — comme on peut le prévoir — le repousse après de longues discussions, les socialistes seront handicapés pour définir leur tactique, constituer leurs listes, et désigner leur leader parisien. M. Quilès justifiait d'ailleurs l'urgence d'une solution en juillet en déclarant, dans une interview à *Libération* du 3-4 juillet : *« On ne va pas attendre l'automne avant de commencer le débat au Parlement alors que les élections sont au printemps prochain. Il y a donc un délai mécanique qui fait que ce projet doit être déposé au conseil des ministres de la semaine prochaine. »*

Cohésion retrouvée

M. Chirac semble désormais conforté dans son attitude initiale. Se considérant agressé, affirmant qu'un tel *« bouleversement »* du statut de la capitale ne peut être motivé que *« par des arrière-pensées politiques »*, le maire de Paris développe à grands frais sa contre-offensive. Des milliers de tracts et d'affiches ont été distribués dans Paris, des pages de publicité accordées à plusieurs quotidiens. Un appel aux Parisiens a été placardé pour inviter ceux-ci à demander une *« consultation populaire »*. Les messages de soutien spontanément envoyés par des maires de province vont être relancés par une *« lettre ouverte aux maires de France »*, adressée à tous les élus municipaux par les présidents des quatre groupes qui constituent la majorité au Sénat.

M. Chirac va engager une autre phase de riposte. Après avoir proclamé son indignation et affirmé son refus, le maire de la capitale se propose de contester, point par point, les reproches que lui adressent les socialistes parisiens, lesquels dans cette « bataille » semblent pour le moment, s'être placés en avant-garde de la gauche. Toutefois, des réunions communes vont être organisées dans les arrondissements par toutes les formations de gauche et des affiches placardées avec comme slogan : *« Chirac : main basse sur la ville ! »*. Les collaborateurs du maire, ses adjoints et les conseillers membres de la majorité municipale vont, pour leur part, adresser sans tarder, le bilan de l'action de la municipalité élue en 1977 et entamer plus tôt que prévu, et contre leur volonté, la campagne électorale. L'objectif du maire de Paris est tout d'abord de contraindre le pouvoir à accentuer ce que M. Alain Juppé, conseiller du maire appelait, mercredi matin, au micro d'Europe 1, la *« spectaculaire reculade »* du gouvernement.

La polémique qui paraît se cristalliser sur la composition et le rôle des commissions d'arrondissement, semble, en tous cas, un prétexte bien dérisoire à ceux qui estiment que les intentions du gouvernement visent, en fait, le rôle politique du maire de la capitale et la dimension nationale du président du R.P.R. Si l'unité de la commune de Paris n'est pas *« négociable »*, le statut des commissions d'arrondissement créées par M. Chirac pourrait, semble-t-il, donner lieu à réexamen.

Il est clair que l'objectif final de M. Chirac est désormais de mener le combat de façon à étendre dans la capitale l'influence de la majorité municipale, à conquérir de nouveaux secteurs — qu'ils s'appellent arrondissements ou « communes de plein exercice » — et à exploiter à son avantage la cohésion retrouvée de l'opposition dont le pouvoir lui a bien involontairement fait cadeau.

ANDRÉ PASSERON.

● *Le CLAR (Comité de liaison pour l'action locale et régionale)* souligne, parmi les risques du projet gouvernemental, celui de *« la reconstitution par voie de fusion des arrondissements-communes selon les affinités politiques, de deux villes de Paris antagonistes »*. *« Paris deviendra-t-il Berlin ? »* interroge le CLAR qui souhaite que les quartiers *« trop petits pour constituer des féodalités dangereuses pour l'unité parisienne, mais de taille suffisante pour former des entités viables »*, soient érigés en *« municipalités »*, dotées *« de compétences locales bien définies »*.



Le Monde

société

Le neuvième congrès mondial de psychiatrie sociale

Le neuvième congrès mondial de psychiatrie sociale — une discipline qui « s'intéresse aux aspects sociaux de la maladie mentale, tant dans sa genèse que dans ses manifestations » — se tient à Paris du 5 au 9 juillet. Organisé par l'Association française de psychiatrie et de psychopathologie sociale sous l'égide de l'Association mondiale de psychiatrie sociale, ce congrès réunit près de huit cents spécialistes (psychiatres, psychologues, économistes et *sociologues*) venus d'une quarantaine de pays.

Quatre thèmes principaux ont été retenus : attitudes du public devant les mesures d'hygiène et de prévention ; indicateurs sociaux et *indicateurs de santé mentale* ; aspects psychopathologiques de la consommation médicale et problèmes psychopathologiques liés au sous-emploi. Autour de ce dernier thème, plusieurs « tables rondes » avaient été organisées le lundi 5 juillet au palais des Congrès de la porte Maillot. Il avait au préalable *été* abordé de manière *magistrale* dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Les maux du chômage

Quelques chiffres suffisent aux économistes pour brosser un tableau du chômage. « *Un phénomène*, a rappelé l'un d'eux, M. Xavier Greffe (université de Paris-I) *qui, même s'il prend des formes très variées, connaît depuis 1965 une extension quasi universelle à l'échelle mondiale.* » Un phénomène qui, selon toute vraisemblance, concernera directement à la fin de 1982 vingt-huit millions et demi de personnes dans les pays de l'O.C.D.E. Un phénomène qui touche surtout les jeunes (40 % du nombre total des chômeurs dans les pays industrialisés où la probabilité de trouver un emploi dans l'année qui suit la fin de la formation professionnelle n'est que de 0,5), les femmes (qui connaissent un taux de chômage de 1,5 à 2 fois supérieur au taux moyen) et les travailleurs étrangers (en particulier les enfants de la seconde génération).

Un phénomène enfin dont l'évolution est caractérisée par deux nouveaux éléments : l'augmentation de sa durée moyenne (un an actuellement dans les pays de l'O.C.D.E.) et l'apparition d'une « récurrence ». « *Tout se passe*, a expliqué M. Greffe, *comme si, à la longue, le demandeur d'emploi tombait dans une trappe, la probabilité pour lui de trouver un emploi stable allant en s'amenuisant.* »

Les conséquences de ce chômage sélectif sont-elles perçues par le corps médical ? De quelle manière ? De nombreuses études aux résultats convergents ont été menées sur ce thème. Elles concluent, en règle générale, à l'apparition de troubles fonctionnels ou organiques survenant après l'annonce du licenciement.

En France, par exemple, le phénomène a été décrit dans le bassin sidérurgique de Longwy ou à Saint-Etienne. A la fin de 1981, le magazine médical *Panorama du médecin* publiait les résultats d'une étude menée auprès de cinq cent soixante-dix médecins généralistes consultés par mille quatre-vingt-dix personnes ayant perdu leur emploi. Les symptômes les plus divers étaient allégués. Ils concernaient en particulier les domaines psychiatrique (anxiété, insomnie, troubles de l'humeur et troubles relationnels), digestif (douleurs abdominales, troubles du transit, douleurs ulcéreuses) et cardio-vasculaire (palpitations, douleurs précordiales, troubles de la tension artérielle). A cette liste non exhaustive, il faut ajouter une modification des comportements (troubles de la sexualité, tabagisme et alcoolisme). L'entourage familial en règle générale n'est pas indemne.

Blessure narcissique

Cette somme de somatisations est-elle constante ? Elle est retrouvée par M. Xavier Gaullier (C.N.R.S.), dans une étude de sociologie conduite auprès d'ouvriers d'entreprises sidérurgiques qui, âgés de cinquante à soixante-cinq ans, ont perdu leur emploi tout en continuant à toucher leur salaire. Il s'agit, selon lui, de la conséquence d'une « *blessure narcissique* » où « *toute la capacité de deuil du sujet est mobilisée* ». Une blessure qui conduit par exemple les personnes ayant cessé leur activité à adopter divers comportements de « *stratégie maternelle* » (retour vers la mère, vers la terre maternelle).

Elle l'est moins en revanche dans une étude menée il y a quelques années à Fougères (Ille-et-Vilaine) (1). Selon ses auteurs, le rapport entre le chômage et la pathologie « *apparaît complexe, ambivalent et subtil* ». Il conviendrait en particulier de ne pas oublier, selon eux, la toile de fond qu'est la pathologie liée au travail.

« *Il est paradoxal*, a souligné M. Alain Touraine, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, *que l'approche classique de la pathologie liée au chômage fasse suite aux très nombreux travaux qui décrivent et analysent les charges psychologiques et physiques du travail.* » En fait, les « *maladies du chômage* » semblent étroitement liées, en fréquence et en intensité, à la manière dont le travail était perçu et vécu.

« *Il n'est pas possible*, a déclaré M. Touraine, *de parler d'une conséquence psychologique et sociale unique et spécifique.* » Pour lui, de plus en plus le chômage n'apparaît plus comme une *simple privation de travail mais* comme la résultante du mauvais fonctionnement d'un système économique et politique. Un système qui reconnaît ses torts puisqu'il aide financièrement ceux qu'il exclut. Il reste pourtant, a-t-il ajouté, que l'on est en train d'assister à l'émergence d'un « *phénomène massif de marginalisation et d'expulsion* », à la réapparition d'un « *monde plébéien et prolétaire* » formé par ceux qui ne peuvent pas être intégrés dans le monde du travail « *corporatiste, enrichi et sur-protégé* ».

La signification collective de ce phénomène devient alors, selon le sociologue, « *une des expressions centrales de la violence qui est au cœur de toute vie sociale* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Etude réalisée par Mmes Marie-Victoire Louis (C.N.R.S.), Martine Bungener (C.N.R.S.) et Chantal Horellou-Lafarge (Laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé).

En Belgique

NOUVEL ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE LIBÉRALISATION DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'avortement reste un crime en Belgique, et, une fois encore, une offensive en faveur de la libéralisation a échoué. La Chambre vient, en effet, de rejeter par 104 voix contre 97 et 4 abstentions la proposition d'un député socialiste flamand, Mme Léona Detiege, autorisant l'avortement pour un an et à titre expérimental, « *lorsqu'il est pratiqué par un médecin avec l'accord écrit de la patiente dûment informée* ».

Au mois de mars dernier, une proposition assez semblable avait été rejetée par 95 non contre 82 oui et 5 abstentions. A l'époque, il y avait eu d'assez nombreux absents, et les partisans de la libéralisation avaient espéré, cette fois, atteindre leur objectif. La Chambre était bien au complet, mais, néanmoins, l'écart est plus marqué qu'en mars. La preuve a été faite que toute initiative parlementaire visant à dépénaliser, même *temporairement*, l'interruption de grossesse est, pour longtemps encore, vouée à l'échec. Dans la C.E.E., la Belgique reste, dans ce domaine, avec l'Irlande, le pays le moins libéral.

Les procès suspendus vont maintenant reprendre, et la loi risque d'être appliquée avec rigueur par des magistrats excédés par les pressions subies au cours des derniers mois. Autre conséquence : les avortements clandestins vont reprendre avec intensité, et les femmes n'oseront plus se rendre dans des centres médicaux où l'intervention était, depuis quelque temps, pratiquée assez ouvertement.

Depuis 1968, dix-neuf propositions de libéralisation ont été déposées à la Chambre, mais la loi du début du dix-neuvième siècle reste intacte. Un projet de loi sur la répression du viol a, d'autre part, été voté à l'unanimité cette fois.

PIERRE DE VOS.

JUSTICE

L'ECHEC D'UNE CERTAINE POLITIQUE CARCÉRALE

Les détenus, « sinistrés de la culture »

« Il est temps de faire entrer davantage de culture dans la prison pour transformer l'image de la prison dans notre culture », écrit M. Gérard Soulier, professeur de droit à Amiens, en conclusion de son rapport (1) sur le développement des activités culturelles en milieu carcéral. Cette formule n'est pas un bon mot mais l'aboutissement d'une analyse et de propositions sur la culture et la prison.

Ce rapport est le prolongement d'une initiative du ministère de la culture en faveur de tous ceux que M. Jack Lang a décrits comme des « sinistrés de la culture ». Une commission *s'est réunie plusieurs fois sur le thème* « culture et prison », avec la participation de représentants du ministère de la justice. Le texte de M. Soulier n'est pas la synthèse de ces travaux, bien qu'y faisant référence, mais se double d'un travail d'enquêtes sur le terrain.

Les activités culturelles sont un droit pour les détenus, défini par les articles D 442 et suivants du code de procédure pénale. Cependant, note M. Soulier, « *en tant qu'activité de l'esprit, la culture est indissociable de l'idée de liberté et de celle de communication. La figure idéale du sujet et de l'objet de la culture, c'est l'homme libre. Face à cela, la prison est officiellement définie comme* « privation de liberté », *comme isolement et donc interdiction de communiquer. C'est l'antagonisme fondamental qu'on ne peut se dissimuler, sauf à tromper sur la culture et la prison* ».

Il ne faut donc pas aborder le problème avec naïveté. Ne pas se cacher que la prison est « *privation de toute interaction sociale* ». Il faut *savoir que la réinsertion vers laquelle* se dit orienté le système est, le plus souvent, un échec et que « *la contribution de l'activité culturelle à l'œuvre de réinsertion est donc à première vue aléatoire* ». « *Ce n'est pas dire qu'il faille désarmer*, ajoute M. Soulier. *Ce n'est pas dire non plus qu'il faille fermer les yeux sur la prison, dont la disparition dans notre société semble bien utopique, et, par découragement, la laisser en l'état. Si la prison ne peut valablement préparer la réinsertion, du moins faut-il réfléchir à ce qu'elle la compromette le moins possible.* »

En théorie, ce qui peut se faire en prison est tout à fait alléchant : littérature, théâtre, danse, cinéma, vidéo, musique, spectacles de variétés, radio, télévision, peinture, conférences, débats, activités artisanales. Dans la réalité, on n'a recensé que trente-quatre représentations de théâtre en deux ans pour l'ensemble des prisons (dont pas plus d'une dizaine de spectacles de qualité), et moins d'un concert par an par établissement. On note quand même l'accroissement du nombre des magnétoscopes, ce qui est fort utile car la courte durée de la journée carcérale (elle se termine à 18 heures) rend impossibles des séances de télévision le soir. Il faut donc enregistrer et rediffuser à des heures où l'organisation de séances récréatives est possible.

Les journées courtes sont un grave handicap au développement des activités culturelles. S'y ajoute l'inadaptation de ce qui existe actuellement à la demande des détenus. Les bibliothèques, par exemple, n'ont pas en nombre suffisant les bandes dessinées et les romans policiers qui sont souhaités. Elles n'ont pas ou peu de livres en langue étrangère ou de livres bilingues, alors que les détenus étrangers sont très nombreux.

Rien de tout cela n'est sans remède, estime M. Soulier, et on peut commencer, sans disposer de moyens considérables, à changer les rapports *de la culture et de la prison si l'on* met en œuvre deux objectifs fondamentaux : une ouverture de la prison sur l'extérieur et une association étroite des surveillants au projet culturel.

Faire appel aux surveillants

Un maximum de personnes extérieures à l'institution doivent pouvoir entrer en prison. « *Indépendamment du contenu et de la qualité de l'intervention*, précise le rapport, *c'est la communication, le contact et l'échange affranchis de toute connexité avec le pouvoir carcéral qui représente pour tout prisonnier l'essentiel. Une simple réunion de discussion à bâtons rompus avec un groupe de détenus suffit à le montrer amplement. Le besoin le plus fondamental est là dans cet échange social élémentaire que la prison supprime.* »

Mais on ne saurait « *limiter l'action culturelle à la présentation de produits élaborés à l'extérieur. Il faut permettre aux détenus de produire par eux-mêmes* », leur restituer le droit à la parole, à la réflexion collective, le droit au geste dans un lieu d'entassement où le corps est devenu inutile.

L'évolution du personnel est alors indispensable. Celle « *qui paraît imaginable et souhaitable à moyen terme pourrait prendre la forme suivante : la fonction de surveillant glisserait vers celle d'éducateur et la fonction d'éducateur vers celle d'animateur culturel* ».

Il faudra, bien sûr, recruter des animateurs, pour l'heure quasi inexistants. Mais aussi, et peut-être avant tout, ne pas décourager l'initiative individuelle bénévole et ne pas négliger les moyens institutionnels à mettre en œuvre immédiatement. Déjà sur le plan national, une concertation s'est instaurée entre l'administration pénitentiaire et le ministère de la culture.

Dans les régions, une concertation régulière est prévue entre les directeurs régionaux de l'administration *pénitentiaire et les directeurs régionaux* d'administration de la culture. Dans les villes, l'administration pénitentiaire doit établir des contacts avec les institutions publiques ou privées à but éducatif ou culturel (maisons des jeunes, foyers ruraux, etc.).

Toutefois, si rien n'est irréalisable, comme le souligne M. Soulier, tout sera inutile si la prison ne change pas d'esprit. Selon lui, « *l'indispensable développement culturel doit aller de pair avec la reconnaissance d'un minimum d'autonomie et de responsabilité pour les détenus. L'idée de culture sous surveillance heurte l'idée de culture. On ne peut à la fois vouloir un développement des activités culturelles et ne rien changer aux structures de la prison* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Ce rapport sera prochainement publié par la Documentation française.

FAITS ET JUGEMENTS

A Marseille un adolescent poignarde sa mère et sa sœur

Un adolescent âgé de dix-sept ans, Thierry, a été arrêté, mardi soir 6 juillet, à son domicile de Marseille, où il venait de tuer sa mère et sa sœur. Au cours d'une dispute avec sa mère, âgée de quarante-six ans et sa sœur âgée de onze ans, il s'était saisi d'un couteau et les avait poignardées à plusieurs reprises. Les voisins, alertés par les cris, ont prévenu la police. La mère de Thierry vivait seule à Marseille avec ses deux enfants dont le père habiterait à Tours.

Deux accidents aériens en Union soviétique

Un Iliouchine-62 de la compagnie soviétique Aéroflot s'est écrasé, le mardi 6 juillet, dans la nuit, au moment du décollage, près de l'aéroport Cheremetyevo de Moscou, a annoncé l'agence Tass, qui ne précise pas le nombre de victimes. Selon certaines informations, l'appareil, qui effectuait la liaison Moscou-Dakar-Freetown, transportait quatre-vingt-dix passagers environ, et il n'y aurait pas de survivants. La rapidité de l'annonce de cet accident peut faire penser que des étrangers figuraient sur la liste des passagers.

D'autre part, un autre avion de la compagnie soviétique Aéroflot assurant la liaison Leningrad-Kiev s'est écrasé la semaine dernière en Bielorussie. Selon la presse de Leningrad, l'accident a fait « des victimes », mais aucune précision n'a pu être obtenue sur leur nombre.

● *Les deux infirmiers qui ont trouvé la mort* le 25 mai dans l'incendie du centre psycho-pédagogique Jean Sarrailh d'Aire-sur-l'Adour (Landes) (*le Monde* du 26 mai), M. Jean-Pierre Combes et Mlle Geneviève Martin, ont été nommés par le président de la République chevalier de la légion d'honneur, à titre posthume.

MÉDECINE

● *Création du Conseil supérieur du médicament.* Le *Journal officiel* du 7 juillet publie un décret créant le Conseil supérieur du médicament. Ce conseil aura un rôle de concertation et de consultation. Il examinera les grandes orientations de la politique du médicament en s'intéressant essentiellement aux « aspects sanitaires ».

L'AIDE AUX VICTIMES DE LA DÉLINQUANCE

Le rapport Milliez édulcoré

Les victimes sont une préoccupation essentielle pour le gouvernement. Mais ce souci ne saurait justifier, en ces temps de rigueur, un effort budgétaire important. Tel est le sens du refus de M. Badinter d'envisager pour l'instant la création d'un service national d'aide aux victimes. Cette idée était la pierre de touche du rapport que le garde des sceaux avait demandé au professeur de médecine Paul Milliez (le Monde du *7 juillet). Mais la chancellerie n'envisage pas d'y donner suite dans l'immédiat. Trop compliqué et trop cher, a laissé entendre M. Badinter, mardi 6, au cours d'une conférence de presse.*

La création de la commission Milliez avait été entourée d'une large publicité destinée à montrer que, en dépit des accusations de « laxisme pénal » lancées contre lui, le gouvernement ne se désintéressait pas du sort des victimes. C'est dans le même souci de publicité qu'a été réunie cette conférence de presse, au cours de laquelle le professeur Milliez a présenté les grandes lignes de son rapport.

Cependant, les propositions que M. Badinter s'est engagé à prendre en compte immédiatement sont en retrait de ce rapport. La raison des distances prises par la chancellerie est facile à deviner : animés par le souci de bien faire, la commission n'a pas mesuré toutes les conséquences pratiques et surtout budgétaires de ses propositions. Comptable des deniers de l'Etat, M. Badinter ne peut évidemment envisager les choses sous le même angle.

Ainsi pour le service d'aide aux victimes d'infractions (SAVI), dont un des membres de la commission, M. François Staechele, vice-président du tribunal de Besançon, a déclaré mardi, au cours de la même conférence de presse qu'il constituait l'une des idées maîtresses de la commission.

Ce service aurait été chargé, via des associations, d'apporter une aide immédiate, matérielle, psychologique et financière aux victimes. Il aurait eu notamment la possibilité de recouvrer les dommages et intérêts à la place de celles-ci. Mais ce SAVI était une structure lourde, animée par des coordonateurs départementaux. Il fallait trouver un financement. La commission proposait certes de lui attribuer notamment le produit des amendes correctionnelles, mais on voit mal comment M. Badinter aurait pu faire partager cette idée à son collègue du budget, M. Fabius.

Sur ce point essentiel le rapport Milliez a donc été édulcoré. A la place du SAVI, dont l'idée n'est pas écartée définitivement, mais qui devra attendre des jours meilleurs, la chancellerie a décidé de créer au ministère un bureau des victimes qui sera chargé de coordonner et de développer les mesures décidées dans chaque juridiction en faveur des victimes. L'ambition est beaucoup plus modeste.

D'autres mesures seront prises, sous forme d'aide immédiate : garde d'enfant, transport des victimes, intervention rapide de serruriers ou d'artisans chez les personnes cambriolées, diffusion d'un « guide des victimes », etc. Et beaucoup a déjà été fait : relèvement de 10 % des sommes attribuées aux victimes d'agresseurs en fuite ou insolvables, attribution effective à ces victimes du produit du travail pénal qui leur est réservé.

Pour le reste, on avancera à pas mesurés. Mais, aux yeux du gouvernement, cette circonspection est secondaire. Ce qui compte, c'est l'impact psychologique d'une telle politique auprès d'une opinion prompte à considérer que les victimes font les frais de la nouvelle politique pénale. Et, de ce point de vue, le rapport Milliez aura touché au but. — B. L. G.

DÉFENSE

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT A SAINT-CYR

« La société française paraît peu favorable à l'institution militaire »

note un rapport d'anciens élèves de l'École

La faiblesse du recrutement à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan (E.S.M.) est la manifestation d'une crise latente au sein du corps des officiers de l'armée de terre. C'est en substance le jugement porté sur les difficultés actuelles de recrutement à Saint-Cyr par une commission de la Saint-Cyrienne, l'association amicale des élèves et anciens élèves de l'E.S.M., qui a remis son rapport au chef d'état-major de l'armée de terre.

Animée par le lieutenant-colonel Henri Paris, lui-même saint-cyrien et, aujourd'hui, membre du cabinet militaire du premier ministre, cette commission, constituée en 1980, a rédigé un rapport qui traite du concours, de la revalorisation de l'« image de marque » de l'Ecole et des perspectives de carrière. Des extraits de ce document viennent d'en être publiés par la revue trimestrielle *le Casoar*, qui est éditée par l'association amicale la Saint-cyrienne.

On estime en 1982 que le corps des officiers des différentes armes, qui composent l'armée de terre, est originaire à raison de 42 % de Saint-Cyr, à raison de 50 % de ce qu'on appelle « les semi-directs » (issus de l'Ecole militaire interarmes et des écoles d'application propres à chaque arme) et de 8 % pour les officiers du rang. La proportion des saint-cyriens est moindre dans les services.

Le dernier concours d'admission, en mai 1982, a réuni huit cent trente-trois inscrits pour cent quatre-vingt-dix places offertes.

Ce taux de sélection n'est pas satisfaisant, est-il affirmé dans le rapport de la commission, qui constate que le nombre des candidats n'a pas augmenté autant que les effectifs de l'enseignement supérieur. Les candidats scientifiques sont en nombre insuffisant, et l'origine sociale des candidats — entre 40 et 50 % de fils de militaires depuis 1945 — pourrait conduire à une certaine sclérose, accentuée par le fait que 95 % des élèves viennent, déjà, d'une « corniche » (classe préparatoire à Saint-Cyr) militaire.

Dans le compte rendu qu'elle fait de ce rapport, la revue *le Casoar* considère que « *la société française, en général, paraît peu favorable à l'institution militaire* » parce que cette société « *est de consommation et permissive* » et que « *l'éducation nationale et les mass media sont plutôt laxistes* ». L'armée de terre supporte, seule, le poids des désastres de 1940 et des humiliations de la décolonisation, est-il encore expliqué dans *le Casoar*, qui note que « *l'armée de terre apparaît, peut-être en partie à tort, à côté des réels problèmes de défense* » et que « *sur le plan politique, les officiers de l'armée de terre sont résolument classés à droite par la population* ».

Tout cela, considèrent les auteurs du rapport, n'est pas pour faire éclore des choix et des vocations de carrière de saint-cyrien.

« *L'armée porte le poids du service militaire. Elle paraît anachronique et absente du combat technologique. Elle est souvent perçue comme non scientifique ou technique et plus physique qu'intellectuelle. Pour beaucoup de civils, l'armée de terre joue à la guerre* », conclut *le Casoar* en résumant les analyses de la commission sur l'E.S.M.

La commission suggère que, dans la mesure où les saint-cyriens auront vers quarante et cinquante ans des interlocuteurs civils de très haut niveau sortant, eux, de très grandes écoles, la sélection soit plus rigoureuse à l'entrée à l'E.S.M. et que l'enseignement *y soit de haut* niveau. Au besoin, il n'est pas exclu de diminuer le nombre des admissions « *afin de redresser la valeur du concours* », en instaurant des formations parallèles dont bénéficieraient des non-saint-cyriens pour leur permettre d'accéder aux plus hautes responsabilités.

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a décidé, à la rentrée universitaire prochaine (*le Monde* du 22 juin), que les élèves-officiers admis à Saint-Cyr), sera chargé d'adresser au (au lieu de deux actuellement), la première de ces trois années étant consacrée exclusivement à une formation militaire en corps de troupe.

Un conseil de perfectionnement, mis en place à l'automne et composé de personnalités civiles et militaires indépendantes (dont deux élèves de Saint-Cyr) sera chargé d'adresser au ministre des propositions concernant le programme des études et le choix des enseignants.

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Les dangers de la course en tête

Le Néerlandais Gerrie Knetemann, ancien champion du monde, a remporté mardi 6 juillet à Mouscron (Belgique), la quatrième étape du Tour de France. Grâce aux sprints intermédiaires assortis de bonifications, Philip Anderson a augmenté son avance du Bernard Hinault, qui cède la deuxième place du classement général à l'Irlandais Sean Kelly, mais le retard du Français sur le porteur du maillot jaune n'est que d'une minute et deux secondes.

De notre envoyé spécial

Mouscron. — Après les étapes suisses, l'étape belge du Tour de France de Beauraing à Mouscron empruntait un itinéraire qui associait aux paysages de la Flèche wallonne les difficultés du Tour des Flandres, dont le fameux mur de Grammont où la caravane *s'engouffre comme dans un* entonnoir. La caravane, c'est-à-dire cent soixante coureurs et plus de trois cents voitures suiveuses.

A certains endroits, nous avons chronométré un écart de trente secondes entre le début et la queue du peloton, qui s'allonge parfois sur près de cinq cents mètres. Dans ces conditions, il est important, surtout pour les favoris, de faire la course en tête. Cependant, il faut savoir mesurer ses efforts, prendre des initiatives sans prendre de risques excessifs et conserver la maîtrise du terrain sans gaspiller ses forces.

L'ancien champion Roger Pingeon, qui suit l'épreuve, estime que Phil Anderson hypothèque dangereusement ses réserves en voulant croiser le fer aussi ouvertement avec Bernard Hinault : « *Il est généreux, et c'est très méritoire*, dit-il, *mais il va trop loin.* »

L'Australien, qui défend son maillot jaune en attaquant, s'est battu toute la journée pour reprendre douze secondes au Breton. *Le jeu en vaut-il la chandelle ?* Tant d'énergie dépensée pour un si maigre profit, est-ce bien raisonnable ?

En fait, les adversaires du Français se trouvent confrontés à des problèmes tactiques délicats qui se résument pour l'essentiel à l'alternative suivante : temporiser jusqu'à la montagne et favoriser les desseins de Bernard Hinault ou le harceler et s'épuiser plus rapidement que lui.

Remous

Routier de tempérament, solide et obstiné, Anderson a choisi la *manière forte*. Il se considère comme le leader du groupe Peugeot, et son attitude semble s'opposer à la stratégie généralement admise, qui consistait à déclencher des attaques tournantes pour *mieux déconcerter l'adversaire*. Michel Laurent critique aussi le comportement de l'Australien en affirmant qu'il court à sa perte, et l'unité de la formation dirigée par Maurice de Muer apparaît d'autant plus fragile que des tendances diverses se manifestent à l'intérieur de l'équipe.

En effet, Maurice de Muer passerait à la concurrence la saison prochaine pour devenir manager de l'équipe Coop-Mercier ; il entraînerait avec lui une partie de son effectif, dont Jean-René Bernaudeau. Cette indiscrétion fait suite aux informations selon lesquelles M. Mairal, directeur sportif adjoint de Coop-Mercier, *procéderait à la fin de l'année au* licenciement d'un certain nombre de coureurs et du personnel d'encadrement en invoquant *le* manque de résultats.

Il est surprenant et regrettable que des mesures aussi graves soient prononcées par le porte-parole d'une firme extra-sportive *d'homologation récente* — en l'occurrence Coop — alors que précisément Mercier vient de gagner le championnat de France avec Régis Clère. Cette affaire met en cause l'organisation du cyclisme professionnel. Dans le cadre du Tour de France, elle contribue à renforcer indirectement la position de Bernard Hinault.

Ces informations ont fait l'objet d'une mise au point de la direction technique du groupe sportif « Coop-Mercier-Mavic » qui estime : — *qu'il n'a jamais été envisagé de ne plus confier la direction de l'équipe à Jean-Pierre Danguillaume, qui sera reconduit dans ses fonctions en 1983.*

— *Que, si quelques changements sont susceptibles d'intervenir en fin de saison comme cela se produit dans toutes les équipes, ceux-ci auront lieu dans le respect des contrats passés avec les coureurs. De plus, il n'est nullement question de licencier la totalité de l'encadrement.*

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la quatrième étape (Beauraing-Mouscron) : 1. Gerrie Knetemann (Ti-Raleigh), les 207 km en 5 h 45 min. 18 sec. (moy. : 37,948 km/h) ; 2. Kelly (SEM), m.t. ; 3. Braun (CAP), m.t. ; 4. Vandenbroucke (RED) ; 5. Plankaert E. (SPL) ; 6. Milani (HON) ; 7. Mutter (PUC) ; 8. Wilde (RED) ; 9. Bertin (COP) ; 10. Thaler (PUC).

CLASSEMENT GENERAL

1. Phil Anderson (Peugeot), 21 h 5 min. 10 sec. ; 2. Kelly (SEM), à 28 sec. ; 3. Hinault (GIT), à 1 min. 2 sec. ; 4. Willems (SUN), à 1 min. 39 sec. ; 5. Knetemann (RAL), à 1 min. 39 sec. ; 6. Vallet (RED), à 1 min. 42 sec. ; 7. Peeters L. (RAL), à 1 min. 48 sec. ; 8. Lubberding (RAL), à 2 min 1 sec. ; 9. Michaud (COP), à 2 min. 1 sec. ; 10 Demierre (CIL), à 2 min. 8 sec.

ESPACE

LE COSMONAUTE JEAN-LOUP CHRÉTIEN EST PROMU COLONEL ET OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le conseil des ministres de ce mercredi 7 juillet a décidé de promouvoir au grade d'officier de la Légion d'honneur le lieutenant-colonel Jean-Loup Chrétien, le cosmonaute français qui vient de passer près de cent quatre-vingt-dix heures dans l'espace en compagnie d'un équipage soviétique. D'autre part, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a décidé de le promouvoir au grade de colonel à compter de juillet.

Le lieutant-colonel Chrétien, qui appartient à l'armée de l'air, était inscrit au tableau d'avancement de son armée pour le grade supérieur qui aurait dû lui être attribué en décembre 1982. C'est donc une promotion exceptionnelle, *avec six mois d'avance*, que M. Hernu vient d'accorder au premier cosmonaute français.

Le même conseil des ministres a décidé de nommer chevalier de la Légion d'honneur le commandant Patrick Baudry, qui a été le coéquipier de Jean-Loup Chrétien, mais qui n'a pas participé au vol conjoint franco-soviétique.

CARNET

Naissances

— Juliette,
Betty Duhamel
et Laurent Freund,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Romain,

le 5 juillet 1982.
84, rue Lepic,
Paris-18e.
Chemin des Vallées,
95160 Valmondois.

— M. Maurice Béjà et Mme, née Esther Cohen, ont la joie de faire part de la naissance de leur troisième petit-enfant,

Alice,

au foyer de leurs enfants Jean-Philippe Béjà et Francesca Cini, le 3 juillet 1982.
69, rue de Dunkerque,
75009 Paris.
9, rue Basfroi,
75011 Paris.

— Nicolas Hahn et Véronique Sylvander ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Hadrien,

le 29 juin 1982.
79, Grande-Rue,
77410 Villevaude.

— Evelyne et Paul Lempereur,
Eric et Hubert
ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire et Nathalie,

le 27 juin 1982.
10, allée de la Robertsau,
67000 Strasbourg.

Décès

Pierre CALLERY

Mme Pierre Callery, son épouse,
Guillaume, son fils,
Mme René Callery, sa mère,
M. et Mme Henri de Contes d'Esgranges, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Callery et leurs enfants,
M. Jean Callery,
Ses sœur, frères neveux et nièces.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CALLERY,

survenu au Plessis-Grohan (Eure), le 6 juillet 1982, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, *le jeudi 8 juillet* 1982, à 9 h 30, en l'église du Plessis-Grohan. Réunion à l'église, condoléances sur registre à signatures.
Des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue Rollinat,
36000 Châteauroux.

[Pierre Callery, journaliste, s'était progressivement livré tout entier à une passion : la généalogie. Il avait publié, il y a sept ans, ses premières chroniques dans « le Monde aujourd'hui » et, malgré une lente et douloureuse maladie, deux *fois par mois, jusqu'à ses derniers ins*tants, dans « le Monde Dimanche ». Il était devenu le correspondant et le conseiller de très nombreux généalogistes amateurs.

En 1979, Pierre Callery avait publié aux éditions du Seuil « la Généalogie, une science, un jeu ».

« Le *Monde* » présente à sa famille ses sincères condoléances.]

— Son épouse,
Sa mère,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la très grande peine de faire part du décès de

M. Antoine BERNARD,
conseiller d'Etat,

survenu le 7 juillet 1982 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e, le vendredi 9 juillet 1982, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue Brunel,
75017 Paris.

[Licencié en droit et en lettres, ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques et de l'ENA, Antoine Bernard était né le 14 avril 1924 à Chambéry (Savoie). Entré au Conseil d'Etat en 1948, *il y a fait l'essentiel de sa carrière. Il* avait été en 1956 et 1957, conseiller technique au cabinet de M. Jacques Bordeneuve, secrétaire d'Etat aux arts et lettres, et avait occupé de 1965 à 1969 le poste de directeur de cabinet d'André Malraux, ministre des affaires culturelles. Il avait été président du conseil d'administration du C.N.R.S. de 1977 à 1979.]

— Dominique Torrès,
Daniel Torrès,
Xavier Guignon-Fleuret,
M. et Mme Robert Reichenbach,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Mme Jeanne Léon BLUM,

leur grand-mère et belle-mère.
Jouy-en-Josas, 3 juillet 1982.
Il n'y aura aucune cérémonie religieuse.
(*le Monde* du 6 juillet.)

— *M. et Mme Jean Lagrange,*
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère

Mme veuve Louis BRANDEL,
née Aline GLADEL,

survenu *le 5 juillet 1982 dans sa* quatre-vingt-dixième année à Paris.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, à Paris-15e, le jeudi 8 juillet 1982, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

39, quai de Grenelle,
Tour de Seine,
75015 Paris.

— Pau,
Mme Georges Durand,
Aline, Jean-Michel, Pascale, Jean Claude,
Mme Léon Durand,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DURAND,
ingénieur S.N.E.A.P.,

survenu à Pau le 3 juillet 1982, à l'âge de cinquante-six ans.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Marseille,
on nous prie de faire part du décès de

M. Maurice FAUCONNET,
survenu le 5 juillet 1982,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.
De la part de :
Son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
et alliés.
La Biscaye, parc du Roy-d'Espagne,
13009 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René GUERINOT,
docteur ès sciences,
maître-assistant à l'université scientifique et médicale de Grenoble,

survenu le 2 juillet 1982.
De la part de ses collègues du centre de recherches sur les très basses températures du C.N.R.S.

— Les enseignants, les étudiants, les anciens, le personnel, la direction *de l'Ecole nationale* supérieure des industries agricoles et alimentaires (E.N.S.I.A.),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HÉMARD
(E.N.S.I.A., 1933),
membre du conseil général de l'E.N.S.I.A. et du conseil d'administration de l'association des anciens.

— M. et Mme Jacques Zivi,
M. et Mme Gilles Biélot,
Alain Zivi,
Natacha et *Grégory Biélot*,
M. René Blum et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel LÉVY,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère et oncle,
survenu à Paris, le 5 juillet, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière israélite de Bar-le-Duc, jeudi 8 juillet, à 11 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
8 avenue Adrien-Hébrard,
75016 Paris.
20, rue du Belvédère,
92100 Boulogne.
3, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— Mme Elie Lumbroso, née Germaine Bonan,
M. et Mme Isaac Lumbroso, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Emile Lumbroso, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Lumbroso,
Mme Berthe Sitbon, ses enfants et petits-enfants,
Mme Najesquil Levy, ses enfants et petit-fils,
M. Henri Rozenbaum et Mme, née *Bonan*,
Mme Henri Bonan et ses enfants,
Mme Adrienne Cohen, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Bonan, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées :
Toussaint, Sellam, Tougard, Giglio, Davoux, Girod, Levy, Attia, Curiel et Bellaïche
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie LUMBROSO,

survenu le 5 juillet 1982 en son domicile, 20, rue Saint-Didier, Paris-16e.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 juillet 1982, à 10 h 30.
Réunion à l'entrée du cimetière de Passy (Trocadéro).
Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.

— Mme Ludovic Tron,
M. et Mme Louis Mottet, ses enfants,
M. et Mme Bernard Missoffe,
M. et Mme Jean-Michel Tron,
M. et Mme Patrick Poupon,
M. et Mme François Tron,
M. et Mme Daniel Salord,
Ses petits-enfants,
Jean-Benoît, Sophie, Emmanuel *Missoffe*,
Alexandre, Ludovic et Constance Tron,
Christophe et Raphaëlle Poupon,
Frédéric et Mathilde Tron,
Virginie et Nicolas Salord
Ses arrière-petits-enfants,
Mme Jules Viou,
M. et Mme Georges Vicou et leurs enfants,
M. Francis Massieye,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Baptiste MOTTET,
née Lucie VIOU,

survenu le 6 juillet 1982.

Les obsèques auront lieu à Marseille, le jeudi 8 juillet 1982, en la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, à 10 heures.
7, boulevard Flandrin,
75016 Paris.
26, rue Marx-Dormoy,
13004 Marseille.

— Le principal du collège Raymond-Sirot,
L'administration, le corps professoral, les personnels,
Les parents et les élèves,
ont le chagrin de faire part du décès, dans sa trente et unième année, à l'issue d'une douloureuse maladie, de

Marie-Cécile SAUMANDE,
secrétaire d'administration scolaire et universitaire au collège de Gueux de 1975 à 1978

leur collègue et leur amie.

— Nous apprenons le décès, survenu le mardi 6 juillet, du

professeur Jean VIGNALOU,

dont les obsèques seront célébrées le vendredi 9 juillet, à 16 heures, *en l'église Saint-Louis* de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

[*Après avoir* fait ses études de médecine à Paris, dont il fut diplômé en 1939, Jean Vignalou s'était d'abord spécialisé en endocrinologie. Son intérêt pour les problèmes du vieillissement le conduisit à demander son *affectation, comme* médecin des hôpitaux, à l'hospice Charles-Foix d'Ivry. Il fut le premier titulaire de la première chaire de gérontologie clinique créée à la faculté de Paris.

Il fut le médecin personnel et de longue date de Georges Pompidou ; c'est de son nom que furent signés les *communiqués publics* concernant l'état de santé de l'ancien président de la République, mort en 1974.

Le professeur Vignalou avait dirigé de nombreux travaux et publications sur la pathologie de la sénescence et il a créé une véritable école de gérontologues en France.]

Remerciements

— La maison Pierre Balmain, profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie exprimés lors du décès de

M. Pierre Balmain,

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Maria Leynaud, ses enfants et leurs familles, profondément émus, mais dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreux et très chaleureux témoignages d'affection et d'amitié reçus au moment du décès de

M. Emile LEYNAUD,

remercient tous ceux qui, par leur présence, la pensée ou l'envoi de fleurs, ont partagé leur peine.



ARTS ET SPECTACLES

Paul Chemetov et les logements sociaux

La nouvelle ceinture rouge

A la familière ceinture rouge des habitations à bon marché de l'entre-deux-guerres, celle des immeubles ouvriers de brique sombre, celle du boulevard des Maréchaux et du bus de petite ceinture, le P.C., commence à répondre, par-delà le périphérique, une nouvelle ceinture, celle des logements sociaux des municipalités de la banlieue rouge.

Paris et les villes de banlieue, tournées vers leurs centres respectifs, ne se préoccupaient guère de souder leurs franges et, dans cette zone frontière, déchirée par le grand ouvrage des ponts et chaussées, rivalisaient de laisser-aller. Dans le quart nord-est de l'agglomération, le périphérique traversait un paysage hétéroclite où cohabitaient, en désordre, un grand choix de H.L.M. de diverses époques, les cornettes d'un stade, la *forteresse* insolite des Grands Moulins de Pantin, des entrepôts de tous âges.

Un architecte, à l'occasion de quatre chantiers, s'est confronté à ce site un peu terrible et au problème de cette façade parisienne des banlieues : c'est Paul Chemetov, de l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (A.U.A.). Première expérience, la cité Victor-Hugo de Bagnolet, construite il y a vingt ans, dont on découvre la silhouette de béton gris derrière les puces de Montreuil ; et puis trois autres, récemment, coup sur coup, à un jet de pierre du boulevard périphérique, trois immeubles rouges dressés face au flux des voitures.

D'abord le quartier Pasteur à Saint-Ouen, étrange et remarquable, avec ses volumes déboîtés, sa plastique puissante, ses jeux de cages d'escalier en cascade et ses coursives, où des silhouettes d'automobiles découpées dans le béton et le tube d'acier des garde-corps paraissent singer les voitures du boulevard. Plaisanterie d'ironie un peu grinçante qui étonne chez un concepteur qu'on a vu l'autre automne, au plus fort de la querelle des modernes et des post-modernes, défendre vigoureusement le parti des durs de durs contre les décadents de tout poil qui lui paraissaient menacer le moral de l'architecture.

A Saint-Ouen encore, un second ensemble, implanté malheureusement au beau milieu de l'infortuné marché Paul-Bert. La rigueur un peu passive, la solidité constructive qu'on aime à retrouver dans les réalisations de Paul Chemetov, disparaissent presque totalement ici derrière une esthétique de bric-à-brac, hommage peut-être à la brocante qu'il expulse : de petits arcs légers, des maisonnettes hissées sur le toit du bâtiment, des balcons grêles qui évoquent les clôtures de ciment préfabriquées des villas des années 50, des grilles, des colonnes à chapiteau, des trucs et des machins.

A Pantin, enfin, un autre registre, très fort : une bâtisse énorme, impressionnante, haute de dix-sept niveaux, nouvelle porte de brique rouge, écho amplifié des portes des années 30, cousine colossale des *H.B.M. qui cale la banlieue au sortir du périphérique.* De loin, c'est une masse imposante qui se fond encore au désordre de cette zone ; de près, c'est une muraille qui forme un angle long et réorganise un site où tout allait à vau-l'eau : elle épaule une tour de bureaux de verre cuivré et retient de grandes pyramides de logements étoilées, barbouillées de rose, qui, jusqu'ici, laissaient filer l'espace de toutes parts entre leurs pattes de pieuvre.

Celles-là témoignaient de l'époque où la banlieue n'était pas encore tenue pour de la ville mais pour le champ d'épandage du logement des pauvres et le champ d'expérimentation des architectures *innovantes et bizarres*, il n'y a pas si longtemps. Aujourd'hui, à cet urbanisme fragmentaire et désarticulé se substitue un dessin continu, homogène, aligné sur les rues, au ras des limites du terrain. Simplement, l'échelle n'est plus la même : c'est comme une homothétie de l'îlot urbain traditionnel, un pari un peu inquiétant à une grande échelle ; l'îlot de la porte de Pantin rassemblera, autour d'une unique et vaste cour, plus de quatre cents *logements* et un hôtel de cent trente-neuf chambres.

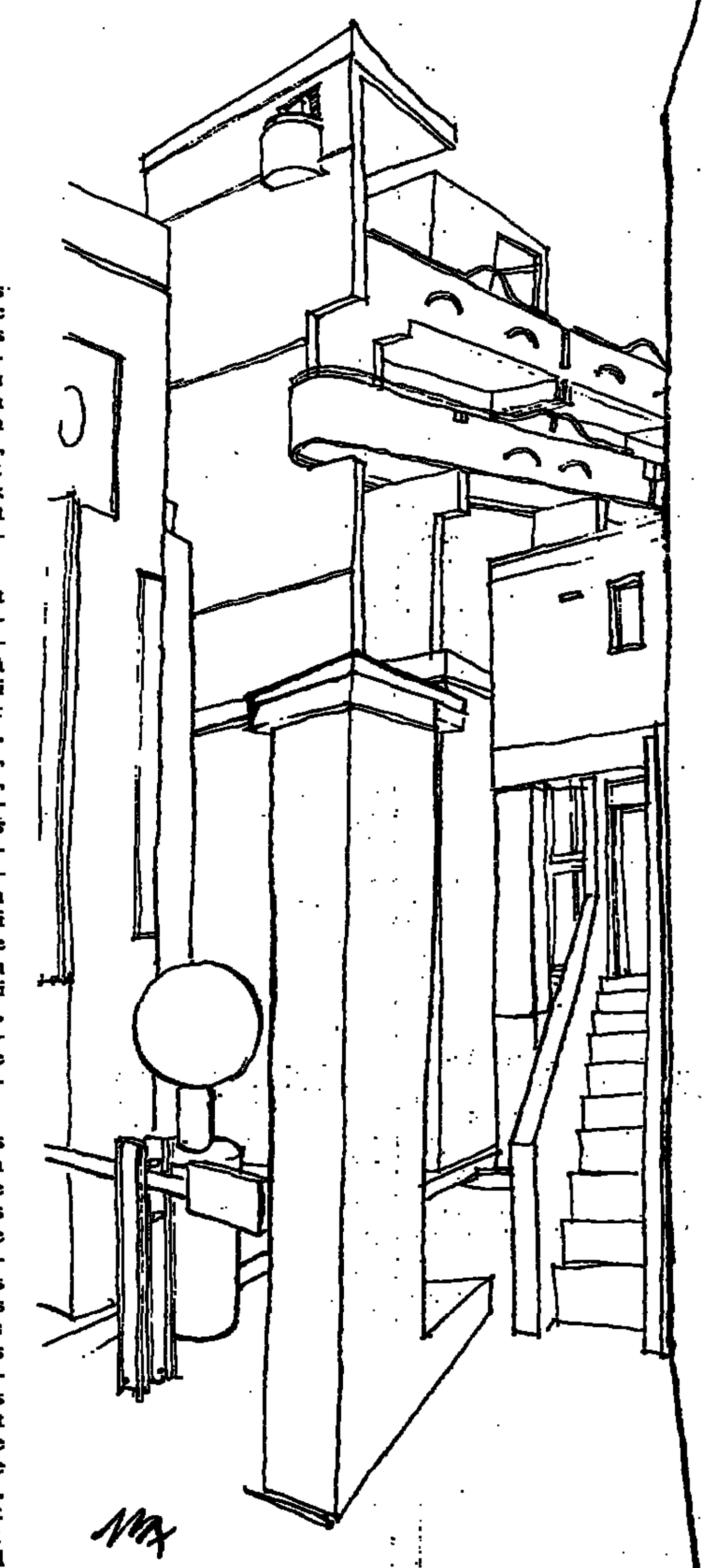
C'est peut-être le destin de l'architecture contemporaine, confrontée à des situations techniques et financières sans cesse changeantes, que de devoir inventer des solutions toujours nouvelles, avec parfois, comme ici, des plongées vers des échelles et des atmosphères *urbaines inconnues* d'où peut naître un certain frisson d'appréhension. L'immeuble de la porte de Pantin, certes très beau, sera-t-il perçu comme calme et solide, sécurisant, orgueilleux même, ou bien comme terrible et angoissant pour ceux *qui* l'habiteront ?

Paul Chemetov semble conscient de ces enjeux et de la part de violence qu'il a mise dans son architecture, du pari dangereux qu'il y a à *vouloir construire à une échelle qui* évoque *« celle des travaux publics »*. De la dureté de l'époque, de la rigueur des grands chantiers, il se fait un étendard, une morale, une esthétique. Cette violence renvoie pour lui à celle des *« moyens de production »*. Ce que l'urbanisme prétend le plus souvent dissimuler ou adoucir, il veut, au contraire, l'afficher crânement : si près du périphérique, dans cette grande fracture de l'agglomération parisienne, un certain réalisme lui semble s'imposer. Le lieu, en effet, ne permet pas de se bercer d'illusions comme on pourrait le faire auprès d'un bosquet, dans un quartier de ville nouvelle.

Alors il y va fort, avec des effets vertigineux, particulièrement sur la cour, des porte-à-faux étagés, de grands encorbellements, des cages d'escalier grillagées. La masse de l'immeuble est travaillée, échancrée vers le ciel, adoucie de légers portiques de ciment qui rappelle les pergolas des H.B.M. des années 30 ; le travail différencié des percements des fenêtres, les successions de petits balcons cylindriques sertis dans les angles, les pleins et les creux, composent une grande *mécanique* austère *et* dynamique où tout paraît claveté, cohérent, solide. Il y a fallu neuf cent soixante-dix mille cinq cent soixante-deux briques, et du travail en plus.

FRANÇOIS CHASLIN.

★ Rénovation urbaine de l'îlot 27, Pantin. Deux cent quatre-vingt-onze logements construits par le Logement français. Architectes : P. Chemetov, Ch. Devillers, V. Fabre et J. Perrottet.



Dubuffet à la Bibliothèque nationale

Le chasseur d'images

ON n'y voit pas tout l'œuvre gravé de Jean Dubuffet, comme ce serait naturel, selon l'usage du dépôt légal, l'artiste ayant presque tout donné, avec de nombreux tableaux, au Musée des arts décoratifs. Mais la Bibliothèque nationale, conservatoire des estampes en France, se devait de faire figurer Jean Dubuffet dans ses collections. Une exposition montre ses trésors : les pièces reçues en 1980 et celles qui ont été acquises sur le marché.

La gravure occupe une place non négligeable dans l'œuvre du peintre des graffiti et des scriptures poétiques. Amoureux des mots, en écrivain qu'il est, Jean Dubuffet devait fatalement se pencher sur la plaque de pierre ou de zinc. Dès ses débuts aux années 40, il y a laissé son stylet vagabonder avec une écriture serrée et minutieuse d'où se dégagent de somptueuses surfaces.

L'inconscient – celui de l'artiste et le nôtre – joue un rôle important. Les gravures anciennes regorgent d'images surgies du néant, à la fois indéterminées et aiguës. La terrible saveur des Mangeurs d'oiseaux, *l'allure de guingois de* La raccommodeuse de chaussettes *ou le profil d'animal citadin de* l'Homme aux moustaches *font partie de ces* « matières de mémoire » *où Dubuffet, dans sa période populiste, avait avec son ingéniosité d'adulte retrouvé les chemins prétendus régressifs de l'enfant, exprimant les instincts premiers que l'éducation académique efface. Il y brise les idées reçues sur la perspective et sur la figuration conventionnelle des corps pour retrouver les pulsations initiales. Il était non moins fatal que le poète des images brutes fasse appel aux poètes des mots, à Ponge, et à Guillevic pour la série des* Murs. *On ne sait, dans ce dernier ouvrage, qui illustre qui, tant le poète et le peintre font bon ménage.*

Tout le travail de duplication change avec l'apparition des sérigraphies, notamment avec la période de l'Hourloupe, *qui née aux années 60 a connu son moment d'expansion à la décennie suivante. En vingt ans, avec l'avènement de la « consommation de l'art », la verve populiste et pauvre subit une métamorphose décisive où le meilleur se voit remplacé par le répétitif. Elle est devenue sophistiquée, propre et sans bavures, parée de pimpantes couleurs franches que contournent les méandres d'un inventif trait noir, l'ensemble très contrasté, convenant au tirage multiple sans trop perdre du projet original.*

Dans la série des Faits mémorables, *où Jean Dubuffet a repris le pinceau à l'acrylique pour peindre rapidement les images qui sourdent de lui, l'exploit technique est encore plus remarquable. On connaît ces grandes peintures faites d'images découpées aux ciseaux dans d'autres peintures sur papier. Il va en chasser, à travers sa propre production, le butin pour improviser de nouveaux assemblages. Ils sont splendidement reproduits dans ces sérigraphies, qui recourent aux procédés photographiques et au report sur écran de soie, réalisées en France par J.-J. Broutelles et M. Kislick pour la Pace Gallery de New-York. Ces dernières jouent sur la mise en évidence des nuances de la matière picturale et sur les contrastes des couleurs simples, comme le veut l'intelligente conception de l'œuvre, en vue de sa reproduction sur papier. Mais ce nouveau et clair territoire du chasseur d'images qu'est Jean Dubuffet est loin de l'obscur et artisanal labeur des gravures patiemment grattées sur la pierre par l'artiste même.*

JACQUES MICHEL.

★ Estampes et livres de Jean Dubuffet, récents enrichissements, à la Bibliothèque nationale.

Braque et la mythologie

A nous la liberté !

PARALLÈLEMENT à l'hommage du Musée d'art moderne, la galerie Louise Leiris présente une exposition intitulée « Braque et la mythologie » qui réunit les planches de la suite Vollard avec l'ensemble des dessins préparatoires et un fort aimable choix de pastels, de plâtres gravés, de petits tableaux liés à l'entreprise. La suite Vollard ? Tout le monde a vu celle de Picasso, qui est un des grands moments de la gravure contemporaine. Celle de Braque est moins connue, en raison, peut-être, de la complexité de sa genèse et des avatars de sa dispersion.

En 1930, Vollard proposa à Braque d'illustrer un livre. Braque choisit aussitôt *la Théogonie* d'Hésiode. Si l'on en juge par le nombre et la qualité des études, le travail dut le passionner mais il avança assez lentement et, lorsque Vollard mourut, en 1939, sur la vingtaine de dessins que Braque avait repris en gravures, seize planches seulement avaient été tirées (le texte ne fut jamais imprimé). *« Ces seize gravures, justifiées et signées,* écrit Dora Vallier, *ont subi le sort d'un jeu de cartes brouillé. Personne au monde ne possède la suite avec la même justification, et très rares sont les collectionneurs qui ont pu réunir les seize gravures. Tant et si bien que la possibilité de voir la suite, qui n'a jamais été exposée en entier, est en soi un événement. »*

L'événement, ce fut d'abord que Braque, peintre de natures mortes et peintre d'atelier par excellence, se soit intéressé à la mythologie, événement que l'on peut d'ailleurs expliquer par l'atmosphère de l'époque. Si volontiers cloîtré et vivant à l'intérieur de soi qu'ait pu être Braque, il a connu le Paris néo-classique des *années 20*, les années qui furent celles de *l'Antigone* de Cocteau, d'*Apollon musagète*, de *l'Œdipus Rex*, de Stravinsky, des *Flûtes de Pan*, des *Baigneuses* olympiennes et olympiques de Picasso. Le retour à l'antique, qui devait inspirer la plupart de ses sculptures, apparaît dans l'œuvre de Braque avec les monumentales *Canéphores* de 1922-1923, et un helléniste à fin lorgnon pourrait en déceler quelque nostalgie dans les marbrures des tables et des guéridons peints à la même époque.

On s'est interrogé à l'infini sur les raisons de ce repli général vers les figures et les formes de la culture classique. En dehors des problèmes de discipline plastique, de « rappel à l'ordre », la principale de ces raisons fut sans doute que le répertoire pratiquement illimité de la fable antique parut le meilleur moyen de résoudre cette crise du sujet qui affecte périodiquement la peinture européenne depuis le milieu du dix-neuvième siècle : on ne peut indéfiniment peindre un Christ en croix ou un général à épaulettes, un compotier ou une guitare, une femme nue ou une pelouse fleurie.

L'Antiquité fut ainsi pour Picasso un moyen de raconter, de reprendre le fil du récit. Un moyen aussi de s'asseoir à la table des dieux, de pincer la lyre d'Orphée, de participer au festin d'Atrée, de poser à nouveau sur *le sol un pied nu, comme* l'avaient déjà voulu Gide et Mallarmé. Pour Braque, elle fut une promenade interstellaire, une rêverie sur les enfantements de la nuit, la longue chevauchée, le long fuseau des virtualités qui s'élancent du chaos pour devenir le premier matin du monde, la ligne et le mouvement des corps cherchant leur forme dans l'espace.

La manière dont il a lu, interprété, Hésiode est d'ailleurs assez curieuse. De son pessimisme, de sa violence tragique, il n'a rien retenu : certes, l'on voit ici une Artémis en proie à quelque fureur sacrée, là de fières jeunes femmes que leurs montures conduisent sans doute à de terribles combats. Mais nulle part il n'est question des Titans, du châtiment des divinités rebelles, de la légende de Pandora et de Prométhée.

Toutes les planches de *la Théogonie* représentent de sveltes figures féminines, parfois accouplées, qui semblent flotter librement dans un espace encore indéfini et dont le corps est un écheveau de lignes qui se multiplient sans s'arrêter à une forme précise. Rien qui ne change ou qui ne bouge, et cet enthousiasme linéaire montre *bien* ce qui a fasciné Braque dans le récit d'Hésiode par rapport à l'opacité statique, au trop plein des compositions cubistes ; l'évocation d'un monde sans pesanteur où tout est mouvement, transparence et métamorphose. A nous la liberté !

Cette manière de prendre congé du volume au profit de la ligne tient en partie au procédé même de la gravure dont Braque a tiré sur le plan technique des effets fort heureux. Mais la technique n'est pas tout, et l'on *n'en finirait pas de compter les* excellents graveurs qui n'ont jamais su que dire. A l'aisance du praticien, Braque ajoute la grâce poétique, un sentiment très subtil de l'archaïsme, une élégance sage et souriante qui est à lui seul.

Il y a même dans ces gravures et dans les œuvres qui les accompagnent une tendance au caprice, à l'image onirique que Braque n'a pas autrement manifestée. Certains dessins ont un ton presque surréaliste, et, devant les *Plages* de 1933, il est difficile de ne pas penser aux figures que Picasso peignit à Dinard quelques années auparavant. Pour une fois, Braque, lui aussi, a joué le jeu de l'inconscient.

ANDRÉ FERMIGIER

★ Galerie Louise Leiris, 47, rue de Monceau. Jusqu'au 17 juillet.

ITALIE

Le portique rénové de Ferrare

FERRARE, au mois de mai, se présentait aux Parisiens à travers deux expositions : Radiographie d'une ville, à la Maison des sciences de l'homme, et les *Fresques restaurées* du palais Schifanoia, à l'Institut culturel italien, deux expositions auxquelles il fallait ajouter les dessins du Ferrarais Boldini, au musée Carnavalet (*le Monde* du 12 mai).

Restait à aller voir sur place, comme nous y conviait l'Institut culturel italien... s'appuyant sur l'infrastructure d'Alitalia. Sur place, il y avait bien les spectaculaires fresques du palazzo Schifanoia, la grande salle des Mois, dont il ne reste en vérité qu'un semestre (lui-même souvent endommagé), dues, pour l'essentiel, à Francesco del Cossa. Et au génie italien de la restauration. Il y avait, surtout, le 19 juin, l'inauguration du portail central, du portique restauré de la cathédrale, portique voilé depuis près de deux décennies, et qu'une bonne génération de citadins ne connaissait donc pas.

Dans la façade grisonnante de l'église, où se télescopent de la plus élégante manière le roman, le gothique, les origines les plus variées, ce portique rénové vous a une allure de bel et ancien linge savamment repassé, délicatement amidonné : des *traces douces de couleur*, des pierres nettes, saines, une statuaire rejointoyée dont on oublie à distance les fractures, les nez tombés, les bras amputés. Il faut les photos d'archive pour imaginer l'humble et grand monde des sculptures rongé par la lèpre des villes, ses boursouflures, ses écailles noires : une exposition, présentée à la mairie voisine et reprise dans un fascicule modeste, rendait compte des efforts et du talent déployés pour réparer, protéger sans dénaturer, un tel ensemble d'œuvres, l'un des plus exemplaires de la sculpture des douzième et treizième siècles dans la région du Pô.

Le jugement dernier, la Madone à l'enfant du portique, les menaces et la grâce — qui se concilient mieux ici que dans la splendeur rébarbative du château des Este — agissent, sans doute, avec moins de force que jadis sur les esprits de Ferrare, ville rouge. Mais l'interminable défilé des habitants pendant deux jours, les stations pensives des Ferrarais, bicyclette à la main — la bicyclette est, avec une ou deux sortes de pâtes et un saucisson relevé, chaud ou froid, une exquise spécialité de la ville, — faisaient rêver d'une pareille attention des Français devant leur patrimoine.

Il est vrai que la passion paraît être une des règles de la ville : quelques indices dans son histoire en font foi. Et aussi, dans la cour voisine de l'hôtel de ville, un groupe de musiciens punks, arômatisé par l'appellation « anarchiste », le cheveu raide, le godillot pesant, qui, la veille de *l'inauguration du portail*, répandait jusqu'aux fortifications un bruit à créver le tympan de la malheureuse cathédrale. Enthousiasme bruyant, comme celui des honorables représentants socialistes qui, le lendemain, pour leur part, profitant de l'occasion, péroraient sur le flanc gauche de l'église. La Rimini de Fellini n'est assurément pas loin de Ferrare.

Ni Comacchio, la petite Venise, — mais les gens de Comacchio détestent les Vénitiens depuis quelques siècles — ni surtout Pomposa, cette calme et splendide abbaye, presque ausssi neuve, désormais, que le portail de la cathédrale de Ferrare, vers laquelle on aurait, ici, tendance à vous guider, plutôt que vers Bologne, car les Ferrarais détestent les Bolognais.

Et *puisqu'il est ici question* de sentiments et de restauration, rappelons que le *Printemps*, de Botticelli dans sa nouvelle formule, le teint frais et la bouche vermeille, vient, entouré de tout un cortège de savantes expositions, d'être rendu aux Florentins en présence du président de la République italienne, M. Sandro Pertini (*le Monde* du 24 juin). Les Florentins, de leur côté, manifestaient leur joie : le pallio, ce jeu annuel qui s'apparenterait au rugby si tous les coups n'y étaient permis, n'a pu commencer faute de combattants. *Ils se sont étripés* à peine arrivés sur le terrain, ce qui, nous a-t-on dit, ne s'était encore jamais vu. Il est vrai que les deux rives de l'Arno se détestent cordialement.

FREDERIC EDELMANN.

OLYMPIADES

La méthode américaine de Robert Fitzpatrick

BOB WILSON est actuellement en Allemagne, à Freiburg, où il prépare un immense spectacle sur la guerre civile, qui devrait être créé dans plusieurs pays, et dans son entier en 1984, à Los Angeles, à l'occasion du Festival accompagnant les Jeux olympiques. L'obligation d'organiser des manifestations artistiques « d'une qualité égale aux manifestations sportives » a été décrétée par M. de Coubertin lui-même. Fidèle à la tradition de la Grèce antique — où les poètes rivalisaient avec les athlètes — il entendait célébrer l'être humain, corps et esprit.

A Los Angeles, les choses seront faites en grand. La responsabilité en a été confiée à Robert Fitzpatrick, recteur de l'Institut des arts de Californie. Avant d'accepter cette fonction, il a posé ses conditions : du temps (deux ans), de l'argent (le budget tourne autour des 10 millions de dollars) une liberté totale. Le comité d'administration est consultatif et doit l'épauler, l'aider à résister aux éventuelles pressions. « Elles ne peuvent pas manquer de se faire sentir, bien que l'organisation soit à la charge d'une association privée, *dit Robert Fitzpatrick*. Quand les villes ou les gouvernements sont directement en cause, la politique joue un rôle trop important. D'autre part, un fonctionnaire peut difficilement dire non aux autorités de tutelle, sa carrière est en jeu. Pour moi, je continue à être recteur, je prendrai seulement une année sabbatique en 1984.

Autre condition : je veux un contact direct avec la direction au plus haut niveau. Nous avons commencé à dix personnes, nous sommes deux cent cinquante, nous serons cinq mille. Il est hors de question de passer par les intermédiaires, on n'a pas le temps. Mon idée est de travailler avec une petite équipe très professionnelle et de former des groupes de coproductions avec les artistes de Los Angeles — qui, naturellement, ont envie de s'intégrer au Festival. Plutôt que de laisser se multiplier les spectacles, je demande à des gens compétents d'aider les invités : par exemple, Bella Lewitzky, qui dirige une très bonne compagnie de danse, est toute désignée pour s'occuper des troupes chorégraphiques. De cette manière, il y a participation, sans concurrence. D'ailleurs, j'en refuse l'idée, elle est incompatible avec la qualité. Si des artistes reconnus, des grands, ont l'impression de passer un concours, ils ne viendront pas. »

Procédant avec méthode, Robert Fitzpatrick a étudié les fautes des précédentes organisations, en a conclu que : 1) le sport est plus important que le reste ; 2) proposer cinq concerts par soir revient à vider les salles ; 3) la durée totale doit être limitée, sinon on lasse ; 4) le budget publicitaire doit être à la mesure des ambitions artistiques.

« Les maquettes d'affiches, *précise-t-il*, ont été demandées à quinze peintres et graphistes, elles seront prêtes à diffuser au début de 1983. Le Festival se composera de deux parties. La première commencera six semaines avant les Jeux et s'achèvera avec l'arrivée du flambeau olympique au Hollywood Bowl. Il y aura un grand concert classique retransmis, susceptible d'intéresser deux milliards et demi de téléspectateurs. Pendant ces six semaines seront présentées les expositions et les manifestations étrangères. On ne pouvait pas solliciter les cent cinquante-deux pays qui participent aux Jeux, nous en avons choisi quinze parmi ceux qui ont organisé les Jeux précédents, dont la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Grèce, le Japon, le Mexique, le Canada, l'U.R.S.S. Plus la Chine, qui revient en compétition pour la première fois depuis 1932 — et c'était à Los Angeles, — la Corée qui sera le pays invitant en 1988. Pour représenter le tiers-monde, nous avons pensé à deux nations africaines, la Côte-d'Ivoire francophone, le Kenya anglophone.

La seconde partie du Festival durera deux semaines et aura lieu pendant les Jeux. C'est-à-dire que le public aura changé, son attention sera prise ailleurs. Les spectacles seront plus souples, exigeront moins de concentration. Il y aura principalement de la musique, et bien entendu du jazz, un art spécifiquement américain. Les spectacles, à ce moment-là, doivent avoir une origine nationale, c'est la loi bien que ça ne veuille pas dire grand-chose à Los Angeles, où il y a plus de Coréens qu'à Séoul, plus de Mexicains qu'à Acapulco, où quatre-vingt-trois langues sont parlées, quatre-vingt-trois cultures se côtoient... »

Robert Fitzpatrick est venu en Europe pour rencontrer les ministres et les artistes, prendre contact avec Pina Bausch, avec « deux grands metteurs en scène français » *(ce pourrait être Patrice Chéreau et Jérôme Savary). Culturellement et affectivement, Robert Fitzpatrick, Canadien (anglais) naturalisé américain est très français : il a fait des stages à l'Institut d'études françaises d'Avignon, a été professeur de français, a épousé une Française.*

COLETTE GODARD.

LE PALAIS FARNÈSE, PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

Livres monumentaux pour un monument

UN palais et son quartier à travers cinq siècles d'histoire : lorsqu'il s'agit du plus beau palais de Rome, le Farnèse, et de cette boucle du Tibre, entre le Campidoglio et Saint-Pierre, où se lova le foyer de Rome à la Renaissance, le projet ne peut être qu'ambitieux et monumental. Les trois volumes, réalisés et publiés sous le titre *le Palais Farnèse* par l'Ecole française de Rome (1), fruit de dix ans de travail d'une équipe internationale, sont à la mesure de la tâche entreprise.

Cet ouvrage, présenté la semaine dernière au Campidoglio, siège de la municipalité de Rome, en présence du maire, M. Ugo Vetere, et de l'ambassadeur de France, M. Martinet, fera date dans les études sur Rome. Mais il se veut aussi, dans l'esprit de ses auteurs, un hommage de la France.

André Chastel et Georges Vallet, directeurs de l'Ecole française de Rome, auteurs de l'introduction de l'ouvrage, et qui, avec l'historien d'art Giulio-Carlo Argan, le présentaient, n'ont pu qu'esquisser les richesses du palais. Mais ils ont insisté sur le fait que, autrefois symbole de la volonté de pouvoir de trois générations de princes-prélats et centre de culture, le Farnèse doit devenir un foyer d'échanges franco-italiens.

Le Farnèse est un monument : il a fallu autant d'années pour le construire et le décorer que pour édifier Saint-Pierre. Ouvrage scientifique, *le Palais Farnèse* permet de rectifier certaines légendes (comme celle de l'axe qui devait lui ouvrir la perspective de la Piazza Navona, et dont Michel-Ange aurait eu l'idée), d'apporter des précisions sur les différents plans de sa construction, voire de donner des interprétations nouvelles des fresques du Carrache, par exemple.

Monument de Rome, et toujours intégré dans la vie de son quartier (à quelques pas de Campo dei Fiori, des bruits et des odeurs de son marché, qui date du quinzième siècle), le Farnèse est très naturellement l'objet d'une approche multidisciplinaire, coordonnée par Philippe Levillain — directeur des études d'histoire moderne et contemporaine de l'Ecole française de Rome — et François-Charles Uginet, approche centrée sur cinq grands thèmes : l'histoire du quartier (du Campo Marzio de l'Antiquité aux projets urbanistes des Farnèse) ; la construction et la décoration du palais (notamment l'histoire de son édification, à laquelle travaillèrent les plus grands noms du Cinquecento : Sangallo, Michel-Ange...) ; les collections des Farnèse (dont certaines pièces ont été transportées à Naples et à Parme) ; la vie au palais, du seizième au dix-neuvième siècle, à travers sa cour, ses fêtes, ses artistes ; enfin, l'histoire de la famille Farnèse, qui appartenait à la petite noblesse du Latium et allait non seulement s'emparer de la tiare pontificale, mais aussi pénétrer dans la maison royale d'Espagne. Un volume entier est consacré à l'iconographie.

L'ouvrage est en soi exhaustif, mais il en appelle d'autres sur la bibliothèque, les manuscrits, les monnaies que recèlent les profondeurs du Farnèse : des études auxquelles travaille l'Ecole française de Rome.

PHILIPPE PONS.

(1) Prix : 1 200 F.

Festivals de jazz

COTE D'OPALE (jusqu'au 8 août) : Debarbat, Solal, Portal, Urban Sax, Gramaks... Renseignements : (21) 30-40-33.

CARPENTRAS (jusqu'au 2 août) : Texier, Portal, Marion Williams. Renseignements : (90) 63-46-35.

VIENNE, ISÈRE (jusqu'au 16 juillet) : Ray Charles, Verbeke, Chico et von Freeman, Adams, Pullen, Freddie Hubbard, Joe Henderson, Art Farmer et Benny Golson, Petrucciani Trio, Ella Fitzgerald, Jay McShann, Gerry Mulligan Big Band, Carmen McRae, Tubapack, Nuit du blues (16). Renseignements : (74) 85-00-05.

NICKELSDORF, AUTRICHE (8-11 juillet) : Muhal, Braxton, Jenkins, David Murray, Newton, Leo Smith, Willem Breuker, etc. Renseignements : Jazzgalerie, Untere Hauptsr. 13, A-2425, Nickelsdorf. Tél. : 023-59-2146.

MONTREUX (9-25 juillet) : Koko Taylor, Sugar Blue, Gillespie, Jay McShann, Lionel Hampton, Carmen McRae, Brubeck, B.B. King, Billy Cobbham, Tony Williams, Chico et von Freeman, Lester Bowie, M.J.Q., Jimmy Giuffre, Charles Lloyd, Petrucciani, Lou Donaldson, Musique brésilienne, rock, etc. Renseignements : 021-61-33-84.

NIMES (10-17 juillet) : David Murray, Est-ce bien raisonnable ?, Ray Barretto, Cossi Anatz, Art Farmer et Benny Golson, Petrucciani, Chico et von Freeman, Mulligan, Tubapack, Lavigne, Lionel Hampton, Vidal et Sylvestre, Caratini Onztet, Herb Ellis, Max Roach, Braxton, Vienna Art Orchestra. Renseignements : Jazz Club, 45, rue Flamande, 30000 Nîmes.

NICE (10-20 juillet) : Lionel Hampton, The Crusaders, B.B. King, Brubeck, Blakey, Jimmy Cliff, M.J.Q., Mulligan, Gillespie, Marsalis Quintet, Carmen McRae, Griffin, Toshiko Akiyoshi, Clark Terry, Barney Kessel, Herb Ellis, Charlie Byrd, Farmer et Golson, Chico et von Freeman, Adams, Pullen, Michel Attenoux, Baudoin, De Villers et Fosset, Marie-Ange Martin, Debarbat, Le Lann, Michel Roques et Claude Guilhot, Michelot, Arvanitas, Ceder Walton. Renseignements : (93) 81-30-14.

AVIGNON (10 juillet-7 août) : Petrucciani, Groupe Éphémère, Ensemble musical Bekummernis. Renseignements : (90) 86-24-43.

SAN-SEBASTIAN (13-18 juillet) : M.J.Q., Nina Simone, Akiyoshi/Tabackin, The Crusaders, Randy Weston, Marsalis, hommage à Tete Montoliu. Amateurs, ateliers. Renseignements : (943) 42-31-80, 42-10-02.

DROME, DIEULEFIT, CREST, VALENCE (13-27 juillet) : Robin Kenyatta, Big Band de la Drôme, Marion Williams, Joe Kane, Yosh'ko Seffer/François Cahen.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 9 au 15 juillet

Les programmes du mercredi 7 et du jeudi 8 juillet sont en page 18.

UN ENTRETIEN AVEC ANNE SINCLAIR

Le bateau ivre

En vacances, la télévision ? Vous plaisantez ! Le ton désinvolte, les tenues décontractées, les visages halés et la pléthore de distractions « légères », c'est bon pour le petit écran ; un brin de vernis estival, une pincée d'évasion et une bonne dose d'optimisme adapté à l'air du temps ; la recette est ancienne, la pratique guère renouvelée. Tout cela, cependant, n'est que parade en attendant septembre. Soucieux de mettre la dernière main aux programmes de la rentrée (et d'attendre la loi sur l'audiovisuel ?), messieurs les P.-D.G. n'iront pas aux champs.

A TF 1, la chaîne par qui le scandale a failli plusieurs fois arriver, l'heure du bilan est déjà dépassée et l'on fignole la grille de la rentrée. Maintenus : Polac, Sédouy, Sabatier ; promu : Belmarre, lequel concocte, dit-on, des dimanches après-midi incroyables (mais vrais !) ; attendus : Jean-Christophe Averty et ses « cinglés du music-hall » version télé, Stéphane Collaro et son « Cocoboy », le retour de Guy Lux, les Carpentier en très grande forme... Priorité aux valeurs sûres. Vous aviez dit changement ?

Ce sont « Les invités du jour », d'Anne Sinclair, qui font les frais de ce mouvement de balancier, qui, avec constance, avance pour mieux rétrograder. Invité le 28 juin à la dernière émission, Pierre Desproges ne décrivait-il pas l'alternance comme « *Quatorze ans de Danielle Gilbert, six mois d'Anne Sinclair, quatorze ans de Danielle Gilbert, six mois...* » Dès la rentrée, c'est donc Patrick Sabatier — que l'on espère meilleur sur courte distance — qui prendra le relais d'Anne Sinclair auprès du public du « regretté » « Midi première ». Un public qui, semble-t-il, n'a pas mordu à la nouvelle formule de « Midi trente ».

Comme un magazine que l'on feuillette

« *Trop intellectuelle ? Pas du tout*, s'exclama Anne Sinclair. *On a beaucoup glosé sur l'aspect culturel de l'émission. Comme si j'évoquais Kant ou Kierkegaard tous les jours ! C'est ridicule. C'était un magazine de variétés au vrai sens du terme, avec de la musique de tous genres : du jazz et du classique une fois par semaine, des chansons, de l'opéra ; des livres (une cinquantaine en six mois) ; de la peinture et des expositions. On y a aussi parlé de football, du M.L.F., de médecine, de météo, de diététique et du Chili, de Boris Vian, d'Amnesty International, de la mode et de la Pologne... Comme un magazine que l'on feuillette. Je voulais proposer un éventail varié, ne pas me contenter de construire un fond sonore, rompre avec les habitudes de tourner en circuit fermé, d'inviter régulièrement un même noyau d'artistes et d'être le déversoir de toutes les campagnes promotionnelles. Geneviève Galley et moi-même sommes d'abord des journalistes. Notre démarche ne pouvait qu'être journalistique, et l'émission — toujours en direct — en prise sur l'actualité.* »

La dictature des sondages

Comment expliquer alors la réticence du public et la chute des sondages ? « *On ne rompt pas impunément avec un style et des habitudes vieilles de quatorze ans. Tout le monde s'attendait à la baisse des sondages, une baisse immédiatement récupérée comme la preuve intangible de la médiocrité de la télévision. Les six derniers mois ont été six mois de bagarre, et réaliser chaque jour, avec une toute petite équipe, une demi-heure de magazine, au milieu d'une campagne de dénigrement fantastique, devenait une gageure. La télévision était devenue un cheval de bataille tout trouvé pour l'opposition en mal de combat. Orchestrée par la presse écrite, elle a fini par convaincre les téléspectateurs, soudainement critiques devant leur petit écran.* »

Six mois ne permettent-ils pas de se faire une idée de l'accueil réservé par le public à une émission ? « *Sans doute, selon les spécialistes. Et les six ou sept points de moyenne des « visiteurs du jour » sont encore très loin des douze points de Danielle Gilbert à son départ. Alors, ou bien c'était une erreur de programmation — mais je ne vois pas pourquoi ce type d'émission ne conviendrait pas au public de la mi-journée, — ou bien il suffisait de s'entêter, et persister dans le choix. L'émission serait répartie sur d'autres bases en septembre, « Midi Première » n'étant plus la référence obligée. J'ai l'impression de m'être battue toute l'année sans avoir eu la chance de toucher les dividendes qu'une telle bagarre aurait dû rapporter.* »

Amère ? Non, ce n'est pas dans son tempérament. Sans doute a-t-elle bénéficié d'une totale liberté à l'intérieur de sa tranche horaire. L'expérience a été enrichissante — « *J'ai appris le métier de la scène*, remarque-t-elle ; *monter tous les jours en piste quelles que soient l'humeur et la fatigue* » n'est pas évident, — elle avoue pourtant être un peu déçue. « *Tout est possible à la télévision, à condition de procéder en douceur, et en prenant le temps nécessaire. Si on décide de prendre le risque du changement, encore faut-il que celui-ci devienne une habitude, avoir la patience d'attendre le résultat de l'investissement.* » (...)

« *Depuis six mois, le débat sur la télévision s'est cristallisé autour de personnalités et d'épiphénomènes. Rien n'est ressorti qui révèle une politique de programmes, une conception de l'outil et surtout de la constance et de la détermination. On a péché à la fois par excès de naïveté en voulant bousculer le passé, et par excès de zèle, en changeant brusquement de vitesse et de direction pour se plier à la dictature des sondages. N'est-ce pas révélateur du statut étrange d'une télévision d'Etat qui a finalement les mêmes impératifs qu'une télévision nationale, sans en avoir l'émulation et l'esprit d'innovation.* »

Une émission bimensuelle ?

La période transitoire que vit le monde de l'audiovisuel en attendant la réforme n'est pas non plus génératrice de stabilité. « *L'énergie des professionnels est polarisée sur tout autre chose que la conception d'un produit. Les grilles de la rentrée sont établies par des responsables qui ne savent même pas s'ils occuperont encore leur poste quand elles seront mises en vigueur. Plus qu'un chantier, c'est à un bateau ivre que ressemble depuis un an notre télévision.* »

Anne Sinclair vient de refuser la présentation du journal de 20 h en duo avec un autre journaliste, comme le lui proposait Jean-Pierre Guérin. La production d'une émission bimensuelle, à 21 h 30, l'attire davantage. Les téléspectateurs de midi n'auraient-ils alors toujours droit qu'à de la chansonnette ?

ANNICK COJEAN.

FRANCE-CULTURE A AVIGNON

L'envers du décor

FRANCE-CULTURE, à Avignon, c'est évidemment la part faite au théâtre musical, à *Tombouctou*, de François-Bernard Mâche, ou aux *Récitations* d'Aperghuis et puis *c'est aussi — cette année plus encore —* un laboratoire de sons, qui restitue l'ample respiration de la cité, la routine comme les vibrations imprévues ; de l'explosif en quelque sorte, une certaine virtuosité dans les exercices radiophoniques.

« *De la composition sonore avant tout, plutôt que de l'éducation* », souhaite Alain Durel, responsable des programmes, et *qui donne la priorité à quelques* émissions aventureuses ou sophistiquées : le rock — qu'on ne semble plus craindre sur la station — inconnu forcément puisque c'est celui qu'on pratique du côté d'Avignon, inédit par nécessité, et puis ingénieux comme à Paris, avec plus ou *moins de malice selon que* les groupes s'appellent *Space, Sous-sol, Parkin's Sons* ou Talon aiguille. La malice et l'intelligence viennent aussi d'un montage astucieux qui utilise des musiques de film et les effets sont irrésistibles quand le *rock s'accroche aux bandes son de la Planète interdite* ou d'*Alice dans les villes*. Alors, les musiques de film ont retrouvé leur virginité : « *L'image tue le son* », théorise Mireille Lauton qui participe à l'émission.

Libérer l'imagination sonore, banalisée, désamorcée, par l'optique, c'est aussi l'esprit de deux autres productions de France-Culture. Dans « *Suivez la piste* », avec un micro souple *ou brutal, insidieux ou complice*, Francis Rousseau court-circuite les manifestations d'apparat, se glisse dans le quotidien du festival, labyrinthe fourmillant des répétitions, où les acteurs butent encore sur les répliques, où les festivaliers se jettent dans la foire des interviews. L'humour *est de rigueur*, le souci de composer, de ne plus être une fenêtre sur le festival domine. Dans l'équipe de Jean-Louis Cavalier, plutôt que de reconduire un journal des coulisses, on a préféré travailler un thème autour de chaque spectacle *musical. L'imagination et l'écriture* sonore sont encore là. Pour *Tombouctou* et ses connotations africaines, on voyagera dans les films noirs, on réalisera un reportage dans les bars immigrés.

Tout est donc vivant, tonique, dans cet atelier de France-Culture, en marge des retransmissions officielles ; récréatif, dira-t-on encore, puisque, à heure régulière, on propose à l'auditeur le feuilleton de la *famille Fenouillard*, lu par quelques estivants, Mireille Lauton... ou Marguerite Duras.

THIERRY FRESLON.

(France-Culture en marge d'Avignon : « Découpez suivant le pointillé » : de 23 h à 24 h, le dimanche du 11 juillet au 8 août. « Suivez la piste » : de 17 h 30 à 18 h 30, du 12 au 29 juillet. « Avignon » : tous les mercredis à 11 h, 17 h 30, 20 h.)

UN TÉMOIGNAGE SUR ROGER LOUIS

La simplicité chaleureuse

Le journaliste Roger Louis, ancien grand reporter à l'O.R.T.F., est mort le 24 juin à Paris. Joffre Dumazedier lui rend hommage.

par JOFFRE DUMAZEDIER

ROGER LOUIS, *ce professeur* de sciences passionné par le partage de la connaissance avec les paysans et les ouvriers, commença par être « *un militant de Peuple et Culture* ».

Nous l'avons bien connu dans cette première époque des années 50 où il concevait, en pionnier, une *relation nouvelle* entre l'information télévisée, l'action des associations et l'observation sociologique. Avant de devenir grand *reporter international de l'émission* « Cinq colonnes à la une », il avait été chargé d'une longue série de treize émissions étalées sur six mois, destinée à *favoriser* le développement de la modernisation et de la coopération dans les campagnes.

Loin de se mettre en vedette sur le petit écran, ou de laisser l'interviewé débiter des propos banals, il avait l'art d'aider les gens du peuple à exprimer le meilleur d'eux-*mêmes*, un *peu comme sait faire* le cinéaste québécois Pierre Perrault. Cette simplicité chaleureuse qui portait sa question ou simplement son *regard au fond des êtres*, quel que soit leur niveau d'instruction, il l'avait cultivée par une longue familiarité avec les villages entre Château-Thierry et Laon, groupés autour d'instituteurs militants.

Roger Louis connaissait les résultats des sciences de la communication, il savait que l'action directe des médias sur la population est faible et que l'influence réelle des télécommunications passe le plus souvent, dans chaque milieu, par *des intermédiaires en chair et en os*, souvent groupés dans des associations.

Ce sont ces intermédiaires, dans *chaque collectivité*, qui ont été appelés par les sociologues des « *guides d'opinion* ».

Il ne considérait pas l'observation sociologique comme inutile, banale ou ennuyeuse. Il savait toutes les illusions qui se cachent souvent dans la représentation que les producteurs et les réalisateurs se font de « leur » public.

Dans les années 60, l'ex-O.R.T.F. n'a guère suivi la voie ouverte par Roger Louis. Tout en assurant un *travail de reporter, il gardait* la nostalgie de cette conception globale d'un développement culturel démocratique où coopèrent des journalistes, des animateurs, des chercheurs et les intéressés eux-mêmes.

En 1968, il s'associa au grand mouvement qui voulait changer non *seulement la société, mais « la vie »*. Il fut éliminé de la télévision par le pouvoir d'alors. Au lieu de se retirer dans un « job » facile que lui aurait permis sa notoriété, il fit appel aux associations et aux syndicats pour fonder une coopérative de production et de réalisation de films sociaux et éducatifs. Il réussit dans une certaine mesure. Ces films furent utilisés par les groupements et les institutions scolaires ou postscolaires pour leur action *contre* l'injustice et l'oppression. Mais leur dynamique socioculturelle ne fut pas *égale* à celle de Roger. La réalisation resta loin du rêve.

Il venait d'être réintégré par la nouvelle direction de la R.T.F., mais il n'a pas eu le temps de donner à nouveau sa mesure.

En ce temps où la politique de la *télévision*, des *associations*, de la recherche tente d'ouvrir de nouvelles perspectives, souvent dans la conclusion d'administrations séparées, l'héritage de Roger Louis, encore si peu exploité, s'impose plus que jamais pour éviter des illusions.

(*) Sociologue.

Vendredi 9 juillet

Un film

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE
Film français de Jean-Louis Trintignant (1972), avec J. Dufilho, A. Falcon, V. Caprioli, F. Pesce, L. Marquand.
A 2, 23 h 5.

★ *Le dimanche de Jacques Dufilho, boulanger homicide, auteur de neuf assassinats par des moyens artisanaux. Références à la « comédie de meurtres » de l'humour britannique, irréalisme burlesque, poésie étrange, réflexion sur la vengeance individuelle. Les débuts de Trintignant dans la réalisation.*

J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14 h 30 Tennis : Coupe Davis.
17 h 25 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés.
18 h 20 Série : La malle de Hambourg.
Réal. B. Hecht, avec P. Le Person, J. Thomast, L. Duflos !
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Music Melody.
De B. Lion.
Avec Annie Cordy, Plastic Bertrand, Pascal Sigris !...
21 h 30 Série : Marion.
Réal. J. Pignol ; avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal...
Curieuse clinique où les pensionnaires perdent connaissance ou la mémoire etc... La compagnie dédommagera les victimes mais une enquête discrète est en cours.
22 h 30 Documentaire : Histoires naturelles.
« La Pêche au coup », émission d'I. Barrère, E. Lalou et J.-P. Fleury.
Pêcher à la française ou à l'anglaise, à l'hameçon ou au bouchon avec ou sans moulinet.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Une poursuite mouvementée.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les lauréats du conservatoire.
15 h 5 Série : Kojak.
C'est ma femme, Théo.
15 h 55 Sport : Basket.
Europe - Etats-Unis.
18 h Récré A 2.
Spectreman.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
D'après *le* roman de Carlo Levi, réalisation : Francisco Rosi.
(Lire notre sélection).
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Vous ne respectez donc rien. Avec P. Alexandre (la Vie secrète de M. Le), N. Bokov (la Tête de Lénine), J.-C. Darnal (Bien joué, M. Marine), M. Vasquez Montalban (Meurtre au comité central), R. Topor (Café panique).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cinéma d'été cinéma d'auteurs) : Une journée bien remplie.
De Jean-Louis Trintignant.

La terre sombre

« LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI »,
de Francesco Rosi
A 2, 20 h 35

« Sur cette terre sombre, sans péché et sans rédemption, où le mal n'est pas un fait moral, mais une douleur terrestre, le Christ n'est jamais descendu. Le Christ s'est arrêté à Eboli. » Un intel*lectuel de gauche est exilé en* 1935 dans un village perdu du Mezzogiorno. Il découvre alors un monde de résignation, de souffrance et de misère, dont il ne pouvait avoir conscience avant.

Le beau film de Francesco *Rosi, tiré du roman* autobiographique de Carlo Lévi, souffre un peu du découpage en quatre épisodes, qui rompt la progression. L'évolution, l'initiation du personnage, disparaît, le film apparaît comme une série de sketches de style campagnard. D'autre part, le doublage fran*çais est* insupportable ; les dialogues étant peu nombreux, les acteurs semblent complètement en retrait de leurs personnages quand ils commencent à parler.

S. O.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Tribune libre.
Comité français d'éducation pour la santé.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Titres en poche : Histoires sans parole ; Comment vivre en Viking : Les *armes et accessoires* de l'homme.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Hongrie 82.
Dans la série « Points de repère ». Reportage : P. Geny.
93 030 km2 pour dix millions sept cent mille habitants, la Hongrie, dans le camp des démocraties populaires, se distingue par une position originale. Elle jouit d'une politique de planification plus souple, une ouverture plus large vers les pays de l'ouest et une certaine libéralisation de la vie culturelle.
21 h 35 Jean Giono ou un divertissement de roi.
Une émission de Jacques Mény.
L'art d'écrire selon Jean Giono avec la participation de Pierre Vaneck qui lit des extraits de « Noé », de « Voyage en Italie » de « Pour saluer Melville » et François Nourissier, Elise Giono épouse de l'écrivain, Alphonse Boudard etc.
22 h 30 Journal.
23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Rediff.).
N° 7 : Louis Feuillade.
Directeur de la société Gaumont dès 1907, Louis Feuillade donne au film à épisodes ses lettres de noblesse.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Récital Chopin, par B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : L'imprimerie qui, au dix-huitième siècle, a composé la Grande Encyclopédie.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (darwinisme et paléontologie humaine) ; à 8 h 32, Le petit jardin : Les énigmatiques desseins du Zen.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Laurent le Magnifique », avec Yvan Cloulas.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle : Quatre générations de musiciens français contemporains.
12 h 5, Agora : « La fable du mystique », avec M. de Certeau.
12 h 45, Panorama : avec Arlette Farge.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Musique de Bali.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, Un livre, des voix : « Carla de nulle part », de M. Huriet.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : L'impératrice Irène au temps de Charlemagne.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : la V[e] planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les parties profondes de la terre.
21 h 30, *Black and blue : Opera in vout.*
22 h 30, Nuits magnétiques : Qu'est-ce que le cirque ?

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Tartini, Schubert, Berlioz.
7 h 5 Œuvres de Rossini, Haydn, Debussy.
8 h 7 Quotidien musique.
9 h 5 Musiciens d'aujourd'hui : Monk par lui-même (1956), concert à Town Hall (1959). Tournée internationale (1960), Monk cesse toute activité (1970).
12 h Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud et les autres.
12 h 35 Bohuslaw Martinu : concerto pour clavecin et petit orchestre.
13 h Histoires de jazzer : musée imaginaire.
14 h 4 D'une oreille l'autre : d'un temps et d'un lieu, œuvres de Bizet, Weelkes, Sibelius.
16 h Histoire de la musique.
18 h La règle d'or : concert donné le 8 mai au Palais du Luxembourg par le *London* Baroque Ensemble, avec E. van Evera (Couperin, Pignolet de Montéclair, Clerambault, Marais).
18 h 38 Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h Les chants de la terre.
20 h 20, Concert (donné le 26 février Stuttgart), par l'Orchestre symphonique de Stuttgart, dir. S. Celibdache. « Obéron », ouverture, de Weber, « Symphonie n° 40 en sol mineur K. 550 », de Mozart, symphonie en ré mineur de Franck.
22 h 15, La nuit sur France-Musique ; œuvres de Stravinsky, Liszt ; Ecrans : John Williams ; Le Tour du monde : Afrique noire.

Samedi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14 h 30 Accordéon, accordéons.
14 h 55 Les recettes de mon village.
15 h 15 Document : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Réal. D. Costelle : « le Toit du monde ».
Une rediffusion estivale sur les toits glacés de la grande chaîne Himalaya : la conquête de l'Everest.
16 h 20 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
17 h 30 Auto-moto.
18 h S.O.S. animaux perdus.
18 h 10 Série : La malle de Hambourg.
« L'Enquête », réal. B. Hecht.
19 h 10 Archibal le magichien.
Les noces de l'île Hyco.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Tour de France cycliste.*
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
« Le Professionnel. »
L'épouse de l'agent secret Alexander Drew est tuée au cours d'une fusillade. Les prochaines victimes sur les listes de l'agent secret : Starsky et Hutch.
21 h 30 Variétés : Formule 1 + 1.
Réal. M. Sarraut.
Avec J. Higelin, le groupe Téléphone...
22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Réal. J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le journal de la semaine : la télévision des autres ; le grand témoin.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
1 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Spécial tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder woman.
« Concours de beauté ».
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
« Terre de Baffin », réal. G. Baur.
14 h 50 Les jeux du stade.
Athlétisme ; Tour de France ; Tennis : Coupe Davis.
18 h Récré A 2.
Balour et Balu ; les marionnettes de Hong-Kong ; Yao.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Sport : Football.
Coupe du monde.
21 h 55 Téléfilm : les Rois de l'arnaque.
De J. Bartlett, réal. H. Averback. Avec C. Frank, S. Blanchard, J. Kelly...
Bret Maverick et son frère Bart, beaux parleurs, grands séducteurs connus pour leur don exceptionnel aux jeux de cartes, et deux autres acolytes mettent au point un hold-up dans un train, hold-up qui doit permettre de déjouer les manœuvres d'un juge aux grandes ambitions politiques.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

1. h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol.
A 19 h 40, Le loup domestique : Ordinaqui 2.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 On sort ce soir : Rencontres méditerranéennes.
Béjart à Arles, réal., Y.-A. Hubert. « Eros et Thanatos », de Maurice Béjart. *Son dernier spectacle au premier Festival de la Méditerranée. Le ballet Teu Kai, sur une musique de rock japonais, les danseurs Shona Merk, Marin Boireu, etc.*
22 h 5 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Récital Chopin, par Bernard Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : les lieux (l'Inde).
8 h, Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Professeurs et lycéens aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain : En direct de Budapest.
10 h 45, Démarches avec... François Aubrat : Culture et création.
11 h 2, Musique prend la parole : « Parsifal » 1882-1982.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, *Les cent ans de Pinocchio,* par S. de Vergennes.
16 h 20, Le livre d'or : M. Dalberto, piano, interprète Schubert, Schumann.
17 h 30, Pour mémoire : Les lundis de l'histoire. (Enseignement de l'histoire. Fantasmes nationaux et idéologiques.)
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Xe rencontre internationale des écrivains. (Ecrire l'an 2000.)
[illegible] h, *Carte blanche : Reportage d'un* match international de football, de J. Thibaudeau. Avec : D. Gélin, S. Montfort, C. Martin et J. Thibaudeau.
21 h 15, Musique enregistrée.
22 h 5, Fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Rossini, Chopin, Sibelius, Schubert, Gottschalk, Dvorak, Ysaye, Dargomyjski.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Haendel, Gagneux, Mehul, Ries, Schumann, Schnittke, J.S. Bach.
11 h, La tribune des critiques : « Paraphrases sur des opéras », de Liszt.
12 h 35, *Avis de recherche (suite) :* Pierné : Traditionnel français (arrangement F. Meyer).
13 h 30, Tous en scène : Carmen Mc Rae.
14 h 4, Atelier de musique : la sonate, *de Debussy* ; « Echo I », d'H. Pousseur.
15 h 30, Musiques traditionnelles : Occitanie : R. et M. De Peira, chant ; D. Reget, vielle ; Groupe Montjoia, groupe Bachas (musique provençale).
18 h, Le disque de la tribune.
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Dodgson, Beethoven, Brouwer.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : œuvres de Brahms, Rubinstein.
20 h 30, Concert (échanges internationaux, donné à la Philharmonie de Berlin le 19.3.82) « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Konzerstück pour piano et orchestre » (Weber) ; « Burlesque pour piano et orchestre », (Strauss) ; « Symphonie Mathis der Mahler » (Hindemith), par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. Stein, sol. C. Arrau, piano.
22 h 15, La nuit sur France Musique : musiques de nuit (Bach, Mozart, Wolf, Scriabine) ; 0 h 5, En direct de la grande parade du jazz de Nice.

● **Avis de recherche** (F.-M., 8 h 2). — Si l'on se risquait à prétendre que les producteurs *de France-Musique manquent* d'imagination, on passerait pour un cuistre ; ils en ont à revendre, mais ils ne peuvent pas *tout connaître* et, depuis que les auditeurs se sont mis à écrire pour demander des œuvres rares ou des pages célèbres dans des interprétations inattendues à l'initiative de Philippe Caloni (qui s'est assuré la collaboration de Michèle Lejeune), on se prend à rêver d'une radio conçue par des mélomanes sans arrière-pensées. Sans doute toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. *Certains disques demeurent* introuvables en France et certains enregistrements-maison n'étant pas *libres de droits*, une rediffusion coûterait une somme exorbitante ; enfin, compte tenu de l'abondance du courrier, *il faut encore* choisir, *retenir* les suggestions les plus intéressantes, mais elles ne manquent pas, on s'en rendra compte au fil de l'été.

G. C.

Dimanche 11 juillet

Un film

MACAO, L'ENFER DU JEU

Film français de Jean Delannoy (1939), avec S. Hayakawa, E. von Stroheim, M. Balin, R. Toutain, L. Carletti, H. Guisol, G. Lannes. FR 3, 22 h 40.

★ *Film d'aventures exotiques (d'après Maurice Dekobra) interdit en 1940 par les autorités allemandes d'occupation à cause de la présence d'Eric von Stroheim. Les scènes où paraissait celui-ci furent refaites... avec Pierre Renoir. Voilà donc, en somme, la « version originale » qui sortit en France après la libération. Stroheim, trafiquant d'armes aux manières de grand seigneur, et Mireille Balin, femme de hasard façon Marlène Dietrich, forment un couple de haute volée. Et l'on sera surpris de voir avec quelle aisance Jean Delannoy a traité l'intrigue ultra-romanesque et créé l'atmosphère trouble de Macao et ses salles de jeux.*

J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse du Malzieu-Ville (Lozère).
Prédicateur : Père Michel Quoist.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 La clé sous le paillasson.
(Et à 13 h 55, 16 h 10, 18 h et 19 h 5).
13 h 25 Série : Spiderman.
15 h 25 *Sports dimanche.*
Tennis, Tour de France cycliste, tiercé à Auteuil.
18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
1. *h 30 Journal.*
19 h 50 Coupe du monde de football. Finale en direct de Madrid.
21 h 50 Portrait : Jean-Louis Trintignant.
De P. Laforet.
Un acteur passionné de course automobile, qui a joué dans Z *de Costa-Gavras, dans* Et Dieu créa la femme, *de Vadim.*
22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
Spécial Festival d'Avignon : Richard III et la nuit des rois, mise en scène d'A. Mnouchkine.
23 h 10 Tour de France cycliste.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.
12 h Platine 45.
12 h 30 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
Les témoins.
14 h *Document : Un monde différent.*
Les Djinns de la forêt, réal. P. Rossif.
Au cœur de l'Afrique existent des hommes tout petits — les pygmées Mbuti — qui vivent de cueillette et de chasse. Filmé par Frédéric Rossif, ce ne peut être que beau.
15 h 5 Feuilleton : Les amours de la belle époque.
Le maître des forges.
16 h 5 Document : Le signe du cheval.
Les Andalous et l'arène, réal. : S. Bourguignon.
Le cheval andalou, son entraînement au combat avec le taureau en Espagne et au Portugal.
16 h 25 Le Muppet show.
16 h 55 Série : Médecins de nuit.
De B. Gridaine. Christophe.
17 h 55 La chasse aux trésors.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Sylvie Vartan.
Réal. : T Charmoll.
« En passant », « Mélodie », « Qu'est-ce qui fait pleurer les blondes » ; une évocation des succès des années 60 avec des ballets.
21 h 40 Série documentaire : Les grands travaux du monde.
Le barrage d'Itaipu, de J. Le ibib et B. Soulier.
(Lire notre sélection).
22 h 35 Document : La folie ordinaire.
N° 2. - La Perversion, de J.-D. Bonan.
Marcel Arnaud, père de famille, chef de service estimé, est un pervers : la caméra secrète de J. Bonan agit comme un oeil qui regarde par le trou d'une serrure et voit l'enfance.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 L'écho des bananes.
Un magazine de Vincent Lamy Sapho, Freddie Finger I ees. Bernard Lubat, Renaud, etc.
19 h 30 Dessin animé : Mister Magoo.
19 h 40 *Spécial Dom-Tom.*
20 h Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme, réal. A. Barille.
L'homme du Quattrocento : Les pérégrinations rêveuses de Pierrot dans Florence.
20 h 30 Il était une fois le pouvoir : Sous le règne de la terreur.
Une série de E. et P. Verhaegen
Des images guerrières du Salvador tournées en 1979 à l'occasion d'événements opposant les groupes révolutionnaires et les puissances militaires : une belle série vivante à voir.
21 h 25 Courts métrages français.
« Attaque nocturne », de M. Allégret avec M. Guitty, Fernandel, etc. ; « l'Univers d'Utrillo », de G. Régnier.
L'univers d'Utrillo à travers les paysages parisiens.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle *drames et mélodrames*) : Macao, l'enfer du jeu.
Un film de Jean Delannoy.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare.

Une muraille de Chine

« ITAIPU, LE BARRAGE LE PLUS PUISSANT DU MONDE »
A 2, 21 h 40

Un chantier grand comme Paris, nécessitant autant de béton que la construction d'une ville de cinq millions d'habitants, d'acier que dix tours Eiffel, pour construire un barrage de 7 kilomètres de long qui produira l'équivalent de six barrages d'Assouan... Où peut-on trouver cela si ce n'est au Brésil ?

Mais au-delà de la démesure et de la sécheresse de ces chiffres, nous découvrons la réalité du travail de ces hommes qui coulent ce béton, qui soudent cette ferraille, de ces paysans brésiliens devenus ouvriers, qui nettoient le moindre centimètre carré de terrain sur lequel reposera l'ouvrage.

La même fatigue qui doit posséder ces ouvriers nous saisit alors devant la vanité, l'inutilité apparente du travail des *camions de 75 tonnes devenus* minuscules. Et, malgré tout, malgré la solitude de ces travailleurs, malgré les 50 degrés de température, les « *Todo bom !* » (tout va bien) ponctuent le moindre geste et expriment leur foi dans l'édification de cette « muraille de Chine ».

S. O.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son : Percussions.
8 h, Orthodoxie : Propos sur la vie monastique.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre Pensée française.
10 h, Messe en l'église Notre-Dame-des-Doms, à Avignon.
11 h, Regards sur la musique : « le Rossignol », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Concert par l'Orchestre de la philharmonie de Lodz : Szabelski, Szymanowski, Tchaikowski.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, La Paix, d'après Aristophane (rediff.).
16 h 5, Avignon : Atrium Musicae de Madrid (musique arabo-andalouse à l'abbaye de Senanque).
17 h 30, Rencontre avec... Régine Crespin : La vie et l'amour d'une femme.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : A. de Richaud.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Yvon, Maurice et les autres et Alexandre, ou la victoire de B. Hinault dans Paris-Roubaix en 1981.
23 h, Avignon : Découper suivant le pointillé (rock, cinéma).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Beethoven, Schumann, Salzedo, Zelwecker, Stolz, Strauss, Dvorak, Schoenherr, Humperdink, Offenbach, Raymond, Rachmaninov, Sandauer, Kalman.
8 h 2, Cantate BWV 105, « Herr gehe nicht ins gericht », de Bach.
9 h 10, Magazine international.
12 h 5, Concert (cycle symphonique, donné le 3 mars 1982 au Théâtre des Champs-Elysées) : « le Freischütz », ouverture, de Weber ; « Symphonie n° 10 » (extraits), de Mahler ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 », de Brahms.
14 h 4, D'une oreille l'autre : Schubert, Roussel, Chopin, Chaynes, Martinu, Ravel, Liszt, Mozart.
17 h, Comment l'entendez-vous : le quatuor, œuvres de Haydn, Mozart, Onslow, Beethoven, Schubert, Smetana, Janacek, Bartok, par différents ensembles.
19 h, Jazz : La grande parade du jazz de Nice.
20 h, Les chants de la terre : musiques d'Asie, d'Afrique et de l'océan Indien.
20 h 30, Concert (les grands concerts d'archive) : « Symphonie le Miracle », de Haydn ; « Symphonie *fantastique* », de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. B. Walter.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Zino Francescatti (Kreisler, Paganini, Beethoven) ; 0 h 5, en direct de la grande parade du jazz, à Nice.

Lundi 12 juillet

Deux films

CHAUSSETTE SURPRISE

Film français de Jean-François Davy (1978), avec B. Lafont, A. Karina, ... Pascal, M. Galabru, B. Haller, Rufus, B. Le Coq.
TF 1, 20 h 35.

★ *Un spécialiste du cinéma érotique et porno, recyclé dans le burlesque. Après un accident de voiture, trois hommes font les fous dans une chambre d'hôpital pendant que leurs femmes, indemnes, se donnent du bon temps. Ce n'est pas aussi « dingue » que le scénario pouvait le laisser croire. Les interprètes s'amusent, en copains, comme au café-théâtre.*

LAISSE ALLER, C'EST UNE VALSE

Film français de Georges Lautner (1970), avec M. Darc, J. Yanne, M. Constantin, B. Blier, Rufus.
FR 3, 20 h 35.

★ *Hécatombe pour rire, chasse aux bijoux, bandit pris dans ses contradictions sentimentales et commissaire de police qui cache son jeu. Ce n'est pas du Lautner grande cuvée comme* les Barbouzes *mais on ne s'embête pas en suivant Jean Yanne, Michel Constantin et Mireille Darc la charmeuse, dans les fracassantes péripéties du film.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
16 h 55 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 25 Série : La malle de Hambourg.
« les Caves de la brasserie », réal. B. Hecht, avec J. Thomas, B. Bussières, F. Dougnac...
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : La chaussette surprise
De Jean-François Davy.
22 h 10 Magazine : Santé.
« Les maladies du sang », réal. I. Barère et E. Lalou.
Leucémie et maladie de Hodgkin et ses remèdes chimiothérapiques.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
L'Embuscade.
14 h *Aujourd'hui la vie.*
Des auteurs et vous.
15 h Série : Kojak.
Souvenir.
15 h 50 Sports.
Tour de France ; Hand-ball.
18 h Récré A 2.
Kum-Kum : l'œuf d'autruche.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : 1789.
de A. Mnouchkine. Avec la Compagnie du Théâtre du Soleil *(Lire notre sélection).*
22 h 50 Musique
Le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G Amy, interprète des extraits du « Martyre de Saint-Sébastien », de Debussy.
23 h 15 Journal.

La révolution volée

THEATRE : 1789
d'A. MNOUCHKINE
A 2, 20 h. 35

Avec « 1789 » — qui a été créé à Milan, sous l'égide du Piccolo Teatro, — le Théâtre du Soleil inaugurait, il y a dix *ans, sa Cartoucherie*.

L'action est censée se passer pendant les fêtes du 14 juillet 1791 ; elle se passe entre les tréteaux et les scènes, où des *bateleurs appellent la foule à* regarder l'imagerie d'une révolution volée. Et la foule va de l'un à l'autre, et les tableaux se juxtaposent, faisant référence *aux peintures, aux* chromos, aux clowneries, aux fresques, aux drames, aux comédies, aux *comptes rendus... Un kaléidoscope* fantasmagorique qui entraîne, physiquement, le public dans son mouvement.

« 1789 » s'est joué deux ans et reste une légende. A la fin, l'occasion a été offerte à Ariane *Mnouchkine de tourner son premier* film. Elle a tourné pendant trois semaines, parmi les spec*tateurs qui font partie du spec*tacle, qui sont les premiers partenaires des acteurs. « 1789 », le film, est la synthèse d'une représentation privilégiée.

C. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 10 Messages P.T.T.
Les cabines téléphoniques : Les équipes T.D.F. et montagne.
18h 30 Pour les jeunes.
Idem ditto : un portrait ambigu de vrais jumeaux ;
A 19 h 40, Dor i et Peter : TV labyrinthe
18 h 55 Tribune libre.
Association pour la décléricalisation des institutions républicaines
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma (Le rire du lundi) : Laisse aller c'est une valse.
Un film de Georges Lautner.
22 h 15 *Journal.*
22 h 45 Magazine : Thalassa.
23 h 15 Musiclub.
Musique contemporaine à Metz.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (Chateaubriand).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (darwinisme et biologie moléculaire) ; 8 h 32, La douce amie : Le roman de Grainné et de Diarmaid.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Le national-socialisme et les juifs.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le nabab », avec Irène Frain.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : « Lettre aux nouveaux maîtres », avec V Grousset
12 h 45, Panorama : avec Yves Lacoste.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, Un livre, des voix : « Ave Cæsar », de M Perrein.
14 h 47, Contact.
14 h 59, Le monde au singulier : L'actualité selon l'architecte L. Noviant.
15 h 30, Un homme à cheval : Jac*ques Floran.*
17 h, Roue libre : la couleur.
17 h 32, Avignon : Suivez la piste (Nuit des rois : Ce soir on improvise).
18 h 30, Feuilleton : La Ve planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : le Temple, au musée Message biblique Marc-Chagall, à Nice.
20 h, Le syndrome de César, de V. Pennington Ferguson. Avec : C. Nicot, H. Labussière, Y. Clech, etc
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La philosophie de Maurice Clavel.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Musique légère de Radio France : œuvres de Inthelbrecht, Magne.
6 h 30, Musiques de matin : Vivaldi.
8 h 7 Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Bach, Haydn, Bartok, Mozart.
12 h Chanson française : Léo Ferré.
12 h 35 Concerto pour piano et orchestre K 246, de Mozart, par M. J. Pires.
13 h, Histoires de jazzer : dîner au motel.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre, l'oreille de la Révolution : œuvres de Monsigny, Sacchini, Salieri, Haydn, Gossec, Dalayrac, Gretry, Paisiello, Vogel, Cherubini, Beethoven, Mozart.
16 h 30, Repères contemporains : œuvres de Kessler, Stockhausen.
17 h 2, Les intégrales : les quatuors à cordes de Haydn.
18 h, Concert (donné le 11 mai 1982 à Radio-France) : musique traditionnelle d'Iran.
19 h 30, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (échanges internationaux, festival des Flandres, donné à Anvers le 12.10.81) : « Sonate pour hautbois et basse continue », de Dornel ; « Ouverture en ut mineur », « Ciaconna en sol mineur, pour luth », de Weiss ; « Suite en ut mineur », de Hotteterre ; « Cinq pièces pour viole de gambe », de Abel ; « Sonate en ré majeur », de Vincent ; « Partita en sol mineur », de Telemann, par C. Junghaenel, luth, P. Dombrecht, hautbois, W. Kuijken, viole de gambe.
22 h, Cycle acousmatique : « Surimpression pour deux synthétiseurs, trompette et magnétophone », de Tosi « Mouvement fixe 1.2.3. », de Garcia, par D Tosi, trompette, et S. Srawley, synthétiseurs.
23 h, La nuit sur France-Musique : aspects de la musique française : Vierné, Couperin ; 0 h 5, le tour du monde : les cartes sonores de l'été ; le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

● **L'oreille de la Révolution** (F.M., 14 h 4, du lundi au vendredi). — « Les compositions *musicales écrites* en France à la fin du *dix-huitième siècle n'ont* pas encore trouvé leur place... *Elles présentent* cependant un intérêt de *premier ordre par leur* nombre, par la beauté originale de *plusieurs d'entre elles, par leur rôle social* et par la conception générale d'art musical qui a inspiré les plus importantes. » C'est ce *qu'affirmait* Jules Combarieu *en 1925, à juste titre, et* cependant notre connaissance n'a guère fait de progrès depuis. On a dénombré près de deux cents chœurs, hymnes et can*tates, plus de deux mille* chansons ; parmi les auteurs, on peut citer Gossec, Méhul, Cherubini, Grétry et aussi Lesueur, Catel, Dalayrac. Alors que, tout *au long du dix-huitième siècle,* on s'était querellé sur le rôle « philosophique » de la musique, celle-ci semble soudain un acte politique au service de l'idéal d'une nation. Nous sommes encore loin du réalisme socialiste, mais, comme on chantait alors, « ça ira »...

G. C.

Mardi 13 juillet

Deux films

DU RIFIFI A PANAME
Film français de Denys de La Patellière (1965), avec J. Gabin, N. Tiller, M. Darc, G. Froebe, G. Raft.
A 2, 20 h 35.

Tous les clichés, toute la routine de la Série noire à la française. Ni George Raft, venu des Etats-Unis pour refaire le coup de la pièce de monnaie dans Scarface, *ni Jean Gabin, en vieux truand coriace, n'arrivent à sauver l'entreprise.*

BOULEVARD DU RHUM
Film français de Robert Enrico (1971), avec B. Bardot, L. Ventura, B. Travers, C. Revill, G. Marchand.
FR 3, 20 h 35.

★ *Les années 20, la contrebande de l'alcool le long des côtes américaines et la passion d'un aventurier pour une vedette du cinéma muet qu'il cherche à travers les Antilles. Somptueuse reconstitution rétro, rythme un peu lent malgré les « morceaux de bravoure ». La rencontre de Lino Ventura et de Brigitte Bardot reste le plus sûr attrait de ce divertissement.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
15 h 45 Tour de France cycliste.
10e étape Saintes - Bordeaux.
16 h 55 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, bricolage.
18 h 25 Série : La malle de Hambourg.
« Le comptable », réal. B. Hecht, avec G. Ledoyen, A. Valmy, F. Lambre, J. Thomast...
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste. (Résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Il était une fois la télé : La caméra explore le temps
La terreur et la vertu : première partie, Danton. réal. S. Lorenzi, avec J. Negroni, J. Ferrière, D. Manuel... (rediff.).
De novembre 1793 après son mariage secret, à sa mort en avril 1794 : la vie de Danton, par un grand réalisateur de télévision.
22 h 35 Série : Mémoire, Jean Cassou.
Réal. I. Romero.
Un poète raconte l'histoire de notre siècle : à écouter.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Course contre la montre.
14 h Aujourd'hui la vie
Les chanteurs de charme.
15 h 5 Série : Kojak.
Chantage à la mort.
15 h 55 Sports.
18 h Récré A 2.
Spectreman.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Du rififi à Paname.
De Denys de la Patellière.
22 h 15 Document : La symphonie du nouveau monde.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Tribune libre.
Mouvement rural de jeunesse chrétienne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les contes des prés et des bois : les loups ; Atout-jeunes été.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : Boulevard du rhum
Un film de Robert Enrico.
22 h 35 Journal.
23 h 5 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.).
No 8 : Les années 20.
Le cinéma des années folles et les débuts des temps difficiles avec « d'Argent » de Marcel L'Herbier. « Les Temps modernes » de Chaplin, etc.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Les Percussions de Strasbourg : Hierophonie V.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : les appartenances (Kenneth White).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (darwinisme et génétique des populations) ; 8 h 32, La douce amie : La jeune fille et la baleine ; 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, La matinée des autres : La Mamma, sérénade pour un stéréotype.
10 h 45, Un quart d'heure avec... G. Hourdin : Lamennais.
11 h 2, Avignon : Informatique (prolongement instrumental ou mental artifice).
12 h 5, Agora : Regard sur l'Afrique noire.
12 h 45, Panorama : Actualité de la poésie.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, Un livre, des voix : « Hôtel blanc », de D.H. Thomas.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon F. Pyle (en direct de Dublin).
15 h 30, Les points cardinaux : Que sont devenus les prêtres-ouvriers ?
16 h 10, Témoignage : Aumônier des Gitans depuis trente ans.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : La couleur.
18 h 30, Feuilleton : La Ve planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Regards sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.
20 h, Dialogues : Joyce et nous, avec Michel Butor et Jacques Aubert.
21 h 15, Musiques de notre temps : Musique en fête et en vacances.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Schumann, Rachmaninov, Frescobaldi, Borodine, Ives, Saint-Saëns.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Clementi, Tchaïkovski, Liszt, Beethoven, Schönberg.
12 h, Chanson française : Léo Ferré.
12 h 35, Œuvres de Weber et Wolf-Ferrari.
13 h, Opérette : « le Devin de village », de J.J. Rousseau, avec B. Cottret, A. M. Miranda, S. Wilfart et l'Orchestre de chambre, dir. R. Cotte.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre, l'oreille de la Révolution : le bonnet sur l'oreille, œuvres de Becourt, Gossec, Cambini, Jadin, Catel, Mehul, Delayrac, Cherubini, Pils, Lesueur, Gretry, Viotti et anonymes.
16 h 30, Repères contemporains.
17 h 2, Les Intégrales : les quatuors à cordes de Haydn.
18 h, Concert (donné au centre Pompidou le 5.5.80) : « musique à Neuf », de G. Gesy ; « Temps/couleurs », de F. Vandenbogaerde ; « Kassandra », de Mache, par le Groupe de musique de chambre expérimentale et l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogradov.
19 h 38, Jazz : les irréfutables ténors.
20 h, Premières loges : « Tannhauser » (extraits), de Wagner ; « Fidelio » (air de Léonore), de Beethoven.
20 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Egmont » (ouverture) ; « Concerto pour piano et orchestre no 3 » ; « Symphonie no 5 », de Beethoven, par l'Orchestre Philharmonique de Rotterdam, dir. K. Masur, sol. C. Ousset, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; 23 h 35, Jazz club, en direct de Nice.

Mercredi 14 juillet

Trois films

LE TEMPS DES VACANCES
Film français de Claude Vital (1978), avec E. Klarwein, N. Delon, D. Ceccaldi, F.-E. Gendron, B. Menez.
TF 1, 15 h 25.

Premier amour d'une adolescente qui, après des vacances à Djerba et une petite crise, réconcilie ses parents séparés. Le cinéma des familles selon Marcel Dassault, producteur et scénariste de cette comédie insignifiante.

RIO BRAVO
Film américain de Howard Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Brennan.
A 2, 17 h 15.

★★ *Un des plus grands westerns du cinéma américain, un film majeur de Hawks, dont chaque nouvelle vision accentue la fascination. L'humour se mêle au drame d'une façon stupéfiante. John Wayne affronte l'insolence d'Angie Dickinson et les fusils d'une bande de tueurs, soutient de son amitié Dean Martin, déchu par l'ivrognerie. Rigueur et pureté du style.* — J.S.

LES PATATES
Film français de Claude Autant-Lara (1969), avec Pierre Perret.
FR 3, 20 h 35.

D'après le récit de Marcel Aymé, les avatars d'un brave garçon qui avait des pommes de terre dans son jardin pendant l'occupation. Premier rôle cinématographique pour le chanteur Pierre Perret, qui s'en tire tant bien que mal, et échec complet des velléités comiques de la réalisation.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 Revue navale.
(En direct de Toulon).
10 h 45 Bleuets, marguerites et coquelicots.
11 h 10 Lumières d'Alsace.
11 h 55 La musique est à tout le monde.
Vivaldi - Stravinsky avec les orchestres de la musique de la garde républicaine, sous la direction de R. Boutry.
12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14 h 25 Variétés : Mosaïque.
Réal. B. Lion.
Annie Cordy.
15 h 25 Cinéma : Le temps des vacances.
De Claude Vital.
16 h 45 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 15 Série : La malle de Hambourg.
Le gardien de nuit, réal. B. Hecht, avec R. Dorliac, A. Valmy, F. Lambre...
19 h 15 Charlie Brown.
« Tu es un champion Charlie. »
19 h 45 Tour du France cycliste. (Résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Il était une fois la télé : La caméra explore le temps.
La Terreur et la vertu : 2e partie, Robespierre ; réal. S. Lorenzi, avec J. Negroni, D. Manuel, E. Bierry...
Après la figure de Danton, l'incorruptible Robespierre d'avril 1794 à sa mort : un tableau de la Terreur par le metteur en scène de Jacquou le Croquant.
22 h 20 Concert : La Symphonie fantastique.
De Berlioz, par l'orchestre de Paris à Tokyo. Dir. D. Barenboïm.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Un policier véreux.
14 h Terre des bêtes.
Capture et déportation des animaux sauvages.
14 h 50 Sports.
Tour de France ; Athlétisme.
16 h 45 Récré A 2.
Yao : les Pierres sacrées.
17 h 15 Cinéma : Rio Bravo.
De Howard Hawks.
19 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h Journal.
20 h 35 Spécial 14 juillet.
21 h 30 Revue du 14 juillet.
23 h Journal.
23 h 15 Feu d'artifice.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Tribune libre.
Albert Soboul.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Dessin animé.
Mister Magoo ; à 19 h 30, Ça ira.
19 h 40 Pour les jeunes.
Bricolopédie : La voiture de pompiers ; Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été
20 h 35 Cinéma : les Patates.
Un film de Claude Autant-Lara.
22 h 10 Journal.
22 h 40 L'invité de FR 3 : la Marseillaise.
Réal. J.-M. Royer.
Une trentaine de versions de la Marseillaise, *qui aura bientôt deux cents ans de Django Reinhart à Duke Ellington en passant par celle de Serge Gainsbourg.*
23 h 40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.).
0 h 45 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare : *Belgique, Japon.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (S. Farandjis et la langue française).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (l'évolution a un projet) ; à 8 h 32, La douce amie : Emer et Cuchulainn.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Denis Brun dialogue avec de jeunes lecteurs.
11 h 2, Avignon : Une nouvelle façon de voir l'actualité tout au long d'une journée consacrée à l'artifice (et à 17 h 30 et 20 h).
12 h 5, Agora : Qu'est-il arrivé à la France, avec J.-P. Moulins.
12 h 45, Panorama : La vie musicale à Genève.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, Un livre, des voix : « Cœurs, passions, caractères », de Jean Giono.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Construire la paix, en soi et autour de soi.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon le cinéaste Joris Ivens.
15 h 45, Quatre artistes : Tanguy, Gonzalez, Matisse, Laurens.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : La couleur.
18 h 30, Feuilleton : La Ve planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, Avignon.
22 h 30, Nuits magnétiques : La conditions des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Bourdin et Bonneau, Carrado, Tellam, Calvi, M. Jaubert et H. Giraud, L. Lust, O. Arober, J. Strauss.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Purcell, Ravel, Debussy, Mozart, Satie, Elgar, Sibelius.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Bizet, Berlioz, Fauré, Debussy, Offenbach, Lefébure-Wély.
12 h, Chansons françaises : Léo Ferré.
12 h 35, Promenade en traîneau, de L. Mozart, par l'orchestre Pro Arte de Munich.
13 h, Histoires de jazzer : East Coast, West Coast.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre, l'oreille de la Révolution (l'oreille des blancs) : œuvres de Beethoven, Vranicky, Haydn, Clementi, Cimarosa.
16 h 30, Repères contemporains.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors à cordes de Haydn.
18 h, Concert (donné au palais du Recteur, le 3-8-81, Festival d'été de Dubrovnik) : « Quatuor à cordes no 14 », de Mozart ; « Quatuor à cordes Razoumovsky », de Beethoven ; « Quatuor à cordes no 4 », de Bartok, par le Quatuor Bartok.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils.
20 h, Equivalences : « Rosace », de J. Langlais.
20 h 30, Concert (saison lyrique, donne le 9-4-82 à Radio-France) : « Une éducation manquée », opérette de Chabrier, « Docteur Miracle », opéra-comique de Bizet, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. J.-E. Gardiner, chef de chant M. Paubon, sol. M. Sieyes, A.-M. Rodde, S. Nigoghossian.
22 h 45, La nuit sur France-Musique : L'Italie, variations romantiques et modernes (œuvres de Respighi, Paganini, Puccini, Rossini, Bussoti).
0 h 5, Le tour du monde : Les cartes sonores de l'été ; le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

● **Une éducation manquée** (F.-M., 20 h. 30). — Pausanias est un excellent précepteur ; il a enseigné à *son frère,* Gontran de Boimassif, tout ce qui se trouve dans les livres, mais quand ce dernier, laissé en tête à tête avec sa cousine Hélène qu'il vient d'épouser, se demande ce qu'on peut bien faire lorsqu'on s'aime, qu'on est deux et *qu'on est seuls, l'éducation* du vieux philosophe se révèle fort incomplète. Amateur de bons vins et de sucreries, Pausanias ne s'est jamais soucié des femmes... Sermonné par son élève, il consent néanmoins à aller se renseigner auprès d'un confrère, cependant qu'à la faveur d'un orage providentiel, Hélène vient se blottir auprès de Gontran ; elle fait alors des découvertes intéressantes et riches d'avenir. L'argument vaut ce qu'il vaut, mais la musique de cet opéra-comique d'Emmanuel Chabrier, créé en 1870, est un chef-d'œuvre de malice, de légèreté et de naïveté feinte. — G. C.

Jeudi 15 juillet

Un film

CHÈRE INCONNUE
Film français de Moshe Misrahi (1979), avec S. Signoret, J. Rochefort, D. Seyrig, G. Fontanel, D. Labourier, M. Ozeray.
FR 3, 20 h 30

★ *Un homme, paralysé des jambes, engage une correspondance amoureuse avec une inconnue qui a fait publier une petite annonce matrimoniale. Or c'est sa sœur aînée et elle entretient un jeu dangereux. Ce sujet ambigu, émouvant, est traité avec une telle platitude que sans les numéros de Jean Rochefort et de Simone Signoret, on n'accorderait même pas une étoile au film.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14 h 30 Objectif santé.
Le coût de l'alcool.
16 h 55 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, bricolage.
18 h Feuilleton : Prince noir.
18 h 25 Série : La malle de Hambourg.
Le voyage à Verviers, réal. B. Hecht, avec A. Valmy, P. Lambre, G. Goblin.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste. (Résumé.)
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Téléfilm (le « policier » du jeudi) : les Nerfs à vif.
d'Yves Ciampi.
22 h Documentaire : Espace de l'Islam.
Les cinq piliers de l'Islam, réal. M. Arnaud.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Le motard.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité.
15 h 5 Série : Kojak.
La Victime.
15 h 55 Sports.
Tennis à Monaco : Tour de France.
18 h Récré A 2.
Kum-Kum : le peuple de la mer.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Dessin animé.*
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm (club des télévisions du monde) : Au pays de Cocagne.
De P. Umgeller.
Les mésaventures d'un jeune poète rhénan dans Vienne au début : une pâle peinture d'une cité décadente.
22 h 35 Variétés : Show express.
Réal. : P Weyrich.
Avec l'orchestre de James Last, Mireille Mathieu, le groupe « Sunday » et les grands succès allemands de ces vingt dernières années avec Lena Valaitis, Anton Karas, Udo Jurgens, etc.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Tribune libre.
Comité d'action républicaine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : Chère inconnue.
Un film de Moshé Misrahi.
22 h 10 Journal.
22 h 45 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe. (Redif.)
No 10 : Marcel l'Herbier ou l'impressionnisme cinématographique.
Un des premiers esthètes de l'histoire du cinéma : Léger construit et peint le décor de « l'Inhumaine » de Marcel l'Herbier, Darius Milhaud compose la musique et Poiret les costumes.
23 h 10 Prélude à la nuit.
Récital de musique française, par B. Flachot et A. Jolivet.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (S. de Mailly-Nesle et l'astrologie).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (l'évolution n'a pas besoin de projet) ; à 8 h 32, La douce amie : Le chevalier Bohort ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, Matinée de la littérature
10 h 45, Questions en zig-zag : Les secrets des chefs-d'œuvre, avec M. Hours.
11 h 2, Avignon : Image, écriture, lecture (colloque à l'université de Toulouse)
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : avec C. Salles ; Actualités des arts plastiques.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, Un livre, des voix : « Rocheflamme », de Claude Michelet.
14 h 47, Départementale : à Mane.
15 h 30, La radio sur la place : Les savoirs populaires.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : La couleur.
17 h 32, Avignon : Suivez la piste (danses masquées d'Indonésie).
18 h 30, Feuilleton : La Ve planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La tuberculose.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Le musée noir ; La femme nue, d'Y. Heurté.
22 h 30, Nuits magnétiques : La conditions des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Debussy, Hotteterre ; 7 h 5, œuvres de Saint-Saëns, Boccherini.
9 h 5, *D'une oreille l'autre* : œuvres de Rossini, Ferneyhough, A. Rubinstein, Kirchner, Frantz, Liszt, Beethoven ; 12 h, Chanson française ; 12 h 45, œuvres de Ravel, Villa-Lobos.
13 h, Musique légère : œuvres de Gérard, Defaye, Zamecnik, Aucliffe, Lotter, Jemmot, Zamfir, Sarasate.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : « L'oreille du Corse », œuvres de Cherubini, Mehul, Spontini, Boieldieu, Paer, Le Sueur, Paisello, Getry, Beethoven.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors à cordes, de Haydn.
18 h, Concert : Jazz, avec D. Brand (piano) et C. Ward (saxophone et flûte).
19 h 38, Jazz.
20 h, Chasseurs de son stéréo : œuvres de Bach, Frescobaldi.
20 h 30, Concert : In mémoriam Karl Boehm « Symphonie no 35 en sol mineur K 183 » ; « Concerto pour clarinette et orchestre en si bémol majeur K 622 », de Mozart ; « Symphonie no 5 en si bémol majeur D 485 de Schubert, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, K. Leister, clarinette
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : œuvres de Murray-Shafer ; 0 h 5, Le tour du monde.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 9 JUILLET
● R.T.L., 21 h, Cycle G. Philipe : *le Joueur,* film de C. Autant-Lara.
● T.M.C., 21 h, *la Maison du Maltais,* film de P. Chenal.
● R.T.B., 19 h 55, Document : Un homme, une ville ; 20 h 55, Get rollin', film de J. Terrance Mitchell.
● T.S.R., 20 h 05, Série : Dallas ; 20 h 50, Histoire de la vie ; 21 h 55, *les Anges du boulevard,* film de Y. Muzhi.

SAMEDI 10 JUILLET
● R.T.L., 20 h, Coupe du monde de football ; 21 h 45, *Opération danger.*
● T.M.C., 21 h, *Opération jupons,* film de B. Edwards.
● R.T.B., 20 h 05, Documentaire : L'aventure de la vie ; 20 h 35, *Ya, ya mon général,* film de J. Lewis ; 22 h 15, Variétés.
● TELE 2, 19 h 55, Football : Mundial 82.
● T.S.R., 20 h 05, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 20 h 50, Si on chantait, à Grandvaux.

DIMANCHE 11 JUILLET
● R.T.L., 20 h, Coupe du monde de football, en direct de Madrid.
● T.M.C., 21 h 05, *The Belstone Fox,* film de J. Hill.
● R.T.B., 20 h 10, Variétés : Huitième Festival international du cirque à Monte-Carlo ; 21 h 15, Série : Ike.
● TELE 2, 19 h 55, Football : Mundial 82.
● T.S.R., 20 h 55, Rencontres ; 22 h, films d'animation d'atmosphère.

LUNDI 12 JUILLET
● R.T.L., 21 h, *le Secret de Santa Vittoria,* film de S. Kramer.
● T.M.C., 21 h, *la Ville des silences,* film de J. Marbœuf.
● R.T.B., 20 h 35, *Lumière de Paris,* film de R. Pottier.
● T.S.R., 20 h 05, Film à la carte ; 21 h 35, Rencontres ; 22 h 50, Question d'images.

MARDI 13 JUILLET
● R.T.L., 21 h, *Un shérif de New-York,* film de Gene Levitt.
● T.M.C., 21 h, La chasse aux trésors ; 22 h 05, Télé-cinéma.
● R.T.B., 20 h 05, Les sentiers du monde : Sakuddei ; 21 h 20, Feuilleton : Lucien Leuwen ; 22 h 20, Série : Les contes du mardi.
● T.S.R., 20 h 05, Film à la carte ; 21 h 35, Rencontres.

MERCREDI 14 JUILLET
● R.T.L., 21 h, *la Grande Peur de 1789,* film de M. Favart.
● T.M.C., 21 h, *Docteur Coppelius,* film de T. Kneeland.
● R.T.B., 20 h 05, La chasse aux trésors ; 21 h 10, Jeux sans frontières.
● TELE 2, 19 h, Un autre regard : l'Eglise et l'indépendance de la Belgique.
● T.S.R., 20 h 05, Jeux sans frontières ; 21 h 35, Rencontres ; 22 h 40, *Images de mémoire,* film de F. Jaquenod.

JEUDI 15 JUILLET
● R.T.L., 21 h, *Genghis Khan,* film de H. Levin.
● T.M.C., 21 h, *Dans les profondeurs du triangle des Bermudes,* film de T. Kotani.
● R.T.B., 20 h 30, *le Plus Grand Cirque du monde,* film de H. Hathaway.
● T.S.R., 20 h 05, Film à la carte ; 21 h 35, Rencontres ; 22 h 40, Kantor.

Rappel des émissions

Mercredi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Il était une fois la télévision : les Eaux mêlées.**
Réal. J. Kerchbron, avec G. Segal, C. Brasseur, L. Mikaël...
L'implantation d'une famille juive en France.

22 h 30 **Le jeune cinéma français de court métrage.**
Châteaux de sable, d'E. Clot ; *Arms*, de Ph. Charigot.

23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Requiem pour un pigeon.**
Réal. P. Krasny, avec S. Winters, B. Primus, M. Constantine, J. Van Ark.
Enquête de Big Rose Winters, propriétaire d'une agence de détectives, et de son associé Ed Mills. Tous deux s'embarquent dans une sale affaire alors qu'ils commencent une enquête sur un crime.

21 h 55 **Documentaire : Un homme dans la tourmente.**
Les malheurs des uns : Beyrouth ; réal. O. Amiralay.
Un reportage remarquable conçu l'hiver dernier sur la vie quotidienne dans un quartier de Beyrouth-Ouest où résident deux cent cinquante mille musulmans chiites qui vivent dans la psychose de l'attentat aveugle.

22 h 45 **Chefs-d'œuvre en péril.**
Les passionnés d'archéologie.
A Villerest (Loire), à Selongey (Côte-d'Or), à Tours et à Orléans.

23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma 16 : Une autre femme.**
d'après M. Chapsal. Réal. H. Misserly. Avec : N. Chatelet, F. Giorgetti, V. Vilers, etc.
Une ville de province : un mari volage, une mère qui croit au couple idéal et une maîtresse.

22 h **Journal.**

22 h 30 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de C.-J. Philippe (redif.).
Nº 5 : *Le cinéma et son temps (les années 10).*
Les années 10 et la grande vogue des fantasmagories policières et l'arrivée de Charlot.

22 h 55 **Prélude à la nuit.**
« Fantaisie en fa mineur », de Chopin, par J.-B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **La science en marche** : Des idées dans la tête aux objets d'un musée, avec J.-M. Kantor.
20 h, **La musique et les hommes** : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh).
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Le cirque.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Équivalences** : Œuvres de Franck, Debussy.
20 h 30, **Concert** : « Ouverture de concert », « Symphonie nº 4 pour piano et orchestre » de Szymanovski et « Symphonie nº 4 en ré mineur » de Schumann, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. : T. Strugola, P. Paceczy (piano).
22 h, **La nuit sur France-Musique** : Œuvres de Messiaen, Strauss, Ysaye.

Jeudi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 **Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : L'homme qui valait 3 milliards.**
14 h 30 **Objectif santé.**
L'œil en vacances.
14 h 40 **Histoires sans paroles.**
Les animaux dans la maison.
15 h **Tour de France cycliste.**
16 h 25 **Téléfilm : Les fils du bois.**
De Jacques Meny.
17 h 5 **Eurovision : Football.**
Coupe du monde, demi-finale en direct de Barcelone : Pologne-Italie.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Libre expression : Les formations politiques.**
Le M.R.G.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Le cercle fermé.**
De P. Ducrest, avec J. Sorel, S. Fennec, F. Anglade...
Fabien Moreau, chef d'entreprise dynamique, fait l'expérience du double. Cette situation l'entraîne dans un véritable cauchemar.
22 h **Tour de France.**
22 h 10 **Documentaire : Un débarquement insolite.**
Film d'A. Altit.
Le 29 juillet 1538, la petite ville espagnole de Villagoyasa, attaquée par le pirate Arraez, repoussait l'escalade grâce « au secours de sainte Marthe ».
23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 15 **Ces gens du tour.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : S.O.S. Hélios.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
L'accouchement aujourd'hui.
15 h **Série : Kojak.**
15 h 55 **Sports.**
Basket ; Athlétisme.
18 h **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
(et à 20 h 35).
19 h 20 **Émission régionale.**
19 h 45 **Spécial Coupe du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Sport : Football.**
Première demi-finale (résumé) : 20 h 55, deuxième demi-finale en direct de Séville : France-R.F.A.
22 h 50 **Jazz.**
Ray Briant et Milt Jackson.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Rassemblement des usagers des services publics (RUC).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac ; Les pellicules.
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'homme.
20 h **Les jeux de l'été.**
20 h 35 **Cinéma : l'Héritage.**
Film italien de M. Bolognini (1976), avec A. Quinn, F. Testi, L. Proietti, D. Sanda, A. Asti, P. Bonicelli, R. Rusconi.
A Rome, dans les années 1880, la fille d'un quincaillier épouse le fils d'un boulanger qui s'est retiré fortune faite et déteste ses enfants. Elle tisse des intrigues au sein de sa belle-famille, pour capter l'héritage du patriarche.
Étude de mœurs, d'après un roman italien. L'ambition, l'argent, l'érotisme. Étonnant portrait d'une femme qui cache sa perversité, son cynisme, sous un visage d'ange. Des images superbes rappelant les gravures et peintures d'époque.
22 h 15 **Journal.**
22 h 50 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de C.-J. Philippe (redif.).
Nº 6 : Max Linder.
Le premier acteur qui a su créer au théâtre en 1908 et au cinéma (1910) un « type » comique. Avec la participation de sa fille.
23 h 15 **Prélude à la nuit.**
Études nºs 3, 7 et 8 de Chopin, par B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Identités** : Réveils en d'autres lieux, avec Guy Weelen.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Le point sur le darwinisme (Darwinisme, paléontologie et anatomie comparée) ; à 8 h 32, Le petit jardin : les jardins ouvriers à Créteil ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag** : « Les loups en France », avec C., C. et G. Ragache.
11 h 2, **Perspectives du XXe siècle** : Quatre générations de musiciens français contemporains.
12 h 5, **Agora** : New-York, avec J.-F. Chaix.
12 h 45, **Panorama** : avec Alain Porte.
13 h 30, **Renaissance des orgues en France** : Restauration et animation des orgues en France.
14 h, **Sons** : Foot...
14 h 5, **Un livre, des voix** : « L'homme du Labrador », de B. Clavel.
14 h 47, **Départementale** : à Arles.
15 h 2, **Le monde au singulier** : Les Rencontres internationales de la photographie.
15 h 30, **La radio sur la place.**
16 h 30, *Le rendez-vous de 16 h 30.*
17 h, **Roue libre** : Les eaux fascinantes.
17 h 15, **Carnets de balle, électrolyse d'un match de foot.**
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine, la tuberculose.**
20 h, **Le regard du roi**, de C. Laye. Avec : S. Rougerie, P. N'Zonzi, T. Koukoui, etc.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : le cirque.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Paisiello, Gervaise, Dvorak ; 7 h 5, œuvres de Couperin, Brahms, Ravel.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 5, **Musicien d'aujourd'hui** : Thelonious Monk : « Monk, musicien contemporain » ; œuvres de Gillespie, Stravinski ; 12 h, Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud ; 12 h 35, œuvres de Grétry, Le Roux.
13 h, **Musique légère** : œuvres de Devevey, Nicolas, Debussy.
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : « D'un temps et d'un lieu » ; œuvres de Glazounov, Janacek, Brahms, Chopin, Liszt.
17 h 2, **Les intégrales** : Les quatuors de Hadyn.
18 h, **Concert** Le pandémonium de François Jeanneau : création mondiale de « Terrains vagues ».
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **chasseur de son stéréo** : œuvres de Persichetti, Vlak.
20 h 30, **Concert** : quatuors à cordes op. 291 nºs 14 et 15, de Milhaud, octuor pour cordes op. 20 de Mendelssohn par le quatuor Eder et le quatuor de Kreuzberg.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : œuvres de Sibelius ; 23 h, *Atelier de recherche radiophonique : œuvres d'Almuro*, Denis, Ballif ; 0 h 5, le tour du monde.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Sur les grandes ondes

VENDREDI 9 JUILLET
- R.M.C., 12 h 45 : Spécial Festival d'Avignon.
- FRANCE-INTER, 17 heures : *Télescopages*, dernière émission de Philippe Meyer.

SAMEDI 10 JUILLET
- R.M.C., 12 h 45 : M. Charles Hernu, *ministre de la défense* (en direct de Lyon).

DIMANCHE 11 JUILLET
- R.T.L., 21 heures : « Symphonie en ut » de Bizet (dir. R. Douate), « Valse noble et sentimentale », de Ravel (dir. Louis de Froment), par l'Orchestre symphonique de R.T.L.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 JUILLET

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est invité à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

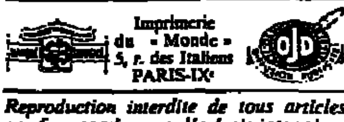
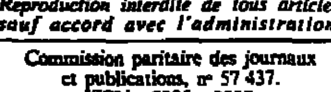
JEUDI 8 JUILLET

— *M. Jean Poperen*, secrétaire du P.S., et *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., sont invités au journal de 12 h 45, sur R.M.C.

— *M. Charles Hernu*, ministre de la défense, est reçu sur France-Inter, à 19 h 20.

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du Mouvement des radicaux de gauche, participe à l'émission « La parole est aux partis politiques », sur TF 1, à 19 h 45.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LA CONTROVERSE AUTOUR DE « SOIR 3 »

Qui est scandalisé ?

M. Maurice Séveno, directeur de « Soir 3 », répond ici aux critiques dont fait l'objet le journal national de FR 3.

par MAURICE SÉVENO

Les journaux télévisés naviguent entre deux écueils parfaitement contradictoires. Qu'ils soient brefs et sans contenu, aussitôt surgit la critique tant de fois lue et entendue : *« Le journal de 20 heures d'une chaîne de télé, ce n'est pas l'équivalent d'une colonne du* Monde » (en volume d'écriture).

Mais pourquoi encourir le reproche inverse si, très modestement, on essaie d'en dire plus ? Il convient de s'arrêter ici sur une première « contradiction » que tout responsable de journal télévisé doit tenter de résoudre : celle qui résulte de l'antagonisme entre le fond et la forme. Elle est essentielle. Si l'on se refuse à mettre l'information en spectacle, ce qui est notre cas, tout en sachant que la « télévision » est elle-même spectacle et perçue comme tel par le plus grand nombre, on s'aperçoit que la marge de manœuvre est étroite.

Pour s'en convaincre, il suffit de réfléchir à un détail qui peut paraître somme toute mineur : celui du générique. Quelle est donc la fonction d'un générique d'une œuvre de fiction ? D'évidence celle de nous distancier par rapport à la réalité afin de *nous mettre en état de réceptivité*, en état de rêve. Quoi de plus efficace à cet égard que le prélude tonitruant d'un James Bond, que les arabesques chatoyantes et surréelles d'une *Guerre des étoiles* ? En quelques secondes le spectateur baigne dans un océan onirique.

Mais ce qui est bien, mieux ce qui est fondé, sur le plan artistique devient détournement d'attention, manipulation de masse quand il s'agit d'annoncer l'« actualité », c'est-à-dire la vie de tous les jours, le vécu des peuples ici et là, à coup de synthétiseur ou à l'aide de rayons laser de pacotille empruntés au magasin d'accessoires.

Et même si le procédé est inconsciemment mis en œuvre par les « professionnels » disposant d'une technique affinée, il recoupe souvent la volonté jamais avouée des pouvoirs de rendre le citoyen spectateur de sa propre vie, sans qu'il ait aucune prise sur un destin qui semble venu d'ailleurs, de si haut, de si loin.

L'idéal serait d'introduire la séquence d'actualité dans le programme, sans aucun artifice, simplement annoncée par le journaliste présent, tout à coup, sur l'antenne. Nous y avons songé pour « Soir 3 ». *Mais cela n'est guère possible* compte tenu de la structure et de l'enchaînement des programmes. C'est pourquoi notre générique montre des gens de tous les jours, chacun marchant vers son propre but, plongé dans ses pensées, confronté à ses problèmes mais aussi vivant d'espoir. Nous avons ainsi souhaité établir une solution de continuité avec la vie de ceux qui nous écoutent et nous regardent.

C'est la fierté du service public que de pouvoir échapper aux dures contraintes du marketing, à la surenchère démagogique des gros titres et du sang à la une. Ainsi, tout naturellement s'établit une hiérarchie de l'actualité qui ne s'inspire ni de la mode, ni des foucades du moment. Une information de sang-froid et de rigueur justifiée *a posteriori* quand les événements reprennent leur vraie place dans l'histoire.

L'histoire, c'est le maître-mot : qu'est-ce que l'information sinon l'histoire au jour le jour ? Mais faut-il encore la remettre en perspective avec son passé pour expliquer son avenir.

Continuons au chapitre des contradictions avec la plus importante de toutes : la contradiction politique. C'est une supercherie de prétendre que l'on peut entrer « en journalisme » (comme on entre en religion) tout en s'extrayant du champ politique. Tout nous y ramène au contraire, nous sommes au centre de toutes les contradictions. Mais il est de bon ton de feindre en faisant volontiers profession d'« apolitisme » en toute bonne foi.

L'apolitisme ? C'est la façon le plus feutrée de ne rien déranger et surtout pas le message dominant : celui d'une société donnée à un moment donné. Face à ce constat d'évidence, nous avons préféré parler politique. Chacun avec sa sensibilité, son style et parfois ses maladresses tout en *respectant ce qui est la* charte de tout journaliste digne de ce nom : *la vérité*. J'affirme que toutes les sensibilités sont présentes et s'expriment à « Soir 3 ». C'est nouveau. Qui est scandalisé, sinon celui qui n'accepte pas d'entendre la parole, les mots, les analyses de l'autre ? C'est pourtant cela la démocratie.

Nous nous refusons à considérer l'actualité télévisée comme un « produit » comme on dit « produit de grande consommation » au goût constant et standardisé. Nous disons « non » à la standardisation comme c'est encore très souvent la règle, et *dont l'atout principal est le vedettariat*. Le *star system* est une solution très sophistiquée : sous couvert d'objectivité, l'information passe au filtre d'une personne. Une ride contre cent morts au Liban, une cravate mal nouée contre mille disparus en Irak. Après, quand les stars ont trop servi, qu'elles sont vides comme une bouteille est vide, on les jette, ni repris ni échangés (mais où est donc Gicquel ?)

Nous avons une autre conception du rôle d'un journaliste. A la fois plus modeste et plus respectueuse, chacun accomplit ses tâches : enquêtes, reportages, commentaires, plateau, approfondissant sa technique, se perfectionnant « sur le tas ». Cela ne va pas sans bavures. Personne n'est parfait. Mais tout cela est fait à *« visage découvert » stricto sensu* et mérité un minimum de respect, sinon d'approbation.

La voie/voix naturelle que nous *avons choisie, sans prompter* (1) qui mécanise le discours au point de l'apparenter à une inaudible litanie, est une voie difficile. Nous travaillons sans filet. Mais nous savons aussi que nous ferons école. C'est déjà en cours.

Lancés collectivement dans une *entreprise nouvelle et sans précédent* dans l'histoire de l'audiovisuel, nous avons confiance : il serait dommage de « normaliser » « Soir 3 ».

(1) Système de lecture défilant à la hauteur de l'objectif des caméras et qui peut donner l'illusion que le présentateur improvise alors qu'il lit son texte.

PRESSE

LA SUCCESSION DE L'ANCIEN PROPRIÉTAIRE DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le testament d'Émilien Amaury en faveur de sa fille Francine n'est pas valable

estime la cour d'appel de Paris

La première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé le 6 juillet le jugement de la première chambre civile du tribunal, qui avait décidé le 11 juillet 1980 le partage par moitié de la succession d'Émilien Amaury, ancien propriétaire du *Parisien libéré*, entre sa fille Francine et son fils Philippe. Pour ce faire, la cour refuse, comme le tribunal, de prendre en considération l'écrit daté du 29 mai 1968 qui a été produit *en justice* par Mlle Francine Amaury, et par lequel son père prévoyait qu'après sa mort, elle le remplacerait à la tête de son empire de presse.

Il s'agissait d'un papier rédigé de la main d'Émilien Amaury, daté mais non signé. Sa fille a fait état de l'enveloppe qui le contenait. Elle portait au recto la mention « *ceci est mon testament* » et au verso deux paraphes. Mlle Amaury a indiqué qu'elle avait trouvé cette enveloppe — fermée — dans un coffre du Crédit du Nord, à Chantilly, quelques jours après la mort de son père, survenue le 2 janvier 1977 à la suite d'une chute de cheval.

L'arrêt remarque : « ... *Du point de vue de l'expertise en écritures, il n'a été relevé aucun élément susceptible de mettre en doute la sincérité du testament et de son enveloppe...* » mais « *les déclarations et témoignages relatifs aux circonstances de la découverte de l'écrit litigieux sont empreints de contradictions et peu cohérents. Les explications de Francine Amaury, elles-mêmes insuffisamment précises, ne sont pas corroborées par les mentions portées sur les fiches de visite aux coffres. L'ensemble n'emporte pas la conviction de la cour pour permettre de lever catégoriquement tout risque de fraude. (..)*

« *Les deux seuls paraphes figurant sur l'enveloppe ne présentent pas un aspect suffisamment caractéristique par rapport aux pièces de comparaison pour pouvoir être attribués avec une totale certitude à la plume d'Émilien Amaury. (...) En tout cas, eu égard à l'habitude avérée de ce dernier d'apposer de nombreux paraphes sur des documents parfois sans grand intérêt ou au dos d'enveloppes pour en assurer moralement la fermeture, la signification des deux paraphes en cause est ambiguë. De ce fait (...) il n'est pas possible de tenir ces signes comme de véritables signatures, incontestablement destinés à authentifier les volontés exprimées sur le feuillet non signé contenu dans l'enveloppe et à les approuver...* »

Comme « *on ne peut déroger aux prescriptions impératives de l'article 970 du code civil (1) que si nul doute n'existe et que si la liaison intellectuelle et matérielle des éléments débattus est exempte de faille, ce qui en définitive n'est pas le cas en l'espèce, l'écrit daté du 29 mai 1968 ne saurait être tenu pour un testament, vu l'omission de signature.* »

Après cette décision, M. Philippe Amaury a déclaré que, disposant désormais avec ses amis de la majorité au sein du groupe « Parisien libéré », il allait pouvoir donner aux différentes publications de ce groupe une « *nouvelle impulsion* ».

(1) N.D.L.R. — Cet article précise qu'un testament à la main n'est pas valable « *s'il n'est écrit en entier, daté et signé du testateur* ».

« Prête-nom » de son père

M. JACQUES HERSANT A ÉTÉ INCULPÉ

M. Jacques Hersant, président-directeur général de Presse-Alliance (*France-Soir*), et M. Raoul Leprêtre, directeur général de *Paris-Normandie*, ont été inculpés, mardi 6 juillet, par M. Claude Grellier, juge d'instruction, d'infraction à l'article 4 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française.

Cet article réprime le fait d'avoir « *prêté son nom* » au propriétaire, au copropriétaire ou au commanditaire d'une publication. En effet, M. Jacques Hersant a été, de 1972 à 1976, le directeur de publication du quotidien *Liberté du Morbihan*, dont son père, M. Robert Hersant, avait le contrôle, et M. Raoul Leprêtre a été, à la même époque, le directeur de publication de *Paris-Normandie*, journal faisant aussi partie du groupe Hersant.

Les deux inculpés ont choisi pour défenseur Me Albert Benatar, qui assiste déjà M. Robert Hersant depuis son inculpation le 29 novembre 1978. Rappelons que la décision du juge Grellier porte à cinq le nombre des inculpés puisque le sont déjà, depuis 1979, outre M. Robert Hersant, son fils Michel et M. Maurice Chenailler, autres dirigeants du groupe Hersant.

● *La Suisse*, premier quotidien genevois (70 000 exemplaires), change de mains. M. Jean-Claude Nicole vient, en effet, d'acquérir 54 % du capital de Sonor S.A., société éditrice de *la Suisse*. M. Jean-Claude Nicole est, d'autre part, l'actionnaire majoritaire de Prominform S.A., qui contrôle Radio-Mont-Blanc et qui soutient le projet de satellite Tel-Sat. Il vient également de participer au lancement du trimestriel *le Temps stratégique*.

● *L'« International Herald Tribune »* sera imprimé à Singapour à partir du 4 octobre prochain grâce au système du fac-similé, qui permet déjà à ce quotidien de « sortir » en même temps à Paris, Londres, Zurich et Hongkong. Le journal sera ainsi disponible le matin à Singapour, et mis en vente en Indonésie et en Malaisie le jour même, ajoute le communiqué de la direction. Le succès de l'édition de Hongkong, créée voici deux ans, expliquerait le lancement de l'édition de Singapour.



« *DRESSÉ POUR TUER* », UN FILM DE SAMUEL FULLER

Comme un être humain

NUIT et brume sur l'écran. On entend un moteur de voiture, un choc, une exclamation, un crissement de freins brutal. Comme une photographie surgissant d'un bain de révélateur, une automobile apparaît, arrêtée sur une route de colline californienne. Une jeune fille en béret rouge en descend, se précipite vers un corps étendu. C'est un grand chien au pelage blanc, un berger allemand, qu'elle a renversé et blessé.

Ainsi commence, en quelques images fulgurantes, l'aventure de Julie Sawyer et du « chien blanc ». L'animal est soigné, guéri, mais, pour lui éviter la fourrière, Julie le garde chez elle et cloue des petites annonces sur les arbres, pour que ses propriétaires viennent le réclamer. Elle habite une maison un peu isolée. Un soir, pendant que la télévision diffuse un film de guerre, un rôdeur entre chez Julie et cherche à la violer. Suspense : les bruits de combats, à la télévision, couvrent ceux de la lutte. Le chien, pourtant, entend un cri, court sur l'agresseur, le mord, sauve Julie. C'est un bon chien, décidément. Reconnaissant, il faut croire. Mais non, quelque chose cloche. Le berger allemand a été dressé à l'attaque. Et lorsque, dans un studio où Julie tourne un film publicitaire, il se met à gronder et se rue, sans raison apparente, sur la partenaire de la jeune fille, qui a la peau noire, la vérité se révèle : ce chien a été conditionné pour la « chasse aux nègres ». Il obéit à des pulsions racistes. Il est raciste.

Le nouveau film de Samuel Fuller (titre original : *White Dog*, scénario d'après un roman de Romain Gary) est construit sur un modèle hollywoodien : un délinquant, recueilli, adopté, inséré dans un milieu normal, retrouve, de temps à autre, ses mauvaises tendances. Au lieu de le rejeter, de le livrer à la police, on va chercher à le rééduquer. Fuller met en scène l'animal comme un être humain, victime d'influences pernicieuses. Cet être s'était réellement attaché à Julie. Mais, au cours de fugues dont il revenait couvert de sang, il avait déjà tué des Noirs. Le mal qu'on lui a fait peut-il être défait ? Peut-on extirper le racisme et l'instinct de meurtre du cerveau de Hans – c'est le nom donné au chien blanc – ainsi qu'on le ferait pour un homme ?

Fuller est resté un grand cinéaste d'Hollywood. Il a réalisé un « thriller » sans temps morts et sans failles, où le pouvoir de l'image supprime tout effet oratoire ou démonstratif. Il a mêlé l'univers du cinéma (Julie est actrice, son ami scénariste) à celui d'une étrange *Arche de Noé*, établissement où l'on dresse des animaux pour les films et où Keys, un noir, ethnologue, associé de Carruthers, le propriétaire, va prendre Hans en mains, pour le ramener à la raison. Ce n'est pas sa première expérience et l'issue du combat où une peau noire s'expose volontairement aux crocs de la bête élevée et contaminée par un vieux sudiste reste, jusqu'au bout, incertaine.

Ponctué de scènes de violence (dont une, extraordinaire, dans une église où un égorgement par le chien se fait au pied d'un vitrail représentaint saint François d'Assise entouré de ses paisibles amis, les animaux), le récit file à vive allure. Gros plans, plans moyens, plans généraux, utilisation, parfois, d'une caméra portée à la main, la mise en scène est d'un « classicisme » et d'une efficacité extrêmes. Style « coup de poing » si l'on veut, mais quelle puissance, quelle force émotionnelle pour dénoncer le poison du racisme, écarter l'idéalisme et la bonne conscience, se référer à des faits qui n'ont rien de métaphorique.

Fuller fonce dans le tas, avec l'ardeur qu'il a toujours apportée à montrer l'anti-héroïsme de la guerre, la corruption, la brutalité, le cynisme des bas-fonds de la société américaine. Individualiste forcené, il monte à l'assaut des réactions primitives et nuisibles. Il faut être fou pour rendre un chien raciste et, pourtant, cela existe aux États-Unis, Fuller a étalé l'horreur de ce phénomène de civilisation, esquissé une solution pour le faire disparaître. Dans la surprenante scène finale, le film reste tendu comme un arc. Et la maîtrise de la direction d'acteurs (Kristy McNichol, Paul Winfield, Burl Ives, Jameson Parker et les autres) ne se relâche jamais. – J. S.

Entretien avec le cinéaste

« J'ai expliqué au chien qu'il était un acteur »

Après de soixante-dix ans – il est né, précise-t-il, en août 1912 et non 1911 comme on l'écrit partout, – Samuel Fuller, la tête couronnée de cheveux blancs, l'éternel cigare « modèle Churchill » à la bouche, déborde de vitalité, de jeunesse. Il ne tient pas en place, mime sa façon de mettre en scène – « Tenez, vous êtes l'acteur, moi le chien, regardez-moi, j'ai fait des gros plans d'yeux et, après, le chien a sauté, hop ! », *– parle avec autant d'humour que de passion. Oui, il avait raconté à Romain Gary une histoire de guerre, en Tunisie, lorsqu'il combattait dans la division d'infanterie,* The Big Red One : *celle d'un chien dressé par les Allemands pour repérer les soldats américains à leurs uniformes et à leur odeur ; oui, Romain Gary, plus tard, a écrit une histoire sur un chien raciste, à l'époque où Jean Seberg, sa femme, militait pour les droits civiques des Noirs. Oui, lui, Fuller, a tiré, avec Curtis Hanson, un scénario du roman de Gary, mais sans la partie autobiographie et ce n'était pas la même inspiration, juste une coïncidence. D'ailleurs, le chien des Allemands était peint en blanc !*

« White dog », *dit-il*, est mon premier vrai thriller. Il est entièrement fondé sur des faits authentiques, pas sur une fiction, sur l'imagination comme les autres. Aux États-Unis, le racisme est une tragédie. Dans les régions du Sud, on dresse des chiens d'attaque contre les Noirs. Vous avez saisi que Hans était assimilé à un être humain, un délinquant qui avait trouvé un refuge. C'est tout à fait cela. Je ne voulais pas expliquer trop de choses. Un film, ce n'est pas une pièce de théâtre, une émission de radio, un sermon à l'église. C'est une œuvre qui doit avoir un impact visuel très fort. Si on ne comprend pas ce qu'il y a dans les images, alors, c'est ma faute.

– N'y a-t-il pas une sorte de rapport amoureux entre le chien et Julie, la jeune fille ? Le seul homme blanc qu'il attaque est celui qui a voulu la violer.

– Oui. Julie a fait confiance à Hans ; elle l'a nourri, elle lui a fait avaler des pilules de pénicilline. Quand il s'est enfui, elle est allée, plusieur fois, à la fourrière, pour le reprendre, s'il avait été ramassé et voué à la mort comme toutes les bêtes perdues, non réclamées. Il y a une relation profonde entre leurs deux esprits. Hans revient de lui-même auprès de Julie. C'est l'histoire d'amour que je voulais faire voir sur l'écran. Mais Julie ignorait que Hans était perverti. Quand il l'a défendue, il n'était pas considéré comme méchant. Seul Roland, le scénariste, se méfiait. Par jalousie... Très peu d'hommes, dans la vie, ont envie de faire l'amour avec une fille lorsqu'il y a un chien dans la pièce. Dès que Julie apprend que Hans est un monstre, elle dit qu'il faudrait le tuer, puis elle cherche le moyen de combattre pour le protéger. Julie représente des milliers de jeunes gens qui aiment leur chien et font tout ce qu'ils peuvent pour le guérir s'il est malade. Cela est normal. Mais ce qui est anormal, c'est que le chien soit raciste. On touche au grand problème de la ségrégation et de la déségrégation, dans la société américaine. Keys, l'ethnologue noir, tente une nouvelle éducation du chien en avançant ses doigts quand il lui tend un hamburger à manger ; il cherche à le séduire en relevant sa chemise pour lui montrer sa peau. C'est une méthode à la fois psychologique et scientifique. Il faut habituer le raciste à la différence, faire disparaître la haine. Le chien que nous avons utilisé était un chien d'attaque mais pas raciste. Nous l'avions loué. Nous ne voulions pas – sauf pour des raccords de plans d'ensemble – de chiens de Hollywood, dressés pour le cinéma comme la « Fidèle Lassie ».

Délicate approche de la violence

– Ce n'était tout de même pas facile de le diriger.

– Il était habitué, par son maître, à obéir à des signaux : attaque et arrêt. J'avais, sur le tournage, un dresseur, Karl Lewis Miller. Il m'a dit : « Faites ce que vous voulez » avec le chien, il suivra vos indica- » tions. » Alors, devant tout le monde, j'ai expliqué à Hans qu'il était un acteur et je lui indiquais les jeux de scène. Au bout de quelques jours, il écoutait avec attention. Quand il me regardait, j'avais l'impression qu'il comprenait. La difficulté venait du temps de manœuvre. Quand un chien d'attaque bouge, saute, il suit ses instincts, et tout le monde s'inquiète, car il faut deux ou trois secondes pour qu'il reçoive le signal de ne pas mordre. En tendant le hamburger, Paul Winfield a passé l'épaule à travers les barreaux de la cage. Il a continué la scène sans se rendre compte, tant le réflexe de Hans avait été rapide, qu'il avait été blessé. Après, on a appelé un médecin. Toutes les personnes noires attaquées, tuées, dans le film, étaient des cascadeurs, portant des épaisseurs de caoutchouc sous leurs vêtements. Quand le chien sautait sur eux, au signal de l'entraîneur, il arrivait, tout de même, à déchirer une partie du caoutchouc avant le signal d'arrêt. Les scènes devaient être réglées en conséquence. Trois assistants de l'entraîneur, armés de pistolets avec seringue médicale, surveillaient constamment. Il fallait tourner vite et faire très attention. Hans ne pouvait pas répéter comme un acteur ordinaire, même s'il obéissait aussi à mes indications, ce dont je n'ai jamais été tout à fait sûr ! J'étais tout le temps inquiet pour les acteurs et les cascadeurs. Je ne pouvais pas les soumettre à des épreuves répétées. Je n'ai tourné qu'une seule prise des scènes d'attaque.

– La fin, très dramatique, peut paraître pessimiste quant à la « guérison » du racisme.

– Non. Une fin pessimiste, c'est de laisser tomber une expérience pour toujours. Il y a un retournement de situation montrant que c'est dangereux de jouer avec le cerveau. Mais l'ethnologue est décidé à trouver un autre chien blanc, puis encore un autre, jusqu'à ce qu'il arrive à la guérison complète. C'est l'optimisme. Le progrès de la société américaine dans l'antiracisme n'est encore que d'un centimètre sur, disons, mille mètres, mais je crois que tout ira mieux lorsqu'on arrivera à donner une éducation convenable aux enfants, dès leur naissance. J'aurais pu l'expliquer, mais je serais allé vers le documentaire social. Or, pour moi, les idées passent par le spectacle, les émotions.

– Comment le propriétaire du chien a-t-il réagi devant le film ?

– Quand l'entraîneur lui a rapporté Hans, il a changé les signaux comme on change la combinaison d'un coffre-fort. Il craignait que son chien ne lui obéisse plus. Il a vu le film en rushes. Il a aimé. Maintenant, il veut, si Hans doit jouer dans un autre film, que son nom soit en grand, à l'affiche, de la même manière qu'une vedette. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.



Samuel Fuller pendant le tournage de « l'État des choses », de Wim Wenders, au Portugal. (Photo Sophie Ristelhueber / Rapho.)

Festivals de jazz

Koko Taylor, Vidal/Sylvestre. Stages, amateurs. Renseignements : Ad.d.i.m. (Valence) 42-00-07.

FESTIVAL MÉDITERRANÉEN : Didier Lockwood (15 juillet, Narbonne ; le 16 à Port-Camargue), Marion Williams (le 16 à Port-Barcarès-Coudalère), Christian Escoudé (le 7 août, Port-Barcarès-Coudalère), Randy Weston (le 20 à Gruissan). Renseignements : (42) 86-82-14, 86-84-71.

PORI, FINLANDE (15-18 juillet) : Lester Bowie, Ted Curson, Pori Big Band, Hot Club de Norvège, M.J.Q., Mulligan, George Russel, Martial Solal Big Band, Bjokenheim, N.H.O.P. Trio, etc. Renseignements : 939-12-24 ou 411-565.

BREST (15-24 juillet) : Ella Fitzgerald, Charles Lloyd, Petrucciani, Art Blakey, Sarah Vaughan, Lavelle, Tocanne, McLaughlin, sœurs Labèque, Griffin, Gillespie, Carla Bley. Renseignements : (98) 44-54-04.

VIENNE, AUTRICHE (16-18 juillet) : Brubeck, McLaughlin, Dollar Brand, Hubbardet, Joe Henderson, Pass, Carla Bley, Getz, Kassel/Ellis/Byrd, Akiyoshi/Tabackin, Lounge Lizards. Renseignements : 0222/72-42-24.

SOUILLAC (16-18 juillet) : Aristofan New Sextet, Swing Machine, Guy Lafitte, Arnett Cobb, Clark Terry, Frank Foster, etc. Expositions, stages. Renseignements : 37-81-56.

BAGNOLES-DE-L'ORNE (16-18 juillet) : Roger Guérin Big Band, Renaudin, Kenny Clarke, Guy Lafitte, Lou Bennett. Renseignements : (1) 887-74-96 ou (33) 37-24-06.

LA HAYE, HOLLANDE (16-18 juillet) : *North Sea Jazz Festival 82* : Scott Hamilton, Mulligan, Mel Lewis, M.J.Q., Getz, Hampton, Clark Terry, Gillepsie, Brubeck, Griffin, Red Norvo, Farmer/Golson, Blakey, Kühn, Pass, Kessel/Byrd/Ellis, Adams/Pullen, Hubbard/Henderson, David Friedman, Abbey Lincoln, Anita O'Day, Lester Bowie, Elvin Jones, McCoy Tyner, Giuffre, Cecil Taylor, Pharaoh Sanders, David Murray, Sun Ra, Carla Bley, Freeman & Fils, Akiyoshi/Tabakin, George Russell, Archie Shepp, The Lounge *Lizards*, *Defunkt*, Eric Gale, Ray Barretto, Machito, Betbeder Trio, Buckwheat Zydeco Band, Screamin' Jay Hawkins, Albert Collins, Koko Taylor, Lady Bianca & Bobby Murray Trio, Doc Cheatam, Major Holley, Leroy Vinegar, *etc. Renseignements* : (70) 50-16-04.

ESPACE GAITÉ, PARIS (16 juillet-15 août) : Michel Devillers, Michel Roques, Roger Guérin, Debarbat, Sonny Grey, Loireau Quartet, Artero, etc. Renseignements : 327-95-94.

SALON-DE-PROVENCE (17-23 juillet) : Dollar Brand, Lockwood, McLaughlin, Sœurs Labèque, Jimmy Cliff, M.J.Q. Renseignements : (90) 56-27-60.

ANTIBES (17-24 juillet) : Lester Bowie, Nina Simone, Roach, Braxton, Bric Watson, Freddie Hubbard, Ray Charles, McLaughlin, Grappelli, Carla Bley, Sun Ra, Petrucciani/Lloyd, McCoy Tyner/Elvin Jones. Renseignements : (93) 33-95-64.

LONDRES, CAPITAL RADIO 194 JAZZ FESTIVAL (17-18, 24-25 juillet) : B.B. King, Jimmy Cliff, Farmer/Golson, Jay McShann, Norvo/Farlow, Ronnie Scott, The Crusaders, Stanley Clarke, Chico Freeman, Leon *Band, Gillespie, Ray Charles, Mulligan*, Carmen McRae, Clark Terry, M.J.Q., Hubbard, Marsalis, Kessel/Ellis/Byrd, Blakey, Brubeck, Knoworth Park (Hertfordshire). Renseignements : 01 388 12 88.

VITORIA-GASTEIZ, PAYS BASQUE (19-21 juillet) : Ella Fitzgerald/Rowles, Albert Collins, Gillespie, Getz. Renseignements : (45) 23-24-34.

PISE, ITALIE (21-25 juillet) : Perry Robinson, Rusconi/Rutherford, Abbey Lincoln, Max Roach, Steve Lacy, Braxton, Old and New Dreams, Derek Bailey, Ken Carter, Cecil Taylor, Maarten Altena, Shepp, etc. Renseignements : Arci/Crim 050/48456.

LA SEYNE-SUR-MER (22-23 juillet) : Jaume, Canappe, Levallet, *Siracusa, McPhee, Mechali, Boni*, Francioli, Lété, etc. Renseignements : (94) 94-18-03.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE (23-27 juillet) : Rusconi/Rutherford, Barre Philips/Catala, Marmande/Guérineau/Réda, Watson/Lindberg, Siracusa/Robert/Montera, Lester Bowie, Irene Schweizer/Joëlle Leandre, Shepp/Dollar Brand, The Lounge Lizards, Henri Guédon, Marais/Boni, Chautemps/Drouet/Didonato/Humair, Swing String System, McPhee/Jaume, La Marmite infernale. Stages, séminaires. Renseignements : (66) 81-14-73, (90) 92-03-80.

SALANCHES (26-30 juillet) : Marion Williams, Lavelle, Gourley, Philippe Catherine, Tubapack, Blakey, Verbeke, Koko Taylor, Michel Graillier, Perez, Frequence VI, Libra Quartet, Macadam Swinger, BeBop Deluxe, Parodi, Perruchon, Holy Twenty Orchestra. Renseignements : (50) 58-04-25.

***MOLDE, NORVÈGE** (26-31 juillet)* : Old and New Dreams, Freeman & Fils, Lester Bowie, Garbareck, Gruntz, Adams/Pullen, Nordic Bebop, Norman Trio, etc. Renseignements : (072) 53779.

GOUVY, BELGIQUE (7-8 août) : *Renseignements* : Claude Lentz (080) 51-77-69.

CLIOUSCLAT (7-8 août) : Caratini/Fosset, Compagnie Lubat, Module, Cossi Anatz. Renseignements : Léon Docq, 26270 Loriol.

ANVERS (13-15 août) : Wim Fanfare, Goudbeek, Van Hove, Marc Chafig, Malfatti, Maggie Nichols, Cusak, Irene Schweizer, Bennink, Bushi Niebergal, Globoker, etc. Renseignements : King Kong, Keizerstraat, 38, Anvers 2000.

BILZEN, BELGIQUE (14-15 août) : Renseignements : Jazz Bilzen V.Z.W. Markt 17, Postbus 38, B3740 Bilzen (011) 41-14-31.

LA ROCHE-JAGU, JAZZ E BREIZH (19-22 août) : Kan Di Gor, Caratini/Fosset, Paul Motian, Diettrez Quartet, Tusques, Mosalini, Rava, Tamia/Favre, Favennec, Mico Nissim, Porta Portal/Bennink, Workshop de Lyon, Diaouled Ar Menez, Avenel/Lazro, Cossi Anatz, Drouet/Humair/Lubat, Bagad Saint-Marc, Achiary/Quemeneur, Kerdoncuff/Le Bihan, Henri Texier Quartet, Le Lann, Eddy Louiss. Stages. Renseignements : (96) 95-62-35.

CIGURI JAZZ FEDSTIVAL, ORTHEZ (25-28 août) : Quasar, Alen, Humair Quartet, Gourley, Steve Lacy Sextet, Stella Levitt, Petrucciani, Cokelaere, Codona-Don Cherry. Expositions, films. Renseignements : (59) 39-02-07, 69-94-51.

UZESTE (26-29 août) : Compagnie Lubat, Tonton Quartet, Philippe Petit, Courtionx Big Band, Lazro/Avenel, Allibaux, Portal/Lubat, DiDonato, Paul Mefano, Lous Pignadas, Evan Parker, Quatuor de saxophones, Vander, Benedetto, Cullaz, Graillier, Alyce, Richard Borhinger, Yvan Dautin, Vanina Michel, Jean-Claude Vannier, Vassiliu, S.O.S., Tubapack, Michel Saulnier/Sclavis, Surman, Bennink, Mosalini, Maurice Vander, Christian Vander, Hervé Bourde, Barre Philips, etc. Renseignements : (56) 25-38-10, 25-37-98, 25-38-01.

Revue des revues

« Tout sur tous les festivals », annonce comme chaque année à même époque la couverture de *Jazz Magazine*, illustrée par Cancel, le dessinateur maison. Effectivement, sur les programmes, aussi complets que possible à ce moment de l'année, sur les stages, commentés dans une longue rubrique spéciale, sur les manifestations particulières à chaque festival, sur les listes de musiciens en tournée, on trouvera dans ce numéro un luxe de détails et de renseignements.

Sous la photo de Frank Zappa, *Jazz Hot* livre ce mois-ci la deuxième partie d'une interview de Miles Davis. Au New Morning, récemment, un concert de soutien organisé pour remédier aux difficultés financières de la revue a réuni Siegfried Kessler, Didier Levallet et son Swing String System, Martial Solal, François Jeanneau, Christian Escoudé, Daniel Humair, etc.

F. M.

SELECTION

CINÉMA

Dressé pour tuer de Samuel Fuller

(Lire notre article page 19.)

ET AUSSI : *le Secret de Veronika Voss*, de Rainer Werner Fassbinder (boulevard du crépuscule d'une star de la U.F.A.). *Interdit aux moins de treize ans*, de Jean-Louis Bertuccelli (un casse et l'amour). Z, de Costa-Gavras (heureuse reprise d'un film qui inaugura une série de témoignages politiques). *Passion*, de Jean-Luc Godard peinture et lumière, art et métaphore.

THÉATRE

Festivals

CARPENTRAS (jusqu'au 17 août). — *L'Ecole des femmes* (30, 31 juillet). *Le Livre des morts* (6 août). *L'Invitation au château* (7, 9, 10 août). Rens. : hôtel de ville, 84200 Carpentras (90). 63-46-35.

HERISSON (9 au 12 juillet). — *Une soudaine richesse*, d'après le film de Schlondorff *(la soudaine richesse des pauvres gens de Kombach)* par les Fédérés. Rens. : avenue Marcelin-Simone, 03190 Hérisson (70). 06-84-66.

MARTIGUES (24 juillet-8 août). — Atelier Pierre Ascaride. *Une ville à renaitre*, par la Carriera (24, 25). Théâtre Existence de la Martinique (25, 26, 30, 31). Compagnie de l'Oiseau-Mouche (28, 29). Troupes régionales. Rens. : O.M.S.C., 19, quai Paul-Doumer, 13500 Martigues. (42) 80-32-86 et 42-19-29.

SALON-DE-PROVENCE. — Nuits théâtrales de l'Emperi (26 juillet au 6 août). *Le roi s'amuse* (26, 29, 30 juillet, 4, 6, 7 août). *La Voix humaine* (27, 31 juillet, 3, 5 août). *La Dame d'Arcone*, de Ruzante (1er, 2 août). Rens. : 1, rue de l'Horloge, 13300 Salon-de-Provence. (90) 53-90-00.

MUSIQUE

Mario Bertoncini au Festival de La Rochelle

On n'avait jamais entendu en France la musique de Mario Bertoncini, un compositeur italien (né en 1932) qui expérimente notamment une lutherie éolienne. Pour trois concerts, le 8, 9 et 10 juillet, le Festival de La Rochelle l'a invité à présenter les instruments qu'il fabrique lui-même, et qui sont aussi des sculptures : cerceaux à cordes, spirales de cuivre, harpes à tige, vibrant sous le vent pulsé dans des tuyaux par une soufflerie. Le son est alors amplifié par des micros de contact. Mais il utilise également des instruments plus « ordinaires ».

Festival Hoffnung rue d'Assas

Dessinateur et humoriste musical, Gérard Hoffnung (1925-1959) avait imaginé des festivals loufoques dont le premier, au Festival Hall, de Londres, en 1956, fit... beaucoup de bruit. D'autres suivirent avec le même succès, et des disques perpétuent le souvenir de ces joyeuses soirées. Pour la première fois en France, un Festival Hoffnung aura lieu au grand amphithéâtre de la faculté de droit (rue d'Assas) avec le concours de l'Orchestre philharmonique de Lille. Sérieux s'abstenir (le 10 juillet, concert répété le 13 juillet à Hardelot).

ET AUSSI : S. Richter et le Quatuor Borodine (salle Gaveau les 7 et 8 juillet). Concert de l'Orchestre national de France dirigé par M. Rostropovitch au Théâtre des Champs-Elysées (9 juillet). Journée de musique française de 17 à 24 heures, à Saint-Maximin (10 juillet). *Temboctou*, de F.-B. Mâche (les 11, 12, 13, 15, 16 et 17 juillet, à Avignon).

DANSE

« L'Ensemble » au Festival du Marais

Cette nouvelle troupe, placée sous la direction artistique de Micha Van Hoecke, est exclusivement composée d'artistes issus de l'Ecole de Mudra International, fondée à Bruxelles par Maurice Béjart. Elle présente *Monsieur, monsieur*, voyage chorégraphique et poétique, inspiré du recueil de Jean Tardieu ; *le Fleuve caché* (Centre culturel de la communauté française de Belgique), rue Quincampoix, 20 h 30 et 22 h 30, jusqu'au 10 juillet.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. — Jusqu'au 27 septembre.

CLAUDE VIALLAT. Galeries contemporaines et forum. — Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. — Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. — Jusqu'au 11 octobre

CONTRASTES. Acquisitions du cabinet d'art graphique. — Jusqu'au 6 septembre.

WYNDHAM LEWIS. — Salle animation, Entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

JEAN RENOIR. — Carrefour des régions, jusqu'au 13 septembre.

UN VOYAGE EN ALPHABET. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 juillet.

DAVID HOCKNEY, photographe. — Jusqu'au 12 septembre.

PHOTOGRAPHIE. Acquisitions récentes.

NANTES ET LYON, Au fil des fleuves en France. — Carrefour des régions. Du 9 juillet au 12 septembre.

C. C. I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. — Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. — Jusqu'au 20 septembre.

GÉNÉRATIONS INFOGRAPHIQUES. Images du futur. — Jusqu'au 6 septembre.

B. P. I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. — Jusqu'au 4 octobre.

IMAGES DE PINOCCHIO. — Salle d'actualité. Jusqu'au 30 août.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

AU PAYS DE LA TOISON D'OR. Art ancien de Géorgie soviétique. — Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; samedi : 11 F. Jusqu'au 26 juillet.

NAISSANCE DE L'ÉCRITURE. Cunéiformes et hiéroglyphes. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 août.

VERSAILLES, PALAIS D'IMAGES. Photographies 1852-1982. — Grand Palais, avenue Clemenceau (225-03-20). Voir ci-dessus. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 juillet.

J.-H. LARTIGUE : Paysages. — Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 septembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. Grand Palais (Porte D). — Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). — Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LE XVe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre. — Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 septembre.

POL BURY. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

JOAN MITCHELL. Choix de peintures 1970-1982. **UNE EXPÉRIENCE MUSÉOGRAPHIQUE :** Echange entre artistes 1931-1982 Pologne-U.S.A. — ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

DELICES DES ILES, du groupe Jalle. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PARIS POSTERS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. — Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

LEONARD DE VINCI : LE CODEX HAMMER, manuscrit sur les eaux, la terre, l'univers. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf le mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 juillet.

MUSICIENNES DU SILENCE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LA GRAVURE AVANT DURER. Écoles du Nord (1440-1500). — Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet ; **JEAN DUBUFFET,** livres et estampes (récents enrichissements). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet. *Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu* (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h.

GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES, les débuts des procédés photomécaniques 1827-1857. — Bibliothèque nationale, Galerie de photographie, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 août.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot, (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1983.

PATRIMOINE ET PROTECTION. — Musée des monuments français, palais de Chaillot, (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

DE LA PLACE LOUIS XV A LA PLACE DE LA CONCORDE. Jusqu'au 14 août ; **CHAHINE,** Paris, estampes. Jusqu'au 1er août. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

LA LITHOGRAPHIE DES ORIGINES A NOS JOURS : Cent trente lithographies 1816-1982. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 août.

PARIS-ROME-ATHENES, le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles. — Ecole des beaux-arts, 17, quai Malaquais (260-34-57). Sauf le mardi de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 18 juillet.

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE, jusqu'au 4 septembre. — **KISHO KUROKAWA.** Une architecture de symbiose. Jusqu'au 18 septembre. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim., L. et jours fériés, de 12 h 30 à 19 h.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Jusqu'au 19 septembre.

PICASSO. — Jusqu'au 25 octobre : **VOSTELL.** — Jusqu'à fin juillet. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-57-28).

BOLDUC, FOURNIER, GRAHAM. Tableaux récents. — Jusqu'au 15 septembre. — **LE CANADA.** — Jusqu'au 31 août. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Entrée libre.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

L'ART ET L'ORDINATEUR. Peintures et sculptures. — Auditorium FNAC, forum des Halles (niveau 3). Jusqu'au 31 juillet.

J.-C. ELLEHAMMER. Inventeur danois. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 12 h à 19 h : Dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 17 juillet.

CAROLINE, KRAWAGNA, OMAN, WALKENSTEINER. — Institut autrichien, 30, boulevard des Invalides. Jusqu'au 30 juillet.

VICTOR FLORÈS OLEA, Photographies. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 juillet.

ART HONGROIS CONTEMPORAIN. — Espace Pierre Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Jusqu'au 23 juillet.

L'ART ET L'OISEAU. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Du 9 juillet au 10 octobre.

DANILO ROMERO. — Icomos, 75, rue du Temple. Sauf mardi, de 12 h à 20 h. Du 12 au 31 juillet.

AVANT LES TROIS COUPS. Sources méconnues de l'histoire du théâtre 1850-1950. — Bibliothèque historique, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 9 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juillet.

L'ALMANACH DU MANGEUR PARISIEN AU XIXe SIÈCLE. — Bibliothèque Vandamme, 80, avenue du Maine (540-96-19). Jusqu'au 31 juillet.

PARIS, CARREFOUR DES ROUTES DE COMPOSTELLE. — Mairie annexe du 5e, 21, place du Panthéon. Sauf le lundi, de 18 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 juillet.

LE LOUVRE ET SON QUARTIER : 800 ans d'histoire architecturale. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre.Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Du 9 juillet au 23 septembre.

CHAILLOT-PASSY-AUTEUIL. Promenade historique dans le XVIe arrondissement. — Trianon de Bagatelle (bois de Boulogne). Sauf lundi, de 11 h à 17 h 30. Du 10 juillet au 15 août.

SOHEIR YOUSSEF. Céramique. — Centre culturel d'Égypte, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf sam. et dim., de 16 h à 21 h. Jusq'au 23 juillet.

L'ECOLE PUBLIQUE A CENT ANS. — I.N.R.P., 29, rue d'Ulm. Sauf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Galeries

LE RELIEF MURAL EN FRANCE DE 1955 A NOS JOURS. — Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

POUR MON PLAISIR, XIXe-XXe siècle. — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 22 juillet.

CHAT PLUS QUE CHATS. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

ARTISTES DE LA DOCUMENTA VII : Boetti, Cragg, Disler, etc. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 31 juillet.

LES JOLIES VACANCES. Affiches anciennes. — L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 18 septembre.

L'AUTRE FACE DE L'ART EN SARDAIGNE : Brundu ; Casula ; Contini ; Pantoli ; Panzino ; Ross. — Espace Da et Du, 81, rue Saint-Maur (700-19-34).juillet.

ANDRÉ CHABOT, un environnement. **SUZANNE MAHLMEISTER.** Installation. — Art contemporain J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 13 juillet.

GRAFICA BELGICA 82. Estampes. — Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 3 septembre.

PIERRES ET TIGRES. Photographies de C. Alvarez-Urbajtel. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 20 septembre (fermé en août).

FRANCISCO BORES, 1923-1972. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

BERNARD BOUTET DE MONVEL 1881-1949. — Galerie Y. Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 25 juillet.

BRAQUE ET LA MYTHOLOGIE. — Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 17 juillet.

ABEL CANTU. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 24 juillet.

FRANCESCO CLEMENTE. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 16 juillet.

MAX ERNST, œuvre gravé et sculptures. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 17 juillet.

GÉRARD GASIOROWSKI, l'académie Worosis-Kiga. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 17 *juillet*.

KISHIO SUGA. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 17 juillet.

ÉTIENNE MARTIN, sculptures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

MATTA, pastels. — Galerie S. Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 13 juillet.

STAZEWSKI. — Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Juillet.

BILLY SULLIVAN, pastels. — Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juillet.

LONG VIET HOANG. Corps contourné, bois découpé. — Le Ranelagh, 5, rue des Vignes (288-64-44). Jusqu'au 15 juillet.

En région parisienne

MARNE-LA-VALLÉE. Xe Biennale de sculpture contemporaine : hommage à Joseph Bernard, sculpteurs yougoslaves. — Parc Meunier, Noisiel, Epamarne, Boulevard P. Carle. De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 18 juillet.

NOGENT-SUR-MARNE. Dignimont (1981-1965). — Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII (871-28-08). De 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.

En province

Le Monde daté 1er juillet a publié une liste d'expositions en province. En voici quelques autres :

AIX-EN-PROVENCE. Vasarely, passé et futur. — Fondation Vasarely, avenue Marcel-Pagnol (20-01-09). Jusqu'au 15 septembre. **Traduire Saint-John Perse.** — Fondation Saint-John Perse, Hôtel de ville. Eté.

ANGERS. Raymond Cornilleau, 1887-1974. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 19 semptembre. **En Egypte au temps de Flaubert : les premiers photographes 1839-1860.** — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu. Jusqu'au 27 août.

ANTIBES. A travers Picasso. Rétrospective Martial Raysse. — Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Du 10 juillet au 30 septembre.

AUXERRE. Gaston Chaissac : dessins, peintures, sculptures. — Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 octobre.

BEAUREGARD (Loir-et-Cher). Denis Vincent : dessins, gravures. Rémy Aron : dessins, peintures. — Château (44-20-05). Jusqu'au 29 juillet.

CAHORS. Regard sur les saints populaires. — Cathédrale et grenier du chapitre (35-12-30). Du 10 juillet au 19 septembre.

CANNES. Picasso : œuvre gravé 1947-1968. — Galerie Herbage, 17, rue des Etats-Unis (39-19-15). Eté.

CLERMONT-FERRAND. Exposition archéologique. — Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Du 10 juillet au 12 octobre.

DIEULEFIT. Charles Combe, 1828-1877. — Villa Morin, les Promenades. Du 10 juillet au 8 août.

FONTAINE DE VAUCLUSE. Espace Krasno. — En permanence.

GRASSE. Portrait d'une ville provençale. — Photographies d'A. Sabatier. Centre international, avenue Maximin-Isnard. Du 10 juillet au 18 septembre.

GRAMONT (Tarn-et-Garonne). Lanzero. Peintures et gravures. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

LE TOUQUET. Robert Lassus : dessins humoristiques. — Palais de l'Europe. Du 10 au 18 juillet.

LILLE. Trente-deux propositions pour un beffroi. — Salle du conclave, palais Rihour. Jusqu'au 24 juillet.

LORGUES. Habiter c'est vivre : architecture, art mural, tapisseries, sculptures. — Galerie d'art mural, place L.-Accarisio (73-72-66). Jusqu'au 30 septembre.

LUNÉVILLE. Le point de Lunéville. Broderies d'hier et d'aujourd'hui. Jusqu'au 30 septembre. **Lucien Clergue :** photographies en couleurs. Jusqu'au 20 septembre. — Musée du château (3-18-27).

MONTLUÇON. Pierre Lafoucrière. — Ecritures, ancienne poste, boulevard de Courtais. Jusqu'au 17 juillet.

NANTES. Faïences et poteries de Nantes et sa région. Fonderies et ferronneries nantaises. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Eté.

LOCRONAN. Bazaine. — La salle de musique. Chapelle. Juillet-août.

PONT-AVEN. Cuno Amiet. — Musée. Eté.

QUIMPER. Bazaine. — Rétrospective. Musée (95-45-20). Jusqu'au 31 août.

RENNES. Le théâtre d'ombres. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 21 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Christo : les îles entourées. — Galerie C.-Issert (32-96-92). Jusqu'au 21 août.

TROYES. Routes et chemins. — Création auboise contemporaine. Maison du boulanger, 16, rue Champeaux. Jusqu'au 5 septembre.

VALLAURIS. Biennale internationale de céramique d'art. — Gymnase (64-24-24). A partir du 10 juillet.

VENCE. Kim en Joong. — Galerie A.-Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 6 août.





FESTIVALS

PARIS

XIXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

OPÉRA

Théâtre Essaïon (D), 18 h 30 : l'île de Tulipatan.

DANSE

Centre culturel de Belgique, 20 h 30 et 22 h 30 : l'Ensemble (der. le 10).

THÉATRE

Cour de l'Hôtel d'Aumont, 21 h 30 : le Bavard imprudent (dern. le 10).
Essaïon (D) I, 20 h 15 : le Blanc cassé ; 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont. – II, 20 h 30 : la Kabbale selon Aboulafia ; 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?

CAFÉ-THÉATRE

Café de la Gare, le 7 à 21 h 15 : Yalta.

SUR LES PAVÉS DU MARAIS

Pl. du Marché-Ste-Catherine, 19 h 30, le 8 : Tony Stager, le 10 : la Salamandre, le 13 : Cerf-Volant ; 20 h 30, les 8 et 13 : Pochette surprise

FESTIVAL « MUSIQUE EN SORBONNE » (251-69-11)

MERCREDI 7

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : Chœur et ensemble instrumental de l'université Paris-Sorbonne (Gastoldi) ; 21 h : M. Damerini (Vastiglioni, Berio, Fellegara...).

JEUDI 8

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : Chœur national, Ensemble d'instruments anciens « Apollon » (Monteverdi).
Cour d'Honneur, 21 h : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Galuppi, Pergolèse, Salieri).

VENDREDI 9

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : Chœur national, Ensemble d'instruments anciens « Apollon » (Monteverdi) ; 21 h : Gruppo « Recitar Cantando » (Caccini, Frescobaldi, d'India, Monteverdi, Peri).

SAMEDI 10

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : Ensemble d'instruments anciens « Apollon » (Cima, Falconiero, Frescobaldi, Gabrieli, Selma).
Cour d'Honneur, 21 h : Chœur national, Ensemble d'instruments anciens « Apollon » (Monteverdi, Carissimi).

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

SAMEDI 10

Faculté de droit Assas, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lille, dir. M. Halasz, sol. M. Few (Hoffnung).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)

Fontaine Agam, les 9, 10, 22 h : l'Oiseau de feu (ballet d'eau).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

MERCREDI 7

19 h : Ensemble de musique baroque La Stravaganza ; 21 h : Ensemble polyphonique de France, dir. M. Bourdon (Monteverdi, Palestrina, Donato).

JEUDI 8

19 h : M.-Th. Pfeiffer, P. Scotto le Massese (Stradella, Fauré) ; 21 h : Duo Ondine (Marais, Albinoni, Vivaldi, Blavet).

VENDREDI 9

19 h : I. Morane, R. Magnifique (danse et percussions) ; 21 h : A. Hervé Jazz Quartet.

SAMEDI 10

19 h : Trio Henry (Schubert, Ravel) ; 21 h : Ensemble G. de Machaut, dir. J. Belliard (musique du Moyen Age).

LUNDI 12

19 h : A. Marion, B. Sylvestre (Vinci, Nadermann, Mozart, Donizetti) ; 21 h : F. Bebey.

MARDI 13

21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi, Nardini, Haendel, Rossini.

PROVINCE

AQUITAINE

BORDEAUX : Le printemps du jazz (56) 44-60-27 ; Palais des Sports, les 15 et 16, 21 h : Count Basie Band.
LANQUAIS : Programme Que Yo (53) 61-05-35-(53) 61-10-12 ; Grange dimière de Lanquais, le 7, à 21 h : Concert Jean Malgoire, quintet à vents (œuvres du XVIIe au XXe siècle).

AUVERGNE

LANGEAC : Festival artistique en Haute-Loire (71) 00.24.98 ; Maison du Jacquemart, le 10, à 20 h 30 : Soirée café-théâtre et magie.
MONTLUÇON : Musique en Bourbonnais (70) 06-80-17. Esplanade du Vieux-Château, le 12, à 21 h : Danse-musique, compagnie Blaise.

BRETAGNE

LANESTER : Festival du Pont-du-Bonhomme (97) 21-51-51. Cimetière de bateaux du Pont-du-Bonhomme, les 9, 10 et 11, à 22 h : « Don Giovanni et son serviteur Pulcinella ».
PLOEZAL-RUNAN : Jazz e Breizh 82, (96) 95-62-35. Château de la Roche-Jagu, le 10, à 21 h : Ensemble vocal d'Aquitaine.

CORSE

BASTIA : Troisième Festival d'été (32-41-85). Salle des Congrès, le 15, à 21 h : France Clidat, piano.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE : Festival de la Cité (47-58-06). Cour du Midi, les 11, 12, 13, 15 et 16, à 21 h 30 : Les Possédés ; église Saint-Nazaire, le 10, à 21 h 30 : Ensemble instrumental de Grenoble, chœurs de Carcassonne (Vivaldi) ; Grand Théâtre, le 7, à 21 h 30 : Ballet national polonais Mazowsze.
MONTPELLIER : Festival international de danse (67) 66-27-07. Cour Jacques-Cœur : les 7, 8, à 22 h : Ballet royal du Danemark ; le 10, à 22 h 30 : Groupe Emile-Dubois ; les 12 et 13, à 22 h : Ris et danceries ; le 15, à 22 h : Ballet de l'Opéra de Bucarest. – Salle Molière, les 8 et 9, à 22 h : Compagnie Karine Saporta : les 13, à 20 h 30, le 14, à 22 h : Geneviève Sorin.

CHAMPAGNE-ARDENNES

BRAUX-SAINTE-COHIERE : Festival d'été (26) 60-83-21. Château, le 10, à 21 h : Quatuor Salomon.

MIDI-PYRENEES

ALBI. – Xe Festival (63) 54-22-30, cour d'honneur du palais de La Berbie, les 8, 9, 10, 12 à 21 h 45 : Don Quichotte.

NORD

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE (21) 30-40-33

CALAIS. – Théâtre le 10 à 21 h : Paco Ibanez, J. Florencie.
CONDETTE. – Château d'Hardelot, le 9 à 21 h : Macumba Percussions.
HARDELOT. – Country-club, le 11 à 21 h : A. Lagoya-G. Prouvost ; le 13 à 21 h : concert Hoffnung, Orchestre national de Lille ; le 15 à 21 h : Maurice Baquet, « Méli-Mélomane ».
LE PORTEL. – Cinéma Casino, le 15 à 21 h : Y. Dautin, J. Favreau.
OUTREAU. – Salle des fêtes, le 10 à 21 h : Paco Ibanez, J. Florencie.
SANGATTE. – V.V.F., le 11 à 21 h : Atelier de l'Arcouest.
WIMEREUX. – Salle de la mairie, le 15 à 21 h ; Atelier de l'Arcouest.

NORMANDIE

Xe FESTIVAL DES SOIRÉES DE NORMANDIE (31) 86-27-65

BAYEUX. – Cathédrale, le 8 à 21 h : Louis Thiry, orgue (Messiaen).
CAEN. – Salle de l'Echiquier, le 7 à 21 h : Ensemble Amati et le Petit Concert, ensemble instrumental et vocal de musique ancienne.
HONFLEUR. – Grenier à sel, le 15 à 21 h : C. Ivaldi, piano (Haydn-Schubert).
MORTREE. – Château d'O, le 10 à 21 h : Duo de harpes Huguette et Martine Geliot (Lully, Debussy, Haendel...)

PAYS DE LA LOIRE

SABLE-SUR-SARTHE. – Festival été 1982 (43) 95-04-17 ; Centre culturel, le 9 à 21 h : Ballet polonais de Pyrzyce.

POITOU-CHARENTES

LA ROCHELLE. – Festival de La Rochelle (46) 41-03-35 ; Rencontres internationales d'art contemporain ; Maison de la culture, le 7 à 20 h 30 : Voix et lutherie éolienne ; les 8, 9 et 10 à 20 h 30 : Mario Bertoncini ; le 7 à 18 h : Noël Claude ; le 8 à 18 h : Lila Greene-Mark Tompkins.
SAINTES. – XIe Festival (46) 93-41-35 ; Auditorium, le 7 à 18 h : Nigel Rogers, Christopher Hogwood (Haydn, J.F. Reichardt, J.-J. Rousseau) ; le 8 à 18 h : Collegium vocal de Gand (Bach) ; le 11 à 18 h : Guy Reibel et un ensemble de solistes (M. Ohana, G. Aperghis, H. Pousseur et G. Reibel) ; le 12 à 18 h : Récital de Stanley Hoogland, pianoforte (C.P.E. Bach, Haydn, Dussek, Mozart) ; le 13 à 18 h : Anna Bijlsma, violoncelle.
Eglise abbatiale. – Le 7 à 21 h : D. Vermeulen, Christophe Coin, P. Cohen (Beethoven) ; le 8 à 21 h : Quatuor de Lucy Van Dael (Mozart, Haydn) ; le 9 à 21 h : Anner Bijlsma, violoncelle, et Stanley Hoogland, pianoforte ; le 10 à 21 h : Orchestre de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe, avec A. Bijlsma et K. Ebbige ; le 12 à 21 h : Barbara Schlick, René Jacobs, Klaus Linder ; le 13 à 21 h : Collegium vocal de Gand-Chœur et Orchestre de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe (Haydn).
Saujon, église. – Le 9 à 18 h : Bernard Foccroulle, orgue (Bruhns, N. Grigny, J.K. Kerl, J.E. Eberlin).
Caves de l'abbaye. – Le 10 à 18 h : Aline Parker-Zylberajch, clavecin, et Monica Hugget, violon (Corelli, Leclair, Bach, Gavinies...).
Cloître Saint-Pierre. – Le 11 à 21 h : Irène Jarski, soprano, et Danse 80, Jean Pomares.

FESTIVALS PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE : La danse à Aix 1982 (42) 26-23-38. Parc Jourdan, le 13 juillet à 21 h 45 : Compagnies régionales, Josette Baiz et Jeanne Valauri ; Compagnie Dora Feilane ; Compagnie du 4-Septembre.

AVIGNON. – Festival d'Avignon 82 (90) 86-24-43, cour d'honneur du Palais des papes, les 9, 11, 13, à 21 h 30 : Richard II ; les 10 et 12, à 21 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre municipal, les 12 et 13, à 21 h 30 : Danses masquées de Madura (Indonésie) ; Cloître des Carmes, les 11, 12, 13, à 21 h 30 : Temboctou ; Salle Benoît XII, les 10, 11, 12 13, à 19 h : les Sept Samouraïs ; Condition des soies, les 11, 12, 13, à 19 h : Romance of Mexico ; Chapelle des Pénitents Blancs, les 12 et 13, à 21 h 30 : le Lien du sang ; Église des Célestins, le 13, à 24 h : Wayang Golek ; Villeneuve-lez-Avignon, les 10, 11, 12, 13, à 21 h 30, le 14, à 17 h : Tinel de la Chartreuse ; Métropole des Doms, le 14, à 18 h : A l'orgue doré ; le 11, à 10 h : Musique sacrée ; Cycle d'orgue, le 11, à 17 h 30 : Perthuis ; Théâtre de rue, les 9, 10, 11, 12, 13, 14 : Ateliers de commedia dell'arte.
FRÉJUS : Forum des arts et de la musique (94) 51-20-36, Cinquièmes Rencontres musicales et chorégraphiques, place Calvini, à 18 h 30 : le 8 : L'art du tambourinaire ; le 12 : Rencontre autour de deux cors ; le 13 : Rencontre autour de deux harpes ; Cathédrale, 21 h 30 : le 7, Orchestre régional Cannes-Côte d'Azur ; le 11, Ensemble vocal orthodoxe slave ; Cour de l'évêché, le 9 à 21 h 30 : Clavier trio français ; Théâtre romain, le 11, à 21 h 30 : Compagnie Quentin Rouiller-Moebus danse.

FESTIVAL MÉDITERRANÉEN (42) 86-82-14

PERPIGNAN : Palais des rois de Majorque, le 7 : Montserrat Caballe et José Carreras ; Orchestre philharmonique de Strasbourg (Verdi, Puccini, Donizetti).
SAINTES - MARIES - DE - LA - MER : Église, le 10 : Andres et Christo Moreno (guitare flamenco) ; Valérie Duchâteau (guitare) ; (Villa-Lobos, Sor, Giuliani).
CAP D'AGDE : Salle de la Clape, le 11 : Katia et Marielle Labeque, piano (hommage à Gershwin).
SAINT-CYPRIEN : Église de la plage, le 12 : Katia et Marielle Labeque (hommage à Gershwin).
LA GRANDE-MOTTE : Théâtre de la Verdure, le 13 : Baden Powell (guitare), musique brésilienne.

SAINT-MAXIMIN : Soirées de musique française (94) 78-01-93. Basilique cloître chapelle, le 10, à 17 h, 24 h : Journée de musique continue, avec Daniel- Lesur ; Cloître Basilique, le 12 à 21 h 30 : Motets et Madrigaux Ensemble vocal et instrurentalde Lausanne.

NUITS MUSICALES DU SUQUET (93 - 99-42-37). Parvis de l'église, 21 h 30 : le 8 : Orchestre Jean-François Paillard (Scarlatti, Vivaldi, Rossini...) ; le 10 : Récital Jorg Demus, piano (Beethoven) ; le 12 : Bach Collegium de Munich (Mozart, Telemann).

SALON-DE-PROVENCE, Festival de Salon-de-Provence 82 (90 - 91-30-63), château de l'Emperi, 21 h 30 : le 7 : Amar et Bartoli ; le 9 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard ; le 11 : Aldo Ciccolini, piano ; le 12 : Jean-Marc Roosz, piano.

TARASCON-SUR-RHONE, Festival international de musique (90 - 91-07-74) : Collégiale Sainte-Marthe, le 7, à 21 h 30 : « les Cathares ou la Chute de Monsegur » ; le 9, à 21 h 30 : Récital Galina Vishnevskaya ; le 11, à 18 h : Orchestre de chambre des solistes de Marseille. – Château du roi René, le 8, à 18 h 30 : J.-L. Andreani (Verdi musicien et homme du peuple) ; le 10, à 18 h 30 : J.-L. Andreani (Chopin et G. Sand).

TOULON, XXXIIe Festival de musique (94 - 41-06-10) : Eglise Saint-Louis-Hyères, le 7, à 21 h : Orchestre de chambre slovaque de Bratislava (Lully, Haendel, Sammartini...). – Fort de Bregançon, le 10, à 21 h : Octuor de l'Orchestre philharmonique de Berlin (Hindemith, Mozart, Beethoven).
VAISON-LA-ROMAINE, XXXe Festival (90 - 36-24-79) : Théâtre Antique, le 11, à 21 h 30 : Gala folklorique international ; le 12, à 21 h 30 : Lionel Hampton, Orchestra Featuring Arnett Cobb ; le 13, à 21 h 30 : *Ballet Antonio Gades.*

RHONE-ALPES

Semaine de musique contemporaine (75 - 42-00-07)

ROMANS, Jardins du musée, 21 h 30 : le 8 : « Piège dans la ville », Ensemble vocal de Valence, Chœurs d'enfants, Ensemble instrumental ; le 10 : Danse : « la Traboule ».
VALENCE, place des Ormeaux, le 9, à 21 h 30 : « Piège dans la ville ».
VIENNE, Jazz à Vienne (74 - 53-02-61), Théâtre antique, 20 h 30 : le 7 : Chico Freeman et Von Freeman Group, George Adams - Don Pullen Quartet, Flûtes, rencontre de Michel Edelin ; le 9, Superstar : Freddie Hubbard et Joe Henderson, Kenny Barron et Ron Carter et Tony Williams, Jazztet Farmer et Benny Golson Sextet ; le 9. : Michel Petrucciani Trio ; le 12 : Ella Fitzgerald, Jay Mc Shann et The Kansas City Stompers.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 7 JUILLET

SALLE GAVEAU, 21 h : Quator Borodine, S. Richter (Dvorak).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD 21 h : G.-Fumet, J. Galard (Vivaldi).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Lieuwe Visser, Claude Villevieille (Vivaldi, Bach, Scarlatti, von Dittersdorf).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique élisabéthaine).
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 21 h : Orchestre de chambre de Heidelberg (Bach, Vivaldi, Dittersdorf...)

JEUDI 8 JUILLET

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : (voir le 7).
SALLE GAVEAU, 21 h : Quator Borodine, S. Richter (Chostakovitch).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : S. Reymond (Beethoven, Albeniz, Liszt, Schumann).

VENDREDI 9 JUILLET

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : M. Rostropovitch, sol. : M. Kliegel (Walton, Saint-Saëns, Dutilleux).
ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Monteverdi, Brahms, Lesur...).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : (voir le 7).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : (voir le 8).

SAMEDI 10 JUILLET

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble instrumental baroque.
LUCERNAIRE, 19 h 45: (voir le 8).

DIMANCHE 11 JUILLET

NOTRE-DAME, 14 h 30 : American Music Abroad, 17 h 45 : S. Landsale (Bach, Vierne).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : A. Turriziani (Scarlatti, Reger, Krebs, Hindemith).

LUNDI 12 JUILLET

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h : Ars Antiqua de Paris (musique élisabéthaine).

MARDI 13 JUILLET

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : orchestre P. Kuentz, P. de Hooghe (Mozart).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzalès, sol. : J. Nirouet, A. Thiel (Vivaldi, Pergolèse).

Jazz, pop, rock, folk

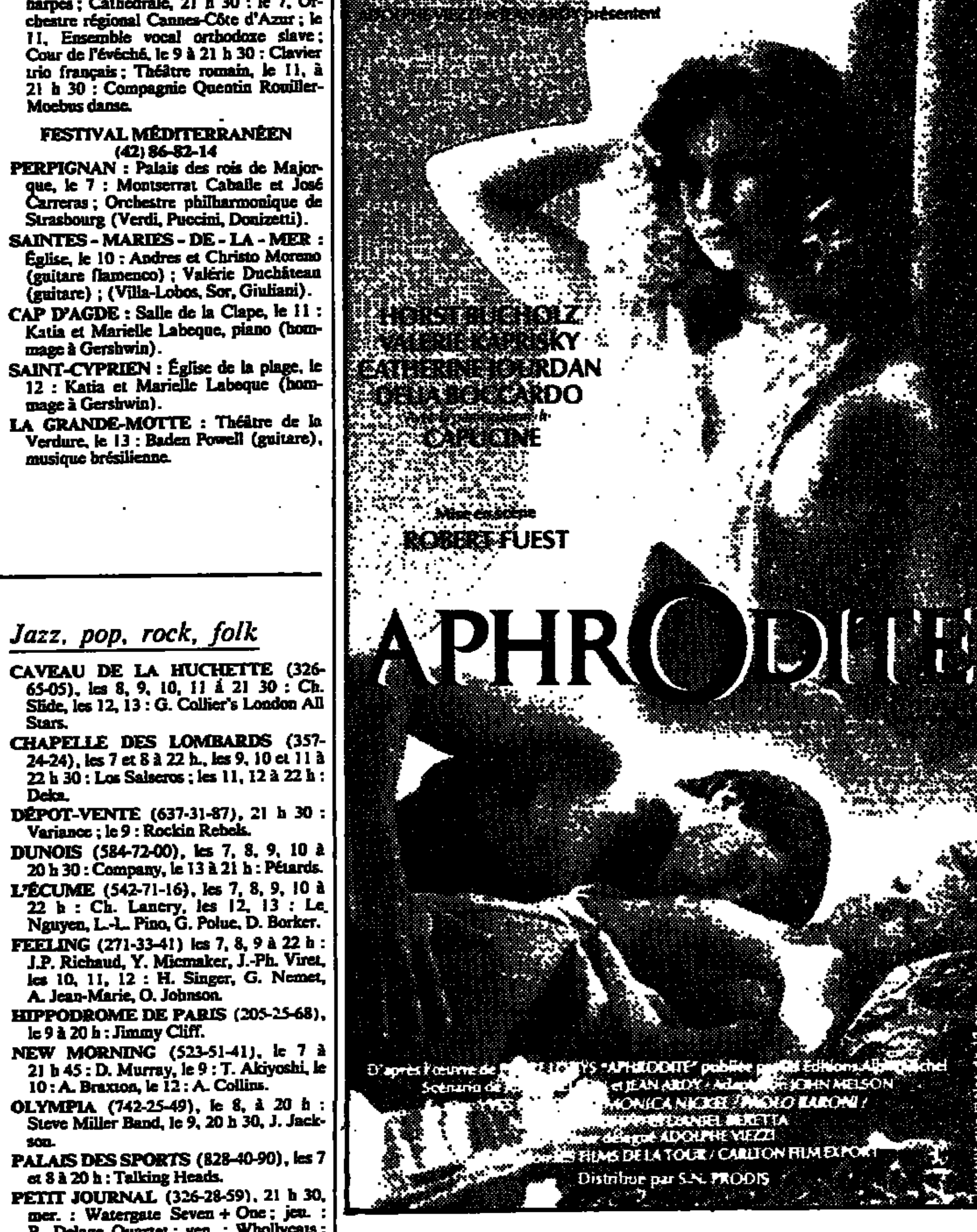
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), les 8, 9, 10, 11 à 21 30 : Ch. Slide, les 12, 13 : G. Collier's London All Stars.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 7 et 8 à 22 h., les 9, 10 et 11 à 22 h 30 : Los Salseros ; les 11, 12 à 22 h : Deka.
DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Variance ; le 9 : Rockin Rebels.
DUNOIS (584-72-00), les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 : Company, le 13 à 21 h : Pétards.
L'ÉCUME (542-71-16), les 7, 8, 9, 10 à 22 h : Ch. Lanery, les 12, 13 : Le Nguyen, L.-L. Pino, G. Polue, D. Borker.
FEELING (271-33-41) les 7, 8, 9 à 22 h : J.P. Richaud, Y. Micmaker, J.-Ph. Viret, les 10, 11, 12 : H. Singer, G. Nemet, A. Jean-Marie, O. Johnson.
HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 9 à 20 h : Jimmy Cliff.
NEW MORNING (523-51-41), le 7 à 21 h 45 : D. Murray, le 9 : T. Akiyoshi, le 10 : A. Braxton, le 12 : A. Collins.
OLYMPIA (742-25-49), le 8, à 20 h : Steve Miller Band, le 9, 20 h 30, J. Jackson.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 7 et 8 à 20 h : Talking Heads.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : R. Delage Quartet ; ven. : Whollycats ; sam. : Tin Pan Stompers ; lun. : docteur Chouettes Airs ; mar. : New Jazz Bandar.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30 : Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi (dern. le 11) ; à partir du 12 : Betina.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h 30 : Daemonia.
COMEDIE DE PARIS (281-29-36) (D.), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe...
L'ENVOL (347-33-06) (Mar.), 20 h 45, mat. dim., 17 h : Ch. Timoteo.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Ricardo d'Afrique (dernière le 10).
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h + V., S., 23 h 30 : Sexteto Mayor.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-21-75), le 10, 20 h 30, le 11, 14 h 30 : Viva l'opérette.





THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 9 et 12 à 19 h 30 : Tosca ; le 14 à 14 h 30 : Roméo et Juliette ; les 8, 10 et 13 à 19 h 30 : Il Tabarro ; I Pagliacci.

SALLE FAVART (296-12-20). Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 9, 11 et 13 à 20 h 30, les 11 et 14 à 14 h 30 : la Dame de chez Maxim ; les 8, 10 et 12 à 20 h 30 : Dom Juan.

CHAILLOT (727-81-15). Relâche.

ODÉON (325-70-32). Relâche.

T.E.P. (797-96-06). Relâche.

PETIT TEP (797-96-06). Relâche.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 8 à 17 h 15 : A propos de la Coupe du monde de football. Cinéma-Vidéo, les 7, 8, 9, 10 et 11 à 19 h : Collection du M.N.A.M ; les 8, 9, 10, 11 à 15 h : A propos de l'exposition Yves Tanguy. Théâtre-danse, les 9 et 10 à 16 h : Animation spectacle par E. Luzzati et ses comédiens.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). Relâche.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Relâche.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34). Relâche.

Les autres salles

ASTELLE-THEATRE (202-34-31), mar., ven., sam., 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h : le Nombril.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), les 7, 8, 9, 10 à 21 h, le 11 à 16 h : l'Homme masse ; le 13, à 21 h : Antigone.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; (D.), 22 h : Virage.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 22 h : la Forêt des bienfaits, (dern. le 13).

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse, le Philosophe soi-disant.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Entertaining Mr. Sloane.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 15, Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs. — II. 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.

MADELEINE (265-07-09) (D., L.), 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.), 21 h : Architruc.

MATHURINS (265-90-00), (D.) 21 h : Emballage perdu.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30 : On dînera au lit, (dern. le 10).

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h : la Cagnotte.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (jeu., dim. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?, (dern. le 10).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France, (dern. le 10).

POTINIÈRE (261-44-16) (dim., lun.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h : Une fille drôlement gonflée.

REX (245-28-12) (D.), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer., 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h, dim., 17 h : l'Écume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Drôles de bobines, (dern. le 10).

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (dim., lun.), 20 h 30 : les Pantins ; 22 h 30 : Cabaret Karl Valentin, (dern. le 10).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, lun.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : le Troisième Témoin.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?

BLANCS MANTEAUX (887-15-84), (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 ; Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + sam. 23 h 45 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; — II. 20 h 30 : Praline et Berlingotte ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

L'ENVOL (347-33-06) (Lun.), 19 h : A. Rivage.

FANAL (233-91-17), (D.) 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I : 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : B. Schlossberg.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Mur mort, (dern. le 10) ; 21 h 30 : F. Margarita. A. Duclos, (dern. le 10).

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 18 h 30 : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou ; Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : A. Burton ; 22 h 30 : B. Fontaine et Areski. — II. 22 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

En région parisienne

BRETEUIL, Château (052-05-11) le 11 à 17 h : Sous le dernier pin.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74) (sam., dim. soir, mar.) 21 h, mat. dim. 18 h : Le dernier bourgeois.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 JUILLET

15 h : le Puritain, de J. Musso ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : le Sang des bêtes ; Hôtel des Invalides ; le Grand Méliès ; Poussières ; la Première Nuit, de G. Franju ; 21 h : Douro, labeur d'un fleuve, de M. de Oliveira ; Bambi in Citta, de L. Comencini ; Borom Sarret, d'O. Sembene ; Now, de S. Alvarez).

JEUDI 8 JUILLET

15 h : la Reine des midinettes, de G. von Bolvary ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : la Chute de la maison Usher, de R. Corman ; 21 h : Mon chemin, de M. Jancso).

VENDREDI 9 JUILLET

15 h : l'Impeccable Henri, de C.F. Tavano ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : les Cent Cavaliers, de V. Cottafavi ; 21 h : le Monument de la vérité, de F. Rosi).

SAMEDI 10 JUILLET

15 h : Leur dernière nuit, de G. Lacombe ; 17 h : l'Aventure de Mme Muir, de J.L. Mankiewicz ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : l'Arme à gauche, de C. Sautet ; 21 h : Signes de vie, de W. Herzog).

DIMANCHE 11 JUILLET

15 h : les Frères Bouquinquant, de L. Daquin ; 17 h : Madame Bovary, de J. Renoir ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Terre en transe, de G. Rocha ; 21 h : De sang-froid, de R. Brooks.

LUNDI 12 JUILLET

Relâche.

MARDI 13 JUILLET

15 h : Louise, d'A. Gance ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Charlie Bubbles, d'A. Finney ; 21 h : la Chute des feuilles, d'O. Iosseliani).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 7 JUILLET

15 h : le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Un pigeon mort dans Beethoven Street ; 19 h : la Question, de L. Heyneman.

JEUDI 8 JUILLET

15 h : The Affairs or Anatol, de C.B. De Mille ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Au-delà de la gloire ; 19 h : le Coup de sirroco, d'A. Arcady.

VENDREDI 9 JUILLET

15 h : Que Viva Mexico, de S.M. Eisenstein ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Independance S.W. ; 19 h : L'enfer à dix ans, d'Y. Akika.

SAMEDI 10 JUILLET

15 h : la Légende de Costa Berling, de M. Stiller ; 17 h : Sanjuro, de A. Kurosawa ; 19 h : Chronique des années de braise, de Lakhdar-Hamina.

DIMANCHE 11 JUILLET

15 h : la Grande Parade, de K. Vidor ; 19 h : Avoir vingt ans dans les Aurès, de R. Vautier ; 21 h : les Centurions, de M. Robson.

LUNDI 12 JUILLET

15 h : Zvenigora, d'A. Dovjenko ; 17 h : Umberto D., de V. de Sica ; 19 h : la Voie, de M. Slim Riad.

MARDI 13 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

200 000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

CINEMA

LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08 ; V.f : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

FITZCARRALDO (All. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).

INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

***LA MAITRESSE DU LIEUTENANT* FRANÇAIS** (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.

LA MEMOIRE FERTILE (Belg.-Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

APHRODITE, film français (en langue anglaise) de Robert Fuest (*), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (728-24-24) ; Wepler, 16e (522-46-01).

DRESSÉ POUR TUER, film américain de Samuel Fuller, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Paramount-Orléans, 14e* (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).

LES RISQUES DE L'AVENTURE, film américain de Stewart Raffill, v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SCRATCH, film français de Claude Patin, Lumière, 9e (246-49-07).

LE SOLDAT, film américain de James Glickenhaus (*), v.o. ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e *(359-41-18). – V.f. : Bretagne, 6e* (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e *(758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e* (522-46-01).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) – V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Capri, 2e (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (544-25-02)* ; Studio 28, 18e (606-36-07).

QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

***Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA* SALLE ?** (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), t.l.j. sf dim., 12 h + V. 24 h : le Marchand des quatre saisons ; t.l.j. sf dim. 12 : + V. 0 h 10 : Despair ; t.l.j. sf dim. 12 h : Gibier de passage.

BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), mer. : le Mécano de la Général ; jeu : Ma vache et moi ; ven. : Fiancées en folie ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : Steamboat Bill Junior ; lun. : les Lois de l'hospitalité ; mar. : Sherlock Junior.

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : le Cuirassé Potemkime ; 18 h : Huit et demi ; 20 h 25: le Septième Sceau ; 22 h : Drôle de drame.

CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), mer., ven., dim., 14 h, 16 h, 18 h ; sam., 20 h, 22 h ; mar., 18 h, 20 h, 22 h : Kafr Kassem ; mer., 20 h, Nahla ; jeu., sam., lun., 14 h, 16 h, 18 h ; dim., 20 h, 22 h ; mar., 14 h, 16 h : la Mémoire fertile ; jeu., 20 h : le Dupe ; ven., 20 h : le Malheur des uns ; Beyrouth jamais plus ; lun., 20 h : The House ; Tyr.

MARILYN MONROE (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), mer., sam., : la Rivière sans retour ; jeu., lun. : Sept ans de réflexion ; ven. : Marilyn ; dim. : le Prince et la Danseuse ; mar. : Trouble-moi ce soir.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50). I : mer. : la Caravane héroïque ; jeu. : Stan in ; ven. : le Grand Sommeil ; sam. : la Femme à abattre ; dim. : le Trésor de la Sierra Madre ; lun. : Une femme dangereuse ; mar. : Across the Pacific.

COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40) ; sam., 16 h : le *Beau Serge* ; dim., *16 h : les Cousins* ; mer., dim, 20 h : l'Œil du Malin ; mer., 18 h : Ophelia ; 22 h : Marie-Chantal contre docteur Kha ; jeu., 18 h : la Ligne de démarcation ; 20 h : la Route de Co*rinthe ; jeu., 22 h, lun., 20 h : les Biches* ; ven., 18 h : la Femme infidèle ; ven., 20 h, lun., 22 h : Que la bête meure ; ven., 22 h, lun., 18 h : le Boucher ; sam., 14 h, mar., 18 h : la Rupture : sam., 18 h : *Juste avant la nuit ; 20 h* : la Décade *prodigieuse* ; sam., 22 h, mar., 20 h : Docteur Popaul ; dim., 14 h, mar, 22 h : les Noces rouges ; dim., 17 h 50 : Nada ; 22 h : Une partie de plaisir.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; mer., sam., dim., 14 h : Liquidez l'inspecteur Mitchell ; jeud., sam., dim., 16 h : Un condé ; ven., sam., dim., 18 h : Un shérif à New-York ; lun., sam., dim., 20 h : Casseurs de gang ; mar., sam., dim., 22 h : Bullitt.

JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Daumesnil 12e (343-52-97) ; mar., 13 h : Vaudou ; 14 h 15: la Féline ; 15 h 30 : Berlin Express.

CARY GRANT (v.o.) : Daumesnil 12e (343-52-97) ; jeu., 15 h 20, dim., 20 h 40, mar., 18 h 20 : L'impossible Mr Bebe ; mar., 16 h 45 ; Un million dé en main ; jeu., 17 h 10, ven., 13 h 30, dim., 19 h : *Mon épouse favorite* ; ven., 16 h 45, dim., 17 h 20 : Soupçons ; ven., 15 h 5, dim., 22 h 20 : Sylvia Scarlett.

BUNUEL-SILBERMANN (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; en alternance : le Charme discret de la bourgeoisie - le Journal d'une femme de chambre - Cet obscur objet du désir - le Fantome de la Liberté - la Voie lactée.

HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; *mer., jeu. : les Enchaînés* : ven., sam. : Psychose (**) ; dim. : Rebecca ; lun., mar. : la Maison du docteur Edwardes.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN *(v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)* ; mer., jeu. : la Vengeance aux deux visages : ven., sam. : Un nommé Cable Hogue ; dim. : le Vent de la plaine ; lun., mar. : Vera Cruz.

PAUL NEWMAN *(v.o.) : Boîte à films*, 17e (622-44-21) ; en alternance : la Toile d'araignée, Madame Croque-maris, le Piège, Luke la main froide.

LETTRES

Des tziganes aux cathédrales

(Suite de la première page.)

C'est dire si tout est en place pour que se manifeste le délicieux narcissisme de l'intelligentsia : culture, ô *mon beau miroir !... De même, un* côté ancien combattant de la culture, auquel n'échappe pas l'auteur, agace les dents. Voilà de quoi irriter les adversaires de la gauche comme ses partisans. Catherine Clément fait pourtant un louable effort pour dépasser les clivages politiques traditionnels, soucieuse de convier tous les gens de culture à une célébration unanimiste de la foi. Las, la mode qui veut qu'on s'oppose à l'Etat, intrinsèquement pervers, bourdonne dans les *têtes et n'est pas encore chassée* par la suivante. En quoi Jack Lang n'a pas tort de *« trouver suspect cette opposition latente entre les intellectuels aux mains blanches et l'homme politique aux mains sales. Il s'agit toujours de pouvoir »*.

L'Etat-mécène ne fait, certes, pas peur à tout le monde. Jérôme Savary, qui touchera plus d'argent en trois mois avec ce gouvernement qu'en quinze ans, ne s'émeut guère des obligations qui en découlent. *« Ce sont de merveilleuses contraintes »* qui ne le menaçent *« ni dans sa création ni dans son travail »*. Le Fonds d'incitation à la création (Fiacre), autre exemple, finance des groupes de travail, des processus, des modes de relation nouveaux entre artistes, indépendamment de leur production.

« Creuser des puits de vie »

De fait, le président Mitterrand est le mieux qualifié pour définir l'action culturelle du gouvernement. *« J'ai dit,* confie-t-il à Catherine Clément : *Veillons à donner les moyens aux créateurs et diffuseurs de la création pour qu'ils développent la culture en France. Qu'ils la rendent aussi disponible à ceux qui l'ont et à ceux qui ne l'ont pas pour qu'ils produisent, eux aussi, de la culture. »* Jack Lang, qui croit aux *« utopies mobilisatrices de l'imagination populaire »*, veut *« creuser des puits de vie sur l'ensemble du territoire »*.

Donc, Jack Lang vint, avec un budget doublé. Cela fit quelque bruit dans le landernau des arts. On se souvient encore de Malraux, dont le verbe emplissait les ténèbres des cathédrales, mais qui tendait des mains vides. Ses successeurs ne furent pas mieux nantis. Druon sommait les créateurs de choisir entre la sébile et le cocktail Molotov.

Avec le nouveau gouvernement, tout devient culturel. L'opéra, la danse, la musique, la philosophie, le cinéma, le livre, les arts plastiques, bien sûr, mais aussi les minorités, le verre, la photographie, le vitrail, la B.D., le sauvetage des bateaux, etc. La pratique des handicapés est prise en compte. *« La culture n'est plus le jardin de quelques-uns »*, *écrit* Catherine Clément.

Au ministère de la solidarité, dit-elle, un comédien et professeur de droit, Jean-Pierre Colin, a *rencontré* les gitans, symboles s'il en est d'une certaine liberté et dépositaires d'une culture orale fragile. A l'opposé de la sédentarisation massive, il a été proposé la répartition par petits groupes, ce qui rend les trajets possibles. Cette diversité, comme le montre le rapport Giordan sur les cultures régionales et minoritaires, enrichit la communauté.

Ce qui est petit, ce qui est différent, est beau. Catherine Clément nomme cela joliment *« le principe des tziganes »*, – mais elle y embarque un peu rapidement les psychanalystes.

Au demeurant, la circulation des tziganes n'empêche pas l'édification des cathédrales que sont les *« travaux du président »*. Au banquet culturel, chacun fait son menu. Les grandes machineries, l'Opéra ou la Comédie-Française, par exemple, sont à préserver pour jouer les œuvres du répertoire. A leur façon, elles sont aussi l'expression de cultures « minoritaires ». *« Je ne prétends pas imposer mes propres conceptions »*, a prévenu François Mitterrand. Directeur du Théâtre national de Chaillot, Antoine Vitez prône *« l'élitisme pour tous »*. *« Est-ce que deux cents personnes en dix soirées,* demande-t-il, *c'est plus élitaire que deux mille en une soirée ? »*

La question du bonheur

Ces tziganes-là ne font pas bien peur. Mais, dès qu'il s'agit d'évoquer la culture de masse, on crie à l'embrigadement. La culture à l'audiovisuel fait jaillir des plumes indignées : ne va-t-on pas enfermer celui-ci dans un « ghetto », l'empêcher de « distraire » – sa vocation – en usant *d'une « pédagogie » ennuyeuse.* Relayés par la dictature des sondages, les censeurs effarouchés savent ce que pense le bon peuple. Catherine Clément a *rencontré* un Pierre Desgraupes pessimiste, en proie au « point d'écoute ». A la télévision, ce point se traduit par quatre cent mille téléspectateurs. Une émission qui ne compte que quelques points et qui retient plus de fervents qu'aucun autre spectacle est en péril. *« Pour « injecter » la culture dans des programmes qui marchent bien,* soupire Pierre Desgraupes, *il faut encore choisir plutôt Dumas ou Eugène Sue, et pour longtemps. »* Pourquoi pas *eux aussi, en effet !...*

« La démocratie elle-même, dit Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse, *n'est pas possible sous une forme massive. On ne peut que déléguer. »* Il fut à l'origine de l'effervescence musicale dans le Nord et semble avoir l'idée la plus précise sur ce que doit être l'action culturelle. Pour ce joueur de sauza à ses heures, la « révolution culturelle » sera quantitative ou ne sera pas. Parier uniquement sur la qualité *serait tomber dans les ornières des* précédents gouvernements. Maurice Béjart et ses danseurs inspirèrent un « mouvement de masse », des vocations ; il faut *« aider les troupes minuscules, conforter les troupes moyennes »*. Elles sauront bien se distinguer. Il souffle à son interlocutrice : *« Les écoles de musique sont les seuls établissements d'éducation où il n'y a pas de délinquance. »*

Pierre Belleville, auteur du rapport sur la culture du travail : *« A l'acheminement des livres dans les bibliothèques d'entreprise se reconnaît aussi le degré des libertés dans le travail. »* La question de la « citoyenneté culturelle » est, on le sait, à l'ordre du jour. Catherine Clément affirme d'emblée, en s'inspirant de Saint-Just : *« La question du bonheur est posée. »* Elle *« se cache derrière des lois, des dispositifs, des débats, des parlementaries »*.

« Nous, les rêveurs de la culture, ne sommes pas souvent issus des couches les plus pauvres de la France, ce vieux pays inégalitaire », écrit-elle lucidement.

Partageons l'utopie que propose Maurice Fleuret quand il dit : *« Il me semble que notre but, c'est la disparition des artistes (...) comme à Bali, par exemple. Tout le monde y pratique l'art. »* Oui, mais alors comment se distingueraient les élites et les professionnels de la culture dans un monde épanoui ?...

BERNARD ALLIOT.

* *Rêver pour l'autre*, de Catherine Clément. Fayard, 320 pages, 54 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col. *	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
27 000 PERSONNES — C.A. 7 MILLIARDS DE FRANCS

recherche dans le cadre de sa politique de gestion prévisionnelle des Ingénieurs et Cadres, des jeunes Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles et à fort potentiel d'évolution

INGENIEUR RESPONSABLE GESTION

Matériaux de Friction — VALEO — Condé/Noireau (14)
Ingénieur, vous avez une formation complémentaire en gestion et de préférence 2 à 3 ans d'expérience. Dépendant du Directeur de l'établissement, vous serez responsable de la gestion de cette activité (C.A. *100 millions*). *Vous en analyserez et interpréterez les résultats (production et commerce) et réaliserez des études de rentabilité et d'investissements. Vous participerez* à l'élaboration du plan et des budgets et animerez une petite équipe de collaborateurs.
Réf. 46338/1

INGENIEUR GESTION DEBUTANT

Matériaux de Friction — FERODO — Condé/Noireau (14)
Ingénieur, vous avez une formation complémentaire en gestion. Au sein du Département assurant la gestion de cet important établissement de production, vous acquerrez une expérience opérationnelle du contrôle de gestion de production de grande série en prenant, après formation, la responsabilité des prix de cessions : définition des normes standard, établissement des prix, suivi et contrôle. Pour cela vous collaborerez étroitement avec les différents services de production et le département Achats.
Réf. 46338/2

INGENIEURS DEBUTANTS ACHATS TECHNIQUES

Embrayages — VERTO — Amiens (80)
Matériaux de Friction — FERODO — Condé/Noireau (14)
Ingénieur généraliste ou mécanicien, vous avez des connaissances de base en gestion. Au sein du Département Achats de l'Usine (1800 personnes) vous serez responsable, après formation, de marchés d'achats de produits techniques (matières premières, semi-ouvrés). Vous en assurerez la gestion (prix, qualité, délais, ...). Vous proposerez des évolutions techniques et négocierez les cahiers des charges avec les services concernés (B.E., production, gestion, ...) et avec nos sous-traitants et rechercherez de nouveaux fournisseurs. Anglais indispensable.
Réf. 46338/3

A partir de cette 1ère expérience, notre gestion des Ingénieurs & Cadres ouvre de larges possibilités de carrière diversifiées dans le Groupe.

Adresser CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO
Service Recrutement I. et C. - 43 rue Bayen - 75017 PARIS

Chef du personnel et des relations sociales

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS offre au sein d'un des plus importants établissements (1800 personnes) un poste intéressant et évolutif de **Chef du personnel et des relations sociales.**

En collaboration étroite avec le Directeur de l'Établissement, il aura la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une gestion dynamique et moderne du personnel :
- développement des ressources humaines, *recrutement, promotion, formation,*
- gestion prévisionnelle des carrières et animation d'une politique de communication interne,
- relations avec les partenaires sociaux.

Ce poste exige une solide formation supérieure grande école ou juridique, une bonne expérience pratique de 8 à 10 ans et des qualités foncières de rigueur, d'ouverture et de dialogue.

Poste ville universitaire nord. **Rémunération : 240 000 F. +**

Écrire sous référ. JZ 558 AM



4, rue Massenet 75016 Paris

PHILIPS

DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE



recherche un

INGENIEUR DE VENTE EN SPECTROPHOTOMETRIE

Il a une formation d'ingénieur chimiste et est spécialisé en absorption atomique, UV - visible, infrarouge.

En outre, il a des connaissances en chromatographie gaz et HPLC et si possible une expérience dans la vente instrumentation.

PHILIPS

ITINERANT, SA ZONE D'ACTIVITES S'EXERCERA A PARTIR DE LYON, et couvrira plusieurs départements.

Anglais lu et parlé.

Envoyer lettre manuscrite + CV et photo à SA PHILIPS - Service du Personnel 105, rue de Paris - 93002 BOBIGNY ou tél. au 830.11.11 poste 508 ou 522.

INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES BATIMENT
Région Lyonnaise

POUR IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE GENERALE

Ingénieur diplômé disposant de 5 ans au moins d'expérience technique dans le bâtiment, il sera responsable de la conduite des opérations qui lui seront confiées depuis la conception jusqu'à la réception.

Adresser CV, photo et prétentions No 40.984 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche pour l'un de ses établissements (1500 personnes) dans l'EURE et LOIR

JEUNE CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

Diplômé Grande Ecole, Ingénieur de préférence, vous disposez de 2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion. Rattaché au Chef du Service Informatique d'une Division autonome (3 établissements, 2500 personnes) vous conduirez des projets d'organisation informatique complets, de la définition du cahier des charges avec les services utilisateurs (gestion, production, commerce, personnel, ...) à la mise en place des systèmes et à la formation des *utilisateurs. Vous animerez une équipe de 6 analystes et programmeurs.*
Matériel : IBM 43-31, CI - CS, HP 3000, images view.

De larges possibilités d'évolution de carrière sont ouvertes dans le Groupe.

Adresser CV, prétentions et photographie sous Nº 8223 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra

---

Ordonnancements

Nous cherchons l'homme (ou la femme) qui, à la tête du service, assurera pleinement la fonction pour une production en moyennes et grandes séries de pièces mécaniques de précision.

***Les impératifs de base sont :** respect des délais et souplesse d'adaptation aux imprévus.*

*Par sa compétence dans la fonction, son dynamisme, son aptitude aux relations à tous niveaux, **ce cadre sera l'un des membres de l'équipe de direction d'un établissement de 500 personnes en Berry.***

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 229.543 M a REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

LA MAISON DE VALÉRIE
Jeune société dynamique de vente par correspondance située en Loir-et-Cher
recherche
ADJOINT A LA DIRECTION MARKETING
Formation études supérieures.
Le poste requiert un esprit de création, une grande ouverture à l'innovation, des bases solides en statistiques et l'expérience d'un dialogue avec l'informatique.
Une expérience dans une société de vente par correspondance serait appréciée.

Adr. C.V., ph. et prét. à M.V. Serv., B.P. 4, 41350 Vineuil.

Organisme social, Nantes, rech. pupitreurs ayt expérience *DPS.* 7-65, libre septembre/octobre 1982, sélection et tests d'aptitude. Envoyer candidature et curric. vitae ss le nº 941.473 à H.A.P., Hall petites annonces 7X. 44040 Nantes cedex.

CHARGÉ(E) D'OPÉRATION

ayant connaissances technique financière, juridique, matière de réhabilitation de l'habitat.
Capacité d'animation.
Ecr. C.V. + photo + prétent.

ARIM AUVERGNE
33, PLACE DE JAUDE
63000 CLERMONT-FERRAND.

VILLE DE VALENCE (Drôme) - (70.000 habit.) recrute par voie de concours sur épreuves :

ANIMATEUR

de 1re classe pour direction de Maison pour Tous.
Fonctions :
- Responsabilité de l'animation et de la gestion de l'équipement.
- Relations avec associations et services sociaux du quartier.

Diplômes :
- D.E.F.A. ou assimilé de travail social ou de sciences sociales.

Expérience souhaitée.

Adr. C.V. au Bureau du Personnel, Mairie, 26021 VALENCE, avant le 31 JUILLET 1982.

La Société des Transports Poitevins (Transports Urbains du District de Poitiers, 100.000 hab., 8 communes) recrute un futur :

CHEF du SERVICE MOUVEMENT

Il est demandé une formation d'INGÉNIEUR ; une expérience théorique ou pratique, passée dans un réseau de transports urbains sera appréciée.
Placée sous l'autorité du directeur d'exploitation, la personne retenue assurera, dans le cadre d'une S.E.M. de 155 agents, la responsabilité du service Mouvement (110 conducteurs, 10 agents de maîtrise) :
- *Participation aux études de desserte à court et long terme ;*
- Montage des programmes d'exploitation des lignes urbaines ;
- Organisation des services occasionnels ;
- Suivi de la mise en œuvre, adaptation des moyens nécessaires ;
- Administration, formation du personnel de cette unité.

Le déroulement de carrière s'inscrit dans le cadre de la Convention collective nationale des Transports Urbains.
Le poste est à pourvoir à partir de septembre 1982.
Adresser les candidatures (sous double enveloppe) avec C.V. avant le 30 juillet 1982, à Monsieur le Directeur Général de la S.T.P.
B.P. 372 - Av. Northampton 86009 Poitiers Cedex.

Rech. pour importante station sports d'hiver

JEUNE INGÉNIEUR FORMATION MÉCANIQUE (A.M., INSA...)

pour seconder directeur des RM.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à : R.D.T.S., 23, avenue de La Boisse, 73000 CHAMBÉRY.

Ass. recherche animateur(trice), secteur adultes. Demander dossier candidature M.J.C., Grande Garenne, rue Pierre-Aumaître, 16000 ANGOULÊME. Téléph. au 16 (45) 95-59-41.

STÉ MÉCANIQUE *GÉNÉRALE*
région grenobloise
recherche pour son service méthodes

JEUNE INGÉNIEUR

formation Arts et Métiers ou équivalent.
Poste à pourvoir en septembre. Réponse exigée avant congés d'août. Adres. C.V., prét. + photo, Havas 1855, B.P. 297, 38044 Grenoble Cedex.

Importante entreprise tuyauteries industrielles recherche pour poste région Marseille
JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS A.M.
Expérience souhaitée en chaudronnerie ou service construction engineering, T.P.

Les candidats retenus assureront les responsabilités ci-après :
Techniques, Commerciales, Gestion chantiers ou atelier.

Déplacements courts ou longue durée en France et étranger.

Env. réponse manuscrite avec curric. vitae et prétentions à HAVAS, *réf. 93454 Marseille.*

RECHERCHE POUR VILLAGE VACANCES 800 LITS

- ÉCONOME DE COLLECTIVITÉS.
- UN RESPONSABLE ANIMATIONS SOIRÉES.
- SURVEILLANT DE PLAGE-M.N.S.
- VOILIER-C.A.E.V.

Expérience exigée
URGENT : (1) 887-04-40.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

La Direction Internationale d'une importante banque française
recherche
un cadre de haut niveau
pour être le

RESPONSABLE DE SON SERVICE ÉTRANGER

Son expérience bancaire de 8 années minimum appuyée sur un diplôme de l'enseignement supérieur ou technique (I.T.B., C.E.S.B.) lui a permis :
- de maitriser la réglementation des changes et la trésorerie devises et changes,
- d'exprimer de réelles aptitudes à l'encadrement et des qualités de *formateur.*

Une évolution vers des responsabilités plus importantes est envisageable.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 240 615 M, à RÉGIE PRESSE, Le Monde, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE PÉTROCHIMIQUE

appelée à s'installer début 1983
à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN

pour ÉTUDES ET RÉALISATIONS
Bon niveau anglais apprécié

Envoyer curriculum vitae à HYDROCARBON, poste 309, 5, place du Général-Leclerc à LEVALLOIS.

ÉCOLE PRIVÉE 11e
rech. pour SEPTEMBRE 82
1 SURVEILLANT
GÉNÉRAL, répétiteur
35 ans minimum
PROFESSEURS
1er et 2e CYCLE en :
FRANÇAIS - PHILO
ARTS PLASTIQUES
SCIENCES NAT.
PHYSIQUE/CHIMIE.
Adr. C.V. + photo à A.M.P., sous *référence* nº 5016/JT. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

INTERNAT. Banl. SUD PARIS
rech. pour SEPTEMBRE 82
PROFESSEURS
1er et 2e CYCLE
HAUTEMENT QUALIFIÉS
références exigées
ANGLAIS - HISTOIRE/GÉO.
FRANÇAIS - MATHÉMATIQUES.
ÉDUCATEURS(trices)
4 nuits par semaine.
Véhicule recommandé.
Adr. C.V. + photo à A.M.P., sous référence nº 5020/JT. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmet.

ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT EN FOYERS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS recherche pour région parisienne et province

GESTIONN. ANIMATEURS DE FOYERS

Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable. Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 6715 à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

ADIL 95
recherche pour le Val-d'Oise
1 TECHNICIEN
SUPÉRIEUR, EN BATIMENT D.U.T. génie civil avec quelques années d'expérience sur chantiers ou *bureaux d'études. Salaire* 6.000 F brut X 12.

Envoyer C.V. ADIL 95, parvis de la préfecture, immeuble « Les Oréades », 95000 CERGY.

OBC

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER
(total bilan : 1,5 milliard - 240 personnes)
quartier ÉTOILE

Nous mettons en place une nouvelle génération d'applications informatiques et bureautiques bancaires, et proposons à des

COLLABORATEURS *HF*

de rejoindre notre Service Organisation et informatique.

Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur auront une solide expérience bancaire (comptabilité, fiscalité, gestion) complétée par une formation informatique.

Ces postes en création nécessitent un fort potentiel. Ils offrent de larges possibilités d'évolution: Esprit d'équipe indispensable.

Nous vous remercions d'adresser CV manuscrit, photo (retournée) et prétentions sous référence 300 à M. J. PARGUEY
O.B.C. BP 195 75783 PARIS CEDEX 16

Emplois et Entreprises

Établissement enseignement supérieur privé

recherche pr rentrée 82/83

• CHARGÉS DE COURS

Dans les matières suiv. :
- Comptabilité ;
- Distribution ;
- Organisation des entreprises ;
- *Dactylo* ;
- Economie ;
- Techniques du commerce international ;
- Géographie ;
- Statistiques.

• PROFESSEURS RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Pour :
a) Fiscalité, droit, compt. ;
b) Economie, marketing, organisation des entreprises.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prét. horaires à : M. SEOUDY, 92, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

MAIRIE DE VILLEPINTE recrute

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

titulaire du C.A.F.B. option jeunesse.

Envoyer candidature et C.V. à M. le Maire, 93240 Villepinte.

Service de Médecine du Travail Interentreprises

NANTERRE

recherche

INFIRMIÈRE D.E.

Pour remplacement
Téléph. pr R.-V. : 725-90-48.

LA COMMUNICATION EN MATIÈRE D'EMPLOI

chef de publicité pour grand quotidien national

La Régie des Annonces "Emploi-carrières" d'un grand quotidien national recherche une jeune femme CHEF DE PUBLICITÉ.

Dans ce domaine, le rôle d'un chef de publicité est de tenir informée en permanence une clientèle d'entreprises, de Conseils en Recrutement, d'Agences de Publicité spécialisées dans les offres d'emploi.

Hors la mission d'information, il assure la promotion-vente de la rubrique et pour cela participe aux études faites par le quotidien lui-même ainsi qu'aux études Presse en général.

Le poste tel qu'il est défini conviendrait à une jeune femme, âgée de 26 ans minimum, possédant une FORMATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE, susceptible de s'intéresser à l'évolution des méthodes de communication en matière d'emploi et désireuse d'exercer une activité commerciale sur le terrain (avec d'éventuels courts déplacements dans toute la France). Elle possédera une première expérience l'ayant sensibilisée aux procédures de travail des professionnels ayant recours aux annonces d'offres d'emploi ou aura travaillé dans le secteur Emploi.

L'activité, alliée à la compétence doit déboucher sur un poste d'ASSISTANTE au DIRECTEUR COMMERCIAL ; cette évolution ne diminuera pas l'importance de la partie "terrain" de la fonction.

Le salaire est à la hauteur des exigences demandées et lié partiellement à la connaissance du marché.

Les dossiers de candidature – sous réf. 2471 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Financer les investissements des entreprises

Telle est la vocation de notre société, premier organisme de conseil et de services financiers auprès des entrepreneurs et maîtres d'ouvrage des secteurs BTP et Transports.

Nous recrutons pour nos délégations de
GRENOBLE - LILLE - LYON - MARSEILLE - PARIS - STRASBOURG des

Cadres Financiers

Leur rôle : étudier les besoins des entreprises, promouvoir nos produits (crédits moyen terme, crédit-bail, cautions etc...), monter les dossiers de financements.

De formation supérieure (Sciences Po, ESC, ESSEC ou équivalent) ils justifient de 2 à 3 ans d'expérience, si possible financière et dans les secteurs BTP et Transports.

D'autres postes sont toutefois disponibles dans ces mêmes unités pour des débutants.

Il est impératif pour le poste de Strasbourg de connaître l'alsacien.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix sous référence 4193 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Les contacts auront lieu localement et au siège.

Dessein

UN GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES SOLIDE ET DEVANT ENCORE PROGRESSER AU COURS DES PROCHAINES ANNEES, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE DIVERSIFICATIONS EN COURS,

recherche son

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

(COMPTABILITE GENERALE, ANALYTIQUE, TRESORERIE, CONSOLIDATION)

Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 30 ans, DECS ou expertise, disposant d'une réelle expérience d'un poste similaire en entreprise.

De bonnes connaissances de l'informatique et une bonne pratique du *contrôle budgétaire sont nécessaires.*

Le poste est situé à PARIS.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + date de disponibilité + rémunération actuelle ss No 41037, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche

UN INGENIEUR DE SECURITE

- Formation Sécurité du Travail : C.N.A.M., DUT ... complétée par une solide expérience professionnelle du milieu industriel.
- Connaissances des opérations sol de l'aéronautique très appréciées.

Lieu de travail : ORLY

Nombreux avantages sociaux

Adresser CV, photo prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

CAISSE NATIONALE DE CRÉDITAGRICOLE

recherche pour le développement du
réseau national de télétransmissions du Crédit Agricole

Ingénieurs Réseaux

pour faire connaitre toutes les possibilités techniques du réseau aux différents partenaires, analyser les besoins spécifiques de chacun et coordonner les opérations de mise en place. Ces postes conviendraient à des ingénieurs possédant de bonnes connaissances en logiciels télé-informatiques (systèmes frontaux) ainsi que la pratique de la mise en place de systèmes informatiques.

Réf. D13

Ingénieurs Informaticiens

pour concevoir et organiser le contrôle qualité du réseau. Ces postes conviendraient à des ingénieurs possédant une expérience de 3/5 ans des mini-ordinateurs temps réel et de la mise en place des systèmes informatiques. La pratique des télécommunications serait très appréciée.

Réf. D14

Adresser CV, photo, salaire et prét. en précis. la réf. du poste à **CNCA**
Recrutement Carrières - 75710 Paris Brune

---

médecin (phase IV)

CONSEIL DE LA DIRECTION MARKETING

La division WANDER PHARMA DES LABORATOIRES SANDOZ à Rueil, dont les principaux produits appartiennent aux domaines thérapeutiques suivants: pneumologie, cardio-vasculaire, neurologie, cherche un médecin.

Intégré à la Direction du Marketing, il a pour principale mission de réaliser des essais cliniques phase 4.

Il est par ailleurs, pour ses produits, conseil médical du Marketing, participe à la formation des visiteurs médicaux, répond au courrier médical.

Vous êtes médecin, homme ou femme, 30 ans minimum. Vous avez déjà l'expérience de cette fonction depuis 2 ou 3 ans dans l'industrie pharmaceutique ou une pratique de la clientèle en cabinet ou une expérience hospitalière.

Homme de rigueur et de communication, vous souhaitez faire une carrière dans l'industrie pharmaceutique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier à notre conseil, sous la référence 255 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

Raymond Poulain Consultants
s'agrandit...
à compter du 1er Juillet,
nouveaux bureaux,
74, rue de la Fédération
75015 - Paris - Tel : 734.16.16



Filiale d'un groupe multinational distribuant des produits de grande consommation et *des biens d'équipement, réalisant un chiffre d'affaires de 1,5 Milliard* de F.F., recherche :

1 Chef du service comptabilité-trésorerie

intégré dans le département comptable, en liaison avec le trésorier de la société, il devra assumer les fonctions suivantes :

- Gestion de la Trésorerie journalière en date d'opération et date de valeur.
- Contacts téléphoniques avec les différentes banques.
- Passation des Ecritures comptables journalières et justification des soldes des comptes financiers.

Cette fonction nécessite de bonnes connaissances des techniques bancaires et comptables, l'utilisation de terminaux informatiques.

Responsable d'un service de 3 personnes, ce collaborateur devra faire preuve :

- d'un esprit de méthode, d'organisation et de synthèse,
- de capacités à gérer efficacement des mouvements de fonds nombreux et importants.

Il devra pouvoir justifier d'une première expérience similaire confirmée et réussie.

Envoyer C.V., photo récente et prétentions sous réf. 5012/JT à : A. M.P.
40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS *qui transmettra.*

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques
recherche pour
son Département Informatique de gestion à Paris (50 personnes), ordinateurs IBM 43-41

JEUNE DIPLOME(E)

Ecole d'Ingénieur d'Informatique ou MIAGE.

MISSION : assistera le Chef de Projets. Responsable des applications financières et comptables de la Société.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 41261 CONTESSE Publ. 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

phinelec
Clorius

Dans le cadre de son développement rapide nous recherchons pour : PARIS - METZ STRASBOURG - LILLE - TOULOUSE - MARSEILLE

professionnels de la vente

• **Profil :**
ayant de préférence une expérience réussie dans le domaine de la vente de service auprès des agents immobiliers.

• **Mission :**
Ils assureront la prospection et le développement de la vente de notre répartiteur de charges de chauffage CLORIUS (n° 1 mondial).

Une formation est prévue, mais ils seront surtout capables d'être rapidement opérationnels.

La rémunération est composée d'un fixe + primes + frais, devrait intéresser des candidats de valeur. Statut VRP. Poste à pourvoir fin août/début septembre.

Envoyer CV au siège :
PHINELEC s.a. 99, rue de Lyon
Département Comptage Immobilier
13015 MARSEILLE

PREMIÈRE CHAINE DE LIBRAIRIES FRANÇAISES
recherche son

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

RÉSEAU TÉLÉMATIQUE
50 TERMINAUX
TRANSMISSION COMMANDES
INFORMATIQUE DE GESTION

Poste autonome
Salaire : 100.000 F.
Relation directe avec le directeur de la chaîne, en collaboration permanente avec les Stés sous-traitantes, assure l'exploitation, fait évoluer les chaines et propose les développements. Expérience 5 ans société service informatique.
POSTE STABLE A MONTREUIL-SS-BOIS (93100).
A pourvoir rapidement
Envoyer C.V. avec photo à :
LIBRAIRIE DECITRE,
6, place Bellecour, 69002 Lyon.

Société électronique région Paris - La Défense, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

expérience contrôle et/ou méthodes, poste évolutif.
Ecrire sous la réf. 82.324, à ECOP, 100, avenue *Lénine*, 92000 NANTERRE
(chargé de la sélection).

ENTREPRISE de NETTOYAGE à PARIS recherche UN

CADRE DIRIGEANT

devenir ASSOCIÉ. Expér. indisp., rémunérat. importante.
Ecrire Boîte Postale
M. du MAZET, 186-75062
PARIS Cedex 02 (serv. 55) qui transmettra.

ADMINISTRATION
(porte de Clichy), recherche

RÉDACTEUR

contrôle juridique et réglementaire des marchés. Niveau maîtrise en droit ou équivalent. Connaissance marché de l'Etat appréciée.

Ecrire :
Service Central des Commandes
46, boulevard Bessière
75017 PARIS.

Importante société sud Paris recherche pour service
PROJETS ET DEVIS

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Références en installations automatiques de manutention, charges isolées en continu et liaisons inter-machines. Connaissances en calculs de prix indispensable.

Adresser C.V. détaillé et prétent. à *SIETAM (réf. 1197)*, 42/48, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL PARIS

recherche

UN RESPONSABLE « EXPORT » BIENS DE CONSOMMATION

- Pratique du Commerce international.
- Formation : Sup. de Co. ou équivalent.
- Anglais, allemand indispensables.

Il devra diriger et animer une équipe de six personnes, élaborer des objectifs commerciaux, négocier avec de nombreux partenaires *français et étrangers.*

Ecrire avec C.V. et indiquer prétentions à
FINECO - GESTION
168, rue du Temple, 75003 PARIS.

Tout dossier sera traité *confidentiellement.*

Représentations offres

ENTREPRISE EUROPÉENNE D'OUTILS POUR L'ÉLECTRONIQUE

recherche

REPRÉSENTANT

marque déjà introduite dans le marché avec un rapide rythme d'exp., ce qui garantit d'intéressants revenus...
Rémunération : fixe + %.

Les personnes intéressées peuvent diriger leurs offres à :
SOCIÉTÉ MOESA, B.P.21, 92600 ASNIÈRES.

SCAP FRANCE

recherche
PARIS-RÉGION PARISIENNE

AGENTS COMMERCIAUX
OU
V.R.P. CONFIRMÉS

Dans fournitures de bureaux.
Tél. pour R.-V. au 547-50-34.

---

travail à domicile

J.F. 26 ans, excellente dactylo. Très bonnes réf., cherche ouvrage scientifique ou littéraire à taper. Réalisation impeccable et rapide. Téléphoner le matin : 797-64-63.

Secrétaire cherche travaux dactylo à domicile.
Téléphone : 921-40-00.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm.col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

HALLES POMPIDOU
Pptaire vd. dans imm. XVIIIe 2 P. et Duplex charme 14-17 h. 175, rue St Martin 562-17-17.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Dans bel imm. 2 P., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., refait. 42 m². - 500-54-00.

5e arrdt

CHARME PROVINCIAL, BELLE **MAISON** RESTAURÉE, 190 m² JARDIN 55 m² sous-sol aménagé 70 m². *TRÈS CALME* - 474-41-71.

PANTHÉON. Studio, bns, kitch., 2e ét., tt cft, calme. 170.000 F. - 622-22-56.

CENSIER
3 P., 1/2 cuis., bains, 3e ét. Pierre de taille. - 331-89-46.

CONTRESCARPE
S/pl., raviss. 2 P., 375.000 F. Tél. : 723-72-58, P. 344.

Jussieu 180 m² 354-95-10
LOFT TRAVAUX
Prop. vd directement dans imm. récent près du jardin des Plantes, 2e étage sud. APPT., tt. cft., living dble, 2 chbres, entrée, cuisine équipée et bains. 87 m², cave, parking Tél. 587-04-51 après 19 H.

6e arrdt

ST SULPICE 325-20-77
Appt. 2P. + gde cuis. bains, w.-c. cave sans vis à vis.

26, RUE VAVIN
150 m Luxembourg, dans le célèbre immeuble à gradins de Sauvage, vends d'urgence APPARTEMENT DE 420m² + BALCON-TERRASSE
Profession libérale possib.
PRIX TRÈS ATTRACTIF SI RÉALISATION RAPIDE
SUR PLACE JEUDI 13/17 H. Tél. 633-40-09 hres bur. et 492-73-38 après 19 h.

7e arrdt

UNESCO - 5e ÉTAGE
SS ASC. 4 P. CFT, 90 m². SOLEIL. CALME. 633-38-94.

RUE DE VARENNE - 280 m²
Vaste réception, 4 chambres, 3 bains, 2 chambres service. Garage double fermé. GARBI - 567-22-88.

8e arrdt

RUE DE LA NEVA
250 m² - 4e ÉTAGE.
STÉ AUBRY - 501-88-89.

11e arrdt

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
Très bel imm. ancien appart à moderniser 235 m² environ 5e ét. asc. 7 P. princip. conft. 1.500.000 F. Tél. 563-55-89.

12e arrdt

DIDEROT
Pierre de taille et brique
2 PCES TT CONFORT
VUE SUR PARC PAYSAGÉ. 265.000 F. gros crédit. 345-55-10.

SAINT-MANDÉ
Pr. bois, P. de t., séj., salon, terrasse, 3 ch., cuis., w.-c., s. de bns, asc. Park. Soleil, calme. 1.080.000 F. 345-62-72.

AV. BEL-AIR
P. de t. 5 P., cuis. + ch. serv., asc. 1.170.000 F. 348-63-85.

13e arrdt

TOLBIAC
Imm. récent, standing.
3 PCES TT CONFORT
Terrasse, 7e ét. Vue, soleil. 540.000 F. - 345-55-10.

Pl. d'ITALIE. Stud., bns, cuis., 30 m², 10e ét., vue dégagée. Réc. 240.000 F. 622-22-56.

UNIVERSITÉ DE TOLBIAC
Imm. rénové, ascenseur, très beau living + chambre, cuis. équipée, salle de bains, 45 m². Prix : 350.000 F. GARBI - 567-22-48.

Mo TOLBIAC
PETITE MAISON RÉNOVÉE dans cour imm. plein Sud. Rez-chauss. : livg. w.-c., cuis. 1er ét. : 2 chbres, bains, w.-c. Direct pptaire : 293-36-82.

CORVISART
exceptionnel imm. récent appt. 5 p. cft 2 bains + 100 m² de terrasse aménagée en VRAI JARDIN, park cave px : 1.050.000 F. Sur place Jeudi, Vendredi 14 à 18 h. : 18, RUE MARTIN BERNARD.

14e arrdt

R. DE L'AUDE. 2 P., kitchen. équ. + bns, w.-c., 3e ét., sol. 320.000 F. FAC 337-69-59.

15e arrdt

MÉTRO COMMERCE
3-4 P cft s/jardin Jean FEUILLADE — 566-00-75.

95 m², standing, sud 820.000 F ou viager 400.000 F + 4.000 F de rentes. Tél. 268-05-43.

RUE DE VAUGIRARD
Bel immeuble 1979, luxueux 4 pièces, 2 chbres sur jardin. 950.000 F. Tél. 828-90-50.

PASTEUR
Bel immeuble ravalé, 3 pièces de charme, salle de bains, grande cuisine, plein soleil, 560.000 - 734-36-17.

16e arrdt

TROCADERO
RARE DANS PARIS
VILLA SUR LE TOIT
STUDIO + GDE TERRASSE standing, VUE, SOLEIL. 450.000 F. - 345-55-10.

17e arrdt

PEREIRE-MAILLOT. 4/5 P., bns, 80 m², 4e ét. sans asc. calme. 660.000 F. 622-22-56

DANS HOTEL PARTICULIER Pierre de taille, magnifique double living, 2 chambres, grande terrasse aménagée, orientation Sud-Ouest. Sur place jeudi 8, 18 h à 20 h, 116, rue de Villiers, NEUILLY.

R. POUCHET. Idéal jeune ménage, 30 m² de charme, cuis., s. d'eau, 150.000 - 734-36-17

RUE LEVIS. Beau studio équipé, tt cft, bel imm., bas prix vue urgence. 526-00-35.

18e arrdt

LAMARCK
Très bel imm. pierre de taille, tapis escalier.
3 PCES TT CONFORT
+ balc. Plafonds à la française. 450.000 F. Gros crédit. - 345-55-10.

20e arrdt

GAMBETTA
Imm. récent, standing.
GD 3 PCES TT CONFT
Park. 480.000 F. 345-55-10.

GAMBETTA
Standing, récent, ascens.
STUDIO TT CONFORT
165.000 F. - 345-55-10.

Pptaire vd studios et 2 p. tt équipés, neufs, depuis 145.000 F, petit imm. rénové, jardin, 75, r. Pixerecourt, Mo Télégraphe. S/pl. 15/19 h, 7 jours sur 7 ou 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine

FONTENAY-AUX-ROSES
(92) immeuble standing. 5 pièces, 101 m², cuisine équipée, salle de bains, douche, jardin privatif 25 m², calme, proche R.E.R., proche centre. 2 parkings, cave. 860.000 F. 538-52.53 p. 31.11 bureau ou 661-19-04 ap. 18 h 30.

DANS HOTEL PARTICULIER
Pierre de taille, magnifique double living, 2 ch., grande terrasse aménagée, orientation Sud-Ouest. Sur place jeudi 8, 18 h à 20 h, 116, rue de Villiers, NEUILLY.

SÈVRES
71, GRANDE-RUE
LE PARVIS DE SÈVRES
2 au 7 pièces. Commerce. Renseignements : 82, Grande-Rue, ts les jrs sauf mercr. de 14 à 19 h, sam. et dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. 507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

PARC VANVES Bel immeuble 1930
Gd 3 P. tt cft, pet. balc. 550.000 F. COTIMO 783-62-74.

VANVES — RÉCENT
Pptaire vd F4 balcon - asc. park. 550.000 F s/place Mercredi jeudi 14 à 19 h. 17, r. Gabrielle DESTRÉES

94 Val-de-Marne

GENTILLY
4 p., neuf, 88 m² + 10 m² balc. Visite ce jr, 9, av. Gallieni, 11 h-13 h et 14 h-19 h. Tél. 546-23-25 et 500-72-00.

VINCENNES, BOIS (PRÈS) DANS IMM. GD STANDING, GD 2 P. TT CFT. 633-38-94.

Province

73-Méribel. Séj. + 2 ch., 450.000 F. 16 (79) 08-63-24 H.B. et 16 (79) 08-51-81, domicile.

PORT-BARCARÈS
Front de mer, sur la plage, situation exceptionnelle. Studios à partir de 145.000 F, 2 Pièces à partir de 222.000 F. « LES PORTES DE LA MER » près du « LYDIA ». Tél. : (68) 86-12-17.

TRÈS GRAND STANDING à l'IMPÉRIAL
MENTON

MER et MONTAGNE
Part. vd 120 m² à moderniser, 4e ét., 900.000 F. 271-54-54.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou ss travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

URGENT - RECHERCHE
3 à 6 p. tt cft 8e, 16e, 17e. RIVE GAUCHE NEUILLY. SOGEVIM - Tél. : 293-36-82.

locations non meublées demandes

Paris

Pour notre clientèle rech. CH., STUDIOS, 2-3-4 P. ss fr.
254-62-30.

Etudiante 19 ans, lyc. Henri-IV, cherche studio à Paris. Ecr. s/no 6.326, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRE LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

S/loue grand studio 45 m², tt cft, tél. 2.200 F/mois, payable d'avance. Juillet - août - sept. et octobre. Tél. : 755-89-30.

ODÉON. Duplex, 70 m², 5 ét., ss asc., calme. 4.000 F/mois. S'adresser 325.40.14.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

locaux commerciaux

Société étrangère cherche, sans agence, locaux commerciaux de 120 à 150 m², grand standing, avec parking 8e, 16e, 1er ou Neuilly côté Bois. Tél. : 747-12-01, P. 418.

A louer local d'entrepôt, 330 m², dans gare de Reuilly. Téléphone : 370-36-86.

A louer usine moderne 19.250 m², couvert sur 45.000 m², terrain près Charleville-Mézière, 10.000 F. mensuel. Tél. : 370-36-86.

Reprise de bail local Cial, 400 m², passage Mont-Louis. Téléphone 370-36-86.

Bail commercial à céder, 25 m², r. Delambre, Paris-14e. Tél. : 13 h.- 19 h., 327-69-47.

fonds de commerce

KINÉSITHÉRAPEUTE
vend cabinet ville HÉRAULT. Bon chiffre d'affaires. Écr. HAVAS Montpellier 163987.

COUP DE FUSIL
A vendre fonds de commerce mécanique, tôlerie, peinture avec station-service et appart. atten., dans le Midi. Prix : 150.000 F, avec toutes possib. de facilités de paiem. Tél. : (16-90) 31-10-77.

NICE
Cause maladie, vd magasin 55 m² + c., prod. exoti., souv., prêt-à-porter. 150.000 F. agenc., stock compris. (Petit loyer), (93) 89-78-87.

propriétés

12 km Avignon, vds mais. anc. pierre 2 niv., ch. centr., vue impren., gar., terrain 1.200 m². PRIX : 480.000 F. Tél. hres bur. : 68-32-52-93.

bureaux

Ventes

NANTERRE
Propriétaire vend BUREAUX de 40 à 450 m². Bonne rentabilité. RCI. 758.12.21.

Locations

TOUR PLEYEL 781 ET 775 m²
DE BUREAUX SUR 2 NIVEAUX cloisonnements, park., archives, restaurant d'entreprise, métro dans l'immeuble.
SAF - 622-10-10
Mme Merlhès.

PORTE MAILLOT
Centre International de Paris
BURX MODERNES MEUBLÉS (1 mois à 23 mois)
TOUTES PRESTATIONS : massages, photocopies, téléphone, télex.
UFI - 622-10-10
Mme Merlhès.

Domiciliations 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.
Création d'Entreprises
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C. R.M.
Constitution de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.
355-17-50
MEMBRES F.F.E.D.

PLEIN CENTRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
150 m² R.E.R.
Imm. neuf à louer en totalité.
750 m²
551-58-03, heures bureau.

immeubles

16e
Pptaire vd petit imm. R. + 5 rénové. Très bon placement. POUR INVESTISSEUR RCI, 758-12-21.

17e BROCHANT
Imm. cial libre, 400 m²
GÉRANT : 233-75-99.

maisons individuelles

CLAMART
Maison neuve, 6 pces, dble gar., cave, cellier, architecture originale, ardoises, terrasses, cheminée. Livrable fin 82. 1.350.000 F. S/place samedi, dimanche 14/18 h. 30. 6, rue Éluard ou sur R.V. 638-76-86.

pavillons

45 — MALESHERBES
15 KM MILLY-LA-FORÊT
5' gare. Part. vend (cause départ), mais. individ. 1980. 5 pces, construction trad., 99 m² hab. 15 m² garage. Rez-de-ch. : + Entrée, cuisine, séjour coin repas, w.-c. Escalier intérieur 1er étage : 3 chbres, salle de bains. Sur 250 m² terrain clos arborisé. PRIX : 175.000 F + 230.000 F PRÊTS P.A.P. cessible à 9 %. ALFROY : 16-38-34-60-75. ou 499-78-96.

Couple cherche PAVILLON A LOUER
Proche banlieue parisienne. Tout confort, jardin clos (3.500 F maximum). Tél. 845-86-19, ap. 20 h.

77 — LAGNY — SAINT-THIBAUD-DES-VIGNES. A vendre MAISON meulière compr. : rez-de-ch., s. à manger, salon, cuisine, w.-c., 1er ét., 3 chbres, s. de bains, 2e étage, 2 chbres + possib. s. de bains. Sous-sol total + dépend. Sur 1600 m² de terrain, moitié verger. Prix : 550.000 F à débattre. Tél. 404-75-51 après 20 h.

Propriét. vd directement (94) SUPERBE PAVILLON, 5' R.E.R. Boissy-Saint-Léger, récent, élevé sur ss-sol total, gar. 3 voit. + 2pces + s. d'eau, gd séjour +superbe cheminée + cuisine meublée, 4 chbres à l'étage + 2 s. de bs tr fonctionnelles, jardin gazonné. Px 1.000.000 F. Tél. 589-51-87.

villas

PART. CH. A LOUER A L'ANNÉE A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE PETITE VILLA 30 KM MAXIMUM RÉGION AIX-EN-PROVENCE.
Ecr. s/no 6332 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons de campagne

AFFAIRE A SAISIR
MAISON A SAMONAC
40 km de Bordeaux (Blaye). Plain-pied, 2 gdes pièces plus s. d'eau (80 m² env.) dép., caves. Eau, élect., tél. Ch. ctral maz. neuf (1980). Terrain 2.535 m² entretenu. Fleurs, arbres d'ornement et fruitiers, vigne. Le tout en très bon état. Prix : 220.000 F. Tél. : (56) 42-12-93. M. BIBES, 33390 Blaye.

EXCEPTIONNEL
Cause santé, part. vend 18 kms Royan, 800 m. Barzan Plage GDE MAISON, état parf., tt cft, 2 gds chais, gar. et annexe, fournil, puits, jardins. 420.000 F. T. (46) 90-72-99.

terrains

A vendre à Aubais (30), entre Nîmes et Montpellier pinède 2 hectares possib. camping/caravaning. Téléphonez à M. ANFRAY au : 16 (66) 80-74-39.

ST-TROPEZ
A vendre à hôtelier ou investisseur. TERRAIN CENTRE de St-Tropez, à 300 m. environ de la place des Lices de 2.700 m², COS 0,25. Surface construc. 730 m² avec permis de construire pour HOTEL 4 étoiles de 20 chambres avec piscine et parking. Tél. le matin (94) 97-33-20.

viagers

ANTIBES
quartier résidentiel app. 75 m² + terrasse 60 m² libre une tête. 350.000 Frs + 1.700 F. rente/mois. Tél. 962-01-82. et le soir : 912-08-21.

Libre 7e, la Motte-Picquet, 2 p., cft, R. de C. sur belle cour, 165.000 + 2.500 F. F. CRUZ, 8, rue la Boétie. 266-19-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

TRADUCTEUR TECHNIQUE RÉVISEUR, INTERPRÈTE
Hautement qualifié, longue expér. internation., connaiss. techn. tr. solides, réf. premier ordre (allem., angl., suédois), bon organisateur, don des contacts, 40 ans, cherche travail intér., préf. chef groupe ou service, F. ou étranger, no 8.708 *le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 23 ans, études d'allemand, 2 ans passés en Autriche, donne cours d'allemand, (d'anglais). Prend traduction de tout doc. allemand. Écrire sous le no 8.568 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.
38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I - P.M.E. ou grande sté française ou internationale. Ecr. s/no 6.307 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur Arts et Métiers Master of Sciences M.I.T., 35 ans, dynamique, responsable, recherche représ. produits européens aux U.S.A. Tél. (6) 941-90-39 répondeur. télex T.C.S.F. 600-062 F.

ATTACHÉE DE DIRECTION
Relations Internationales et Secrétariat Général
42 ans, trilingue franç., anglais, allemand (langue maternelle). Expér. dans groupem. industriel europ. et org. de recherche. Étudierait ttes propositions pour activité internation. dans les domaines économique, commercial ou administratif. Écrire sous le no 8.463 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre de formation supérieure exerçant actuellement des fonctions de direction dans un important groupe de distribution non alimentaire (2 milliards de C.A.), rech.
CHEF D'ENTREPRISE
ayant haut niveau d'exigence sur les résultats, l'évolution et le devenir de son entreprise. Écrire sous le no 888 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 20 ans, Bac B (option économie) + D.U.T. Technique de Commercialisation. Anglais courant + bonnes notions d'allemand. Cherche poste. Ecr. s/no 6.331 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 40 ans.
RÉDACTEUR VIE GRANDE BRANCHE
8 ans d'expérience, recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage.
Notions comptabilité et informatique.
Ecr. s/no 6.330 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCUMENTALISTE
D.U.T., 10 ans. exp. scientifique et technique cherche poste responsabil. Paris ou province. Ecr. s/no 2.838 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Enseignante du secondaire (math) en congé, recyclée en informatique, désire enseigner bénévolement l'algorithmique et programmer en L.S.E. ou PASCAL (ou autres langages). Colette Lemané. 7, résidence Marceau-Normandie, 92400 Courbevoie.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
45 ans, réellement bil. angl., autonomie, initiative, cherche sit. stable PARIS pour septembre, oct., déplacements acceptés. Ecr. s/no 2.840 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

l'agenda du Monde

Ameublement

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, importateur réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sans intermédiaires sur sa vaste collection : du canapé 3 places en buffle véritable. A partir de 8.900 F à l'élégant 2 places en tissu. A partir de 2.950 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Artisans

95 - VAL-D'OISE
M. J.J. Morosoly
95600 Eaubonne
1, résidence Edmond-Rostand.
Téléphonez au : 416-48-93.
PLOMBERIE CHAUFFAGE SERRURERIE

ENTREPRISE PEINTURE exécute rapidement tous travaux bureaux, appts. 885-14-38.

Bijoux

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : St-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi. 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES BOCAREL : 357-09-46.
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

LINGUA ORBIS
L'ALLEMAND A MUNICH 3 semaines (6 9.
12 etc.) Cours accélérés intensifs 1.700.— FFr. avec logement dans le centre 2.500.— FFr. Renseignements:
ORBIS · INTERNATIONALES SPRACHINSTITUT · 8000 MUNCHEN 5 · BAADERSTRASSE 12—14 TELEFON 089 · 22 49 39

Sciences Po. Juillet-août, examen entrée ap. prép. indiv. par dipl. I.E.P. Paris lic. histoire. *Téléphonez au : 557-00-23.*

Chasses privées

A louer chasse sur 157 ha environ de bois sur la commune de Bonnesvalyn, canton de Neuilly-Saint-Front. Proche de l'autoroute de l'Est. Faire offre écrite à M. le Directeur du Centre Hospitalier de Soissons, 44 bis, av. du Gal-de-Gaulle à Soissons.

Décoration

ART LIGHTS
ÉCLAIRAGE CONTEMPORAIN
3 JOURS DE REMISE 30 à 40 %
sur les lampes et suspensions. 12, rue de Tilsitt, 75008 Paris. Tél : 755-67-80 (ÉTOILE).

Éditions

DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON
avec une pet. entreprise à forte rentabilité. Rapports détaillés, chiffres, adresses, conseils, créneaux paraissent ds une publication sans précédent. Demandez les RÉSUMÉS GRATUITS à *IDÉES LUCRATIVES* (LM 71), Place du Lycée, 68000 Colmar.

Enseignement

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l' ISSAP. Admission avec le bac ou examen d'entrée. Renseign. au : (1) 272-93-04.

INSTITUT DU CHATELET accueille élèves de 4e à Terminales A, B, C, D. Effectif réduit, résultats hebdomadaires. Renseignement au 236-09-12.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphonez au : 840-89-52.

PIANOS MAGNE
La meilleure sélection des plus grandes marques européennes avec mécanique Renner, plus de 100 pianos neufs et occasions, d'études et professionnel avec garantie 10 ans.
Agence BOSENDORFER
Ibach, Grotrian-Steinweg.
Euterpe, Feurich,
Seiler, Pfeiffer,
Schiedmayer Schimmel,
Pleyel, Ditmann, occasions de Steinway, Bechstein,
Pleyel, Bluthner,
Kawaï, etc., et pièces de collection, S.A.V. France et outre-mer, crédit de 2 à 7 ans et location bail.
Centre Musical Bosendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.

Location de voitures

NE LOUEZ PAS
un véhicule avant d'avoir consulté : EXPRESS ASSISTANCE 65, rue Lauriston, PARIS-16e.
504-01-50.

Mode

KIMONO
LINGERIE MASCULINE FINE SPECIALISTE DE LA CHAUSSETTE DU 38 au 48
— Pure laine.
— Fil d'Écosse.
— Soie, Cachemire.
— Chaussettes sans élastique.
74, bd Haussmann, Paris-8e. Téléphonez au : 387-43-42.
(Métro : Havre-Caumartin. Saint-Lazare.)

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR
Téléphone 842-42-62
334, rue de Vaugirard 75015 Paris.

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F T.T.C. m². 658-81-12.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e).
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE
Séjours linguistiques organisés par association professeurs d'anglais, accueil familial, cours par professeurs britanniques. Sports, excursions, voyage. 3 semaines août 3.125 F. APPRENDRE ET VIVRE. Téléphonez au : (1) 350-60-71.

Vidéo

SUPER STOCK
53, avenue du Général-Leclerc CRETEIL VILLAGE ouvert du mardi au dimanche matin.
VIDÉO LOCATION
PLUS DE 500 TITRES
Sans abonnement : 15 F PAR JOUR
Abonnement : 300 F/AN - 10 F PAR JOUR 200 F PAR AN SI ABONNEMENT PRIS EN JUILLET ou AOUT.

Vacances Tourisme Loisirs

SPORTS ÉTUDES JEUNES propose en juillet et août des séjours en Corse, en Grèce, d les Cévennes et des séjours linguistiques. Rens. : 272-93-04.

CARAVANING de la NOGUÈRE 83490 LE MUY. loue à l'année emplacement viabilisé pour Mobil-Home et Caravane. Lac et plage artificiel dans le camp. Plage à 12 km. Téléph. au 16 (94) 44-43-78.

SEPTEMBRE, OCTOBRE, au CANNET (Cannes) dans charmant 2 pièces, cuisine, bains, tout confort, plein sud, terrasse, vue sur mer, verdure, calme, parking. Téléphone : (16-93) 77-24-34.

FONT-ROMEU, résidence GRAND HOTEL, à louer, studio, salle de bains, kitchenette, terrasse, vue unique, quinzaine ou mois de juillet à septembre. Téléphone : 503-36-90, matin.

En bordure de la Brenne « Pays des Mille étangs », accueil en chbres d'hôtes très confortables. (54) 37-29-03.

GITE RURAL DE GROUPE Libre 2e quinz. de juil. Capacité 16 pers. (55) 39-56-56.

A LOUER ANTIBES pour quinzaine ou mois EN AOUT, 1 STUDIO 2/3 personnes, très belle vue de résidence privée avec piscine et 2 courts de tennis, commerces à proximité. Téléphone : (53) 47-09-16.

URGENT, particulier loue jusqu'à fin juillet, appt 2 P., tt conft, garage, près gare JUAN-les-PINS, 300 m plage sable. Tél : (93) 07-00-03.

LE CLUB VERT, 20 km Paris, mixte, enfants/adolescents. Stages intensifs tennis : 11/07 - 4/09. Initiation-Perfectionnement petits groupes. Tél. au : 903-50-80.

URGENT
Particulier loue maison de caractère, campagne, 6 personnes, proximité Cahors (Lot) mois de juillet. 1.600 F la quinzaine, tél. le soir au : (65) 35-65-51.

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

Des propositions pour la défense des voies navigables

SUPPLIQUE POUR LA VOIE D'EAU

Au terme de l'assemblée générale de l'Association pour le développement et la connaissance de la voie d'eau, le 5 juillet à Conflans-Sainte-Honorine, M. Michel Rocard a cédé la présidence de cet organisme à M. Jacques Mellick, député (PS) du Pas-de-Calais, maire de Béthune *« afin que l'association,* a précisé le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, *puisse disposer d'une liberté de manœuvre totale dans ses contacts avec les pouvoirs publics ».*

Créée en avril 1981, cette association présente l'originalité de compter parmi ses membres aussi bien des organismes publics, des villes, des entreprises, des représentants de la plaisance, des syndicats, des conseils régionaux, des ports autonomes et une agence de l'eau. Elle prétend donc jouer un rôle fédérateur des multiples (et souvent divergents) intérêts qui militent pour la promotion des canaux et du transport fluvial. L'association ne cache pas non plus qu'elle souhaite être un moyen de pression sur le gouvernement pour que la voie d'eau ne soit plus la « Cendrillon » du budget de l'Etat. On constate en effet que, depuis cinq ans au moins, les crédits publics consacrés aux canaux diminuent régulièrement et sensiblement.

L'association a adopté, à l'unanimité, une plate-forme commune qui sera présentée aux pouvoirs publics et qui devrait servir de base – parmi d'autres études – aux travaux de la « commission Grégoire », installée il y a quelques jours par M. Charles Fiterman, qui doit préparer le schéma directeur desvoies navigables.

Cette plate-forme insiste sur les avantages de la voie d'eau par rapport au fer ou à la route (économie d'énergie) et fait sept propositions :

– l'entretien (voire la restauration) du réseau constitue une impérieuse nécessité ;

– l'aménagement du réseau à grand gabarit doit être poursuivi (liaisons entre grands bassins fluviaux et interconnexion avec les réseaux des pays voisins) ;

– le tourisme fluvial doit être pris en compte plus que par le passé ;

– tout projet d'aménagement doit étudié systématiquement les articulations possibles entre les multiples fonctions de la voie d'eau (irrigation, énergie hydro-électrique) ;

– effort pour moderniser les bateaux ;

– le transport, quel qu'en soit le mode, doit être évalué à son coût économique et social réel (allusion aux privilèges, budgétaires notamment, dont bénéficie la S.N.C.F., selon les transporteurs fluviaux) ;

– création d'un Centre culturel de l'eau.

Le futur schéma directeur des voies navigables, sous peine de rester un vœu pieux (et combien de vœux pieux ont été prononcés dans ce domaine depuis des décennies, notamment pour Rhin-Rhône !), devra s'intégrer et être repris dans les plans quinquennaux, une loi-programme et les lois de finances successives.

Dans l'immédiat, l'association estime que, dès l'an prochain (et chaque année), il faudrait dégager 150 millions de francs pour l'entretien des canaux, ce qui est prioritaire, et un milliard de francs pour les investissements, notamment sur les voies à grand gabarit.

1,15 milliard ! Cette enveloppe représenterait une multiplication par trois du budget actuel... Les membres de l'Association eux-mêmes ne sont pas assez naïfs pour croire à ce miracle. Ils se contentent de dire que, si le budget de 1982 était reconduit, en francs constants, l'an prochain, il y aurait déjà vraiment quelque chose de changé – en bien – dans les cercles gouvernementaux.

F. GROSRICHARD.

P.T.T.

UNE DÉCISION DE LA COMMISSION *INFORMATIQUE ET LIBERTÉS*

Feu vert pour les factures téléphoniques détaillées

Les abonnés du téléphone recevront bientôt, à leur demande, des factures téléphoniques détaillées leur permettant de vérifier que celles-ci correspondent bien aux communications qu'ils ont effectivement données.

Cette disposition, demandée par les P.T.T. et leurs usagers, va devenir effective après l'avis favorable qui vient d'être donné par la commission *Informatique et libertés*, dont la consultation était nécessaire puisqu'il s'agit de documents informatisés.

Les nouvelles factures comporteront la liste de toutes les communications données par l'abonné avec le jour, l'heure et le numéro de la circonscription demandée. En revanche, les quatre derniers chiffres, qui sont ceux du numéro de l'abonné à qui la communication est adressée, ne paraîtront pas sur la facture.

Il s'agit, a expliqué M. Pierre Bracque, membre de la commission Informatique et libertés, d'éviter de pouvoir reconstituer, à travers ces factures, le « *profil téléphonique* » d'un abonné en connaissant tous ses correspondants. Cette mesure a été prise aussi pour éviter de révéler au sein d'une famille, le cas échéant, les correspondants successifs de chacun de ses membres.

Si, cependant, l'abonné, malgré cette note détaillée, conteste toujours la facture des P.T.T., il pourra consulter les numéros exacts des communications qui lui sont imputées en se rendant à son agence commerciale où il pourra visionner la bande magnétique qui conservera, pendant six mois, le détail complet de ses communications. Passé ce délai, les bandes seront ensuite obligatoirement détruites.

L'objectif du ministère est de satisfaire à la fin de 1983 les trois cent mille abonnés qui ont déjà demandé la formule et qui sont raccordés à un central électronique. Le coût exact de la fourniture de ce nouveau service n'a pas encore été exactement fixé : il devrait être de 10 à 30 F pour deux mois.

Faits et projets

CENTRALE DE GRAVELINES : REJETS GAZEUX INTERDITS

Après les grèves qui ont paralysé la centrale de Gravelines (Nord), l'usine électrique est à nouveau menacée. A la requête du comité anti-pollution de Dunkerque, le tribunal administratif de Lille vient d'annuler l'autorisation de rejets gazeux délivrée à l'entreprise par les ministères de l'industrie, de l'environnement et de la santé, en mars 1979. Les juges ont estimé que l'étude d'impact présenté par E.D.F. à cette occasion était « insuffisante » et ne permettait pas de juger des effets à long terme des effluents radioactifs sur l'environnement et les habitants de la région.

Théoriquement, la centrale devrait donc interrompre ses émanations gazeuses, ce qui la condamne à stopper progressivement ses réacteurs. C'est la première fois qu'un tribunal annule l'autorisation de rejets gazeux délivrée à une centrale nucléaire.

PAYS DE LA LOIRE : OUI A LA CENTRALE DU CARNET

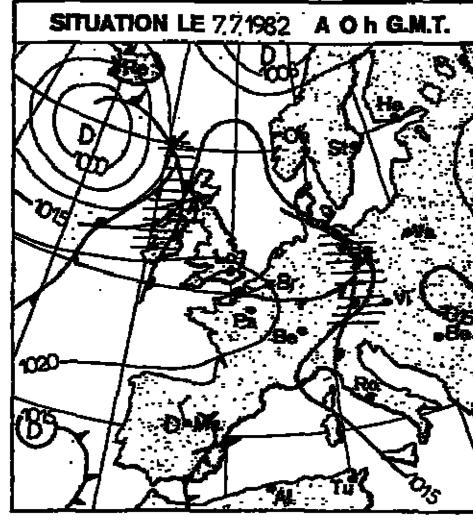
Par 71 voix (opposition et communistes) et 11 abstentions (socialistes) les conseillers régionaux des Pays de la Loire ont exprimé leur préférence pour le site du Carnet (Loire-Atlantique) comme lieu d'installation d'une centrale nucléaire.

Le groupe socialiste a exprimé son abstention par le fait que « *provisoirement, la Basse-Loire a besoin d'emplois et non d'énergie* » et qu'il conviendrait avant toute décision d'élaborer « *un plan régional articulé sur un plan national* ». Selon les socialistes, la centrale utiliserait au mieux, en 1989, 500 emplois locaux et les emplois induits seraient « *inexistants* ».

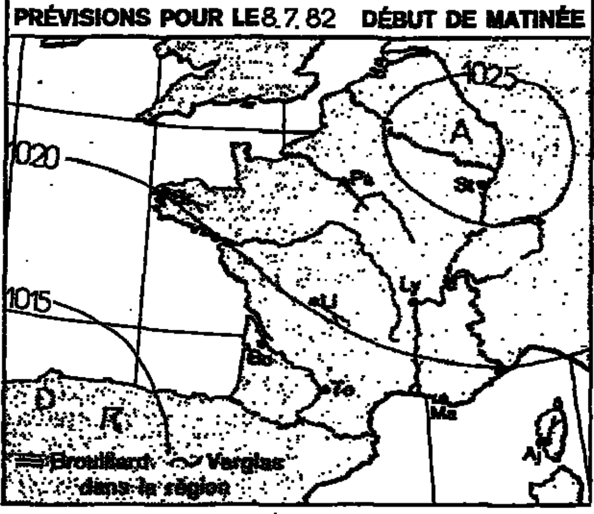
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7.7.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.7.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 juillet à 0 heure et le jeudi 8 juillet à 24 heures :

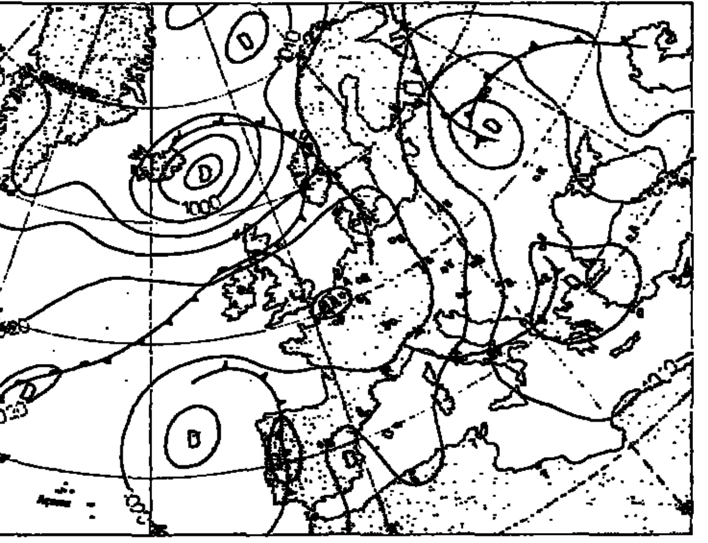
Des masses d'air chaud et sec circulent sur la France tandis que le minimum centré à l'ouest de l'Espagne se déplacera lentement vers le nord-est et apportera une évolution orageuse près des côtes atlantiques.

Jeudi, on observera le matin des nuages bas sur les régions du nord-est, mais ils se dissiperont rapidement, et un beau temps ensoleillé et chaud prédominera sur la France. Cependant, des nuages élevés seront observés sur la Corse. Dans l'après-midi, le temps deviendra lourd et orageux près des côtes atlantiques, et quelques orages isolés éclateront de la Vendée à l'Aquitaine et aux Pyrénées occidentales. Les vents seront faibles, et les températures, *toujours très élevées pour la saison*, seront voisines le matin de 16 °C à 24 °C du nord au sud, et atteindront l'après-midi 23 °C à 40 °C du nord-est au sud-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 juillet à 8 heures, de 1 015,2 millibars, soit 761,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 6 juillet ; le second*, le minimum de la nuit du 6 au 7 juillet) : Ajaccio, 30 degrés ; Biarritz, 24 et 17 ; Bordeaux, 36 et 18 ; Bourges, 31 et 16 ; Brest, 22 et 15 ; Caen, 25 et 13 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 39 et 15 ; Dijon, 30 et 16 ; Grenoble, 34 et 17 ; Lille, 20 et 15 ; Lyon, 33 et 16 ;

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



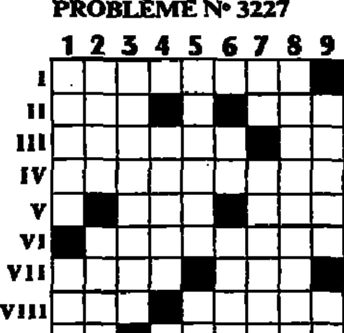
Marseille-Marignane, 34 et 22 ; Nancy, 25 et 13 ; Nantes, 30 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 22 ; Paris-Le Bourget, 26 et 13 ; Pau, 33 et 18 ; Perpignan, 35 et 25 ; Rennes, 29 et 14 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 30 et 13 ; Toulouse, 39 et 22 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 19 degrés ; Amsterdam, 19 et 7 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 21 et 16 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 19 et 8 ; Genève, 32 et 15 ; Jérusalem, 29 et 22 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 24 et 12 ; Madrid, 39 et 19 ; Moscou, 23 et 18 ; New-York, 22 et 20 ; Palma-de-Majorque, 33 et 18 ; Rome, 31 et 20 ; Stockholm, 16 et 11 ; Tozeur, 40 et 25 ; Tunis, 33 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3227



HORIZONTALEMENT

I. Femme souvent étourdie. – II. Amateur de son en émettant un autre dont personne n'est amateur. Où le prix de Pâris rassembla un tiercé séduisant. – III. Infinitif évoquant le présent d'un futur passé. Personnel. – IV. Étoile de faible grandeur parfois visible à l'œil, nue. – V. Telle une œuvre consommée. Peigne. – VI. Ce n'est pas sans bénéfice qu'il échange des livres contre des francs. – VII. Sa surdité n'affecte que l'entendement. Peut qualifier le dada du colonel. – VIII. Artère souvent frappée d'oblitération. Quand on subit leur attaque, il faut songer à sauver sa peau. – IX. Couleur dominante de l'automne. Son pain a cessé d'être celui des pauvres pour devenir celui des snobs. – X. Un tel score est de nature à satisfaire tout le monde et personne. – XI. Séparent l'entrée de la pièce principale.

VERTICALEMENT

1. Trouble parfois les hommes quand elle est bien tournée. Meuble pour grande famille. – 2. Résidence d'une somptueuse niche élevée en l'honneur d'une Diane ayant du chien. Possessif. – 3. Suivre son chemin met à l'abri des poursuites. Touchant à sa fin. – 4. Eboueur auxiliaire des bidonvilles de Rio. Qualifie un bon comme un mauvais goût. – 5. Jouer sur les mots avec un certain détachement. Empressé. – 6. Note. Manifestation d'un caractère de chien. – 7. Spéculateur. Tous ses sommets ne se trouvent pas obligatoirement en haut. – 8. Œuvre de plume dont la couleur varie avec le canard. – 9. Barrage de retenue des eaux du lit. Même en les possédant tous, on n'est pas sûr d'avoir le bon.

Solution du problème n° 3226

Horizontalement

I. Pilleurs. – II. Epoussetė. – III. Ré. Eva. – IV. Scabreuse. – V. Palais. – VI. Age. – VII. Cimon. Rai. – VIII. Ali. Tard. – IX. Confiance. – X. Étoiles. – XI. Ses. Élite.

Verticalement

1. Perspicaces. – 2. Ipéca. Ilote. – 3. Lô. Alaminos. – 4. Lumbago. Fi ! – 5. Es. Rien. Ile. – 6. Usées. Taël. – 7. Revu. Transi. – 8. Stase. Arc. – 9. Sidéré.

GUY BROUTY.

LA MAISON

Bricolage d'été

Les vacances sont le moment privilégié pour mener à bien des travaux d'aménagement. Et, partant, pour acquérir, ou compléter, l'outillage nécessaire.

Pour des travaux de perçage importants, deux nouvelles perceuses ont une puissance de 1 000 watts, facile à maîtriser grâce à l'électronique. Le modèle D 310 E, de Black et Decker, associe à trois vitesses mécaniques un variateur électronique donnant une « plage » de vingt et une vitesses (prix moyen 800 F environ). Sur la perceuse PC 986 ASP, de Peugeot, un module réunit la sélection des vitesses et le maintien de la vitesse de perçage; celle-ci s'affiche en lumineux sur le dessus de l'appareil (prix moyen 875 F environ).

Une gamme d'outillage électrique sans fil, produite par la firme japonaise Makita, permet de travailler au jardin, sur un bateau ou une caravane. Chacun des outils – perceuse-visseuse, visseuse seule, scie circulaire, ponceuse, meuleuse – est vendu avec une batterie et un chargeur (temps de recharge limité à une heure). La capacité de travail sans recharge, de la perceuse-visseuse est de trois cent cinquante trous de 5 millimètres forés dans du bois mi-dur; la scie circulaire effectue une découpe de 20 mètres de long en continu dans un bois mi-dur de 9 millimètres d'épaisseur. Selon les outils, les prix vont de 690 à 890 F environ, avec batterie et chargeur..

Pour des travaux de soudage, le nouveau chalumeau « Chalugaz » de Camping-Gaz International a un brûleur à flamme enveloppante, réglable par volant; une bague de réglage d'air permet le soudage à 1400 °C ou le brasage à 1850 °C. Ce chalumeau fonctionne au butane ou au propane, 150 F environ. L'Air liquide présente un nouveau petit poste de soudage automatique, vendu à moins de 500 F. Ce « Coxynel » atteint 2845 °C par combustion du butane dans l'oxygène sous pression, ce qui permet des travaux de plomberie et de réparation sur tous les métaux usuels. Ses performances sont égales à celles de l'« Oxypack 2845 », sorti précédemment par L'Air liquide, mais avec un peu moins d'autonomie, ses bouteilles de butane et d'oxygène étant plus petites.

Les travaux du bois sont actuellement en tête des activités de bricolage. Dans sa gamme de machines à bois « Fip », Peugeot présente une nouvelle toupie, pour réaliser des moulures, des rainures et des feuillures sur des pièces droites ou chantournées. Cette machine à moteur intégré a un piètement repliable (prix moyen 2 200 F environ). La machine à bois « K 5 », de Kity, groupe sur une table-atelier : une scie circulaire, une dégauchisseuse, une raboteuse, une mortaiseuse et une toupie. Un seul moteur actionne tous les éléments de ce petit atelier de menuiserie, le passage d'une machine à l'autre s'effectuant par déplacement de la courroie d'une poulie à l'autre (6 500 F environ).

Dans le domaine des accessoires, deux produits nouveaux peuvent rendre service aux bricoleurs. Le premier est un détecteur, à la fois de métaux et de courant électrique; utile pour s'assurer, avant de percer un trou dans un mur, qu'à l'emplacement choisi ne se trouve pas une canalisation d'eau, de gaz ou d'électricité (« Seecker 1 », Bothoa électronique, 150 F environ). Le second appareil est un décapeur thermique (Black et Decker, 300 F environ); ressemblant à un sèche-cheveux, il souffle un air à 580 °C qui permet de décaper par ramolissement des surfaces revêtues de peinture à l'huile. Cet air chaud accélère également le séchage des peintures ou de certaines colles.

JANY AUJAME.

★ **Pour obtenir les points de vente des appareils cités, on peut s'adresser aux fabricants :**

– Black et Decker, Le Palsy, 69570 Dardilly. Tél. : (7) 835-70-70.

– Peugeot, 66, avenue François-Arago, 92003 Nanterre. Tél. : 780-72-17.

– Makita-France, 2, allée des Performances, Z.I. des Richardets, 93162 Noisy-le-Grand. Tél. : 304-96-10.

– *Camping-Gaz International*, 16, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris. Tél : 343-04-09.

– L'Air liquide, 75, quai d'Orsay, 75321 Paris Cedex 07. Tél. : 555-44-30.

– Kitty, B.P. 39, 67240 Bischwiller. Tél. : (88) 63-06-66.

– Bothoa électronique, Nidolères Tresserre, 66300 Thuir. Tél. : (68) 83-13-62.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 juillet 1982 :

DES DÉCRETS

- Portant abrogation du décret du 12 mai 1981 modifiant le décret du 28 août 1969 portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières, d'architecture et d'espaces protégés et du décret du 12 août 1981 reportant sa date d'entrée en vigueur.
- Modifiant le décret du 6 avril 1982 relatif à l'organisation et au fonctionnement des commissions instituées par le titre 1er de la loi du 6 janvier 1982 portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés.
- Portant création du conseil supérieur du médicament.
- Portant abrogation du décret du 12 mai 1981 portant création de la commission départementale des sites et de l'environnement et relatif à la commission supérieure des sites et du décret du 12 août 1981 reportant sa date d'entrée en vigueur.

PARIS EN VISITES

VENDREDI JUILLET

« Musée de la Chasse et de la Nature », 15 heures, 60, rue des Archives, Mme Bachelier.

« Balzac en sa demeure de Passy », 15 heures, 47, rue Raynouard, Mme Bouquet des Chaux.

« La Maison de Marie Touchet et l'îlot Beauvais », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hulot.

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité, Mlle Leclercq.

« La Basilique Saint-Denis », 15 heures, métro Saint-Denis, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures, statue Louis XIII, place des Vosges (Approche de l'art).

« Palais de justice », 15 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« Le Panthéon », 15 heures, devant l'entrée, Mme Moutard.

« La Franc-Maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Impressionnistes », 15 h 15, entrée du Musée du Jeu-de-Paume, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La campagne parisienne », 15 heures, métro Plaisance (Paris et son histoire).

« Du cloître des Billettes à l'église des Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

VIVRE A PARIS

DES TAXIS RENSEIGNENT LES TOURISTES. – L'Office de tourisme de Paris vient de recevoir de la préfecture de police l'autorisation de confier des documents touristiques (listes d'hôtels, de restaurants, etc.) aux quinze mille chauffeurs de taxi parisiens, à charge pour ceux-ci de les distribuer à leurs passagers.

Un autocollant comportant les numéros de téléphone sur lesquels vingt-quatre heures sur vingt-quatre l'Office de tourisme diffuse des informations loisirs en français, en anglais et en allemand, sera posé sur l'une des vitres arrière de chaque voiture.

La distribution des documents est assurée par l'intermédiaire des sept syndicats et chambres syndicales représentant la profession.

★ **Office de tourisme de Paris, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 723-61-72. Informations loisirs : en français, 720-94-94 ; en anglais, 720-88-98 ; en allemand, 720-57-58.**

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES PENDANT LES VACANCES. – La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne informe les familles que l'ensemble de ses services seront fermés au public les samedis jusqu'au 18 septembre inclus, c'est-à-dire pendant la période des congés d'été.

Cette mesure concerne les services d'accueil, les guichets du siège et des unités de gestion, ainsi que les centres de diagnostic et de soins et les cliniques dentaires.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

L'investissement est étouffé par le niveau des taux d'intérêt

souligne l'O.C.D.E. dans ses « Perspectives économiques »

***« Une reprise de l'activité économique paraît actuellement s'amorcer en Europe et au Japon et semble devoir intervenir prochainement en Amérique du Nord » ;* mais cette reprise risque de ne pas être durable, si l'investissement ne lui emboîte pas le pas « sans tarder », indiquent les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leurs *« Perspectives économiques »* pour les dix-huit prochains mois.**

Le produit national brut des vingt-quatre pays membres de l'Organisation du château de la Muette pourrait s'accroître — en taux annuel — de 2,3 % au cours du deuxième semestre de 1982, après avoir diminué de 0,5 % de janvier à juin. Cette reprise, provenant pour l'essentiel d'un redressement de la consommation et d'une reconstitution des stockes, se confirmerait l'an *prochain, le P.N.B. pouvant* augmenter de 2,5 % durant les six premiers mois de 1983 et de 3 % de juillet à décembre.

Ainsi, la croissance serait de 0,5 % pour l'ensemble de cette année, et de 2,5 % l'an prochain. Des différences importantes d'évolution seraient toutefois enregistrées entre les pays : en Europe, le P.N.B. progresserait de 1,5 % en 1982, et de 2,5 % en 1983 ; aux Etats-Unis, il diminuerait de 1,5 % cette année pour augmenter de 2,3 % l'an prochain ; au Japon, il s'accroîtrait respectivement de 2 % et 4 %.

Cependant, la hausse des prix à la consommation reviendrait à un seul chiffre (13 % en 1980 et 11 % en 1981), de 8 % au premier semestre de 1982 à 7,5 % au deuxième semestre de 1983 - avec des écarts très forts d'un pays à l'autre, (de 1 à 3 pour les sept grandes nations industrialisées). En revanche, le chômage s'aggravera probablement, indiquent les experts, touchant près de 32 millions de personnes durant les six premiers mois de l'an prochain (29,3 millions de janvier à mars 1982 et 24,4 millions pour la même période de 1981) pour se maintenir à ce niveau pendant le reste de l'année.

Le taux de chômage se situerait à la fin de l'année prochaine à 9 % de la population active contre 7,5 % à la fin de 1981. En Europe, ce taux, qui a augmenté tous les ans depuis 1974, atteindrait même 10,5 % (12,5 % au Royaume-Uni, 10 % en Italie, 8,5 % en France, 7,3 % en R.F.A.), soit 17,5 millions de personnes. Le chômage des jeunes s'aggraverait, le taux pouvant dépasser 19 % à la fin 1983 (18,5 % pour les sept grands pays industrialisés contre 17,5 % en 1982). Enfin, la durée du chômage a tendance à s'accroître alors qu'actuellement en Europe un tiers environ des chômeurs sont sans emploi depuis au moins six mois.

Ces prévisions sont fondées sur une absence de changement des politiques économiques, des taux de change et des prix en dollars du pétrole. Ayant été établies avant le 24 mai 1982, elles n'incorporent pas les effets de l'appréciation du dollar et du réajustement des monnaies européennes.

Face à la montée du chômage, liée en grande partie à tout une série de rigidités structurelles accumulées au cours des précédentes décennies et mises à nu par le double choc pétrolier, les experts de l'O.C.D.E. estiment dans leur préface que la *« tâche prioritaire »* des responsables de la politique économique est, peut-être, aujourd'hui d'*« améliorer les perspectives des entreprises »*. Il s'agit de *« créer les conditions d'un réveil de l'investissement... qui n'a guère donné jusqu'à présent les signes d'un redressement suffisant pour que la reprise économique puisse se poursuivre sur sa propre lancée »*. Toutefois, ajoutent les experts, *« avec des taux d'intérêt élevés et qui, dans l'hypothèse de politiques inchangées, le resteront, tout mouvement de redémarrage des investissements des entreprises semble devoir être étouffé »*. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de baisse générale de ces taux, concluent-ils *« la situation comportera manifestement des risques »*.

Aggravation du chômage dans les pays membres de l'O.C.D.E.

24 pays membres	1981	1982	1983
P.N.B. (variation en %)	1,2	0,5	2,5
Chômage (en % population active)	7,2	8,5	9
Prix (variation en %)	9,6	8,3	7,5
Balance courante (en milliards de dollars)	— 28,7	— 15,3	— 20,3

Ces prévisions ont été établies avant le 24 mai 1982 (source O.C.D.E.) avant le réajustement au sein du S.M.E.

Ralentissement de la croissance en France

La reprise économique, amorcée *en France en 1982, devrait* se poursuivre à un rythme moins élevé en 1983, estime l'O.C.D.E. : le taux de croissance, qui se situerait aux alentours de 3 % au second semestre 1982, descendrait à 2,25 % au second semestre 1983.

Dans des projections qui ont été réalisées avant la dévaluation du franc du 12 juin dernier, l'organisation prévoit une modération de la progression de la consommation privée, un redressement progressif des investissements privés et une stabilisation du taux de chômage à un niveau de 8,5 % de la population active entre les deux semestres de 1982 et 1983 (il était de 8,3 % en mai dernier).

Ces prévisions sont marquées par trois facteurs négatifs : la persistance de taux d'intérêt élevés, la médiocrité des résultats financiers des entreprises et la faible progression de la demande mondiale. Le déficit commercial de la France, en légère régression, pourrait atteindre 45 milliards de francs en 1983. Enfin, le rythme de la hausse des prix devrait être supérieur à 11 % en termes annuels d'ici le second semestre 1983. Toutefois, la modification des taux de change risque d'avoir des incidences importantes sur l'évolution de l'inflation et, dans une moindre mesure, sur celle du P.N.B.

Pour réduire le nombre des billets en circulation

UN « MONTESQUIEU » DE 200 FRANCS

Le nouveau billet de 200 F à l'effigie de Montesquieu (1689-1755), destiné à remplacer en partie celui de 100 F, dont l'abondance est jugée trop importante par la Banque de France, est mis en circulation à partir du mercredi 7 juillet.

Ce billet, d'un format intermédiaire entre les coupures de 100 et 500 F, et de couleur vert-jaune, comporte au recto un portrait de l'écrivain, ses armoiries, une représentation allégorique de la Loi, et des armoiries imaginaires symbolisant la justice et les sciences. Au verso, sont reproduits le même portrait qu'au recto, la statue de Sylla, rappelant une œuvre de l'écrivain, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et le château de Labrède, sur un fond de style persan.

Cette coupure, tirée à cent-quarante millions d'exemplaires pour 1982, et dont le coût de fabrication unitaire est de 80 centimes, sera également disponible dans les distributeurs automatiques de billets : à partir de septembre et d'ici à la fin de l'année, 60 % des trois mille sept cents appareils actuellement en service y seront adaptés.

● *L'UNAF pour le relèvement de 7,5 % des allocations familiales au 1er novembre.* — L'Union nationale des associations familiales (UNAF) a demandé, mardi 6 juillet, que l'augmentation de 7,5 % des prestations familiales prévue pour le 1er janvier 1983 soit avancée au 1er novembre, à la sortie de la période du blocage.

AFFAIRES

NÉGOCE DES VINS

La maison bordelaise Calvet est rachetée par les brasseries britanniques Whitbread

Le groupe britannique de brasseries Whitbread a racheté la maison Calvet, bien connue dans le négoce du vin de Bordeaux et, également, de Bourgogne. Cette maison, avec ses 150 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, dont la moitié à l'exportation, vient au quatrième rang des grands négociants girondins, après Castel (le plus gros, 800 millions de chiffre d'affaires) ; Barton et Guestier ; Cordier, La Bergerie (baron Philippe de Rothschild et son mouton-cadet) ; à égalité avec Dourthe-Kressmann. Premier exportateur français de vins fins au Japon, elle est également bien implantée au Canada, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

C'est l'un des derniers bastions du négoce traditionnel et familial, établi depuis longtemps quai des Chartrons à Bordeaux, qui passe ainsi en des mains étrangères. Avant lui, Barton et Guestier fut racheté par le groupe canadien Seagram, tandis que les Britanniques John Holt et Bass-Charington (autre brasseur) prenaient le contrôle des maisons Eschenauer et Alexis Liching, et que Delor (disparu depuis) était acquis par Allied Breweries (encore des brasseurs d'outre-Manche). Il y a peu de temps, Dourthe-Kressmann est entré dans le giron de la firme néerlandaise Dowe-Eggbert, le cognac Remy-Martin reprenant, une fois n'est pas coutume, le contrôle de la maison De Luze au papetier britannique Bowater.

La grande crise de 1973-1974, qui vit la chute du cours des vins, exagérément gonflé les années précédentes, surtout en 1978, avait déjà fortement ébranlé le négoce traditionnel. La célèbre famille Cruse, venue du Danemark au début du dix-neuvième siècle, affectée, au surplus, par un scandale sur le coupage des vins blancs suivi d'un procès pour fraude, dut vendre d'abord son château Pontet-Canet, puis, en 1969, céder sa maison de commerce à la Société des vins de France. La maison Ginestet, le couteau sous la gorge avec un découvert bancaire de 60 millions de francs, finit par mettre aux enchères Château-Margaux, acquis par feu André Mentzelopoulos, pour le compte de la Société Felix-Potin, puis se vendit elle-même à M. Jacques Merlant (maison Bernard Taillan).

Quant à la maison Calvet, son passage sous contrôle du groupe Whitbread, avec ses 8 milliards de *chiffre d'affaires, ses chaînes de* « pubs » et son réseau international, n'est pas considéré par ses dirigeants, MM. Jean et Hubert Calvet, comme uniquement une opération financière. Les capitaux familiaux ne suffisant plus à financer les stocks, le vieillissement des vins, la promotion des marques à l'étranger et les coûts élevés de la prospection, notamment aux Etats-Unis, il convenait *de se faire relayer par un* groupe puissant. Tel est le sens de cette opération, initiée par Drouot Etudes Financières et Investissements, et qui montre qu'en France l'industrie agro-alimentaire ne sait pas toujours, ou parfois ne peut pas valoriser ses produits à l'étranger, faute de moyens ou faute de réseaux.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,9750	6,9800	— 60	— 40	— 150	— 110	— 450	— 330
$ can.	5,3865	5,3915	— 135	— 105	— 285	— 240	— 765	— 645
Yen (100)	2,6879	2,6910	+ 175	+ 190	+ 335	+ 360	+1010	+1070
DM	2,7728	2,7765	+ 130	+ 145	+ 250	+ 280	+ 750	+ 815
Florin	2,5135	2,5160	+ 120	+ 130	+ 230	+ 250	+ 675	+ 725
F.B. (100)	14,5130	14,5295	— 80	+ 20	— 250	— 95	—1030	— 595
F.S.	3,2624	3,2670	+ 280	+ 305	+ 540	+ 575	+1430	+1525
L (1 000)	4,9454	4,9510	— 240	— 200	— 495	— 435	—1610	—1460
£	11,9063	11,9200	+ 175	+ 240	+ 335	+ 440	+1285	+1450

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 1/4	8 7/8	9	9	9 1/8	9 1/4	9 3/8
$ E.-U.	15 1/8	15 3/8	15 7/16	15 9/16	15 11/16	15 13/16	16 1/8	16 1/4
Florin	8 1/2	9	8 3/4	8 7/8	8 13/16	9	9 1/4	9 3/8
F.B. (100)	13	15	14 1/2	15 1/4	15	15 3/4	15 3/4	16 1/2
F.S.	2 1/2	3	4 1/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2	5 3/4	5 7/8
L (1 000)	18	20	19 1/2	20 1/4	20	20 3/4	21 1/4	22
£	12 5/8	12 3/4	12 11/16	12 13/16	12 11/16	12 13/16	12 3/4	12 7/8
F. français	14 3/4	15 1/8	14 5/8	15	15 1/4	15 5/8	17 3/8	17 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

M. DELORS : sans stratégie de sortie le blocage ne sert à rien

M. Jacques Delors a affirmé mardi qu'un blocage des prix et des revenus *« sans stratégie de sortie ne sert à rien »* et que c'est seulement au terme d'un programme de dix-huit mois que le gouvernement *« peut espérer maintenir le pouvoir d'achat de la grande majorité des Français »*. Cette stratégie, a expliqué le ministre de l'économie devant le Conseil économique et social, visera à encadrer à la fois l'évolution des salaires et celle des prix.



Pour les salaires, M. Delors compte sur une prédétermination dans les secteurs public et privé grâce à des contrats négociés qui associeront leur évolution à celle de la productivité et au partage du travail.

En ce qui concerne les prix, le ministre rencontrera à partir du 15 juillet les organisations professionnelles.

S'exprimant devant la commission sénatoriale des finances, M. Delors a, d'autre part, estimé que la sortie de la crise dépendra en grande partie de la capacité de la nation à faire preuve de solidarité. Il a toutefois souligné que *« l'effort de solidarité par une croissance rapide des prestations sociales ne pourrait pas être poursuivi au même rythme »*. La solidarité, a-t-il ajouté, devra donc *« se manifester sous des formes nouvelles et devra prendre appui sur un consensus national pour la compétitivité et contre l'inflation »*.

● *Le déficit du budget de l'Etat.* — Apportant une précision au déficit du budget de l'État tel qu'il a été enregistré depuis de début de l'année (*le Monde* du 7 juillet), le ministère du budget souligne que le déficit se situait *« autour de 40 milliards de francs »* au 31 mai dernier, compte tenu des avances sur recettes que l'Etat consent aux collectivités locales et qui s'élèvent à plus de 34,14 milliards de francs.

● *L'indice des prix calculé par la C.G.T.* s'est accru de 0,5 % en juin, ce qui représente depuis le 1er janvier 1982 une augmentation de 6,7 %. En un an, par rapport au mois de juin 1981, la hausse a atteint 15,1 %, indique la C.G.T.



SOCIAL

La C.G.T. demande l'ouverture de négociations chez Peugeot

En adressant un avertissement très clair à Peugeot, le leader cégétiste de la métallurgie, M. Sainjeon, a démontré notamment qu'après les conflits Renault à Flins, Citroën à *Aulnay, Talbot à Poissy, c'est bien* tout le secteur de l'automobile qui est visé par l'action de la C.G.T. pour le changement.

Quatre enjeux de taille sont lancés : les salaires, les cadences, la formation et le droit d'expresssion *des salariés.*

La recommandation de M. Dupeyroux chez Citroën puis chez Talbot modifie le système d'évolution des salaires et place Peugeot dans une position délicate. A la différence du professionnel P 1, qui peut espérer *devenir P 2, de l'employé* ou du cadre qui peut gravir les échelons de la grille des rémunérations, la majorité des O.S. n'ont aucune garantie de promotion salariale, et même d'informations sur la feuille de paie du voisin. En décidant d'accorder *des promotions* à *l'ancienneté* au bout de cinq à huit ans, selon les sociétés, les accords Renault puis les recommandations Citroën et Talbot ont enfin donné à l'« *ouvrier robot* » une petite chance de ne pas rester O.S. à vie. Sur 2 200 ouvriers classés à *l'indice 160, plus de la moitié* passeront à l'indice 165 à l'automne chez Talbot. Cette modification bouscule le jeu de quilles de Peugeot puisque à Sochaux, 16 321 ouvriers sont à l'indice 155. La C.G.T. a donc mis les points sur les i : *« Si la direction n'envisage pas de discuter, elle peut connaître des difficultés sérieuses car les ouvriers de Peugeot ne peuvent pas avoir moins que chez Talbot. »* L'avertissement est donc net : en cas de refus de négocier, rendez-vous est donné en septembre. Il concerne la firme automobile, mais aussi de nombreux chefs d'entreprise et le gouvernement. Car les revendications justifiées de la C.G.T. sur la promotion des O.S. pourraient remettre en cause, si elles ne sont pas maîtrisées, la politique de régulation des salaires et la nécessité de protéger les fragiles équilibres financiers des sociétés.

Deuxième enjeu : les cadences. En réclamant l'affichage des cadences *dans* les ateliers, *les grévistes* de Renault-Flins, puis de Citroën, voulaient certes un droit à l'information, mais aussi le pouvoir de ralentir la chaîne, dont le rythme est jugé trop élevé. Là encore, la revendication est justifiée, mais peut-elle être satisfaite tout de suite alors que la *concurrence* internationale se durcit ? Toujours est-il que la C.G.T. et ses délégués ont imposé chez Citroën à Aulnay depuis la reprise du travail, une baisse de 30 % des cadences. Mais cette réduction des cadences, si elle devait devenir une rè*gle et s'étendre à d'autres firmes* comme le craint la direction Talbot, où très peu de voitures ont été assemblées lundi et mardi (à peine 15 % de la production normale), risque de mettre en difficulté les firmes automobiles. La C.G.T., as*sure M. Sainjeon, est prête à faire* des propositions pour maintenir la productivité. Encore faut-il que des mots on passe aux actes. Chez Citroën, mais aussi chez Talbot, où une reprise trop lente du travail pourrait remettre encore en question l'application *de la* recommandation, il est urgent que, là aussi, des négociations s'engagent et que les cégétistes acceptent de lier productivité, salaires et emplois.

Troisième enjeu, la formation des *O.S. La* nouveauté introduite par la recommandation chez Talbot, insiste, au-delà des promotions salariales, sur la nécessité d'offrir enfin aux ouvriers la possibilité d'acquérir une formation qui leur donnerait une véritable polyvalence puis le droit à d'autres formations. Un tel processus devrait aussi faciliter leur participation à l'application de nouvelles technologies. Là encore, il s'agit d'un objectif ambitieux et déterminant si l'on veut à la fois mettre fin à la condition des O.S. et rendre les entreprises plus rentables. Mais Talbot peut-il se lancer seul dans cette opération ?

Quatrième enjeu : le droit d'expression des salariés. Devançant les lois Auroux et même les recommandations de M. Dupeyroux, la C.G.T., mais aussi la C.F.D.T., a mis en place chez Citroën et Talbot plusieurs dizaines de délégués d'atelier ou de chaîne.

Faut-il parler d'une génération spontanée ou au contraire réfléchie ? Pour une part, il s'agit de reprendre, au bénéfice de la C.G.T., les acquis de la C.S.L., qui disposait, selon *les cégétistes*, d'un nombre important d'heures de délégation et de collecteurs de cotisations — jusqu'à trois pour deux cent cinquante personnes. Mais le risque est grand de *voir ces délégués, qui ont subi pendant* des années pressions et violences, entretenir, en réaction, un « enthousiame musclé ». Le risque est grand aussi de voir les immigrés et tous les O.S., quelle que soit leur nationalité, faire confiance à un seul syndicat (2), comme jadis ils le faisaient à la C.S.L. et de transformer le délégué de chaîne en simple et unique agent revendicatif contrant l'ascendant du « petit chef ». Mais faut-il comme chez Talbot nier cette réalité ? La mise en place des délégués de chaîne peut être une occasion inespérée, comme le souhaitent certains cégétistes et d'autres syndicats, influencés par les expériences italiennes, d'organiser sur le tas un nouveau dialogue entre les O.S. et la maîtrise. Les expériences menées à l'étranger n'ont certes pas toujours été probantes. Adapté au tempérament français, cet essai pourrait cependant être transformé, mais il suppose que dans les firmes automobiles, les syndicats fassent preuve de réalisme, que la C.G.T. intègre dans son plan — si plan il y a — les données économiques et que les directions se dépêchent d'aider la maîtrise à s'adapter à cette nouvelle situation. Les propositions que constituent les recommandations chez Citroën et Peugeot pourraient être jetées à la poubelle ou aux oubliettes si les directions boudent le changement ou encore si les syndicats se contentent des seules majorations de salaire et réclament tout, tout de suite, en niant la crise ou en refusant d'en expliquer les contraintes aux salariés et en priorité aux immigrés. Nuancées et programmées, les modifications obtenues par les grévistes peuvent constituer une chance pour un secteur condamné au déclin s'il n'améliore pas sa productivité.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Sauf refus écrit d'ici à jeudi soir, exprimé par les syndicats ou la direction, la recommandation sera considérée comme acceptée et ayant la valeur d'un accord.

(2) *« Il n'y a pas de place pour deux* syndicats — C.G.T. et C.F.D.T. », avait déclaré un cégétiste.

Poursuivant ses manifestations

Le S.N.P.M.I. annonce un rassemblement de « dix mille patrons » en septembre

Les petits patrons continuent de manifester leur colère contre le blocage « *Injuste* » des prix et des salaires. *« Au blocage nous répondrons par le blocage »*, a déclaré mardi 6 juillet M. Jacques Tessières, président national délégué du Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.).

Après le blocage des trains à la gare de Bellegarde (Ain), lundi 5 juillet, le blocage des cotations à la Bourse de Paris le lendemain, retardant d'une heure les opérations sur le marché à terme, et le blocage, le même jour, à la gare de Noyal (Ille-et-Vilaine) de la voie ferrée Paris-Rennes, le S.N.P.M.I. poursuivra ses interventions jusqu'au jeudi 8 juillet dans les pays de Loire, la Picardie, le Midi-Pyrénées, la région Rhône-Alpes et le Nord, près de Saint-Quentin (Aisne), pour aboutir le 13 septembre à une manifestation à Paris de « dix mille patrons ».

Mercredi, une quarantaine de manifestants ont bloqué la circulation des trains en gare de Noyon (Oise), interrompant la trafic entre Paris, Lille, Bruxelles et l'Europe de l'Est.

Le syndicat va encourager ses adhérents à ne pas acquitter le point de T.V.A. supplémentaire afin, selon M. Tessières, de constituer *« un trésor de guerre ». « Nous ne sommes plus des vaches à lait mais des fauves blessés qu'il est dangereux d'attaquer »*, a-t-il ajouté. Dans un communiqué, le S.N.P.M.I. souligne qu'*« il manifeste pour obtenir une véritable négociation et qu'il continuera ses actions tant qu'il n'aura pas obtenu satisfaction. »*

● *Détente parmi les cheminots de la Manche*, qui observaient depuis six jours une grève à l'appel de la *C.G.T., au départ du centre de* Saint-Lô (*le Monde* du 7 juillet). Mardi soir 6 juillet, ils ont en effet décidé de libérer la gare et les trois postes d'aiguillage de Folligny (Manche) qu'ils occupaient, et la ligne Paris-Granville a recommencé à fonctionner normalement à partir de 0 heure mercredi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le résultat consolidé de l'exercice 1981 s'élève à 586 millions de francs, au lieu de 556,5 millions de francs en 1980, après prise en charge de 72 millions de francs, du fait des provisions constituées pour la cinquième semaine de congés payés. Sans cette charge supplémentaire, la progression du résultat consolidé par rapport à l'année précédente aurait été d'environ 18 %.

Ces chiffres ne comprennent pas les plus et moins-values à long terme de cession d'actifs, d'un montant net de 55,5 millions de francs (contre 61 millions de francs en 1980).

Du fait de l'augmentation de la provision pour congés payés, le résultat consolidé part groupe se trouve ramené sensiblement au même niveau que l'exercice précédent, soit 403 millions de francs, au lieu de 404 millions de francs.

L'impôt sur les sociétés pris en charge au titre de 1981 par les sociétés intégrées s'est élevé à 770 millions de francs — impôt sur les plus-values non compris (contre 691 millions de francs l'année précédente).

Les amortissements se sont élevés à 1.629 millions de francs (contre 1.565 millions de francs) — non compris la fraction couverte par prélèvement sur les provisions spéciales de réévaluation.

Le total du résultat consolidé global et des amortissements s'élève ainsi à 2.215 millions de francs, contre 2.121 millions de francs en 1980.

La distribution externe prévue au titre de l'exercice représente 55 % du résultat consolidé global, au lieu de 49,5 % l'année précédente.

∴

Le bilan consolidé au 31 décembre 1981 s'élève à 68.217 millions de francs, en augmentation de 15,5 % par rapport au 31 décembre 1980.

Après affectation des résultats de l'exercice, la situation nette part groupe ressort à 5.288 millions de francs, représentant 746,50 F par action.

Les capitaux permanents s'élèvent à 17.075 millions de francs, en regard de valeurs immobilisées d'un montant total de 10.077 millions de francs.

Le dette à long terme — obligations convertibles incluses — représente les deux tiers de la situation nette globale.

Les actifs d'exploitation (effets à recevoir inclus) sont couverts à 94 % par les dettes d'exploitation.

Les disponibilités, prêts à court terme et placements représentent sensiblements le double de la dette finanicère à court terme.



Cofacrédit

Dans sa réunion du 23 juin 1982, le conseil d'administration de Cofacrédit a nommé M. Michel Aussavy président et M. Jean Levoyer directeur général (respectivement directeur général et directeur général adjoint de Factofrance- Heller).

Cofacrédit, établissement financier dont le capital est réparti entre Factofrance-Heller, Coface, B.F.C.E., C.I.C., Crédit du Nord, C.C.B.P. et B.U.E., est spécialisé dans l'affacturage à l'exportation ; sa vocation repose sur deux principes : la spécialisation et l'association de partenaires puissants et représentatifs.

Dans cet esprit, la Coface, dont le rôle est primordial dans le soutien des entreprises exportatrices, a réaffirmé, lors de ce conseil, sa volonté de faire de Cofacrédit un instrument efficace au service des P.M.E.-P.M.I.

TESTUT-AEQUITAS

L'assemblée générale ordinaire de Testut-Aequitas, réunie le 29 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le résultat déficitaire s'élève à 9 671 245 F après dotation de 12 323 855 F aux comptes d'amortissements et aux comptes de provisions.

Cette perte a été affectée par imputation : sur le report à nouveau créditeur de 438 388 F, sur les autres réserves de 1 500 000 F, sur les primes d'émission d'actions de 668 040 F et le solde, soit 7 064 817 F, à un compte de report à nouveau déficitaire.

Dans son allocution, M. Robert Perrier, président de Testut-Aequitas et Trayvou, a rappelé la conjoncture économique maussade qui affecte particulièrement l'industrie du pesage.

Le groupe Testut-Trayvou a décidé d'accélérer sa mutation vers le pesage électronique. Les orientations suivantes ont été retenues :

— Un schéma d'évolution du groupe impliquant une accentuation du regroupement des grandes fonctions techniques, *administratives et financières* aboutissant à une structure opérationnelle commune entre les deux sociétés Testut-Aequitas et Trayvou avec le maintien des spécificités des deux marques dont la réputation est incontestable ;

— Un programme d'investissements pour l'adaptation et la rationalisation des unités de fabrication, le maintien de l'effort de recherche, la sortie de nouveaux matériels, le développement de l'exportation.

La mise en place de ce plan industriel exige naturellement un renforcement des moyens financiers mis à la disposition de l'entreprise.

A cet égard, un plan de financement établi en coopération étroite entre les actionnaires, les organismes publics et bancaires est actuellement négocié. Il comprend un ensemble cohérent de ressources financières nouvelles : apport en capital des actionnaires, réalisation d'actifs, prêts participatifs, crédits à long et moyen terme. Dès l'aboutissement des négociations, les investissements nouveaux seront décidés et graduellement réalisés, complétant les mesures déjà progressivement appliquées.

Les impulsions données par les disponibilités financières, par le plan industriel orienté vers le pesage électronique, créeront un effet bénéfique. L'outil forgé avec persévérance durant la dernière décennie renforcera son efficacité, les sociétés étant dotées des moyens pour atteindre les objectifs.

En ce qui concerne l'activité du groupe en 1982, il a été constaté, après un essoufflement des prises de commandes en début d'année, une certaine reprise sur le deuxième trimestre.

A fin mai 1982, par rapport à fin mai 1981, l'enregistrement des commandes du groupe est en progression de 12,7 %, le chiffre d'affaires de Testut-Aequitas s'élève à 91 159 000 F contre 81 739 000 F, soit plus 11,5 %, et la facturation consolidée des sociétés Testut-Aequitas et Trayvou représente une augmentation de 10 %. Mais cette amélioration du chiffre d'affaires obtenue en partie aux dépens des marges bénéficiaires apparaît insuffisante en volume pour couvrir les charges financières et les frais exceptionnels qui grèvent le premier semestre.

Les prévisions sur le deuxième semestre sont réservées. La faiblesse persistante du marché des biens d'équipement et l'âpreté de la concurrence continuent à entretenir l'expectative. L'application rapide de l'ensemble des dispositions que le président a exposé devrait néanmoins ouvrir, à court terme, des perspectives encourageantes.

L'assemblée générale extraordinaire réunie à la suite de l'A.G.O. a autorisé le conseil d'administration à augmenter, sur ses seules décisions, le capital social jusqu'à 40 millions de francs.

Cette assemblée a également autorisé le conseil à contracter des emprunts participatifs auprès du F.D.E.S. ou autres organismes publics ainsi qu'auprès des banques jusqu'à un maximum de 30 millions de francs.

Ces deux autorisations sont demandées en prévision d'une révision profonde de la situation financière de la société dans le cadre d'un plan de développement important.

BTP

Banque corporative du bâtiment et des travaux publics

M. Alain Treppoz, nommé administrateur général de la Banque corporative du bâtiment et des travaux publics par décret pris en conseil des ministres le 30 juin 1982, a confirmé dans ses fonctions, avec le titre de directeur général délégué, M. Paul Bernard qui était directeur général depuis 1970.

M. Alain Treppoz a, par ailleurs, renouvelé les pouvoirs précédemment détenus par les mandataires de la société.

Le Carnet des Entreprises

• MERLIN-GÉRIN

Le président et les membres du comité de direction du groupe Merlin-Gérin ont le regret de faire part du décès dans sa cinquante-deuxième année, des suites d'un accident de la route, de

RENÉ HEINGUEZ

ingénieur E.E.G., directeur de la division distribution basse tension terminale du groupe Merlin-Gérin.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33

Mobil Oil Française

Société anonyme au capital de 470 988 000 F
Siège social : 20, avenue André-Prothin, 92400 Courbevoie
R.C.S. NANTERRE B 542 031 117
N° de gestion 80 B 299

MM. les actionnaires propriétaires d'actions sous la forme au porteur sont informés que en application de l'article 94-1 de la loi de finances n° 81-1160 du 30 décembre 1981, leurs titres devront revêtir *la forme nominative avant* le 1er octobre 1982.

Une résolution mettant les statuts de la société en harmonie avec la loi a été soumise au vote des actionnaires et adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire du 21 juin 1982.

MM. les actionnaires pourront faire procéder dès maintenant à l'échange de leurs titres en les présentant aux guichets de leur banque ou de la Banque nNationale de Paris, établissement chargé du service des titres de Mobil Oil française et qui procédera à leur mise sous forme nominative.

Selon les dispositions de la loi, à compter du 1er octobre 1982, les actinnaires ne pourront exercer les droits attachés à leurs actions que si celles-ci ont été présentées en vue de leur mise sous forme nominative.

Un décret d'application précisera ultérieurement les conditions et délais dans lesquels les titres qui n'auront pas été convertis seront revendus par la société, le produit de la vente en étant consigné jusqu'à restitution éventuelle aux ayants-droit.

Le conseil d'administration.

MOBIL OIL NORD-AFRICAINE

Société anonyme au capital de 9.922.500 francs
Siège social : 20, avenue André-Prothin, 92400 Courbevoie
R.C.S. NANTERRE B 722 014 859
N° de gestion 80 B 119 32

Messieurs les actionnaires propriétaires d'actions sous la forme au porteur sont informés qu'en application de l'article 94-1 de la loi de finances n° 81-1160 du 30 décembre 1981, leurs titres devront *revêtir la forme nominative avant* le 1er octobre 1982.

Une résolution mettant les statuts de la société en harmonie avec la loi a été soumise au vote des actionnaires et adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire du 21 juin 1982.

Messieurs les actionnaires pourront faire procéder dès maintenant à l'échange de leurs titres en les présentant aux guichets de leur banque ou de la Société marseillaise de crédit, établissement chargé du service des titres de Mobil Oil Nord-africaine et qui procédera à leur mise sous forme nominative.

Selon les dispositions de la loi, à compter du 1er octobre 1982, les actionnaires ne pourront exercer les droits attachés à leurs actions que si celles-ci ont été présentées en vue de leur mise sous forme nominative.

Un décret d'application précisera ultérieurement les conditions et délais dans lesquels les titres qui n'auront pas été convertis seront revendus par la société, le produit de la vente en étant consigné jusqu'à restitution éventuelle aux ayants-droit.

Le conseil d'administration.

Degrémont

Le conseil d'administration s'est réuni le 2 juillet pour faire le point en cours d'exercice sur la marche de la société.

Au cours du premier semestre, certains glissements de délai au niveau des expéditions se sont produits et ont pesé sur les résultats, qui sont franchement mauvais mais à vrai dire peu significatifs à la mi-exercice. La perte comptable ressort à 13,5 MF et serait même chiffrée à 27 MF sans la généralisation à l'ensemble des affaires de la méthode de prise en compte au prorata de l'activité.

Mais il apparaît que le deuxième semestre viendra corriger et probablement compenser ces retards. En sorte que le résultat d'exploitation, avant toute provision nouvelle sur les affaires de Riyadh, devrait être proche de l'équilibre en 1981/82 et se trouver bénéficiaire en 1982/83 si la bonne évolution du carnet de commandes se poursuit dans les prochains mois, ce qu'on a lieu d'espérer. Les performances commerciales ont été en effet comparables a celles de l'an dernier pendant le premier semestre et d'importantes affaires à l'exportation sont suceptibles d'être finalisées avant la fin de l'année.

Malheureusement, le règlement des affaires de Riyadh se prolonge pour des raisons diverses et étrangères à la volonté de la société, qu'il s'agisse de l'arbitrage du litige avec ses sous-traitants ou de l'instruction administrative des dossiers par le client, et cette situation pèse lourdement sur la trésorerie. Malgré l'importance des prêts participatifs déjà consentis par les principaux actionnaires, le montant des frais financiers reste encore à un niveau trop élevé qui freine le rythme du redressement financier.

C'est pourquoi le conseil a décidé de convoquer prochainement une assemblée générale extraordinaire pour solliciter l'autorisation de procéder à un renforcement des fonds propres de la société.

A la clôture de l'exercice, le conseil examinera avec soin le montant de la provision qu'il lui apparaîtra opportun de faire pour lever dans la suite toute incertitude nouvelle en provenance des affaires de Riyadh. Ainsi l'exercice en cours sera-t-il encore une fois en perte et la nouvelle situation nette, déjà inférieure au capital, sera un peu plus entamée. Mais la qualité du carnet des nouvelles commandes enregistrées et les efforts réalisés pour la restructuration de l'entreprise pourront alors porter pleinement leur fruits.



AGENCE HAVAS

Au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'Agence Havas, réunie le 30 juin 1982, au siège de la société, sous la présidence de M. Pierre Nicolay, les actionnaires ont pris connaissance des comptes du groupe : le chiffre d'affaires consolidé a atteint 6,477 milliards de francs (soit + 13,7 % par rapport à l'année précédente).

Le bénéfice net (part du groupe) ressort à 111,2 millions de francs, contre 96,8 pour l'exercice 1980 (+ 14,9 %).

Le chiffre d'affaires de l'Agence Havas est de 1 366,59 millions de francs (+ 9,59 %) et le bénéfice net est de 58,47 millions de francs contre 36,93 millions de francs pour l'exercice précédent (+ 58 %).

L'assemblée générale ordinaire a voté la distribution d'un dividende de *12,50 F, assorti d'un avoir fiscal* (impôt déjà payé au Trésor) de 6,25 F (soit + 25 % à structure comparable) qui selon la décision du conseil d'administration sera mis en paiement le 30 juillet 1982.

COFACE

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 29 juin 1982 sous la présidence de M. Francis Grangette a approuvé les comptes de l'exercice 1981, qui se soldent par un bénéfice d'exploitation de 41 878 802 francs contre 27 362 707 francs pour l'exercice précédent. Ces chiffres ne se rapportent qu'à l'activité privée de la compagnie, qui s'exerce sur les exportations de biens de consommation, de semi-produits ou d'équipements de série qu'elle garantit pour son propre compte au titre du risque commercial d'insolvabilité. Il y a lieu de noter que ces résultats sont imputables dans leur quasi-totalité (39 796 883 francs) aux produits financiers des réserves et provisions constituées antérieurement par la COFACE.

Dans son allocution à l'assemblée générale, le président a précisé que le montant des exportations de marchandises assurées a progressé à un rythme plus rapide (22 %) que celui de l'ensemble des exportations françaises (17 %) et que la gestion de l'assurance-crédit pour le compte de l'État s'était rapprochée de l'équilibre, après plusieurs années de déficit. Il a par ailleurs indiqué les objectifs prioritaires qu'il assignait à la COFACE : intensifier sa présence régionale, améliorer son informatisation et simplifier ses procédures et sa gestion afin de mieux répondre au nombre et surtout à la complexité croissante des opérations de garantie qu'elle doit traiter.

L'activité du court terme, y compris les procédures gérées pour le compte de l'État, a été marquée par une augmentation de plus de 6 %) du nombre des polices, la progression la plus marquante étant celles des polices A.C.S., formule plus particulièrement destinée aux P.M.E. Le montant total des exportations garanties par polices court termes en 1981 s'élève à 85 milliards de francs contre 69 milliards en 1980.

Leur répartition géographique fait apparaître, comme les années antérieures, la prédominance du Marché commun et de l'Europe occidentale, qui représentent 51 % du total.

Leur ventilation sectorielle place en tête la branche de la sidérurgie et des métaux, avec 18,2 % des exportations garanties, suivie de l'automobile (17,4 %), de la chimie-pharmacie (10,3 %) et du matériel mécanique et de l'outillage (8,5 %).

Les règlements nets d'indemnités sur polices court terme (récupérations déduites) ont diminué de 37 %, revenant de 523 millions de francs en 1980 à 327 millions en 1981.

En moyen et long terme, la compagnie gère pour le compte de l'État les garanties individuelles accordées aux exportateurs de biens d'équipement hors série, de grands ensembles, de marchés de travaux publics et de services. Le montant des nouveaux contrats couverts en 1981 (part transférable seule) s'est élevé à 129 milliards de francs contre 90 milliards en 1980, soit une augmentation de 43 %. Quatre secteurs sont principalement à l'origine de cette évolution : les ensembles industriels, les installations énergétiques, l'aménagement du territoire et le matériel naval et aéronautique.

L'analyse de la répartition géographique des nouveaux contrats garantis au cours de l'année 1981 met en évidence la prépondérance habituelle des pays en voie de développement, avec toutefois une augmentation de la part des pays industrialisés (grâce en particulier aux progrès réalisés en Amérique du Nord), un accroissement sensible des garanties sur l'Extrême-Orient et une diminution de la part des pays de l'Est.

Le montant des encours garantis, c'est-à-dire le montant restant dû sur les contrats conclus bénéficiant d'une police ou d'une promesse de garantie, est passé de 290 milliards de francs à 380 milliards.

Les règlements nets d'indemnités versées au titre de l'assurance-crédit et des garanties annexes sur les polices moyen et long terme se sont élevés (récupérations réduites) à 1 764 millions de francs contre 2 314 millions en 1980 ».

Si l'on considère l'ensemble des activités d'assurance-crédit, le montant des livraisons effectuées dans l'année au titre de contrats garantis par la COFAC s'élève à 178 milliards de francs, ce qui représente 32 % des exportations françaises de 1981, soit un taux de couverture voisin de celui des années précédentes. Pour apprécier ce taux, il y a lieu de remarquer que la moitié des exportations françaises sont effectuées au comptant.

Le taux de couverture est de l'ordre de 22 % pour les contrats garantis en court terme, qui représentent un montant d'exportations de 85 milliards de francs. Il atteint 60 % pour les contrats garantis en moyen terme. Les livraisons effectuées au titre de ces contrats ont atteint en 1981 un montant de l'ordre de 93 milliards de francs auquel il convient d'ajouter environ 12 milliards de prestations non reprises en statistiques douanières et correspondant à des services ou marchés de travaux à l'étranger.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

6 juillet

Les P.M.I. manifestent et retardent les cotations

« Le blocage des prix = faillites = chômage. » *De grandes banderoles portant cette inscription ont été déployées mardi sur les grilles de la Bourse vers midi, tandis qu'une centaine de manifestants se ruaient à l'intérieur du bâtiment pour y lancer des pétards et y allumer des bombes fumigènes. En même temps, des milliers de tracts ont été distribués faisant valoir les droits des patrons et accusant les pouvoirs publics d'ingérence dans l'entreprise, d'être* « porteur de rêves irréalistes », « d'irresponsabilité et d'intolérance ». *De ce fait, la séance n'a pu commencer à l'heure dite. Les manifestants s'étant retirés vers 13 h 10, les premières cotations n'eurent lieu qu'à 13 h 50 à terme et pour les actions seulement. Et encore, après de très vives discussions avec le personnel qui refusait de reprendre le travail, jugeant insuffisantes des conditions de sécurité, reprochant aux autorités de ne pas avoir fait appel à la police.*

Bref, la plus belle confusion régna. Mais des cours s'inscrivirent quand même à la corbeille et sur les différents groupes. La plupart des offres n'ayant pas été enregistrées et les investisseurs institutionnels se trouvant à peu près seuls en selle, d'assez nombreuses hausses furent répertoriées, et, à 14 h 20, dix minutes en principe avant l'heure de la clôture habituelle, l'indicateur instantané enregistrait une progression voisine de 0,7 % mais sans grande signification.

La devise-titre s'est traitée entre 8,44 F et 8,48 F, contre 8,39 F–8,50 F.

Baisse de l'or à Londres : 313,10 dollars l'once, contre 315,25 dollars.

A Paris, le lingot s'est traité à 68 700 F (inchangé) et le napoléon à 599 F (– 1 F).

NEW-YORK

Hésitant

Reprenant son activité après un long week-end consacré à l'« *Independence Day* », le marché est resté très hésitant.

La séance a été marquée par de nombreuses baisses, notamment dans les secteurs de la sidérurgie, de l'automobile et de la chimie, et l'indice Dow-Jones des valeurs *industrielles s'est redressé peu avant la fin* de la séance pour refléter une hausse (1,91 point) et s'établir à 798,90 points.

Les perspectives peu encourageantes, en termes de taux d'intérêt, continuent à peser sensiblement sur la cote et, à cet égard, les économistes de « *Dow Jones and Co* » estiment que les taux ne devraient pas varier sensiblement pendant le restant de l'année en cours. Pour l'instant, seule l'U.S. Trust Co a pris la décision d'abaisser son taux qu'elle consent aux courtiers, pour le ramener de 15 3/4 % à 15 1/2 %.

Conséquence directe de la contraction de la masse monétaire annoncée par la *Réserve Fédérale* (2,2 milliards de dollars pour la période du 17 au 23 juin), les taux de rendement des bons du trésor ont marqué un fléchissement lors de la dernière adjudication en date intervenue mardi 6 juillet. Les 5,3 milliards de dollars de bons à trois mois ont été placés à un taux de rendement moyen de 12,806 % contre 13,269 % lors de la mise aux enchères du 28 juin dernier tandis que le volume des bons à *six* mois, d'un montant identique, a été assorti d'un taux de 12,976 % contre 13,419 %.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 6 juillet
Alcoa	22 1/4	23
A.T.T.	50 1/4	50
Boeing	15 3/8	15 1/2
Chase Manhattan Bank	40 1/8	38 3/4
Du Pont de Nemours	33	33
Eastman Kodak	72 3/8	73
Exxon	27 1/8	26 7/8
Ford	22 1/4	22 3/8
General Electric	63 1/2	64
General Foods	37 3/8	37 5/8
General Motors	43 7/8	44 1/8
Goodyear	24 3/8	24
I.B.M.	60	60 3/4
I.T.T.	23 1/2	23 5/8
Mobil Oil	21 3/4	21 1/2
Pfizer	54 5/8	53 7/8
Schlumberger	35 3/4	36 7/8
Texaco	28 1/2	28 3/8
U.A.L. Inc.	17 3/8	17 3/8
Union Carbide	42	41 1/2
U.S. Steel	18 3/8	18
Westinghouse	25 1/2	25 1/2
Xerox Corp.	31 3/8	31 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NOVOTEL/J. BOREL INTERNATIONAL. — Les autorités boursières (Commission des opérations de Bourse, Compagnie des agents de change) et les pouvoirs publics (ministère de l'économie et des finances, commission de la concurrence) ayant donné le « feu vert » à l'offre publique d'échange des actions et obligations convertibles de Jacques Borel International (*J.B.I.*) contre des titres, à *émettre*, de la société Novotel S.I.E.H., la Chambre syndicale des agents de change a publié mardi 6 juillet le texte de cette O.P.E.

Reprenant les modalités de l'offre qui avaient été déposées le 11 juin dernier, ce volumineux document offre la possibilité aux détenteurs d'actions J.B.I. :

— soit d'échanger leurs titres sans limitation contre des actions Novotel à émettre à raison de trois actions Novotel pour vingt-trois actions J. Borel International ;

— soit, dans la limite de 50 % du capital de J.B.I., d'échanger une action J. Borel contre une obligation convertible Novotel, à émettre, au prix nominal de 180 F, jouissance du 1er juillet 1982 et assortie d'un intérêt de 11,5 %.

Ce communiqué appelle un certain nombre de remarques, la première d'entre elles étant que la cotation des titres J.B.I., suspendue depuis le 29 juin dernier, fera l'objet « *d'un avis ultérieur* ». Par ailleurs, il est précisé, au détour d'un paragraphe, que « *la société Novotel a décidé de présenter une demande d'admission à la cote officielle des actions composant son capital* ». A l'heure actuelle, le titre Novotel S.I.E.H. est simplement inscrit au « *hors-cote spécial* », l'antichambre du marché officiel, ce qui laisse planer *un doute sur sa négociabilité* dans le cadre de l'offre publique d'échange. Décidé à pallier cet inconvénient, Novotel demande son admission au marché officiel, celle-ci devant en principe *intervenir avant l'assemblée générale* extraordinaire qui devrait, éventuellement, entériner le projet de fusion J. Borel/Novotel.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	5 juillet	6 juillet
Valeurs françaises	99,5	–
Valeurs étrangères	104,6	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,3	–

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 juillet .... 15 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 juillet	7 juillet
1 dollar (en yens)	257,	258,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 JUILLET

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 858	6 893	6 710	7 080
Allemagne (100 DM)	277 500	277 510	269	283
Belgique (100 F)	14 516	14 529	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	251 020	251 100	245	257
Danemark (100 krd)	80 300	80 280	77	83
Norvège (100 k)	108 100	108 380	108	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 898	11 897	11 550	12 260
Grèce (100 drachmes)	9 870	....	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 940	4 944	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	325 660	325 500	313	331
Suède (100 krs)	111 900	112 100	107	114
Autriche (100 sch)	39 440	39 440	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 155	6 167	6 050	6 500
Portugal (100 esc.)	8 140	8 180	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 360	5 332	5 190	5 460
Japon (100 yens)	2 672	2 678	2 580	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	69000	68800
Or fin (en lingot)	68700	68700
Pièce française (20 fr)	600	599
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	487	499
Pièce latine (20 fr)	462	478
Souverain	580	580
Pièce de 20 dollars	2600	2600
Pièce de 10 dollars	1330	1350
Pièce de 5 dollars	700	.....
Pièce de 50 pesos	3040	3010
Pièce de 10 florins	601	500

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Gazoduc euro-sibérien

LES SOVIETIQUES ADOPTENT UNE ATTITUDE DE FERMETE A L'EGARD DES INDUSTRIELS EUROPEENS

Moscou (Reuter). — Débrouillez-vous pour fournir dans les délais prévus, ou payez les indemnités de retard. Tel est en substance le discours tenu par les autorités soviétiques aux entreprises européennes qui ont enlevé le contrat pour la construction du gazoduc euro-sibérien.

Ces sociétés doivent donc trouver les moyens de tourner l'embargo décidé le mois dernier par Washington et frappant les équipements, essentiels au projet, fabriqués sous licence américaine, précise-t-on de source commerciale à Moscou.

Une importante délégation du groupe ouest-allemand A.E.G.-Telefunken, dont le contrat de 280 millions de dollars prévoit la fourniture de turbines, a entamé, le 6 juillet à Moscou, des négociations avec les responsables soviétiques.

La firme italienne ENI poursuit des discussions séparées. Les sociétés John Brown (Grande-Bretagne), Mannesmann (R.F.A.), Creusot-Loire et Alsthom-Atlantique (France) ont envoyé des délégations à Moscou.

Les soviétiques ont fait savoir aux industriels occidentaux qu'ils étaient prêts à utiliser du matériel fabriqué en U.R.S.S. pour terminer le gazoduc dans les délais prévus, soit avant la fin de l'année prochaine.

Ils ont également laissé entendre qu'ils pourraient acheter des turbines à d'autres firmes européennes n'utilisant pas de technologie américaine.

LA GRÈVE A AIR FRANCE ET A U.T.A.

Pas de réduction automatique de la durée du travail des navigants

déclare le ministère des transports

Le Syndicat du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) a confirmé le préavis de grève qui affectera les vols d'Air France, les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 juillet prochains. Il a ce mercredi matin informé, sans préavis, la direction de la compagnie privée U.T.A. d'une grève qui a débuté ce 7 juillet à 7 heures et se terminera le 9 juillet à 4 heures.

La direction d'Air France déclare qu'elle pourra assurer environs les deux tiers de ses vols long-courriers et 60 % de ses vols moyens-courriers. La direction de l'UTA indique, elle, qu'elle « *a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer la totalité de ses vols* »...

Dans un communiqué publié le 6 juillet, le ministère des transports « *regrette* » que le syndicat « *ait cru devoir prendre l'initiative de mouvements de grève sans préavis et, dans le cas d'Air Inter, en période de départs en vacances* ». « *Persévérer dans une telle attitude* », ajoute le ministère, « *serait d'autant plus critiquable qu'à aucun moment le dialogue n'a été interrompu et que les directions des compagnies ont fait des propositions significatives.* »

Reprenant une des principales revendications des navigants, le ministère ajoute sur le fond : « *On ne peut considérer comme automatique la diminution de la durée du travail pour des personnels qui bénéficient déjà de dispositions particulières. Même si des améliorations à la situation de ces personnels peuvent être étudiées avec les intéressés, il est clair que la revendication ici avancée ne tient pas compte de ce qu'il est possible de faire, ni de l'effort de solidarité qui est demandé à chacun* ».

Le ministère avalise ainsi la référence faite par les directions des compagnies à l'article 30 de l'ordonnance du 16 janvier 1982 sur la durée du travail, qui dit ceci : « *Il ne peut être prévu par voie réglementaire ou conventionnelle une diminution automatique, en fonction de l'abaissement de la durée légale du travail, des durées de travail spécialement applicables à certains salariés soumis à des coditions d'emploi particulières. Les dispositions contraires cessent d'être en vigueur.* »

* Renseignements Air France : 320-15-55 à Paris, ou le service de réservation le plus proche du domicile (pour Paris et la région parisienne, le 535-61-61). — U.T.A. : 775-75-75, 776-41-52.

A PROPOS DU STATUT DE LA CAPITALE

La majorité sénatoriale appelle les maires à s'adresser à M. Mitterrand

Les présidents des quatre groupes sénatoriaux de l'opposition, majoritaires au Palais du Luxembourg, ont adressé une lettre ouverte aux maires de France. Ce texte, que nous publions ci-dessous, est signé de MM. Adolphe Chauvin, président de l'intergroupe U.D.F., président du groupe de l'Union centriste ; Jean-Pierre Cantegrit, président du groupe de la Gauche démocratique ; Charles Pasqua, président du groupe R.P.R., et Philippe de Bourgoing, président du groupe des républicains et indépendants.

« Monsieur le maire.

» Vous avez appris par la presse, comme nous, comme tous les Français, comme les élus parisiens représentant la majorité de la population, l'intention du gouvernement de faire éclater Paris en vingt communes de plein exercice.

» Cette mesure prise sans aucune concertation, cet acte arbitraire, montre le peu de cas que font désormais ceux qui nous gouvernent des libertés locales et du droit des communes.

» Certes, le problème concerne avant tout les Parisiens. Mais Paris est la capitale de la France. Rien de ce qui la touche ne peut laisser les Français indifférents, rien de ce qui la touche ne laisse le monde indifférent !

» Paris, capitale de la liberté et exemple pour le monde, Paris, phare de la pensée et de la culture, Paris millénaire, ne saurait être rabaissé à une multiplicité de communes artificiellement créées.

» Les habitants de Paris se sentent parisiens. Il n'y a qu'un Paris, ses habitants, les provinciaux et les étrangers le savent bien : l'Arc de triomphe et la Bastille, la tour Eiffel et le Louvre, les Invalides et le Mur des fédérés, le Sacré-Cœur, tant de hauts lieux de notre histoire et de notre culture, se trouvent dans un seul et même Paris.

» Si le gouvernement veut décentraliser réellement Paris, qu'il commence donc par renoncer aux pouvoirs qu'il détient sur la ville !

» Faisant droit à la légitime requête des Parisiens et de leurs élus, la République a fait de Paris une commune de droit commun, dotée depuis 1977 d'une assemblée communale, d'une municipalité et d'un maire qui ont assumé pleinement leurs responsabilités. Après un siècle de régime d'exception, la liberté communale était rendue à Paris.

» Ne vous y trompez pas. C'est cette liberté qui est en cause.

» Vingt maires à Paris, parce que les socialistes et les communistes savent qu'ils n'ont plus aucune chance de conquérir la majorité dans la capitale. Qu'importent l'absurdité du système et la balkanisation de Paris. Qu'importe qu'un côté d'une avenue soit dans une commune et l'autre dans une autre. Qu'importe l'impossibilité de poursuivre dans le domaine social, dans le domaine culturel, dans le domaine de l'aménagement et dans tant d'autres une politique cohérente et d'avant-garde, qu'importe !

» Ce qui importe, en revanche, c'est d'empêcher l'opposition nationale de montrer qu'elle peut faire mieux pour les femmes et les hommes que le pouvoir en place. Voilà pourquoi on veut balkaniser Paris.

» On invoquera la nécessité de rapprocher l'administration municipale des Parisiens. Fallacieux prétexte : si l'on était sincère quant à la volonté de décentralisation, alors on appliquerait les mêmes mesures à toutes les grandes métropoles, dont Lille, Lyon et Marseille, dont la superficie est supérieure à celle de Paris.

» Lorsque les problèmes généraux de gestion débordent le cadre d'une commune pour toucher une agglomération, on permet le regroupement autour de cette commune dans une communauté urbaine. A Paris, on veut d'abord morceler la commune existante, puis regrouper les morceaux éclatés en une communauté urbaine.

» C'est en réalité chercher à rétablir la tutelle du pouvoir central sur la ville, au nom même de la décentralisation. C'est un détournement de l'esprit de la loi.

» Si nous laissions faire sans réagir, nous, représentants de la majorité du Sénat, gardien des libertés locales, nous faillirions à notre devoir. Voilà pourquoi nous avons décidé de vous lancer cet appel.

» Il est encore temps d'empêcher le coup de force qui se prépare. Il est encore temps de faire réfléchir le gouvernement et de l'amener à respecter les libertés locales.

» Nous vous suggérons, monsieur le maire, d'adresser à M. le président de la République une motion demandant que Paris reste une seule et même commune. »

Elf-Aquitaine n'entend pas financer la restructuration de la chimie lourde

« Compte tenu des plans de développement dans nos secteurs traditionnels, nous ne voyons pas comment nous pourrions participer plus activement à l'industrie chimique. » Huit jours après ses propos devant l'assemblée générale des actionnaires d'Elf-Aquitaine, M. Chalandon a été plus loin encore dans la remise en cause du rôle de pôle de regroupement de la pétrochimie que voulait lui impartir les pouvoirs publics.

La S.N.E.A. (Société nationale Elf-Aquitaine) a fait ses comptes. Dès lors que la formule de fixation des prix pétroliers est déjà modifiée moins de deux mois après son entrée en vigueur — pour faire supporter à l'industrie pétrolière le point supplémentaire de T.V.A. — et que l'on ne croit plus guère dans la volonté du gouvernement de répercuter entièrement l'effet dollar sur les prix des produits pétroliers dès le mois d'août, le secteur raffinage-distribution d'Elf-Aquitaine va perdre plusieurs milliards (peut-être 3,2 milliards) en 1982.

La participation — comme leader — du pôle de regroupement de la chimie lourde « *n'est plus compatible avec nos prévisions de ressources* », affirme donc M. Rutman, vice-président-directeur général, qui doute « *de la possibilité pour l'entreprise d'investir un milliard de francs dans la chimie* ».

Il ne s'agit donc plus tant de l'indemnisation de Total — l'autre compagnie pétrolière demande 2,8 milliards de francs pour ses actifs dans Ato et Chloé quand Elf-Aquitaine lui propose les siens pour 1 F, — mais bien de la participation même d'Elf-Aquitaine dans ce pôle qui devait regrouper Ato-Chloé et une partie des actifs de P.C.U.K. Tout au plus l'entreprise acceptera-t-elle d'être le gérant de ce nouveau groupe si on lui en « *donne les moyens* ».

Il faut dire aussi que M. Chalandon ne croit guère en l'avenir de « *ces industries lourdes qui accablent l'épargne nationale (sidérurgie, chimie lourde, raffinage)* » et dont il faut organiser la récession pour investir dans les secteurs d'innovation. Une réflexion avec laquelle le nouveau ministre de la recherche et de l'industrie, M. Chevènement, pourrait bien être d'accord.

Rien ne serait pire que de mettre en péril la SNEA et son personnel pour renflouer des secteurs déclinants, conclut en substance le président d'Elf-Aquitaine.

Car, si dans un contexte de crise, la SNEA ne se porte pas trop mal (avec, en 1981, un résultat net consolidé de 3,687 milliards de francs et une marge brute d'autofinancement de 14,9 milliards pour un chiffre d'affaires de 104,4 milliards de francs et pour le premier semestre de 1982 un bénéfice net de 2,3 milliards et une marge de 8 milliards), l'avenir — là comme ailleurs — est sombre.

Le marché pétrolier reste déprimé, le raffinage et la chimie ont des capacités de production largement excédentaires et vont souffrir de la concurrence des pays exportateurs de pétrole. Lacq et la rente gazière qu'elle procure au groupe vont décliner prochainement et la nouvelle plateforme financière — la société américaine Texas Gulf — subit de plein fouet la crise de l'agriculture américaine et présentera en 1982 un bilan à peine équilibré (avec un résultat négatif, compte tenu de 60 millions de dollars d'amortissements). Seule la diversification (SANOFI, la chimie fine, etc.) est pleinement satisfaisante.

Dans ces conditions, la société a été obligée de réviser en baisse ses investissements pour les quatre années à venir, tout en prévoyant un augmentation de son endettement. Avec la crise du raffinage, c'est la substance même d'Elf-Aquitaine, affirme son président, qui est atteinte. — B. D.

Le conflit du Sahara

LE POLISARIO VEUT REMETTRE A L'O.U.A. L'ARMEMENT DE FABRICATION SUD-AFRICAINE PRIS AUX MAROCAINS

(De notre correspondant.)

Alger. — Le Front Polisario a décidé de mettre à la disposition du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine le matériel de guerre de fabrication sud-africaine récupéré sur le terrain lors des combats opposant les forces sahraouies aux troupes marocaines. Cette décision a été communiquée à tous les chefs d'Etats membres de l'O.U.A. et au président de cette organisation, M. Daniel Arap Moi, dans une lettre dont le texte a été publié le 6 juillet à Alger.

Dans ce message, M. Mohamed Abdelaziz, le secrétaire général du Front, dénonce « *la collusion entre le régime honni de l'apartheid et le régime expansionniste marocain* ». Selon les dirigeants sahraouis, les forces armées royales utiliseraient de grandes quantités de matériel militaire livré par Pretoria, et des instructeurs sud-africains seraient à l'œuvre dans plusieurs grandes bases marocaines.

Les équipements remis à l'O.U.A. comprendraient notamment une cinquantaine d'automitrailleuses AML 90 de conception française fabriquées sous licence en Afrique du Sud et qui avaient été saisies intactes par les maquisards lors des combats de l'Ouarkziz au printemps de 1980. Par ce geste spectaculaire, le Polisario veut sans doute mettre Rabat dans l'embarras à la veille du sommet de Tripoli, qui va débattre de l'entrée de la R.A.S.D. dans l'organisation. — D. J.

● *La police a fait évacuer une dizaine de squatters,* ce mercredi matin 7 juillet, de deux immeubles situés aux numéros 1 et 3 de la rue Vilin, à Paris (20e). Sept personnes ont été interpellées pour vérification d'identité. Cetet expulsion n'a donné lieu à aucun incident. Elle met fin à un an et demi d'occupation sans droit ni titres.

Des heurts s'étaient produits l'année dernière entre les squatters de la rue Vilin et la police (*le Monde* du 18 août 1981). Deux des habitants avaient comparu en correctionnelle, mais avaient été relaxées. Les deux immeubles de la rue Vilin sont voués à une prochaine démolition. Des logements sociaux doivent être construits à leur place.

VIVES REACTIONS DES SYNDICATS CONTRE LE « PLAN ACIER »

Les trois syndicats des aciéries de Pompey (C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.) ont présenté, mardi 6 juillet, au ministère de la recherche et de l'industrie, une nouvelle hypothèse pour l'avenir de leur société, compromis, on le sait, par l'une des données du nouveau « plan acier », qui prévoit la fermeture de la plus grande partie des installations et la suppression de deux mille emplois sur trois mille cinq cents. Le conseil d'administration de Sacilor, la maison mère, se tiendra vendredi 9 juillet, et ne devrait pas arrêter une position définitive sur ce point précis.

Le conseil d'administration d'USINOR a adopté mardi 6 juillet le plan d'investissements de 8 à 9 milliards de francs prévu d'ici à 1986, avec plus de 4 000 suppressions d'emplois à Longwy, Denain et Vireux (Ardennes). Les cinq administrateurs issus des syndicats ont voté contre ce plan

M. GEORGES FILLIOUD EST CHARGÉ D'UN RAPPORT SUR LA QUATRIÈME CHAINE

Le Conseil des ministres de ce mercredi 7 juillet devait entendre une communication des ministres de la culture et des P.T.T. sur les satellites de télévision directe et la quatrième chaîne.

Aucune décision n'aurait été finalement prise mardi soir, lors du comité interministériel réuni autour de M. Pierre Mauroy pour examiner l'ensemble d'un dossier de la « télévision de demain ». Les participants à ce Conseil auraient estimé qu'il convenait de procéder à un examen approfondi des problèmes posés par le contenu de cette nouvelle chaîne de télévision qui empruntera le canal V.H.F. (819 lignes).

Il a donc été demandé à M. Georges Fillioud, ministre de la communication, de préparer, pour la rentrée, un rapport sur les programmes de cette quatrième chaîne et leur mode de financement. Apparemment, le gouvernement n'a donc toutours pas choisi la vocation première de cette chaîne. Sera-t-elle « pédagogique » ou ces programmes seront-ils plus « distractifs » ?

Un nouveau comité interministériel devrait se réunir en septembre pour réexaminer, à la lumière du rapport de M. Fillioud, l'ensemble du dossier.

LES QUATRE PERSONNES FAUCHEES PAR LE T.G.V. AURAIENT VOULU SE DONNER LA MORT

(De notre correspondant.)

Melun — Un couple et ses deux enfants ont été tués mardi 6 juillet vers 22 h. 30 par le T.G.V. Lyon-Paris. L'accident, qui pourrait être un suicide, s'est produit à proximité de la gare du Mée (Seine-et-Marne). Les victimes sont Gilles Coquelin, vingt-quatre ans, employé de la S.N.C.F., son épouse Denise, vingt-cinq ans, et leurs enfants Nathalie, six ans, et David, deux ans. On ignore pour l'instant les raisons de ce drame. C'est une lettre trouvée dans le pavillon des Coquelin, 10, rue Lyve, au Mée, qui incite les enquêteurs à pencher pour l'hypothèse d'un suicide. Sans faire état de son intention de se donner la mort, le couple y évoque les difficultés financières qu'il rencontrait ces derniers temps.

● *La FNAC a un nouveau directeur général,* en la personne de M. Jacques Parent. Agé de 40 ans, polytechnicien et ancien élève de l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires). M. Parent prendra ses fonctions en octobre. Ce poste sera resté vacant depuis la démission de M. Claude Neuschwander (*le Monde* du 25 novembre 1981). Depuis 1972, M. Parent a été gérant de La Belle Jardinière et de Ted Lapidus, puis directeur général de la Guilde internationale du disque et P.D.G de la Compagnie française d'information pour les entreprises ainsi que directeur du groupe CEP (éditions Fernand Nathan).

● *M. Emile Touati* vient d'être élu à l'unanimité président du Consistoire israélite de Paris après en avoir été secrétaire-rapporteur et vice-président. Il succède à M. Jean-Paul Elkann qui dirige désormais le Consistoire central.

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1982 a été tiré à 498 028 exemplaires.

A B C D E F G